RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05720
Numéro SIREN : 385 365 713
Nom ou dénomination : GFI INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 10377

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/10377

Déposant :

Nom/dénomination : GFI INFORMATIQUE

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 385 365 713

N° gestion : 2010 B 05720

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NEW CHALLENGES, NEW IDEAS

LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

10377

Gfi Informatique
La Porte du Parc - 145 bd Victor Hugo - 93400 Saint-Ouen
Tél. +33 (0)1 44 04 50 00 - Fax +33 (0)1 44 04 59 00

SA au capital de 133 141 542 euros
385 365 713 RCS Bobigny
Code NAF 6202A

gfi.world

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

GFI Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

GFI Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société GFI Informatique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GFI Informatique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des créances rattachées et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

Les notes « Provisions » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » et 8 « Provisions pour risques et charges » de la section « 2.4. Notes sur le bilan » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 27 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

☐ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

☒ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 6 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON *Membre français de Grant Thornton International*	ERNST & YOUNG et Autres
Samuel Clochard	Pierre Jouanne

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.1.1. Bilan

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.19 Valeurs nettes	31.12.18 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	*note 1*	210 861	(53 185)	157 676	152 607
Immobilisations corporelles	*note 2*	33 960	(18 944)	15 016	14 081
Immobilisations financières	*note 3*	451 886	(26 741)	425 145	419 748
ACTIF IMMOBILISÉ		**696 707**	**(98 870)**	**597 837**	**586 436**
Stock de marchandises		191	(66)	125	178
Avances versées sur commandes en cours		292		292	996
Créances clients et comptes rattachés	*note 4*	150 373	(1 610)	148 763	262 654
Autres créances	*note 5*	145 906	-	145 906	119 173
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		89 882	-	89 882	555
Charges constatées d'avance	*note 6*	14 519	-	14 519	11 655
ACTIF CIRCULANT		**401 163**	**(1 676)**	**399 487**	**395 211**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	*note 6*	4 219	-	4 219	4 404
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		**1 102 089**	**(100 546)**	**1 001 543**	**986 051**

(en milliers d'euros)		31.12.19	31.12.18
Capital		133 141	133 141
Primes d'émission, de fusion, d'apport		71 319	71 319
Réserve légale		11 734	10 448
Report à nouveau		74 333	59 911
Résultat de l'exercice		26 585	25 717
Provisions réglementées		20 257	13 670
CAPITAUX PROPRES	*note 7*	**337 369**	**314 206**
Provisions	*note 8*	1 525	1 592
Autres fonds propres		14	14
PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES		**1 539**	**1 606**
Emprunt obligataire	*note 9*	91 234	116 248
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*note 9*	197 013	229 614
Dettes financières diverses	*note 9*	93 898	54 483
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 099	814
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*note 10*	55 747	63 564
Dettes fiscales et sociales	*note 10*	169 517	160 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*note 10*	1 258	1 710
Autres dettes	*note 10*	13 529	7 735
Produits constatés d'avance		39 340	35 448
DETTES		**662 635**	**670 239**
Écarts de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		**1 001 543**	**986 051**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.1.2. Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2019	2018
Prestations de services		785 735	741 084
Ventes de marchandises		2 697	2 311
CHIFFRE D'AFFAIRES	*note 11*	**788 432**	**743 395**
Production immobilisée	*note 12*	6 104	6 223
Subventions d'exploitation		232	295
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de charges	*note 13*	9 946	10 551
Autres produits		324	171
PRODUITS D'EXPLOITATION		**805 037**	**760 635**
Autres achats et charges externes		(198 805)	(313 322)
Impôts et taxes et versements assimilés		(19 871)	(17 264)
Salaires et traitements		(386 066)	(280 867)
Charges sociales		(170 435)	(125 672)
Dotations aux amortissements et dépréciations	*note 14*	(10 516)	(9 996)
Autres charges		(576)	(423)
CHARGES D'EXPLOITATION		**(786 269)**	**(747 544)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**18 768**	**13 091**
Produits financiers des participations		28 508	11 012
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		27	14 311
Reprises sur provisions et dépréciations		7 338	6 896
Différences positives de change		7	16
PRODUITS FINANCIERS		**35 880**	**32 235**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 356)	(9 486)
Intérêts et autres charges financières		(18 951)	(8 400)
CHARGES FINANCIÈRES		**(20 307)**	**(17 886)**
RÉSULTAT FINANCIER	*note 15*	**15 173**	**14 349**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**34 341**	**27 440**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27	12 402
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		2 309	3 196
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**2 359**	**15 620**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(10 825)	(10 624)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(54)	(5 116)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(8 752)	(7 651)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**(19 631)**	**(23 391)**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	*note 16*	**(17 272)**	**(7 771)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	*note 17*		-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	*note 18*	9 516	6 048
RÉSULTAT NET		**26 585**	**25 717**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.2.1 Principaux événements de l'exercice

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS

Gfi Informatique a acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- La société T&BS acquis à hauteur de 51% des parts le 30 avril 2019 pour 400 milliers d'euros ;
- La société TRIANZ acquis le 7 octobre 2019 pour 250 milliers d'euros ;

Gfi Informatique a également acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- Gfi Informatique a acquis le 27 février 2019 100 % du capital de la Société d'Informatique et de Systèmes (SIS) via Gfi Progiciels pour un montant de 36 988 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 70 % du capital de Capital Consulting via Gfi Maroc pour un montant de 5 046 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 100 % du capital de Archos Technology via Gfi Maroc pour un montant de 1 106 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 21 mars 2019 100 % du capital de Hundred Sac et Hundred Consulting via Efron Mexico pour un montant de 1 391 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 6 septembre 2019 100% du capital de I2S via Gfi au Portugal pour un montant de 12 500 milliers d'euros y compris les compléments de prix pour 2 600 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 1er octobre 2019 100% du capital de Bridgeo via Gfi Holding Maroc pour un montant de 3 000 milliers d'euros, y compris les compléments de prix pour 1 000 milliers d'euros.

AFFACTURAGE

Le contrat d'affacturage signé le 23/04/2019 a permis à Gfi Informatique de désormais céder la majeure partie ses créances clients à BNP Paribas Factor sans recours. Une assurance auprès d'Euler a été souscrite pour couvrir partiellement le risque de non-paiement.

TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, les sociétés Awak'it et Novulys ont été dissoutes sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Gfi Informatique respectivement en date du 1er juillet et du 1er novembre 2019.

Préalablement à la TUP de Novulys, les titres de la société NOVULYS ont été acquis le 20 septembre 2019 par Gfi Informatique auprès de sa filiale Gfi Informatique Entreprise Solutions.

La société SIS a été dissoute en date du 31 décembre 2019 par transmission universelle de son patrimoine à la société Gfi Progiciels.

Les Transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation qualifié de vrai mali a été comptabilisé en résultat financier.

Au 31 décembre 2019, le montant comptabilisé en fonds de commerce suite à ces opérations est de 547 milliers d'euros et ne nécessite pas de dépréciation. Le montant inscrit en charges financières s'élève 7 310 milliers d'euros. Symétriquement, une reprise de provision sur compte courant a été reprise pour 5 868 milliers d'euros.

Les conséquences de ces opérations sur les comptes 2019 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.2. Événements postérieurs à la clôture

ACQUISITION IECISA

Le groupe français Gfi acquiert 100% d'Informática El Corte Inglés pour créer un grand leader technologique européen avec une large présence internationale.

Cet accord offrira de nouvelles opportunités de croissance à IECISA qui sera intégrée dans un groupe qui comptera ainsi plus de 23 000 professionnels et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros.

Le Groupe Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire de la société espagnole de conseil en technologie et son positionnement tant sur le marché espagnol qu'en Amérique latine.

La transaction est sujette aux approbations réglementaires habituelles.

El Corte Inglés et le Groupe Gfi sont parvenus à un accord au terme duquel ce dernier acquerra 100% des actions d'Informática El Corte Inglés (IECISA). Cela permettra à l'entreprise espagnole de conseil en technologie IECISA de franchir une nouvelle étape de sa croissance au sein d'un grand groupe de services informatiques et numériques avec une large présence internationale.

Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire d'IECISA, ainsi que ses fortes positions sur les marchés espagnol, portugais et latino-américain. L'opération permettra aux deux entreprises de créer des synergies, d'accéder à de nouveaux marchés et d'enrichir leurs offres respectives de conseil et de services. Gfi a la certitude de pouvoir compter sur les talents combinés des professionnels d'IECISA et de Gfi pour faire de ce projet d'entreprise un succès.

Le groupe technologique issu du rapprochement comptera plus de 23 000 collaborateurs et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros. De plus, il continuera à fournir des services au groupe El Corte Inglés dans le cadre de la transformation digitale menée par la société de distribution espagnole.

RENÉGOCIATION DU CONTRAT SYNDIQUÉ

Dans le contexte de l'acquisition de IECISA, le groupe Gfi envisage de renégocier son contrat syndiqué existant (souscrit auprès d'un pool de banques par contrat en date du 21 février 2018).

Le groupe Gfi devrait conclure au plus tard à la date de réalisation de l'acquisition à la conclusion avec les banques parties à la syndication :

- un crédit d'acquisition et de refinancement d'un montant maximum en principal de 500 000 000 €, destiné à (i) financer le paiement du prix d'acquisition et tout ou partie des frais y afférents (et éventuellement le refinancement de dettes existantes contractées par la cible et/ou ses filiales) et (ii) refinancer les sommes restant dues au titre du crédit syndiqué ;
- un crédit relais d'un montant maximum en principal de 155 000 000 €, aux fins (i) de refinancer, si besoin, le solde des sommes restant dues au titre du crédit syndiqué existant visé au point a) ci-dessus, et, (ii) le cas échéant, financer le remboursement de l'émission Euro PP existante (émise le 31 juillet 2018) en cas de non obtention de la part des détenteurs d'obligations du waiver qu'il leur sera demandé de consentir dans le cadre de cette acquisition et de la mise en place des nouveaux crédits ;
- un crédit d'investissements d'un montant maximum en principal de 50 000 000 € destiné à financer partiellement ou totalement (i) les investissements réalisés par le groupe Gfi et/ou par les autres membres du groupe Gfi et/ou (ii) les opérations de croissance externe telles qu'autorisées par le Contrat de Crédits et réalisées par la Société et/ou par les autres membres du groupe Gfi ;
- un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 75 000 000 € destiné à financer les besoins généraux de trésorerie du groupe Gfi ;
- le Crédit Relais doit être refinancé dans un délai de 6 à 18 mois suivant la date de signature du Contrat de Crédits, il est donc envisagé de recourir à de nouveaux financements désintermédiés au titre desquels un mandat pourrait être conclu avec l'une ou plusieurs des banques du pool bancaire du Groupe.

COVID 19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) en lien avec des cas groupés de pneumopathies a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Fin janvier 2020, les premiers cas d'infection au coronavirus ont été détectés en France.

Le 13 février, il a été demandé à chaque Agence régionale de santé d'activer le plan ORSAN REB dans sa région. Objectif : organiser la mobilisation du système de santé pour se préparer à une éventuelle circulation active du coronavirus sur le territoire français.

Au titre de l'article L4121-1 du code du travail, Gfi a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs : des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Gfi veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Les impacts liés à l'épidémie COVID-19, bien qu'identifiés, restent à ce stade encore trop incertains pour que le Groupe communique sur des prévisions chiffrées. Ces dernières seront communiquées dès que l'environnement économique sera plus lisible.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.3. Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels et frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Gfi Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Gfi Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Gfi Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Gfi Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Gfi Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales de Gfi Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

ACTIF CIRCULANT

Clients et comptes rattachés

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges. Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Gfi Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

CHARGES À RÉPARTIR

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à étaler et repris sur la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Gfi Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Gfi Informatique est amené à souscrire des instruments dérivés. Gfi Informatique applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

1. Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2. Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

3. Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restants à venir.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

4. Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

5. Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

1. Intégration fiscale

La société Gfi Informatique est tête de Groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous-filiales françaises détenues à 100 % au 1er janvier de l'exercice.

Gfi Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas restituée par Gfi Informatique.

2. CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.4. Notes sur le bilan

NOTE 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	134 095	-	-	851	134 946
Relations clientèle	16 160	-	-	-	16 160
Frais de développement	8 536	262	-	316	9 114
Logiciels	31 816	551	(21)	2 044	34 390
Immobilisations incorporelles en-cours	9 564	8 163		(1 913)	15 814
VALEURS BRUTES	200 608	8 976	(21)	1 298	210 861
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Relations Clientèle	10 599	609	-	-	11 208
Frais de développement	4 563	1 217	-	-	5 780
Logiciels	23 797	3 378	(21)	333	27 488
Immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-	-
Amortissements	**39 396**	**5 204**	**(21)**	**333**	**44 913**
Fonds de commerce	6 392		-	303	6 695
Logiciels	2 213	-	(635)	-	1 578
Dépréciations	**8 605**	**-**	**(635)**	**303**	**8 273**
VALEURS NETTES	152 607	3 772	635	661	157 676

L'augmentation du poste Fonds de commerce se ventile de la manière suivante (en milliers d'euros) :

Société absorbée	Fonds de commerce
AWAK'IT	303
NOVULYS	547
Total brut	851
Provision pour dépréciation	(303)
TOTAL NET	**547**

Les provisions pour dépréciation de logiciels concernent, à hauteur de 935 milliers d'euros le logiciel à usage interne Théseus dont la mise au rebut est anticipée suite au changement prévu d'ERP au sein du Groupe, et d'autres logiciels acquis à hauteur de 643 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

			31.12.2019		
(en milliers d'euros)	Date Acquisition	Valeur Brute	Dotation 2018	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094	609	9 142	4 952
Gfi IES - Relation Clientèle	01 07.06	1 066	-	1 066	-
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01 09	1 000	-	1 000	-
TOTAL		16 160	609	11 208	4 952

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31 12 19
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	20 255	2 040	(392)	75	21 978
Matériel et mobilier de bureau	5 968	438	(134)	17	6 289
Matériel informatique	4 459	1 388	(676)	316	5 487
Immobilisations en cours	78	419	(448)		49
Autres immobilisations corporelles	16				16
VALEURS BRUTES	30 917	4 285	(1 650)	408	33 960
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	9 417	2 022	(378)	12	11 073
Matériel et mobilier de bureau	3 061	542	(134)	13	3 482
Matériel informatique	4 217	418	(673)	285	4 247
Amortissements	**16 836**	**2 982**	**(1 184)**	**310**	**18 944**
VALEURS NETTES	14 081	1 303	(466)	98	15 016

NOTE 3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Titres de participations	333 984	1 133	(13)	(6 132)	328 972
Actions propres	486	-	-	-	486
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	97 359	28 262	(25 011)	-	100 610
Prêts	8 824	1 792	(236)	36	10 417
Dépôts	3 766	276	(121)	140	4 061
Compte de garantie	64	-	(64)	-	-
Autres créances immobilisées	1 947		(440)	9	1 516
VALEURS BRUTES	452 253	31 463	(25 885)	(5 947)	451 885
Titres de participations	12 641	-	(1 470)	(5 649)	5 522
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	14 041	1 356	-	-	15 397
Dépréciations	**32 505**	**1 356**	**(1 470)**	**(5 649)**	**26 742**
VALEURS NETTES	419 748	30 107	(24 415)	(298)	425 145

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspondent aux titres acquis suivants :

- titres T&BS pour un montant de 400 milliers d'euros ;
- titres Trianz pour un montant de 250 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

La diminution de la valeur brute des titres de participation correspond aux titres suivants :

- titres SL Process pour un montant de 13 milliers d'euros ;
- titres Awak'it pour un montant de 5 649 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

Les dépréciations de titres de participation, compte tenu des valeurs d'inventaire déterminées au 31 décembre 2019 (sur la base des prévisions sur 5 ans avec des taux d'actualisation de 9 % et 12 %), et de la situation nette comptable des filiales, s'élèvent à 5 522 milliers d'euros. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Gfi Informatique Entreprise Solutions pour 2 788 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 1 637 milliers d'euros ;
- Somafor pour 842 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 253 milliers d'euros ;
- Dacrydium Interactive Paris, pour 2 milliers d'euros.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres s'élèvent à 486 milliers d'euros, correspondant à 70 030 titres représentant 0,1 % du capital social.

VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement déprécié.

CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 15 397 milliers d'euros et concernent les comptes courants de :

- Gfi Informatik Holding GmbH pour 12 797 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 330 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 2 270 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 4 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
Clients hors Groupe	39 407		24 283
Clients Groupe	6 352		4 312
Créances cédées au factor	16 681		129 019
Factures à établir	87 453	87 453	105 881
Créances litigieuses	471		337
Effets à recevoir	9		6
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, BRUT	**150 373**	**87 453**	**263 838**
Dépréciation des créances douteuses	(1 610)		(1 186)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, NET	**148 763**	**87 455**	**262 654**

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

Suite à la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients.

Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 118 205 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 5 AUTRES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
État et autres collectivités publiques			
Créance de CICE	250		705
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	35 985		33 666
Taxe sur la valeur ajoutée	9 267		10 300
Autres impôts	1 672		805
Autres produits à recevoir	84	84	0
Filiales			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	433		320
Comptes courants débiteurs Groupe	89 103		76 972
Créances liées au personnel	8 628	830	782
Débiteurs divers	48		51
Avoirs à recevoir	436	436	1 440
TOTAL	145 906	1 350	125 041
Dépréciation des autres créances	0		(5 868)
TOTAL AUTRES CRÉANCES	145 906	1 350	119 173

CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

1. Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent la part portée par la Société pour le compte de ses filiales intégrées fiscalement, à hauteur de 6 293 milliers d'euros. La contrepartie est présentée au passif en « Dettes fiscales » pour le même montant (cf. note 10 Dettes d'exploitation et autres).

ÉCHÉANCES

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception des créances de CIR afférentes aux exercices 2016 à 2019, pour un montant de 35 985 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 6 COMPTES DE RÉGULARISATION

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de la souscription :

- des emprunts obligataires de juin et août 2014 (Totalement amortis fin 2019)
- de l'emprunt syndiqué en juin 2018
- de l'emprunt obligataire en juillet 2018

Ces frais sont amortis sur la durée de vie respective de ces emprunts.

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31.12.18	Amort. cumulés 31.12.18	Valeur nette 31.12.18	Augmentation	Amort.	Valeur nette 31 12 19
Frais d'emission emprunt obligataire 2014	320	(263)	57	-	(57)	(0)
Frais d'émission emprunt obligataire 2018	495	(30)	465	-	(71)	394
Frais d'émission emprunt 410M 2018	4 400	(518)	3 882	-	(914)	2 968
Frais d'émission emprunt 2019			-	857	-	857
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	5 215	(811)	4 404	857	(1 042)	4 219

NOTE 7 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2018	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2018	Résultat 2019	Avant Affectation au 31 12 2019
Capital	133 141	-	-		-	-	133 141
Primes d'émission	71 004	-	-		-	-	71 004
Primes de fusion	315	-	-		-	-	315
Réserve légale	10 448	-	-		1 286	-	11 734
Report à nouveau	59 911	-	-	(34)	14 456	-	74 333
Résultat de l'exercice	25 717	-	(9 975)		(15 742)	26 585	26 585
Provisions réglementées	13 670	6 587	-			-	20 257
TOTAL	314 206	6 587	(9 975)	(34)	-	26 585	337 369

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève ainsi à 133 141 542 euros, composé de 66 570 771 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Droits à l'attribution d'actions gratuites : plan du 21 janvier 2016

Le Conseil d'administration, en date du 21 janvier 2016, avait décidé d'attribuer à certains salariés des droits à gratuite d'actions Gfi Informatique. Le Conseil d'Administration du 21 février 2018, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, avait autorisé l'attribution définitive de 77 500 actions gratuites. 77 000 actions avaient été attribuées par prélèvement sur les actions existantes issues du programme de rachat.

Plan d'actions gratuites de 2019

Les Conseils d'administration en date des 29 mars 2019 et 07 juin 2019, usant de la faculté qui leur a été donnée par les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires des 8 juin 2018 et 07 juin 2019, ont décidé d'attribuer gratuitement à certains salariés et au mandataire social des actions de la société sous forme de plans dits:

- « Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 » réservé aux salariés et au mandataire social ;
- et « Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 » au bénéfice du Président-Directeur Général de la Société.

« Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'assemblée générale ordinaire du 08 juin 2018, le Conseil d'administration en date du 29 mars 2019 a décidé de consentir à certains salariés et au mandataire social des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 808 816.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance. Compte tenu des conditions de performance trop restrictives du plan, le Comité des Nominations et des Rémunérations a recommandé, lors de sa réunion du 24 février 2020, de ne pas procéder à l'attribution gratuite des actions et ce, par voie de renonciation expresse des bénéficiaires. Ainsi, le Conseil d'administration du 24 février 2020 prenant acte de la renonciation expresse de l'ensemble des bénéficiaires annule le plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 / Tier 2 afin de le remplacer par trois nouveaux plans ayant des objectifs de performance plus adaptés à l'activité du Groupe. Ces nouveaux plans seront arrêtés par l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

« Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'Assemblée générale Extraordinaire du 07 juin 2019, le Conseil d'administration tenu à la même date a décidé de consentir au Président-Directeur Général des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 300 000. Ces actions seront acquises par le bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition sous réserve du respect des conditions de présence et performance.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 26 585 milliers d'euros ;
- constate que le résultat distribuable après affectation de la réserve légale est de 99 588 milliers d'euros ;
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
  - 99 588 milliers d'euros au compte report à nouveau »

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31 12 18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet des TUP et Reclas.	31 12.19
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	1 018	327	(235)	(158)		951
Risques fiscaux et sociaux	574	-			-	574
TOTAL PROVISIONS	1 592	327	(235)	(158)	-	1 525

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2019 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.19	échéances - 1 an	échéances 1 à 5 ans	31.12.18
Emprunts obligataires	90 000		90 000	115 000
Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 234	1 234		1 248
Emprunts obligataires	91 234	1 234	90 000	116 248
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	196 842	30 928	165 914	193 944
Intérêts courus non échus	38	38	-	79
Tirage factor	-	-	-	14 050
Concours bancaires courants	133	133	-	21 540
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197 013	31 099	165 914	229 614
Dettes rattachées à des participations Groupe	92 582	-	92 582	53 294
Caution reçue	1 160	1 160	-	1 160
Intérêts courus à payer	156	156	-	29
Dettes rattachées à des participations	93 898	1 316	97 931	54 483
TOTAL	382 145	33 649	348 496	400 345

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Caractéristiques des emprunts obligataires		
Date d'émission	**E0 90 m€**	**01.08.2018**
Nombre d'obligations émises		900
Valeur nominale (en euros)		100 000
Prix d'émission (en euros)		100 000
Montant total de l'émission (en euros)		**90 000 000**
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)		3,25 %
Date prévue de remboursement		31.07.2025

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Emprunts auprès du pool bancaire

Un emprunt syndiqué d'un montant total de 410 millions d'euros a été souscrit le 8 juin 2018. Il a fait l'objet d'un tirage de 196,8 millions d'euros au 31/12/2019.

Covenants bancaires

La Convention de crédit du 21 février 2018 auprès du pool d'établissements bancaires ainsi que les emprunts obligataires, comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire, la Société s'est engagée à respecter certains plafonds d'investissements nets.

Sur la base du bilan et des performances 2019, Gfi Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats, les covenants sont respectés à la date de publication.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 10 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont charges à payer	31.12.18
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 099	-	814
Fournisseurs	31 225	-	33 670
Factures non parvenues	24 522	24 522	29 894
Dettes fournisseurs	55 747	24 522	63 564
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	469	-	261
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	39 344	39 344	33 538
Provision pour bonus	2 061	2 061	3 065
Autres dettes envers le personnel	1 215	1 215	1 021
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	30 895	-	31 285
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 231	18 231	15 543
Charges sociales sur provisions bonus	928	928	1 421
Provision Organic	1 252	1 252	1 475
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 017	6 017	9 537
Dettes fiscales			
Taxe sur la valeur ajoutée	57 245	57 245	57 783
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	6 293	-	5 214
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	-	-
CET	2 414	2 414	275
TVTS	179	179	205
Prélèvement à la source	2 751		-
Autres provisions sur charges	225	-	-
Dettes fiscales et sociales	169 517	128 886	160 623
Fournisseurs d'immobilisations	913	-	1 256
Factures non parvenues d'immobilisations	345	345	454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 258	345	1 710
Avoirs à établir	6 951	6 951	6 782
Créditeurs divers	6 578	6 578	953
Autres dettes	13 529	13 529	7 735

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an, à l'exception du crédit d'impôt dû aux filiales intégrées. Ce montant suivra le même échéancier que les créances liées (cf. note 5).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 11 CHIFFRES D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	France	Etranger
Ventes de marchandises	2 697	2 575	122
Ventes de services	785 735	758 341	27 394
CHIFFRE D'AFFAIRES	788 432	760 916	27 516
EN %	100%	97%	3%

NOTE 12 PRODUCTION IMMOBILISÉE

La production immobilisée s'élève à 6 104 milliers d'euros, dont :

- 2 375 milliers d'euros concernent des frais de développement activés ;
- 3 729 milliers d'euros concernent des immobilisations destinées à un usage interne.

NOTE 13 REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Reprises dépréciations sur actif circulant	1 463	252
Reprises dépréciations pour risques et charges	-	-
Transfert de charges	8 483	10 299
TOTAL	9 946	10 551

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 5 051 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquérir de nouvelles participations pour un montant de 1 724 milliers d'euros ;
- des coûts de déménagement pour un montant de 103 milliers d'euros ;
- de diverses autres charges d'exploitation pour 1 605 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 14 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)		2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	*note 1*	5 204	4 804
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	*note 2*	2 981	2 670
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	*note 6*	1 042	1 237
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 289	1 285
TOTAL		**10 516**	**9 996**

NOTE 15 RÉSULTAT FINANCIER

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	2018
Revenus des titres de participation	25 638	8 215
Revenus des comptes courants	2 870	2 798
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	7	17
Autres produits financiers	27	14 310
Reprises de dépréciations des titres de participation	1 470	2 691
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	5 868	4 205
Reprises pour autres provisions financières		
Produits financiers	35 880	32 235
Intérêts sur emprunts	(10 252)	(6 990)
Intérêts sur compte courant	(467)	(399)
Intérêts bancaires	(189)	(493)
Intérêts d'affacturage	(468)	(369)
Pertes de change	(10)	(4)
Dépréciations des titres de participation	-	(1 963)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(1 356)	(7 523)
Autres charges financières	(7 565)	(147)
Charges financières	(20 307)	(17 886)
RÉSULTAT FINANCIER	**15 573**	**14 349**

REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION

Gfi Informatique a perçu de ses filiales en 2019 un montant de dividendes de 25 638 milliers d'euros détaillé comme suit :

- 19 000 milliers d'euros de REALDOLMEN ;
- 4 000 milliers d'euros de Gfi Progiciels ;
- 500 milliers d'euros de Gfi Business Transformation ;
- 938 milliers d'euros de Gfi Maroc ;
- 500 milliers d'euros de ADDSTONES ;
- 400 milliers d'euros de GFI PSF ;
- 300 milliers d'euros de CIS.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DEPRÉCIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE

Les reprises de provision sur les titres de participation concernent Gfi Informatique Entreprise Solutions à hauteur de 1 470 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent SOMAFOR RCI pour 1 117 milliers d'euros, Gfi GMBH pour 139 milliers d'euros et IMPAQ UK pour 100 milliers d'euros.

Enfin, les reprises pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations sont relatives à la filiale Awak'it pour 5 868 milliers d'euros.

AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Suite à la TUP de sa filiale Awak'it, GFI Informatique a constaté un mali de TUP de 7 305 Milliers d'euros.

NOTE 16 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	Produits exceptionnels 2019	Charges exceptionnelles 2019
Coûts des licenciements	(5 051)	-	(5 051)
Coût des études et audits d'acquisitions	(1 918)		(1 707)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(3 421)	-	(3 632)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(103)	-	(103)
Coûts des redressements fiscaux	(332)	-	(332)
Autres	23	23	-
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	(10 802)	23	(10 825)
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(15)	2	(17)
Cessions d'immobilisations financières	(13)	24	(37)
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	(28)	26	(54)
Dotation et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	78	78	-
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	(6 586)	1 839	(8 425)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	66	393	(327)
Autres dotations et reprises	-	-	-
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(6 442)	2 310	(8 752)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(17 272)	2 359	(19 631)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 5 051 milliers d'euros sur l'exercice 2019.

COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 1 918 milliers d'euros.

HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts correspondent à des honoraires considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 3 421 milliers d'euros.

COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 103 milliers d'euros.

NOTE 17 PARTICIPATION DES SALARIÉS

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Gfi Informatique et Gfi Progiciels, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2019 aux salariés de l'UES.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 18 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré un produit net d'impôts de 9 516 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2019
Résultat net comptable	34 341	(17 272)	17 069
- Impôt sur les sociétés	9 516		9 516
Résultat comptable avant impôt et participation	43 857	(17 272)	26 585
Reintégrations	1 549	8 880	10 429
Déductions	(44 122)	(710)	(44 832)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale	1 284	(9 102)	(7 818)
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			433
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscal			-
TOTAL IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES			433
Contribution sur les dividendes versés et autres			-
Autres			65
Crédit d'impôt Mécénat			368
Crédit d'impôt famille			106
Crédit d'impôt recherche			8 544
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			9 516

INTÉGRATION FISCALE

En France, le périmètre d'intégration fiscale de Gfi Informatique au 31 décembre 2019 comprend le résultat des 10 sociétés suivantes :

Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi Informatique Entreprise Solutions, Gfi Business Transformation, Addstones, S.C.I. Gifimo, Business Document, Metaware Technologies, Gfi CIS, ROFF France.

DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable :

- de 66 578 milliers d'euros au titre du groupe d'intégration fiscale dont elle est la mère
- de 2 085 milliers d'euros au titre de ses déficits propres
- dans le cadre de l'intégration fiscale, Gfi Informatique a utilisé les pertes fiscales de ses filiales intégrées et n'a pas provisionné la restitution de l'économie d'impôt réalisée.

ACCROISSEMENT ET ALLÉGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 251	417
Participation à l'effort de construction	-	-
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 251	417

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.6. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Garanties de paiement des loyers	158	158
Garanties sur contrats clients	1 128	2 179
Garanties sur contrats fournisseurs	41	41
Cautions bancaires	1 327	2 378
Caution bancaire	2 080	108
Garanties données au profit de filiales	2 080	108
Sur contrats de location immobilière	29 018	34 664
Sur contrats de location mobilière	2 574	5 165
Engagements au titre des contrats de location	31 592	39 829
Sur indemnités de départ à la retraite	49 426	39 467
Autres	49 426	39 467

Garanties données au profit des filiales

Des cautions bancaires ont été données au profit de :

- Metaware pour un montant de 2 000 milliers d'euros ;
- Roff pour un montant de 80 milliers d'euros.

Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- bail du siège social à Saint-Ouen : renouvelé le 26 octobre 2015 pour une période de 6 ans fermes. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 8.4 millions d'euros ;
- bail du site de Toulouse : conclu en 2012 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail de la Rue Mozart à Clichy : conclu en 2014 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.7 millions d'euros ;
- bail du site de Meudon conclu en 2015 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail du site de Lyon conclu en 2016 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.4 millions d'euros ;
- bail du site de Courbevoie conclu en mars 2018 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre, l'engagement correspondant s'élève à 2 millions d'euros.

Engagements sur contrats de location mobilière

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2019 sont les suivants :

- à moins d'un an : 2 066 milliers d'euros ;
- à plus d'un an : 509 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2019 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2020 pour un montant de 1 730 milliers d'euros.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Gfi Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 49 426 milliers d'euros au 31 décembre 2019 contre 39 467 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %.

Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2019 ressortant à 12 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires entre 2,25 % et 3 % ;
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2011-2013.

La duration du régime est estimée à 12,3 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,77 % (versus 1,66 % fin 2018).

En terme de sensibilité, une baisse de ce taux d'actualisation de 0.25 point générerait une augmentation de l'engagement de 3 %.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

LIMITATIONS CONTRACTUELLES À LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire et obligataire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées à 40 % du résultat net consolidé part du Groupe pour un niveau de ratio R2 supérieur à 1,25.

COVENANTS

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe est engagé à respecter notamment des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Couvertures de taux

Au 31 décembre 2019, Gfi Informatique dispose des instruments financiers suivants :

Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	Juste Valeur
				(en milliers d'euros)					
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0 % sur 2 ans	30/06/18	31/03/23	CACIB	11 625	2 250	2 250	1 125	6 000	(178,5)
	30/06/18	21/02/23	CAIDF	19 375	3 750	3 750	1 875	10 000	(219,2)
	29/06/18	31/03/23	SG	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(182,9)
	29/06/18	31/03/23	CIC	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(89,2)
	29/06/18	21/02/23	PALA	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(173,1)
	30/07/18	31/03/23	ING	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(87,7)
	23/03/19	31/03/23	CACB	26 250	7 500	7 500	7 500	3 750	(44,5)
				103 750	22 500	22 500	15 000	43 750	(975)

L'exposition de Gfi Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la Société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap et de Floor sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2019, après prise en compte des instruments de couverture, 68 % de la dette de la Société envers les établissements bancaires est à taux d'intérêt fixe.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Gfi Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versé au cours des exercices 2018 et 2019 aux membres des organes d'administration et de direction se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
2019	896	500	4	433	**1 833**
2018	896	500	4	213	**1 613**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 21 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2019	2018
Cadres	7 372	5 577
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 245	688
TOTAL	8 617	6 265

NOTE 22 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2019
Participations brutes	329 458
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	100 610
Dépréciations des immobilisations financières	(26 742)
Dépôt et cautionnement versés	-
Dépôt et cautionnement reçus	(1 152)
Créances clients et comptes rattachés	12 915
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 862)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	48
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	(6 293)
Autres dettes : avoirs à établir	(765)
Comptes courants débiteurs	89 103
Dépréciations des comptes courants débiteurs	-
Comptes courants créditeurs	(5 349)
Dettes rattachées à des participations	(92 738)
Produits d'exploitation	34 553
Charges d'exploitation	43 283
Produits financiers	35 873
Charges financières	(1 823)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 23 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Les filiales de Gfi Informatique SA sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social		N° SIREN
Participations françaises			
Gfi Progiciels SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578
Addstones SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	432 146 504
Gfi Business-Transformation SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	790 077 937
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	822 269 551
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139
Gfi 7 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 372 924
Gfi 8 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 161
Gfi 9 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 237
Somafor SARL	9, rue Benoit Malon	92150 Suresnes	389 150 137
SL Process	6 B Avenue de l'Europe	78 117 Toussus Le Noble	819 182 387
Dacrydium Interactive Paris	nc	nc	nc
T&BS	59 rue Hector Berlioz	78960 Voisins le Bretonneux	804 178 291
Participations étrangères			
Realdolmen NV	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen	0 429.037.235
Grupo Corporativo Informatica	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Ed. Atlantis, Av. D. João II, lote 1,06,2,2 Parque das Nações	1990-095 Lisboa	PT502726890
Gfi International	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2
Gfi PSF SA	13-15 Parc d'activités	L-8308 Capellen	B 52 391
Holding Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607
Gfi Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083
Impaq UK Limited	9 Bridle Close Surbiton Road Kingston upon Thames	Surrey KT1 2JW	05054175
Impaq Polard	ul.Wołoska 24	02-675 Warszawa	0000008546
Somafor RCI SA	06 II Plateaux des Vallons	06 BP 1293 Abidjan	CI-ABJ-1989-B-33816
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra Bloc Folla-AM	2046 El Aouina-Tunis	B15111052017
Trianz	Building 68, Street 115, Maadi	Cairo	107 010

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

(en milliers d'euros)		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)						
Participations françaises						
Gfi Progiciels SAS	France	7 978	3 864	100%	22 075	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	347	(1 781)	100%	4 803	2 015
Addstones	France	200	1 621	100%	3 011	3 011
Gfi Business Transformation SAS	France	2 037	340	100%	2 037	2 037
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	125	424	100%	905	905
S.C.I. Gifimo	France	1	194	100%	1	1
Gfi 7 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 8 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 9 SARL	France	1	-	100%	1	1
Somafor SARL	France	8	472	100%	1 321	479
SL Process	France	10	44	25%	8	8
Dacrydium Interactive Paris	France	nc	nc	nc	2	-
T&BS	France	14	129	51%	400	400
Participations étrangères						
Realdolmen NV	Belgique	31 154	28 840	100%	195 650	195 650
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Portugal	1 500	8 869	100%	10 923	10 923
Gfi International	Suisse	30 161	(12 469)	100%	74 599	74 599
Gfi PSF SARL	Luxembourg	1 000	953	100%	921	921
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	1 656	212	100%	1 895	1 895
Gfi Maroc Offshore	Maroc	36	1 686	100%	36	36
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	196	(1 047)	100%	1 638	-
Impaq Poland	Pologne	687	6 801	100%	7 641	7 641
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	228	(1 091)	100%	253	-
Gfi Tunisie	Tunisie	336	496	100%		
Trianz	Egypte	nc	nc	nc	250	250
B- AUTRES PARTICIPATIONS		**7 212**	**19 418**	**8%**	**602**	**602**
C- ACTIONS AUTODETENUES					**486**	**486**
TOTAL					329 458	323 937

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)							
Participations françaises							
Gfi Progiciels SAS	France	3 251	-	-	102 739	2 669	4 000
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	-	-	-	10 516	745	-
Addstones	France	-			21 795	(172)	500
Gfi Business Transformation SAS	France	-	-	-	13 819	273	500
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	-	-	-	12 587	498	300
S.C.I Gifimo	France	-	-	-	81	68	-
Gfi 7 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 8 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 9 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Somafor SARL	France		-	-	83	4	-
SL Process	France		-	-	nc	nc	-
Dacrydium Interactive Paris	France	-	nc	-	-	-	-
T&BS	France	-			706	77	
Participations étrangères							
Realdolmen NV	Belgique				263 368	8 269	19 000
Gfi Portugal-Tecnologias de Informacao, SA	Portugal	36 085	-	-	31 969	1 544	-
Gfi International	Suisse	-	-	-	2 148	(703)	-
Gfi PSF SARL	Luxembourg	11 500	-	-	31 649	363	400
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	6 950	-	-	-	(445)	-
Gfi Maroc Offshore	Maroc	-	-	-	7 382	459	938
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	1 069	(230)	-	836	3	
Impaq Poland	Pologne	10 524			20 795	4 127	-
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	2 477	(1 153)	-	1 288	(1 089)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	3 563			-	240	
Trianz	Egypte				nc	nc	
B- AUTRES PARTICIPATIONS			-	-	**103 283**	**5 079**	-
C- ACTIONS AUTODETENUES							
TOTAL		**75 419**	**(1 383)**	**0**	**625 044**	**22 009**	**25 638**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Résultats financiers des 5 derniers exercices

	2019	2018	2017	2015	2014
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social *(en milliers d'euros)*	133 141	133 141	133 141	131 960	108 901
Nombre d'actions émises	66 570 771	66 570 771	66 570 771	65 980 266	54 450 342
Nombre d'obligations convertibles		-	-	-	10 074 417
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES *(en milliers d'euros)*					
Chiffre d'affaires hors taxes	788 432	743 395	684 278	576 109	487 628
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	36 458	22 992	14 648	9 639
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(9 516)	(6 048)	(8 236)	(5 849)	(6 288)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	25 717	24 104	16 731	16 061
Montant des bénéfices distribués *		9 875	9 875	9 897	5 445
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION *(en euros)*					
Résultat avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,54	0,64	0,47	0,31	0,29
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,40	0,39	0,36	0,25	0,29
Dividende *		0,15	0,15	0,15	0,10
IV - PERSONNEL					
Nombre de salariés (effectif moyen)	8 617	6 265	5 533	4 943	4 452
Montant de la masse salariale *(en milliers d'euros)*	386 066	280 867	251 788	217 179	192 142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux *(en milliers d'euros)*	170 435	125 672	111 074	98 096	86 285

** Soumis à décision de l'assemblée générale*

(1) La charge d'impôt négative est un produit lié, notamment, aux effets des intégrations fiscales et du carry-back

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2019
Participations françaises		
Gfi Progiciels SAS	10 466 439	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	5 925	2 015
Addstones SAS	15 000	3 011
Gfi Business-Transformation SAS	203 700	2 037
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	8 750	905
S.C.I. Gifimo	651	1
Gfi 7 SARL	100	1
Gfi 8 SARL	100	1
Gfi 9 SARL	100	1
Somafor SARL	500	479
SL Process	240	20
Dacrydium Interactive Paris	2	-
T&BS	7 287	400
Participations étrangères		
Realdolmen NV	5 207 767	195 650
Grupo Corporativo GFI Informatica S.A.	100 000	602
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	12 000	10 923
Gfi International	9 428 334	74 599
Gfi PSF Sarl	3 700	921
Holding Gfi Informatique Maroc	185 000	1 895
Gfi Maroc Offshore	4 000	36
Impaq UK Limited	150 000	-
Impaq Sp Zoo	6 000	7 642
Somafor RCI SA	15 000	-
Gfi Tunisie	100	1
Trianz	500 000	250
Actions auto-détenues		
Gfi Informatique	70 030	486
TOTAL		**323 937**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 24 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES

Société Mannai Corporation
Ramada Junction
Salwa Road PO Box 76
Doha, Qatar.

Les états financiers sont disponibles sur le site :
-> https://mannai.com/investor-relations/financial-reports

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Rapport Financier Annuel 2019

gfi.world

gfi NEW CHALLENGES, NEW IDEAS

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

MESSAGE DU PRÉSIDENT 2
CHIFFRES CLÉS 4

1 DÉCOUVRIR LE GROUPE EN DÉTAIL 13

1.1 Présentation générale de l'activité 14
1.2 Présentation du Groupe 16
1.3 Une stratégie en action 20
1.4 Positionnement et proposition de valeur 23
1.5 Organigramme simplifié du Groupe au 27 mars 2019 45
1.6 Données financières issues des États financiers consolidés 46
1.7 Données financières issues des comptes sociaux 48
1.8 Faits marquants 49
1.9 Autres informations 52
1.10 Recherche et développement 55
1.11 Gestion sociale - Ressources humaines 57
1.12 Évènements postérieurs à la clôture 58
1.13 Facteurs de risques 60
1.14 Procédures du contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière de la société - Présentation synthétique du dispositif de contrôle interne 67

2 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 77

2.1 S'engager collectivement progresser durablement 79
2.2 Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous 84
2.3 Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes 93
2.4 Agir pour une planète durable 101
2.5 Les indicateurs de performance extra-financière (KPIs) 106
2.6 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière 110

3 GOUVERNANCE 115

3.1 Mise en place d'une nouvelle gouvernance 117
3.2 Présentation des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique 124
3.3 Les organes du gouvernement d'entreprise 140
3.4 Les conventions réglementées 147
3.5 Rémunérations des mandataires sociaux 150
3.6 États des autorisations financières au 31 décembre 2019 156
3.7 Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites 159

4 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 159

4.1 États financiers consolidés 160
4.2 Notes annexes aux États financiers consolidés 165
4.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 204

5 COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 207

5.1 Comptes sociaux annuels 208
5.2 Notes annexes aux comptes sociaux annuels 210
5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 240

6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 243

6.1 Renseignements concernant la Société 244
6.2 Renseignements concernant la Direction de la Société 247
6.3 Responsable du document 247
6.4 Responsable du contrôle des comptes 248
6.5 Communication financière 249
6.6 Table de concordance et index 250

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2019

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Message du Président

Vincent ROUAIX

Président-directeur général, Gfi Informatique

Mesdames, Messieurs, cher(e)s actionnaires,

Appréhender les évolutions sectorielles, anticiper les avancées technologiques, maintenir une expertise pointue et entretenir une capacité à se réinventer en partageant une vision commune ont toujours été au cœur des préoccupations de Gfi pour accompagner sereinement et durablement le développement de nos clients.

En 2019, le Groupe Gfi n'aura pas dérogé à ces règles qui lui ont assuré depuis maintenant 10 années de croissance du chiffre d'affaires et des résultats.

2019 aura été une année caractérisée par une excellente dynamique de croissance à l'international tandis que la France est restée stable. Avec un chiffre d'affaires proche de 1,6 milliard d'euros en hausse de plus de +14% en facial et de +3,6% en organique pour une marge opérationnelle de 6,3% en progression également, le Groupe affiche une très bonne performance.

Ce résultat conforte la stratégie du Groupe Gfi, laquelle s'appuie sur une logique de développement intégratif en poursuivant une stratégie de recrutement et d'acquisitions permettant de mettre les meilleures compétences, idées et solutions pour répondre aux défis de ses clients et adresser les grands enjeux d'une société en transformation à tous les niveaux. Une stratégie qui repose aussi sur une relation privilégiée de proximité avec les clients, une capacité d'industrialisation et d'automatisation des services adaptée aux enjeux économiques et humains des organisations, et une offre de solutions sectorielles innovantes visant à faire des systèmes d'informations de nos clients des accélérateurs de performances.

2019, Accélérer le tremplin de l'innovation

Pour répondre dans plus de 20 pays à ces nouveaux défis, le Groupe Gfi est engagé dans une dynamique efficace de co-construction pour contribuer chaque jour à la performance de toutes les entreprises privées et publiques grâce à des idées neuves et des solutions durables.

Architecte digital par excellence, nous partons de problématiques réelles de terrain et faisons travailler ensemble les meilleurs experts au service des projets de nos clients, pour leur permettre de réussir une transformation digitale durable.

Nous avons ainsi poursuivi en 2019 l'ouverture de deux nouveaux Fablabs, à Lyon et Madrid, portant à six le nombre de ces centres de concrétisation des idées innovantes. Deux autres Fablab verront le jour en 2020 à Casablanca et Varsovie.

Le Groupe poursuit également ses propres développements technologiques autour de l'intelligence artificielle et RPA, des chatbots, de la blockchain, la computer vision, l'IoT, le data process, l'edge computing ou encore la réalité mixte pour répondre aux enjeux de l'industrie 4.0, de la Smart City, de la cybersécurité et du digital banking.

Cette approche s'est traduite, en 2019, par des succès commerciaux significatifs auprès d'acteurs majeurs du monde automobile, de l'assurance, des télécoms, de l'industrie ou encore de l'énergie, ainsi que par la reconnaissance de la performance du Groupe par des

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

organismes indépendants. Ainsi, Gfi en Pologne a été récompensé du prestigieux prix Forbes Diamond pour la deuxième année consécutive. Et nous sommes fiers de figurer dans le Top 10 du palmarès Truffle 100 des éditeurs de logiciels français.

2019, une année de conquête pour une ambition incarnée

Le cœur de notre stratégie c'est le développement. La dernière décennie fut stratégique dans notre développement à l'international et dans le renforcement de nos compétences et de notre offre de valeur sur nos différents marchés.

2019 s'inscrit comme une année majeure avec des acquisitions qui viennent renforcer cette ambition.

C'est le cas dans la division Software avec l'acquisition de SIS, leader dans les solutions de gestion des services d'urgence, qui vient nourrir une triple ambition : renforcer notre offre logicielle pour le Secteur Publics, accentuer le développement de la société en France et à l'international, et consolider l'offre du Groupe dans le domaine des Smart Cities.

Tout comme l'acquisition i2S, éditeur de logiciels spécialiste du marché de l'assurance et leader sur la péninsule ibérique et en Afrique. Une acquisition qui complète notre offre de progiciels Cleva et Cogit pour disposer d'une solution de bout en bout dédiée aux compagnies d'assurance en vie et en non vie.

Sur le marché africain, les acquisitions de Capital Consulting, et Archos Technologies acteurs de référence du conseil en management et des services informatiques au Maroc et en Afrique francophone, sont venus développer une proposition de valeur unique, allant désormais du conseil métier à l'implémentation technique.

Tout comme Bridgeo, leader de l'implémentation des solutions Sage en Afrique Centrale, qui confirme notre volonté de développement sur le marché africain. Cette nouvelle intégration s'inscrit dans la stratégie du Groupe Gfi d'accompagner nos clients sur l'ensemble de leurs territoires, tout en adressant aux entreprises locales les meilleurs standards et en contribuant à l'essor économique du continent porté par sa transformation numérique.

Enfin, l'acquisition de Hundred au Pérou renforce notre présence en LATAM et s'inscrit en synergie tant avec nos grands clients ibériques qu'avec nos autres filiales au Mexique et Colombie.

Cette suite d'opérations de croissance externe aura aussi et surtout été marquée par l'annonce en novembre 2019 de l'acquisition de Iecisa. La filiale informatique du groupe espagnol de distribution El Corte Inglès viendra transformer durablement la physionomie et la structure du Groupe Gfi en venant équilibrer le poids des prestations entre le navire amiral français et l'international avec le renforcement des opérations en Espagne où Gfi sera dans le Top 5 des ESN, au Portugal, et aussi en LATAM avec des activités qui représenteront désormais plus de 150 M€ de chiffre d'affaires.

La nouvelle gouvernance mise en place en début d'année reflète cette ambition d'inscrire le Groupe dans une position de leader régional avec 2,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires (proforma 2019) et plus de 27 000 collaborateurs dans plus de 26 pays.

Ce nouvel ensemble, intégré, qui vient clôturer le programme de développement Boost2020, fait entrer le groupe Gfi dans une nouvelle dynamique et nous offre l'opportunité de renouveler notre image et notre identité, tout en conservant notre spécificité d'acteur industriel soucieux de proximité avec nos clients, de leur apporter le meilleur de notre savoir-faire et de les soutenir dans leur transformation à travers nos innovations.

À l'aube de cette nouvelle décennie, la future identité du Groupe reflètera une stratégie et une ambition renouvelées pour préparer l'avenir sereinement.

2020, une année inédite et de vérité.

A l'heure où la planète est paralysée par un phénomène sanitaire unique qui plonge l'économie mondiale dans une incertitude avec des implications sans précédent sur les personnes, les entreprises, la société dans son ensemble et notre économie mondiale, la crise provoquée par l'épidémie de coronavirus révèle au grand jour les capacités de résilience des uns et des autres.

La solidité de notre Groupe, son positionnement et l'engagement commun de ses collaborateurs nous permettront d'aborder avec détermination et ambition une reprise inévitable que nous espérons dans les meilleures conditions.

En tant qu'entreprise soucieuse de sa responsabilité sociale, nous avons su une nouvelle fois, être réactifs en mettant par exemple, notre expertise et notre technologie Botfoundry au service du déploiement d'un chatbot d'information grand public sur l'épidémie du Covid-19. Nous sommes également fiers de contribuer à la lutte contre le virus à travers nos solutions déployées en centres hospitaliers publics, dans les laboratoires de recherche privés ou encore dans les systèmes de gestion des appels des services d'urgences.

Ils démontrent notre capacité à répondre ensemble, collectivement, aux attentes de nos clients par notre créativité et notre ingéniosité afin de trouver les solutions adéquates en nous permettant, comme toujours, de faire la différence.

Forts de la solidité de notre modèle, de l'engagement de nos collaborateurs, de la confiance durable de nos clients et de notre actionnaire – qu'ils en soient ici remerciés –, nous sommes convaincus que nous sortirons de cette période inédite, renforcés des enseignements qu'elle nous aura apportée.

On observe dès à présent qu'une des premières leçons de cette crise c'est la nécessité pour tous les acteurs économiques d'être de plus en plus digital, ce dont Gfi se réjouit.

Notre engagement sera plus que jamais de construire avec nos talents et pour nos clients la culture du digital utile

”

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Le groupe Gfi

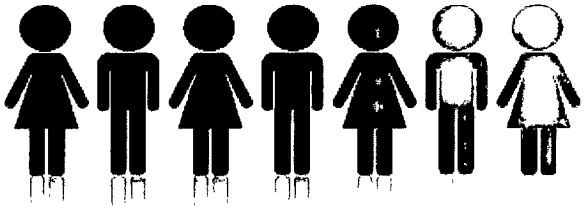

PLUS DE

20 000

COLLABORATEURS

22 PAYS

5 VALEURS

FRANCE	MAROC	PÉROU	E.A.U.
BELGIQUE	ROUMANIE	USA	
ESPAGNE	SUISSE	ANGOLA	
PORTUGAL	BRÉSIL	CAMEROUN	
MEXIQUE	TUNISIE	PANAMA	
LUXEMBOURG	COLOMBIE	SINGAPOUR	
POLOGNE	CÔTE D'IVOIRE	ANGLETERRE	

- AMBITION
- INNOVATION
- ENGAGEMENT
- ESPRIT D'ÉQUIPE
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

1 595 *

MILLIONS D'EUROS

CHIFFRE D'AFFAIRES 2019

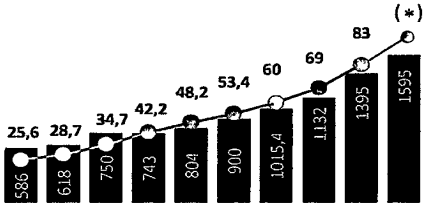

21 CENTRES DE SERVICES

IN FRANCE

- → LILLE
- → LYON
- → NANTES
- → TOULOUSE
- → MEUDON

INTERNATIONAL

- → APAC (Macau)
- → BRÉSIL (São Paulo)
- → COLOMBIE (Bogota)
- → INDE (Pune)
- → MAROC (Casablanca)
- → POLOGNE (Varsovie-Poznan-Lublin)
- → PORTUGAL (Lisbonne-Covilha-Bragança)
- → ROUMANIE (Bucarest-Constanza)
- → ESPAGNE (Alicante-Zamudio)
- → TUNISIE (Tunis)

gfi NEW CHALLENGES, NEW IDEAS

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PARTENARIAT

HANDBALL

Gfi est partenaire majeur du Paris Saint-Germain Handball

6 ACTIVITÉS

- → CONSEIL
- → SERVICES APPLICATIFS ET D'INFRASTRUCTURES
- → INTÉGRATION SYSTÈMES *(Business Solutions, ERP, CRM, PLM…)*
- → OUTSOURCING
- → VALUE ADDED RESELLING
- → SOFTWARE

ALLIANCES GROUPE

- → SAP, Microsoft, Oracle, Salesforce
- → AWS, IBM, Sage, HRAccess
- → PTC, Siemens, Dassault

SOLUTIONS MÉTIERS

- → SANTÉ-SOCIAL
- → ASSURANCE
- → SECTEUR PUBLIC
- → DISTRIBUTION
- → TÉLÉCOM

Proximité-Intimité-Agilité

Industrialisation-Automatisation

Innovation-Business Solutions

7 SECTEURS D'ACTIVITÉS

FINANCIAL SERVICES
INDUSTRIES
PUBLIC-HEALTHCARE
TELECOM-MEDIA-TECHNOLOGIES
ENERGY-UTILITIES-CHEMICALS
RETAIL-CONSUMER GOODS
TRANSPORTATION-TRAVEL-SERVICES

6 CENTRES D'INNOVATION

PARIS, NANTES, LYON, GAND, LISBONNE, MADRID

Casablanca, Varsovie en 2020

8 GROUPE PRACTICES

Digital Banking & Assurance

Digital Retail

Smart Cities

Industrie 4.0

Transformation Digitale

DevOps

Cybersécurité

Smart Data & IA

Plus d'informations sur :
gfi.world

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Modèle d'affaires

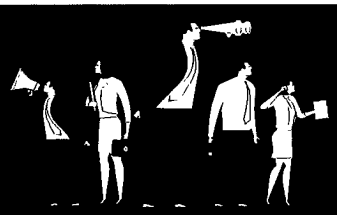

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

NOTRE AMBITION

Être reconnu comme le 1er acteur régional de services et solutions IT à valeur ajoutée.

NOTRE FORCE

Business Partners, nos collaborateurs font le succès de notre Groupe. Ils sont au cœur des enjeux de nos clients

+ de **20 000** collaborateurs

22 pays

NOS 5 VALEURS

Elles guident nos attitudes et nos prises de décision.

#ambition

#engagement

#esprit d'équipe

#innovation

#responsabilité sociétale

NOS ACTIVITÉS

6 BUSINESS LINES

Notre expertise et nos compétences s'expriment tout au long de la chaîne de valeurs de nos clients.

- Services applicatifs et d'Infrastructures
- Conseil
- Intégration Systèmes
- Software
- Value Added reselling
- Outsourcing

7 SECTEURS D'ACTIVITÉS

Notre solide connaissance des métiers et enjeux de nos clients garantit la réussite des projets et participe à créer un climat de confiance sur lequel nous bâtissons une relation durable

- **Services Financiers**
- **Télécom Média Technologies**
- **Distribution Services**
- **Industries**
- **Énergie Utilities Chimie**
- **Transport Voyage Services**
- **Secteur Public**

8 GROUP PRACTICES

Notre capacité à innover fait émerger aujourd'hui les solutions qui façonnent déjà le monde de demain

- Digital Banking & Assurance
- Digital Retail
- Smart Cities
- Industrie 4.0
- Smart Data & IA
- Cybersécurité
- DevOps
- Transformation digitale

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOS DIFFÉRENCES

Proximité et Agilité
21 centres de services en France
et à l'international couvrant 20 pays

Innovation
6 FabLabs
Paris, Nantes, Lyon, Gand,
Lisbonne, Madrid

Industrialisation
et Automatisation
+ de réactivité
+ de qualité
+ de productivité

UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

France, Espagne Portugal, BeLux, Suisse, Angleterre, Pologne, Roumanie, Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Angola, Cameroun, USA, Mexique, Brésil, Colombie, Pérou, Panama Singapour, E A U

PROGRESSER DURABLEMENT

+ 14,4 %
de chiffre d'affaires
soit 1,6 milliard d'euros en 2019

+ 5 000
nouveaux collaborateurs

Most attractive Employers

3,5/5
note sur la plateforme Glassdoor

7 000
formations

29 tonnes
de D3E recyclées

93 %
de collaborateurs satisfaits

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Chiffre d'affaires

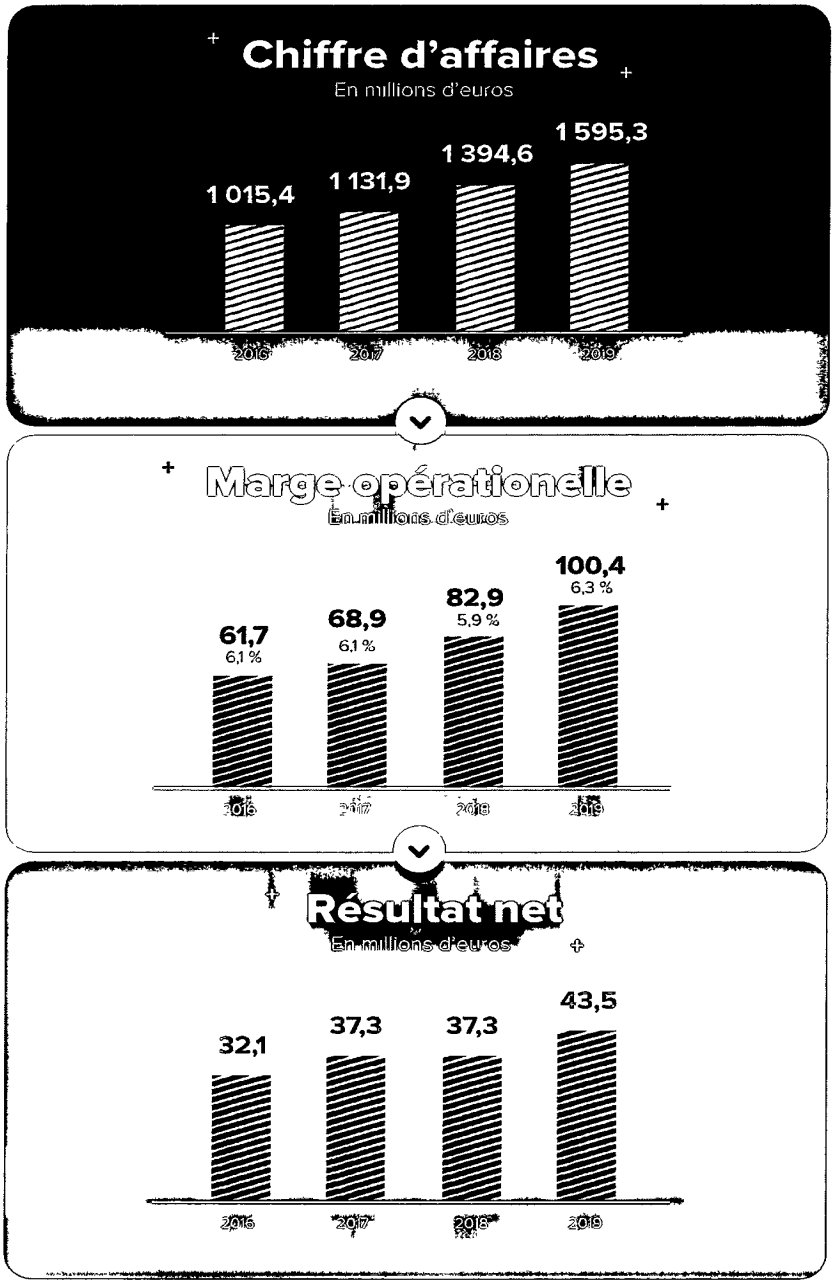

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTRE STRATÉGIE

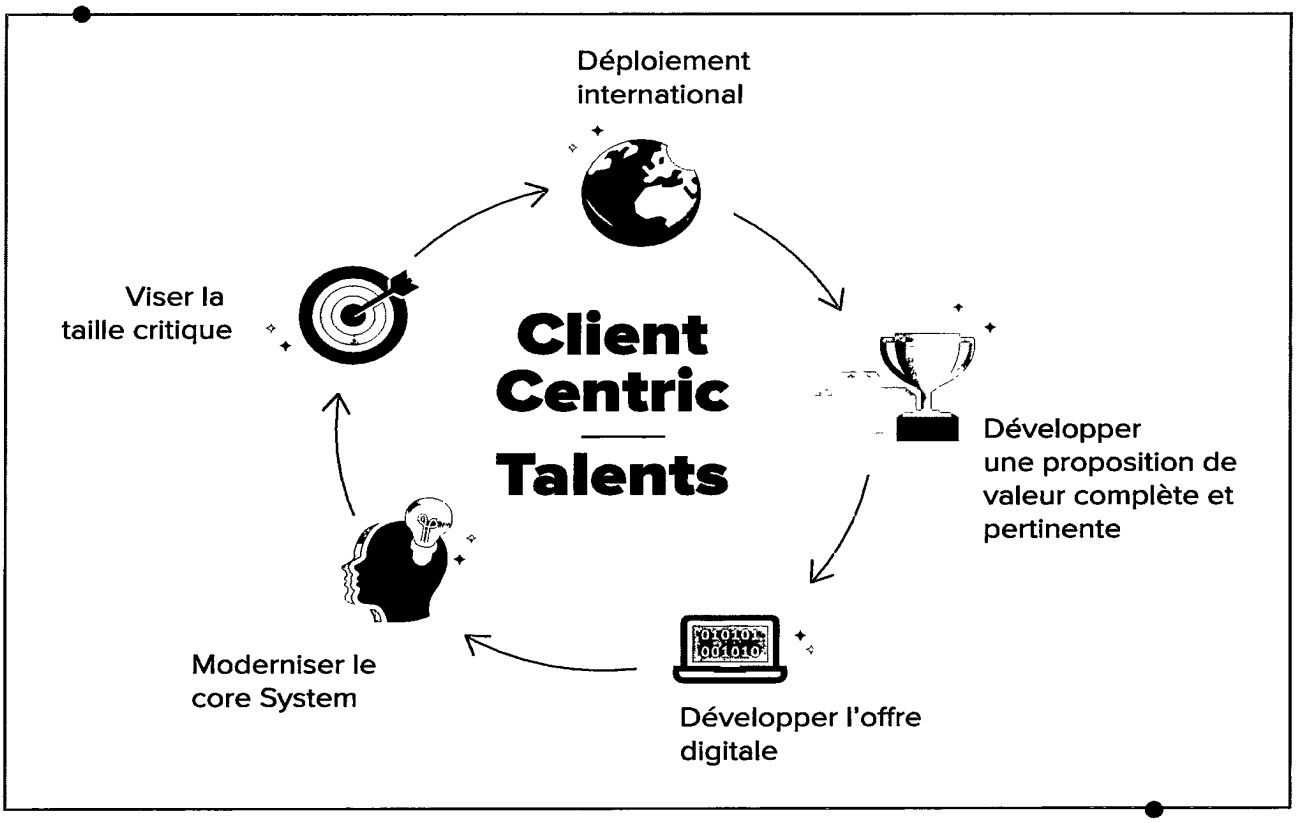

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GESTION DES RISQUES

LES ACTEURS DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

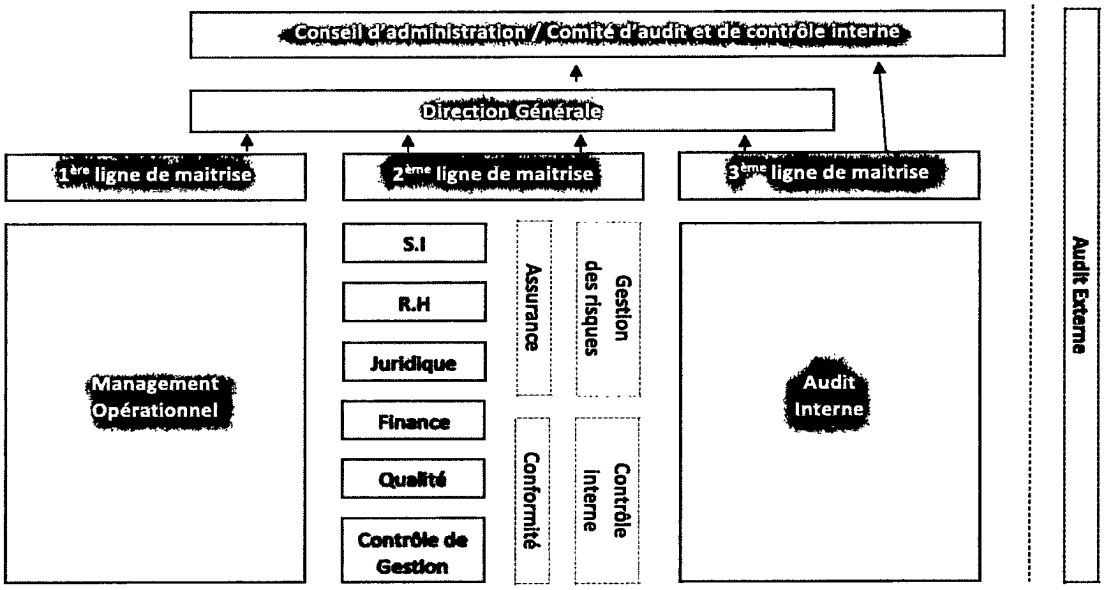

IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES DU GROUPE

L'exercice de cartographie des risques porte sur l'ensemble des facteurs de risques intégrant des enjeux financiers et extra financiers. L'évaluation des risques consiste notamment à apprécier la probabilité de les voir se matérialiser et l'ampleur estimée de leur impact s'ils surviennent selon une échelle (« faible, moyen, fort »). Dans ce cadre sont identifiés les risques principaux, à savoir les risques les plus importants de Gfi en termes de probabilité d'occurrence et d'ampleur quant à leur impact. Ils sont hiérarchisés par catégorie de risques.

PRINCIPAUX RISQUES OPERATIONELS
Risque lié au recrutement des talents*
Risque lié à la fidélisation des talents*
Risques liés à la cybersécurité
Risque lié à l'exécution des projets clients
Risques liés à l'offre et à sa mise sur le marché*
Risque lié à la mauvaise appréciation des projets en avant-vente
Risque lié à l'intégration des sociétés nouvellement acquises
PRINCIPAUX RISQUES OPERATIONELS
Risque lié au non-respect des lois, des réglementations et des règles de conformité*

**Ce risque répond également aux attentes de la réglementation prévue par les articles L.225-100-1-3°, et R 225-105 du Code de Commerce.*

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques a pour objectifs de les identifier, de les qualifier et d'en réduire la probabilité de réalisation et l'impact sur le Groupe.

Les politiques de gestion des risques font l'objet d'une description circonstanciée pour chacun d'entre eux dans le chapitre 1 du présent document.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT ET ÉQUILIBRÉ

Le Conseil d'administration s'attache à mettre en place une structure de gouvernance équilibrée et adaptée, capable de faire face aux enjeux propres du Groupe.

Conseil d'administration[1]	Administrateurs indépendants[2]	Parité[3]	Age moyen	Internationalisation
14 +1	60 %	F : **40** % / H : **60** %	60 ans	27 %

Administrateur représentant les salariés
1

NB : Informations au 31 décembre 2019

1. 10 administrateurs et 4 censeurs sont élus par les actionnaires ; l'administrateur représentant les salariés est désigné dans le cadre du dispositif de représentation des salariés.

2. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du taux d'indépendance, conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration.

3. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du taux d'indépendance, conformément aux dispositions actuellement en vigueur du Code de commerce.

UNE ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE AU SERVICE DE NOTRE AMBITION

Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de Gfi et du Groupe. Il nomme le ou les dirigeants mandataires sociaux chargés de les mettre en œuvre, arrête les comptes, convoque l'Assemblée Générale et propose le dividende annuel. Il se prononce sur les grandes questions relatives à la bonne marche et à l'avenir de Gfi afin de promouvoir une création de valeur durable pour ses actionnaires et l'ensemble des parties prenantes.

Comité d'audit et de contrôle interne			Conseil d'administration				Comité des nominations et des rémunérations		
Participation	**Membres**	**Réunions**	**Participation**	**Membres[1]**	**Indépendance[2]**	**Réunions**	**Participation**	**Membres**	**Réunions**
100 %	4	3	92,5 %	15	60 %	8	89 %	4	3

Comité des investissements			Sessions exécutives	Comité Stratégique		
Participation	**Membres**	**Réunions**		Participation	Membres	Réunions
100 %	5	2	2	100 %	10	2

NB : Informations au 31 décembre 2019

1. 10 administrateurs et 4 censeurs sont élus par les actionnaires ; l'administrateur représentant les salariés est désigné dans le cadre du dispositif de représentation des salariés.

2. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du taux d'indépendance, conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

1.	**DÉCOUVRIR LE GROUPE EN DÉTAIL**	**14**
1.1.	**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ**	**14**
1.1.1.	Activité du Groupe : très forte croissance du chiffre d'affaires	14
1.2.	**PRÉSENTATION DU GROUPE**	**16**
1.2.1.	Histoire de Gfi Informatique	16
1.2.2.	Évolution de l'actionnariat de Gfi Informatique	17
1.2.3.	Rachat par la Société de ses propres actions	18
1.2.4.	Descriptif du « Programme de rachat 2020 »	19
1.2.5.	Bilan du « Programme de rachat 2019 »	19
1.3.	**UNE STRATÉGIE EN ACTION**	**20**
1.3.1.	Positionnement : Le partenaire technologique de référence	20
1.3.2.	Vision stratégique	20
1.3.3.	Stratégie opérationnelle	21
1.3.4.	Ambition 2020	22
1.4.	**POSITIONNEMENT ET PROPOSITION DE VALEUR**	**23**
1.4.1.	Sept secteurs clés, au plus près des besoins de nos clients	26
1.4.2.	Six activités pour accompagner la transformation digitale	34
1.4.3.	Une présence internationale sur quatre zones géographique	39
1.5.	**ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 27 MARS 2019**	**45**
1.6.	**DONNÉES FINANCIÈRES ISSUES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**	**46**
1.6.1.	Compte de résultat et situation financière	46
1.6.2.	Flux de trésorerie et endettement	47
1.7.	**DONNÉES FINANCIÈRES ISSUES DES COMPTES SOCIAUX**	**48**
1.7.1.	Compte de résultat	48
1.7.2.	Bilan	48
1.8.	**FAITS MARQUANTS**	**49**
1.8.1.	Mise en place d'une nouvelle gouvernance	49
1.82.	Dividendes distribués à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2019	49
1.8.3.	Poursuite de la stratégie de développement du Groupe	49
1.9.	**AUTRES INFORMATIONS**	**52**
1.9.1.	Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières	52
1.92.	Résultats des cinq derniers exercices	52
1.9.3.	Affectation du résultat de Gfi Informatique SA	52
1.9.4.	Dividendes et politique de distribution	52
1.9.5.	Délais de paiement des fournisseurs et clients de Gfi Informatique SA	53
1.9.6.	Prises de participation et de contrôle à la clôture de l'exercice	56
1.10.	**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**	**55**
1.11	**GESTION SOCIALE – RESSOURCES HUMAINES**	**57**
1.11.1.	Participation et intéressement	57
1.11.2.	Actionnariat salarié	57
1.12	**ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**	**58**
1.12.1.	La signature d'une acquisition structurante permettant au Groupe de devenir un grand leader technologique européen avec une large présence internationale	58
1.12.2.	Financement	59
1.12.3.	COVID-19	59
1.13	**FACTEURS DE RISQUES**	**60**
1.13.1.	Principaux risques	60
1.14	**PROCÉDURES DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE**	**67**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1. DÉCOUVRIR LE GROUPE EN DÉTAIL

1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

1.1.1 Activité du Groupe : amélioration des principaux indicateurs financiers

En 2019, les principaux indicateurs financiers suivent une tendance positive liée notamment aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice, à savoir SIS, I2S, Capital Consulting, Archos Technology, Hundred, T&BS et Bridgeo qui ont représenté un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros. Cette amélioration est particulièrement marquée dans la région ibérique. Ce dynamisme a permis au Groupe Gfi d'atteindre un taux de croissance organique égal à 3,6%.

La France en dépit d'une journée de moins de facturation était en légère croissance de 0,8%.

FORTE AMÉLIORATION DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE DE 21,1%

En 2019, le Groupe Gfi a vu sa marge opérationnelle progresser fortement (+21,1%) pour s'établir à 100,4 millions d'euros soit 6,3% du chiffre d'affaires contre 82,9 millions d'euros l'an dernier soit 5,9% du chiffre d'affaires. Cette amélioration est notable sur l'ensemble du périmètre du Groupe Gfi. Elle est le résultat notamment des initiatives entreprises dans le cadre du plan BOOST 2020 dont l'objectif est l'amélioration de la performance opérationnelle du Groupe Gfi.

CROISSANCE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL 27,6% ET DU RÉSULTAT NET DE 16,5%

Le résultat opérationnel progresse quasiment dans les mêmes proportions que la marge opérationnelle pour s'établir à 84,8 millions d'euros contre 66,5 millions d'euros l'an dernier. Cette amélioration résulte notamment de la baisse de certains coûts non courant malgré l'augmentation des charges de restructuration.

Le coût du financement est significatif, il s'élève à 15,4 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2018 du fait notamment de l'opération de financement de l'acquisition de la société Real Dolmen en août 2018.

Le résultat net enregistre une progression de 16,5% pour s'établir 43,5 millions d'euros soit 0,65€ par action contre 37,3 millions d'euros soit 0,56€ par action en 2018 et ce, malgré une charge d'impôts plus importante.

Concernant la performance financière réalisée en 2019, outre les acquisitions, les résultats sont marqués par deux éléments, à savoir, la première application de la norme IFRS 16 et le recours à l'affacturage sans déconsolidation dans les quatre principaux pays du Groupe Gfi (France, Espagne, Belgique et Portugal).

L'impact net de la norme IFRS16 sur le résultat de l'exercice est une charge de 0,4 millions d'euros. Ainsi, malgré un un impact positif de 28,8 millions d'euros sur l'Ebitda, l'application de cette norme a un impact négatif de 1,6 millions d'euros sur la marge opérationnelle et augmente les charges financières de 2,2 millions d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DES VARIATIONS BILANTIELLES FAVORABLES (HORS IMPACT DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16)

Le calcul de la dette nette du Groupe Gfi est naturellement fortement impacté par la nouvelle application de la norme IFRS 16 qui augmente celui-ci de 91 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ainsi, la dette nette avec l'application de la norme IFRS 16 s'élève à 340 millions d'euros au 31 décembre 2019 avec 100 millions d'euros de créances factorisées sans recours et donc déconsolidées. Le covenant de dette nette calculé sans tenir compte de la norme IFRS 16 s'élève à 250 millions d'euros soit un ratio de 2,17. Le poste immobilisations augmente de 88 millions d'euros.

Les capitaux propres au 31 décembre 2019 s'élèvent à 354,1 millions d'euros contre 330 millions d'euros au 31 décembre 2018. Les principaux éléments de variation sont les suivants :

- Le résultat net pour 43,5 millions d'euros,
- l'impact de la première application de la norme IFRS 16 -2,7 millions d'euros,
- les dividendes pour -10 millions d'euros ; et
- les résultats reconnus en capitaux propres (-8,3 millions d'euros) dont notamment l'effet de la baisse des taux sur les pensions.

DES FLUX DE TRÉSORERIE EN FORTE AMÉLIORATION

La capacité d'autofinancement après coûts de financement progresse fortement et est en ligne avec la progression de l'Ebitda. Elle s'établit à 98,8 millions d'euros contre 63,7 millions d'euros en 2018.

Les flux de trésorerie d'exploitation sont en forte augmentation, s'élevant à 199 millions d'euros contre 65 millions d'euros sous l'effet positif – mais pas seulement- de la cession de créances sans recours pour 100 millions d'euros qui conduit à une variation positive du besoin en fond de roulement de +82,5 millions d'euros contre -8,4 millions d'euros en 2018.

Les CAPEX maîtrisés à 35,6 millions d'euros et sont en ligne avec ceux de l'an dernier (36,4 millions d'euros).

Compte tenu de ce qui précède et après intérêts financiers décaissés et dividendes pour 10 millions d'euros, la variation de cash net est de + 136,7 millions d'euros (7,8 millions d'euros l'an dernier). Les acquisitions de l'exercice ont représenté 31,8 millions d'euros de décaissements. Par ailleurs, la prise en compte de la dette IFRS 16 pour -118 millions d'euros conduit à clôturer l'exercice avec une hausse de 16 millions d'euros à 340,2 millions d'euros de la dette et vient supprimer le bénéfice de l'amélioration réelle des cash flows avant et post cession des créances.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.2 PRÉSENTATION DU GROUPE

1.2.1 Histoire de Gfi Informatique

1970 > À AUJOURD'HUI
UN ACTEUR HISTORIQUE DE LA TRANSFORMATION CONTINUE

1970
Incorporation du Groupement Français Informatique (Gfi)

1986
Gfi Informatique intègre SD-Scicon, deuxième société européenne de services informatiques rachetée ensuite par EDS

1991
EDS nomme Jacques Tordjman comme Président et Directeur Général d'EDS-GFI

1995-1997
Gfi Informatique connaît une période de forte croissance et réalise des acquisitions dans les domaines des progiciels et des services informatiques
700 / 45 M€

1998
Gfi Informatique est élue Meilleure SSII de l'année.

Until 2001
Gfi Informatique s'efforce de devenir un groupe véritablement européen avec une présence significative en Europe du Sud

2008
Boussard & Gavaudan et Itefin Participations (détenues par Apax et Altamir) entrent dans le capital de Gfi Informatique

2009
M. Vincent Rouaix est nommé Président Directeur Général de Gfi Informatique. Pour mener un plan de transformation du Groupe : Recentrage / Focalisation / Industrialisation des offres / Approche sectorielle / Montée dans la valeur ajoutée
12 500 / 770 M€

2009-2011
Le Groupe poursuit activement son plan stratégique, notamment en cédant ses activités en Italie, Allemagne et au Canada et en renforçant son équipe pour aller vers des activités à plus forte valeur ajoutée, et en industrialisant ses modèles de delivery Onshore, Nearshore et Offshore

2011-2015
Le Groupe ayant retrouvé une dynamique de croissance organique relance une politique de fusions-acquisitions afin d'accélérer sa transformation en concentrant ses positions sur ses Grands Clients en France et à l'international, en renforçant son dispositif de centres d'expertise, et en développant son activité de progiciels par le biais d'une stratégie d'approche verticale du marché

2016
Le Groupe, fort de ses succès et des positions acquises, entame une nouvelle page de son histoire avec un plan stratégique 2020, visant 2Mds d'euros de CA et une présence internationale renforcée. Mannai Corporation devient l'actionnaire majoritaire pour soutenir la nouvelle stratégie
12 500 / 900 M€

2018
Le Groupe connaît une croissance très supérieure au marché, portée par un plan stratégique 2020 centré sur des investissements dans l'innovation et la vente de solutions métiers, le renforcement des opérations sur des zones géographiques à forts potentiels (Belux) et la conquête de nouveaux marchés à l'international (Latam)
18 000 / 1 137 M€

2019
En 2019, Gfi signe 6 acquisitions stratégiques, marquant un tournant dans le développement du Groupe.
La croissance de la société est à nouveau l'une des plus rapides du secteur, avec une augmentation significative des revenus provenant des opérations internationales.
Par ailleurs, le Groupe réaffirme son engagement en matière d'innovation avec l'ouverture de 2 nouveaux fablabs à Lyon et à Madrid
+ 20 000 / 1 595 M€

UNE FORTE DYNAMIQUE D'ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET TACTIQUES
complétant notre proposition de valeur

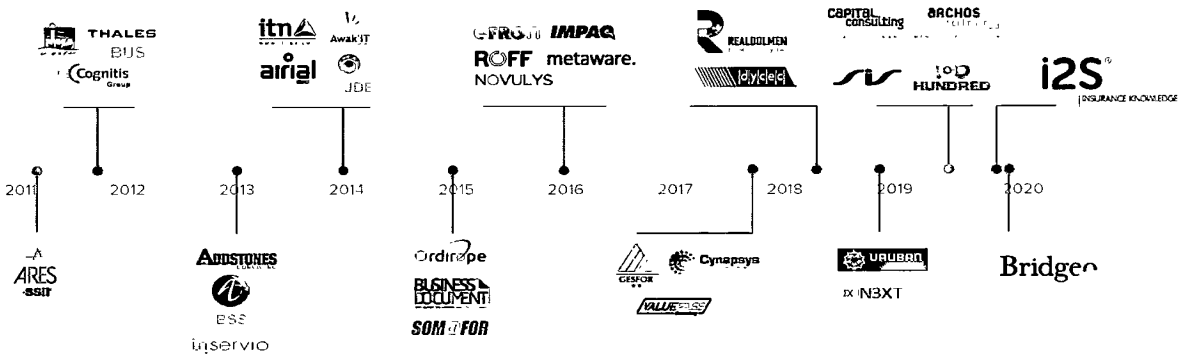

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.2.2 Évolution de l'actionnariat de Gfi Informatique

ÉTAPES CLÉS DE L'ENTRÉE AU CAPITAL DE MANNAI CORPORATION

DE NOVEMBRE 2015 AU 22 JUIN 2016 : PRISE AMICALE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE PAR MANNAI CORPORATION

Mannai Corporation QPSC, (« Mannai Corporation »), société de droit qatari, a conclu le 22 novembre 2015, un accord avec les actionnaires contrôlant à l'époque Gfi Informatique, à savoir les entités Infofin Participations, Itefin Participations, le FPCI Apax France VII et Altamir (« Apax Partners ») et BG Master Fund plc, BG Select Investments (Ireland) Limited et Boussard & Gavaudan Holding Limited (« Boussard & Gavaudan »), visant une prise amicale de participation majoritaire de Mannai Corporation.

À travers ce projet, Mannai Corporation a fait part de son souhait de se positionner comme un actionnaire de long terme pour Gfi Informatique. et un partenaire industriel, expert du secteur des services informatiques, en mesure d'accompagner son développement

La prise de contrôle initiale par Mannai Corporation s'est déroulée en plusieurs étapes successives :

- À la suite de l'exercice par Apax Partners et Boussard & Gavaudan, le 20 janvier 2016 de la promesse unilatérale d'achat, Mannai Corporation a acquis hors marché le 8 avril 2016 auprès d'Apax Partners, et de Broussard & Gavaudan, 16 659 885 actions représentant environ 25 % du capital et des droits de vote de Gfi Informatique sur une base diluée à un prix de 8,50 euros par action.
- Le 19 avril 2016, Mannai Corporation, agissant de concert avec Apax Partners et Boussard & Gavaudan[1], en vertu d'un pacte d'actionnaires conclu entre eux le 8 avril 2016 (le « Pacte d'Actionnaires »), a déposé une offre publique d'achat amicale sous la forme simplifiée (l' « OPA »), visant la totalité des actions non déjà détenues par le concert au prix de 8,50 euros par action, et la totalité des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables ("BSAAR") au prix de 4,66 euros par BSAAR.
- Au terme de l'OPA (ouverte du 2 au 15 juin 2016 inclus), Mannai a acquis 9 887 153 actions de Gfi Informatique sur le marché au prix unitaire de 8,50 euros auxquels s'ajoute la totalité des 590 505 BSAAR Gfi Informatique existants et non cotés, au prix unitaire de 4,66 euros intégrallement apportés lors de l'OPA et convertis en autant d'actions nouvelles le 17 juin 2016, portant ainsi la détention de Mannai à 27 137 543 actions de Gfi Informatique, soit 40,8 % du capital émis.
- Le 22 juin 2016, Mannai Corporation a finalisé sa prise amicale de participation majoritaire, en acquérant hors marché les actions complémentaires lui permettant de détenir 34 109 194 actions représentant 51,24 % du capital et des droits de vote de Gfi Informatique (sur une base diluée).

2017 - 2018 : RÉALISATION DE LA CESSION DES TITRES GFI INFORMATIQUE DÉTENUES PAR LES DEUX ACTIONNAIRES HISTORIQUES APAX PARTNERS ET BOUSSARD & GAVAUDAN

Le 10 mai 2017, fut conclu un Avenant au Pacte d'Actionnaires[2], aux termes duquel, outre (i) la mise en place d'une nouvelle gouvernance au sein de Gfi Informatique liée à la prise de contrôle de Mannai Corporation, furent convenues (ii) les modalités de cession de l'intégralité des participations d'Apax Partner et de Boussard & Gavaudan au profit de Mannai Corporation en « deux blocs ».

En 2017, cession d'un « Premier Bloc » correspondant à environ 29 % du capital social et des droits de vote de Gfi Informatique (sur une base diluée) ; conformément à l'avenant au Pacte d'Actionnaires, le 19 juin 2017, la société Itefin Participations (Apax Partners) cédait 8 063 789 actions de Gfi Informatique intervenue hors marché au prix de 8 euros au profit de Mannai Corporation, soit environ 12 % sur les 18,5 % détenus ; le 10 juillet 2017, Boussard & Gavaudan, qui détenait 25,7 % du capital et des droits de vote de Gfi Informatique, cédait 11 231 313 actions intervenue hors marché au prix de 8 euros au profit de Mannai Corporation soit environ 17 %.

Au premier trimestre 2018, Mannai Corporation a fait l'acquisition de 37 440 actions de Gfi Informatique auprès du FCPE de Gfi Informatique au prix de 8,50 euros par action à la suite de l'exercice par le FCPE de son option de vente au titre du Contrat de Liquidité conclu avec Mannai en 2016 pour ses actions gratuites qui étaient en période d'indisponibilité lors de l'OPA.

Le « Second Bloc » correspondant au solde des participations d'Apax Partners (via Itefin Participations) et de Boussard & Gavaudan, 10.206.695 actions représentant environ 15 % du capital social et des droits de vote de Gfi Informatique furent acquis le 12 Juin 2018 hors marché au prix unitaire de 8,50 euros, marquant ainsi la sortie définitive de ces deux actionnaires historiques qui depuis 2009 ont accompagné le Groupe Gfi Informatique dans sa transformation et son développement.

À la suite de la prise de contrôle initiée en 2016, Mannai Corporation détenant 64 306 942 actions représentant 96,60 % du capital et droits de vote de Gfi Informatique, a logiquement annoncé son intention, le 26 septembre 2018, de déposer une Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire (« OPR-RO »), portant sur la totalité des actions Gfi Informatique non encore détenues au prix de 10,50 € par action.

(1) Ce Pacte d'Actionnaires a fait l'objet d'un avis de l'Autorité des marchés financiers publié sous le numéro 216C0904 en date du 15 avril 2016, dont les principales clauses sont consultables sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

(2) Les principales clauses dudit Avenant sont également consultables sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DU 6 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2018 : L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

Le 6 novembre 2018[3], Mannai Corporation a déposé auprès de l'AMF, conformément aux dispositions des articles 236-3 et 237-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF un projet d'Offre Publique de Retrait (l'« Offre »)[4] immédiatement suivie d'un Retrait Obligatoire visant la totalité des actions Gfi Informatique non détenues par Mannai Corporation.

L'Offre fut réalisée dans l'objectif d'acquérir l'ensemble des actions de Gfi Informatique encore cotées sur le marché, soit 2 263 829 actions représentant 3,40 % du capital social et des droits de vote théoriques de Gfi Informatique[5], et de radier les actions de la Société d'Euronext Paris, et, dès lors, réduire les coûts qui y sont associés.

Le 27 novembre 2018, suite à l'avis de conformité de l'Offre par l'AMF emportant visa de la note d'information conjointe[6], l'Offre a été ouverte, pendant une période de dix jours de négociation, conformément aux dispositions de l'article 236-7 du RG AMF, soit du 29 novembre 2018 au 12 décembre 2018.

À l'issue de l'Offre, les actions Gfi Informatique qui n'ont pas été présentées à l'Offre Publique de Retrait ont été transférées (à l'exclusion des actions auto-détenues et des actions gratuites) à Mannai Corporation dans le cadre du Retrait Obligatoire, moyennant une indemnisation de 10,50 euros par action Gfi Informatique, nette de tous frais.

Les actions Gfi Informatique ont ensuite été radiées de la cote d'Euronext Paris le 13 décembre 2018.

Nonobstant, la prise de contrôle à 100% de la société par son actionnaire Mannai Corporation et sa radiation de la cote, Gfi et son actionnaire principal maintiendront des standards en matière de gouvernance et de transparence équivalents à ceux prévalant lors des exercices antérieurs.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le capital de la Société, d'un montant de 133 141 542 euros est divisé en 66 570 771 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie et réparti comme suit :

	AU 31 décembre 2019		AU 31 décembre 2018	
	Actions et droits de vote	% de capital et des droits de vote[1]	Actions et droits de vote	% de capital et des droits de vote[1]
Mannai Corporation Q.P.S.C	**66 313 387**	**99,61 %**	**66 228 497**	**99,49 %**
Managers et salariés actionnaires	**98 239**	**0,15 %**	**121 989**	**0,19 %**
FCPE Gfi Informatique Expansion	**89 115**	**0,13 %**	**150 255**	**0,22 %**
Actions auto détenues	**70 030**	**0,11 %**	**70 030**	**0,10 %**
TOTAL	66 570 771	100 %	66 570 771	100 %

1.2.3. Rachat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée générale mixte du 7 juin 2019 a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social de la société Gfi Informatique, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues qu'il décidera dans les limites fixées par la loi, conformément aux dispositions des articles L.225-209-2 et suivants du Code de commerce.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulées en vertu de cette autorisation est de 10 % des actions composant le capital de la société Gfi Informatique par périodes de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement au 7 juin 2019.

Cette délégation a été consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter du 7 juin 2019, soit jusqu'au 7 décembre 2020 et prive d'effet, pour sa partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2018 dans sa quatorzième résolution.

(3) Un avis de dépôt (cf D&I 218C1783) a été publié le 6 novembre 2018 par l'AMF sur son site Internet (www.amf-france.org).

(4) Conformément à l'article 231-16 du RG AMF, le projet de note d'information conjointe a été tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société et de l'Etablissement Présentateur, et a été mis en ligne sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site de Gfi Informatique https://fr.Gfi.world/fr-fr/finance/finances_article/6-offrepublique-de-retrait#

(5) Etant toutefois précise que (i) 70 030 actions auto-détenues (les "Actions Auto-Détenues") représentant 0,10% du capital social de la Société, ainsi que (ii) les 272.244 Actions Gratuites soumises à une période de conservation ou d'indisponibilité (ayant fait l'objet de contrats de liquidité conclus entre les bénéficiaires et Mannai)) représentant 0,41 % du capital social de la Société, n'ont pu être apportées à l'Offre Publique de Retrait.

(6) L'avis de conformité d'offre de rachat a été publié le 27 novembre 2018 par l'AMF sur son site Internet (www amf-france org).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.2.4. Descriptif du « Programme de rachat 2020 »

La mise en œuvre de ce programme sera soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société Gfi Informatique appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dans la résolution reproduite ci-dessous :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues qu'il décidera dans les limites fixées par la loi, conformément aux dispositions des articles L.225-209-2 et suivants du Code de commerce.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulées par la Société en vertu de la présente autorisation est de 10 % des actions composant le capital de la Société par périodes de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour procéder à cette ou ces réductions de capital, notamment arrêter le nombre d'actions à annuler, constater la réalisation de la réduction de capital, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur tout poste de prime ou de réserve disponible, effectuer toutes formalités, démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire le nécessaire.

L'Assemblée Générale décide que le Conseil d'administration pourra, dans les limites et sous les conditions prévues ci-dessus, mettre en œuvre la présente autorisation à tout moment.

La présente délégation est consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée, soit jusqu'au 24 octobre 2021 et prive d'effet, à compter de ce jour, pour sa partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2019 dans sa quatorzième résolution.

1.2.5. Bilan du « Programme de rachat 2019 »

Gfi Informatique disposait d'un contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI. Ce contrat de liquidité a été résilié en fin 2018, faisant suite à la radiation de la cote des titres de Gfi Informatique le 13 décembre 2018.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration n'a pas utilisé la délégation qui lui a été consentie au titre de la vingt et unième résolution de l'Assemblée Générale du 7 juin 2019. En conséquence, la société n'a pas procédé au cours de cet exercice au rachat de ces propres actions, du 1er janvier au 31 décembre 2019 le nombre de titres auto-détenus par Gfi Informatique est resté à 70 030.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.3 UNE STRATÉGIE EN ACTION

1.3.1. POSITIONNEMENT : LE PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE

Du Consulting à l'Infogérance, Gfi déploie son offre sur l'ensemble de la chaîne de valeur du système d'Information de ses clients institutionnels, grands comptes et ETI, issus des secteurs de la Banque-Finance-Assurance, du Secteur Public, de l'Industrie, de l'Aérospatial, des Transports, des Télécom-Media-Entertainment, de l'Énergie-Utilities-Chimie, et de la Distribution et Services.

Le succès de cette stratégie vise à faire de Gfi le partenaire de référence en matière de services et solutions technologiques pour ses clients. Elle repose sur trois piliers : proximité, industrialisation, innovation & solutions métier :

- **Proximité**

Avec près d'une centaine de sites répartis dans 22 pays, Gfi, grâce à un maillage territorial unique, a développé, depuis de nombreuses années, une intimité forte avec ses clients, positionnant le Groupe au plus près de leurs enjeux métiers.

- **Industrialisation**

Plus de 4 000 collaborateurs en centres de services partagés Onshore, Nearshore et Offshore 24/7 accompagnent les entreprises clientes selon leur choix de modèle de production dans une démarche d'industrialisation et d'automatisation des processus. Gfi adapte ses capacités industrielles aux enjeux économiques et humains des organisations en recherche de productivité et de qualité.

- **Innovation & solutions métiers**

Gfi s'attache à transformer les innovations technologiques en cas d'usage applicables afin d'optimiser les processus opérationnels de ses clients. Le Groupe assure une veille soutenue sur les technologies de rupture (IA, IoT, chatbot, AR/VR, Blockchain, Data Process, 5G, Edge computing, Informatique quantique...) et les rend accessibles à travers ses solutions.

Au coeur de ses 6 centres d'innovation (FabLab), Gfi développe des solutions facilitant l'exploitation et le déploiement de ces nouvelles technologies auprès de ses clients. Répartis entre la France, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, ces laboratoires d'innovation accueillent les clients dans une démarche de co-construction des solutions, pour accélérer le passage du Proof of Concept à l'industrialisation.

Gfi développe des solutions fonctionnelles sur l'ensemble de la chaîne de valeur de ses clients. Les équipes du Groupe intègrent les logiciels d'éditeurs tiers (SAP, Microsoft, Salesforce, Sage, Dassault Systèmes, HR Access, IBM, PTC, Software AG...) dans le cadre de partenariats de long terme. En tant qu'éditeur, Gfi propose également son propre catalogue de progiciels en direction du Secteur Public, de l'Assurance-Finance, de la Distribution, de la Santé, de l'Éditique et de la Gestion du temps. Gfi adresse par ailleurs des marchés nouveaux à fort potentiel de développement à travers des solutions sectorielles complètes (Digital Banking, Digital Retail, Industrie 4.0, Smart Cities) et transverses (Cybersécurité, Smart Data, Devops, Transformation).

1.3.2. VISION STRATÉGIQUE

Gfi tire profit de sa spécificité d'industriel de proximité pour accélérer son développement en enrichissant sa proposition de valeur, en visant une taille critique et en misant sur une stratégie internationale différenciante.

- **Développer une proposition de valeur complète et pertinente**

Du Consulting à l'Infogérance en passant par l'intégration et la maintenance de solutions tierces et propriétaires, Gfi couvre toute la chaîne de valeur via un portefeuille complet de services et de solutions, couvrant les enjeux organisationnels et IT des entreprises, tant dans la productivité et la qualité des processus de la DSI que pour les besoins de transformation digitale des métiers.

Gfi construit des offres pertinentes servies par son catalogue de solutions et son expertise verticale dans une démarche d'accompagnement sectorisée ayant pour vocation d'adresser les besoins clients spécifiques pour chacun des secteurs couverts. Gfi s'attache à travailler en mode intégré, orchestrant l'ensemble de ses métiers dans une démarche continue, pour faire du client le point d'entrée de la stratégie de développement des offres.

Gfi entend accélérer son positionnement sur les solutions d'entreprises de ses partenaires grands éditeurs. Le Groupe augmente les capacités de ses centres de services mutualisés pour offrir aux clients le choix du modèle de production industrielle le mieux adapté à leurs attentes. Support de création de valeur, les centres de compétences Onshore, Nearshore et Offshore sont proposés dans des modèles intégrés, modulables et 24/7.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

- **Viser la taille critique**

Disposer de la taille critique dans chaque marché clé permet à Gfi d'accéder au statut de partenaire de référence des grands comptes internationaux, de renforcer ses expertises verticales, d'accentuer ses capacités de delivery et de rationaliser ses coûts suivant une démarche permanente de gains de productivité. Gfi s'y emploie en :

- visant le Top 5 dans chacune des régions où le Groupe opère ;

- s'inscrivant comme acteur de référence auprès du Top Account par une gestion de comptes spécifique des 35 clients les plus importants pour le Groupe sur l'ensemble de son footprint ;

- se positionnant dans chacun de ses marchés comme le partenaire naturel des ETI grâce à une expertise sectorielle, une offre étoffée et des capacités d'outsourcing pertinentes destinées à concrétiser les actions opérationnelles dans l'accompagnement de leur transformation.

- **Mener un déploiement international ambitieux et pertinent**

Gfi entretient sa singularité d'acteur global et local. Le Groupe appuie son développement sur 4 axes :

- **Accompagner ses Top Accounts**

Gfi entend renforcer ses relations avec ses 35 premiers clients en les accompagnant dans leur développement international. Particulièrement crédible sur l'axe Benelux-France-Ibérie, Gfi poursuit ses investissements dans ce sens sur l'Europe de l'Est, l'Afrique et l'Amérique latine.

- **Se développer sur les marchés locaux**

Parallèlement à l'accompagnement des grands comptes, Gfi ambitionne de se développer localement en adressant directement les besoins des grandes entreprises nationales. Les acquisitions à l'international intègrent cette volonté de développement sur les marchés locaux.

- **Déployer les solutions à l'échelle mondiale**

Gfi déploie ses offres de services et solutions sur l'ensemble des marchés couverts dans une vision intégrée, grâce à la mise en place de lignes de services et de produits à l'échelle mondiale.

- **Élargir les capacités industrielles**

L'harmonisation des offres et services passe par l'extension des capacités industrielles des centres de services.

1.3.3. STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE

Gfi exploite ses atouts et ses compétences sectorielles pour appréhender les enjeux de transformation des clients et apporter une réponse pertinente dans un axe de codéveloppement des solutions et de gouvernance partagée. Cette approche partenariale vise à créer les conditions optimales pour moderniser les services IT historiques et développer une offre digitale génératrice de valeur.

- **Moderniser le Core System**

Gfi met à profit le potentiel d'amélioration apporté par les nouvelles technologies pour maintenir et moderniser le SI historique de ses clients. Le Groupe concentre ses actions de modernisation autour de l'automatisation des processus clients (métiers, support, maintenance), de l'intelligence artificielle, dans la migration applicative, le recours aux API, ou le Cloud (public, privé, hybride), que ce soit à travers des offres de basculement des architectures ou le développement de solutions natives.

- **Développer l'offre digitale**

Gfi met à profit de nouvelles expériences et de nouvelles offres, pour adresser les nouveaux usages numériques et leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en mixant approches inédites et nouvelles technologies (Digital Experience, DevOps et Agile, Big Data, Digital Delivery, Business Consulting, IP et Solutions, Intelligence artificielle, Blockchain...). Objectif ? Aider les clients à établir leur roadmap digitale.

- **Poursuivre la stratégie de croissance externe**

Gfi poursuit sa forte dynamique d'acquisitions pour compléter sa proposition de valeur. Les acquisitions visées tendent à augmenter la part de marché du Groupe auprès des grands clients dans les zones principales d'activité (France, Benelux et Ibérie essentiellement), et à apporter de la valeur en complétant le portefeuille de solutions. Les activités acquises sont valorisées via les centres de compétences à disposition des clients dans l'ensemble des régions.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.3.4. AMBITIONS 2020

Gfi poursuit sa transformation dans une recherche permanente de création de valeur et de différenciation. Le Groupe dispose désormais de nombreux actifs à exploiter. Les initiatives ont vocation à être développées et amorties sur l'ensemble des empreintes de Gfi. Ambition ? Profiter de l'effet de levier pour faire monter et promouvoir les offres d'innovation en rupture.

Fort de cette dynamique, l'objectif pour 2020 est de dépasser les 2 milliards de revenus, dont la moitié réalisée à l'international, atteindre les standards du secteur en matière de profitabilité et positionner à 40 % la part des solutions métiers dans le chiffre d'affaires. Grâce aux opérations récemment réalisées et celles en cours, dont l'acquisition de IECISA (Informática El Corte Inglés SA), Gfi devrait franchir une étape majeure dans la concrétisation de ces objectifs.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4 POSITIONNEMENT ET PROPOSITION DE VALEUR

Gfi a la taille adéquate pour offrir à ses clients :

- un large éventail de services et de solutions ;
- un panel d'expertises commerciales et technologiques considérable ;
- les bénéfices de l'innovation, de l'automatisation et de l'industrialisation.

Gfi bénéficie d'une dimension mondiale et de la réactivité d'un acteur de niche qui se traduisent par :

- une organisation centrée sur le client, construite autour d'unités de production à taille humaine ;
- la proximité client avec un grand nombre de sites déployés dans les pays ciblés,
- un modèle contractuel flexible (conseil, expertise, assistance technique, gestion de projet, services managés) ;
- un modèle de services flexibles : sur site client, centres de services de proximité (street-shore), centres de services Onshore, Nearshore et Streetshore, dédiés ou partagés.

Pour soutenir ce modèle, Gfi a :

- augmenté ses acquisitions en Europe, en Afrique et en Amérique latine pour renforcer sa couverture géographique (22 pays) et sa proximité locale (40 sites en France, 16 en Espagne, 6 au Portugal et au Belux) ;
- inauguré de nouveaux FabLabs (Paris, Nantes, Lyon, Gand, Lisbonne, Madrid) ;
- ouvert de nouveaux centres de services partagés (21 centres dans 11 pays).

Être un éditeur reconnu de logiciels est un autre facteur de différenciation pour Gfi qui dispose d'une expertise métiers approfondie, notamment dans les domaines de l'assurance, du secteur public et de la logistique.

En conséquence, Gfi tire parti de la propriété intellectuelle de ses logiciels, de son expertise métiers et technologique, ainsi que de ses capacités industrielles et de proximité pour aider les clients à innover, à digitaliser leur entreprise et à atteindre l'excellence IT afin d'offrir une expérience utilisateur aboutie, et améliorer leur agilité, leur célérité, leur productivité et la valeur de leurs données.

Notre proposition de valeur

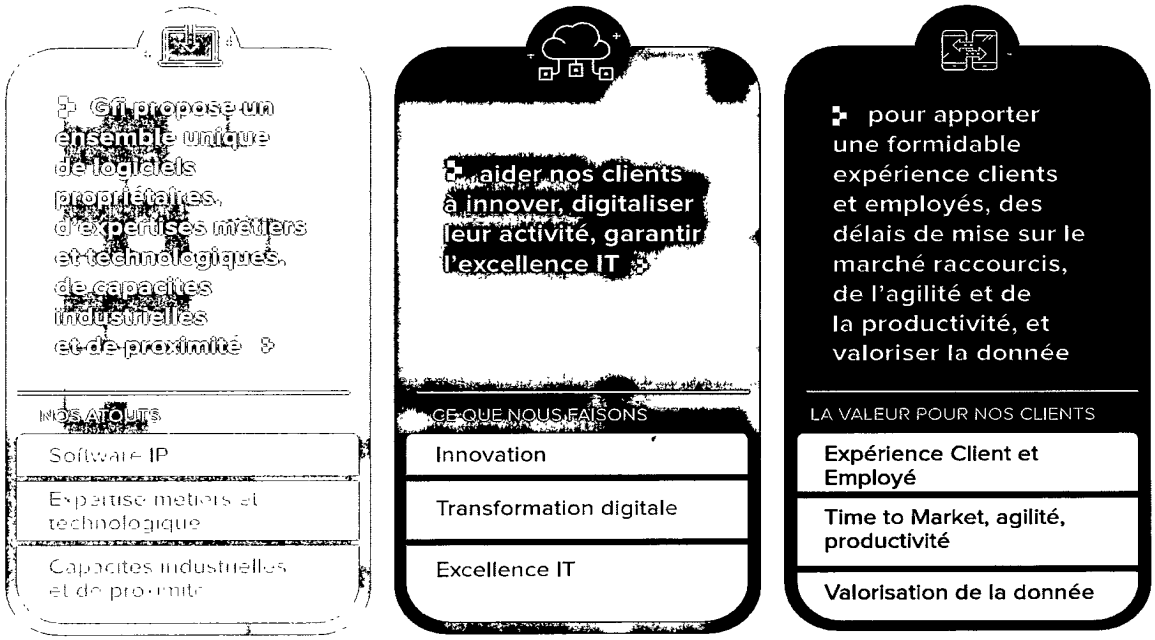

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Portfolio

Fort de sa présence auprès des grandes entreprises mondiales, Gfi a développé un ensemble d'offres spécifiques pour les entreprises du Mid-Market. Partenaire majeur des gouvernements centraux, Gfi est aussi très actif sur le secteur des collectivités locales.

Pour soutenir cette proposition de valeur, le groupe Gfi a construit un solide portefeuille de services et de solutions.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

INNOVATION

Avec un réseau de six FabLabs (Paris, Nantes, Lyon, Gand, Lisbonne, Madrid) et un pool de 300 ingénieurs dédiés à l'innovation, Gfi génère de la propriété intellectuelle qui aide nos clients à accélérer le ROI de l'innovation dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la computer vision, les chatbots, la réalité augmentée/virtuelle.

Au sein des FabLabs de Gfi, les clients travaillent sur la conception de leur solution. Gfi a développé BotFoundry pour les aider à construire des chatbots plus rapidement et simplement tout en restant indépendants des technologies sous-jacentes.

Cette technologie est également utilisée par le ministère français de l'Économie et des Finances pour créer des chatbots spécialisés qui contribuent à améliorer l'expérience numérique des salariés et des citoyens. Autre exemple d'innovation ? La plateforme construite par Gfi pour une agence de sécurité routière afin de remonter le comportement des conducteurs en utilisant leur téléphone portable comme capteur.

TRANSFORMATION DIGITALE

En matière de transformation digitale des entreprises, Gfi met à disposition son offre de Consulting éponyme. Objectif ? Aider les clients à améliorer leurs performances opérationnelles via la modernisation des processus, du Lean Management, de la gestion du changement et de la mise en oeuvre de la gestion des performances. En intégrant les meilleurs logiciels de leur catégorie, Gfi aide ses clients à améliorer :

- l'expérience client digitale avec des outils de CRM (Dynamics, Salesforce, SAP, Oracle, Genesys) et des plateformes dédiées (Liferay, Acquia, Sitecore) ;
- l'expérience numérique des employés grâce à des technologies de Digital Workplace (Office 365, Liferay, Sitecore), de gestion des ressources humaines (SAP SuccessFactors, TalentSoft, Oracle) et de la paie (HR-Access) ;
- les performances de l'organisation par l'usage d'ERP (SAP, Dynamics, Oracle, NetSuite, Sage Business Cloud), de gestion des performances entreprise (Anaplan, Tagetik, Cognos), de la chaîne d'approvisionnement (SAP, iValua, Wonderware), du contenu (Opentext, Alfresco, Sharepoint).

Gfi dispose d'un catalogue de logiciels propriétaires verticaux best-of-breed que nous détaillons ci-dessous dans la section Secteur.

EXCELLENCE IT

L'innovation et la transformation digitale de l'entreprise ne donneront pas, à elles seules, des résultats durables et industrialisables sans la mise à niveau des systèmes existants et du mode de fonctionnement de la division informatique. Fort de ce constat, Gfi propose un ensemble de services de conseil pour aider les DSI à améliorer leur organisation et leur relation avec l'ensemble des parties prenantes.

Objectifs ? Faciliter la manière dont ils surveillent et gèrent les performances de la division IT et l'architecture informatique, et réduire les coûts des dépenses externes.

Gfi aide aussi les clients DSI à :

- passer en mode Agile (en appliquant des pratiques de gestion des produits, de conteneurisation et d'automatisation) ;
- basculer dans le Cloud en tirant parti des offres IaaS, PaaS et SaaS tierces ;
- sortir du mainframe pour bénéficier d'économie de coûts et d'une plus grande agilité applicative en se basant sur la propriété intellectuelle et les méthodologies éprouvées de Gfi ;
- automatiser et digitaliser leurs processus (RPA, Service Management Automation) ;
- mettre en oeuvre des approches et des technologies de développement modernes (usines digitales, usines Low Code, développement PaaS) ;
- déployer des plateformes de gestion des données.

Gfi peut également assurer la gestion de l'infrastructure et des applications clients.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.1. SEPT SECTEURS CLÉS, AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE NOS CLIENTS

Afin de se rapprocher plus encore des clients et de mieux s'aligner sur les attentes du marché, Gfi a réorganisé son Go To Market autour de sept secteurs (contre six auparavant).

(en millions d'euros)

TOTAL	Banque, Finance Assurances	Distribution Services	Télécom Média & Technologies	Énergie Utilities & Chimie	Services de Transport et Voyage	Industries	Santé	Autres
1 595,3	357,8	92,4	152,3	128,8	164,2	138,0	247,8	314,0

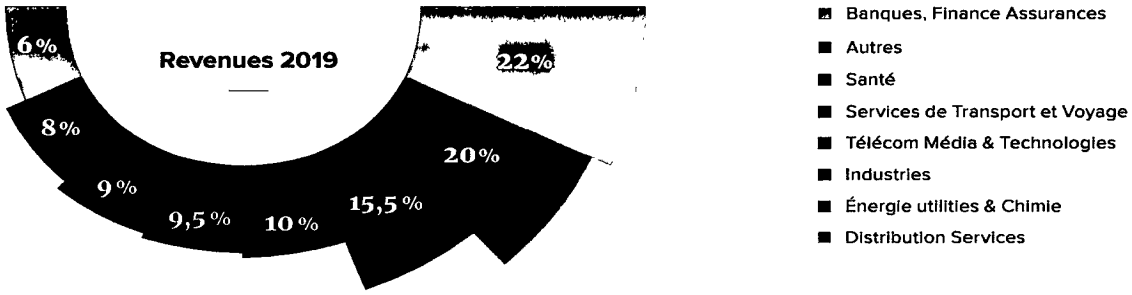

1.4.1.1. SECTEUR PUBLIC

Gfi s'adresse aux gouvernements nationaux, aux agences publiques, aux autorités locales et aux villes dont les priorités sont de :

- reconstruire une relation de confiance entre les citoyens et les autorités publiques ;
- orienter les fonctionnaires sur des tâches à valeur ajoutée en leur offrant un environnement de travail efficace et flexible ;
- se conformer aux exigences en matière de dépenses publiques.

Moteurs essentiels pour atteindre ces objectifs, les technologies permettent de :

- créer de nouveaux services numériques destinés aux citoyens ;
- simplifier la numérisation et la personnalisation des services existants ;
- apporter une plus grande transparence en ouvrant l'accès aux données publiques ;
- renforcer la sécurité des données personnelles grâce à l'identité numérique ;
- améliorer l'environnement de travail des fonctionnaires afin d'améliorer la collaboration et l'engagement ;
- accroître la productivité grâce à l'automatisation des processus.

Pour aider les autorités publiques à atteindre leurs objectifs, Gfi les accompagne dans leur prise en main technologique pour innover, numériser leurs activités et atteindre l'excellence IT en s'appuyant sur un large éventail de services et de solutions.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Gfi dispose de solutions logicielles de pointe actuellement utilisées en France par :

- plus de 500 agences publiques ;
- 78 départements et régions ;
- des villes de plus de 30 000 habitants et des métropoles dont Paris, Lyon, Toulouse et Marseille ;
- plus de 14 000 cités de moins de 30 000 habitants.

- **Gfi dispose d'une offre logicielle propriétaire pour la sécurité civile :**
- ARTEMIS, système de gestion des urgences pour la sécurité civile, et les services d'incendie et de sauvetage utilisé par 2 400 pompiers au Canada et par 35 % des pompiers en France ;
- ARTEMIS GLOBAL SECURITY, solution de gestion des situations d'urgence pour les sites sensibles ;
- CENTAURE15, solution de traitement des appels pour les services médicaux d'urgence, avec 50 % de part de marché en France.

Les logiciels de sécurité civile de Gfi protègent 46 millions de citoyens, gèrent 10 millions d'appels et 1,7 million d'interventions par an.

Les logiciels de Gfi couvrent la gestion numérique des documents, la gestion du temps et des activités, en direction des organisations gouvernementales, des agences publiques, des autorités locales et des grandes villes. Au-delà de ces offres logicielles propriétaires, Gfi a développé un ensemble de solutions dédiées à la Smart City qui s'appuient sur les meilleurs logiciels du marché et se concentrent sur trois domaines : la gouvernance territoriale, la mobilité verte et les soins de santé digitale.

1.4.1.2. SERVICES FINANCIERS

En 2019, les entreprises du secteur de la finance ont continué à subir la forte pression de leur environnement avec :

- des taux d'intérêt bas et des réglementations strictes ;
- des clients de plus en plus volatiles et exigeants ;
- une concurrence accrue de la part de nouveaux entrants : GAFAM, FinTechs et AssurTechs ;
- le rôle croissant des cryptomonnaies ;
- des cyber-risques croissants.

Pour relever ces défis, les entreprises de services financiers se sont engagées dans une transformation en profondeur de leur modèle en se concentrant sur :

- la transformation de l'expérience client ;
- l'industrialisation et l'automatisation des opérations ;
- l'intégration d'un écosystème de partenaires tiers.

La transformation digitale est un élément central de cette modernisation des activités pour laquelle les entreprises financières doivent :

- valoriser les technologies de rupture telles que la Blockchain, l'IoT, la biométrie, l'Intelligence Artificielle ;
- construire des plateformes utilisateurs efficaces pour susciter un plus grand engagement des clients ;
- tirer plus de valeur de leurs données en élaborant une vue client à 360° et des modèles prédictifs des comportements et identifier les « moments de vie » pour promouvoir des produits de manière proactive ;
- déployer une architecture ouverte « Open Banking » ;
- moderniser les systèmes existants (avec la migration vers le Cloud et le replatforming des mainframe) et le modèle opérationnel des équipes informatiques (avec Agile, DevOps, les centres de services Nearshore) ;
- renforcer leur capacité à gérer les cyber-risques.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Pour aider les acteurs des services financiers à réussir leur transformation digitale, Gfi a constitué un solide portefeuille de solutions et de services, soutenu par 5 000 experts du secteur.

En matière d'innovation, la technologie Gfi Chatbot est utilisée par une grande compagnie d'assurance pour gérer les contacts clients et par une grande banque française pour mieux prendre en compte l'impact environnemental lors de l'évaluation de la solvabilité des souscripteurs. Dans le domaine de la blockchain, Gfi a travaillé pour plusieurs sociétés de services financiers sur les projets Ethereum et Hyperledger.

De plus, Gfi a identifié les technologies de rupture et les cas d'usage potentiels pour une grande compagnie d'assurance, et développé un prototype de robot humanoïde dédié au service clientèle en agences d'une banque française de premier plan.

Pour aider les entreprises de la finance à améliorer leurs performances opérationnelles par la transformation digitale de leurs activités,

Gfi déploie son offre de conseils autour de six domaines : la gestion des risques et de la conformité, la gestion des actifs, la gestion des paiements et de la trésorerie, le crédit, la gestion des créances, et l'immobilier.

Fort de ses solutions propriétaires, Gfi aide les acteurs des services financiers à accélérer et à sécuriser la digitalisation de leurs opérations et de leurs relations client, mais également à se mettre en conformité avec la règlementation.

Gfi dispose de solutions logicielles de pointe dédiées aux compagnies d'assurance et aux banques :

- Une offre logicielle qui aide 20 courtiers et 28 compagnies d'assurance à gérer 13 millions de contrats protégeant 4 millions de personnes ;
- L'offre Cleva soutient 9 millions de contrats protégeant 2,1 millions de personnes avec des fonctionnalités propres à l'assurance dommages, la santé, les véhicules, la prévoyance, les pensions, le patrimoine ;
- Basé sur Microsoft Dynamics, Traviata offre une vue client à 360°, une vision courtier globale, la gestion des réclamations, et la gestion des commissions.

Au-delà de ses offres propriétaires, Gfi a mis au point un ensemble de solutions pour la banque et l'assurance en s'appuyant sur les meilleurs logiciels du marché et en se concentrant sur quatre domaines : le parcours et support client, un moteur d'analyse comportementale des achats grand public, les API et RPA.

1.4.1.3. LE SECTEUR DU TRANSPORT, DU VOYAGE ET DES SERVICES

Gfi considère les services du Transport et du Voyage, en s'intéressant aux différents facteurs qui contribuent au Parcours Client de bout en bout. Pour les acteurs de ce secteur (opérateurs ferroviaires, les compagnies aériennes, aéroports, autorités locales et territoriales, hôteliers, et prestataires de voyage, et sociétés de loisir), les priorités sont de fournir :

- Une orientation client centrée sur la mobilité et l'amélioration de l'expérience client ;
- Le transport multimodal et en réseau (MaaS : Mobility as a Service) : la connectivité dans l'ensemble des systèmes de transports entre les véhicules, l'infrastructure environnante et les utilisateurs ;
- La tarification dynamique des services ;
- L'optimisation des coûts (infrastructure informatique, fonctions de soutien) ;
- L'évolution du trafic fret, notamment l'optimisation des réseaux Last Mile pour les livraisons et les enlèvements, tout en gérant un volume plus important de marchandises.

Gfi s'adresse au Secteur des Services, notamment aux acteurs qui se différencient sur le marché avec un modèle orienté services. Les objectifs poursuivis sont de transformer leur activité existante et accéder aux nouveaux marchés. L'éventail des acteurs est large : services postaux, soins à domicile, santé, gestion des effectifs, gestion des installations, services immobiliers, service d'apprentissage, services d'hôtellerie, services de restauration...

Les technologies sont un véritable moteur pour atteindre ces objectifs, car elles permettent :

- L'évolution des outils (CRM, gestion de la fidélisation) pour les compagnies de voyage et de transport pour mieux atteindre et fidéliser leurs clients ;
- La simplification, la numérisation et la personnalisation des services de transport (notamment les applications de mobilité/MaaS pour les passagers) ;
- La création de nouveaux services (à domicile/de soins) en mettant en place des plateformes digitales ;
- Une meilleure productivité et efficacité à travers un alignement de processus ;
- La réduction des coûts en optimisant les fonctions support/informatique (comme le Move to Cloud et la mise en oeuvre des solutions SaaS).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Pour aider les entreprises de transport, de voyage et de services à atteindre leurs objectifs, Gfi les invite à tirer parti des technologies pour innover, numériser leurs activités et atteindre l'excellence en matière d'informatique en s'appuyant sur un large éventail de services et de solutions.

Gfi dispose de logiciels propriétaires de Gestion du Temps et des Activités qui sont utiles aux sociétés de transport (telles que les compagnies de chemin de fer et de téléphonie fixe, les compagnies aériennes...) et aux acteurs du secteur du voyage et des services.

Gfi dispose de solutions logicielles propriétaires pour la gestion des aspects logistiques et de la chaîne d'approvisionnement :

- OPTIDOCK, solution collaborative qui permet aux entreprises logistiques de gérer les rendez-vous des transporteurs 24/7 sur tous les sites logistiques. La plateforme web collaborative offre la possibilité d'automatiser les processus, d'optimiser la gestion des quais, de suivre l'évolution des réceptions et des expéditions, et de supprimer les « entonnoirs » liés aux temps d'attente ;
- PLANIPE, solution d'optimisation des stocks est la clé de la stratégie de développement des entreprises de transport et de logistique. Planipe dispose d'un moteur de calcul puissant et efficace, unique sur le marché. Les entreprises de toutes tailles peuvent ainsi réduire leurs stocks de 15 à 30 % et éviter les risques de ruptures ;
- ULYSSE, solution TMS (Transport Management System) principalement utilisée par les entreprises de transport routier.
-

Au-delà de ses solutions propriétaires, Gfi a construit des offres verticales :

- Industrie 4.0 et Services 4.0 : se concentrer sur l'IoT/la surveillance des équipements de santé pour aider les acteurs du transport à avoir une maintenance prédictive et prescriptive pour leurs actifs ;
- Télécommunications : en particulier les solutions BSS pour l'évaluation et la facturation d'une masse énorme d'événements de communication ;
- Parcours Client : afin d'offrir une meilleure expérience au client et améliorer l'efficacité de la force de vente ;
- Territoires connectés ("Smart") : tirer parti des meilleurs logiciels du marché, pour se concentrer sur la mobilité verte, les transports intelligents et les services de santé numériques.

Les références de Gfi dans le domaine des territoires connectés comportent :

- la mise en oeuvre d'une plateforme IoT basée sur le cloud pour une capitale européenne ;
- la mise en place d'une plateforme d'optimisation des horaires de bus par la saisie et l'analyse des données de transport ;
- la mise en place d'un portail d'information aux voyageurs pour une capitale européenne ;
- la mise en oeuvre d'une plateforme de données basée sur le Cloud pour une agence de sécurité routière pour suivre les habitudes de conduite en utilisant le téléphone portable comme capteur.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.1.4. ÉNERGIES UTILITIES & CHIMIE

ÉNERGIE & UTILITIES

Le secteur de l'Énergie et des Utilities (E&U) est confronté à une triple mutation : les impératifs de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables d'une part, la production décentralisée et le déploiement d'un réseau maillé au plus près des territoires d'autre part, et les opportunités liées au digital.

S'y ajoutent des évolutions réglementaires structurantes et l'ouverture du marché à la concurrence. Associé à une évolution notable de l'environnement sociétal, ce cycle de transformation pousse les acteurs du secteur à se réinventer. Ils font passer leur activité "traditionnelle" d'une économie de "kilowatts" à une économie de "kilooctets", en développant des services B2B et B2C basés sur la gestion des données énergétiques.

Qu'ils soient grands fournisseurs et distributeurs mondiaux d'électricité, de gaz ou de pétrole, ou entreprises plus locales de gestion de l'eau, des déchets ou des services autour de l'énergie, Gfi répond aux enjeux de ces acteurs en se positionnant sur la chaîne digitale « motorisant » leurs offres, à travers des propositions de valeur métiers verticales et horizontales.

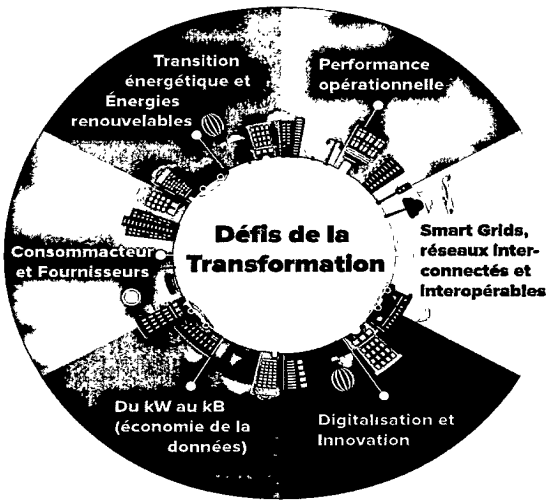

CHIMIE

Dans la Chimie, Gfi recouvre l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur avec une dominante Supply Chain à travers l'intégration d'offres ERP et CRM, et sa capacité à accompagner ses clients à l'échelle mondiale en mode « follow the Sun ». Sa solution eTrial Manager de gestion des études cliniques est une référence pour les laboratoires pharmaceutiques. Fort de sa capacité à s'emparer de projets qui nécessitent une proximité géographique, une expertise métier et technologique, et un savoir-faire méthodologique, Gfi dispose de plus de 1 700 collaborateurs qui accompagnent les clients de ce secteur à l'échelle mondiale.

De l'équipement connecté jusqu'à l'utilisateur final, Gfi entend être le partenaire de référence de la chaîne digitale des services et des nouvelles offres de l'Énergie, Utilities et Chimie.

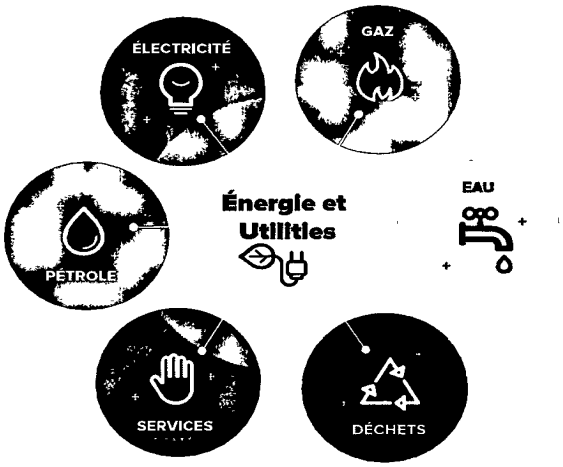

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

INNOVATION

Pour El Instituto Mexicano del Petroléo, Gfi Innovation Teams a construit un assistant de forage basé sur la plateforme IBM Watson qui permet de conseiller l'industrie pétrolière et gazière sur l'optimisation des processus de forage et d'exploration.

Bostik voulait automatiser son contrôle de qualité en bout de chaîne pour la production de paquets de colle. En se basant sur des algorithmes d'intelligence artificielle, Gfi Innovation Teams a développé un système de vision par ordinateur capable d'inspecter chaque paquet de colle et de détecter visuellement les problèmes et les défauts potentiels.

BUSINESS DIGITALISATION

Derrière son expertise en Digital & Business Solutions, Big Data, Energy Management System et Smartgrids, Gfi propose des solutions pour optimiser l'expérience client dans une approche omnicanale, améliorer l'expérience utilisateur et collaborateur, mieux anticiper et gérer les pics de consommation, adapter les services et les tarifs aux nouveaux usages et intégrer les évolutions du mix énergétique.

Avec la maintenance prédictive et sa cohorte d'objets connectés, l'approche Industrie 4.0 permet d'optimiser le fonctionnement des sites de production, de réinventer les interventions sur le terrain et la supervision des infrastructures pour repenser l'approvisionnement énergétique comme un service.

Gfi se distingue aussi par ses offres de logiciels pour les services publics en matière de facturation et de gestion des clients (X7), ainsi qu'en termes d'informations géographiques (Karteis), et plus globalement en cybersécurité (Keenai), ce qui est essentiel dans une industrie qui comporte de nombreux opérateurs d'importance vitale (OIV) et opérateurs de services essentiels (OSE). ChronoTime Workplace, utilisé par les organisations de toutes tailles, permet de planifier les effectifs en fonction de la charge de travail prévue, et numériser les relations avec les collaborateurs (vacances, horaires, etc.).

Tout au long de la chaîne de valeur, Gfi aide les clients des secteurs de l'Energie Utilities & Chimie à concrétiser leurs projets de transformation, en mettant à leur disposition une expertise de haut niveau sur les technologies et les solutions numériques commerciales.

Les solutions de Cloud computing et d'externalisation de la transformation conduisent les clients vers une informatique plus agile qui s'adapte constamment aux besoins des entreprises tout en réduisant les tâches administratives. Ces offres contribuent à la performance opérationnelle des entreprises du secteur de l'énergie tout en assurant leur conformité réglementaire.

1.4.1.5. DISTRIBUTION ET PRODUITS DE CONSOMMATION EMBALLÉS

L'industrie de la distribution connaît une restructuration majeure : les consommateurs dépensent moins sur de nombreuses catégories de produits, depuis l'alimentation (-0,7 %) aux chaussures et autres habits (-2,6 %). En même temps, l'e-commerce connaît une croissance à deux chiffres, et atteint les 104 milliards d'euros sur le marché français (10,3 % de toutes les dépenses des consommateurs – hors logement et énergie). Ensemble, ces deux facteurs mettent une forte pression sur la distribution traditionnelle. Un grand nombre de marques et distributeurs ont atteint le point de rupture (même les géants de la distribution alimentaire, employant plus de 100 000 personnes à temps plein).

Tous les acteurs de la distribution ont commencé à repenser leurs promesses client, à digitaliser le Parcours Client, et à améliorer la réponse proposée par les pure players.

(1) Pour faciliter la présentation, l'Activité SAP, qui est sur un plan opérationnel une Activité dédiée, est intégrée dans la section Business Solutions

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Sept secteurs

Les 7 défis spécifiques que Gfi contribue à relever :

- Créer et implémenter un Parcours Client omnicanal ;
- Disposer d'un plus grand catalogue en ligne ;
- Optimiser le partage de l'inventaire, de la supply chain et de la gestion des entrepôts ;
- Réduire le Time to Market ;
- Améliorer la qualité de service (ajouter le service aux produits) ;
- Développer une gestion client unifiée (répertoire client unique, promotion synchronisée entre le physique et l'offre en ligne, moteur de fidélité) ;
- Cultiver la connaissance client.

Pour aider les distributeurs à relever ces défis, Gfi dispose d'une bonne connaissance du secteur, acquise via l'outsourcing de plusieurs acteurs de la grande distribution, allié à sa capacité à industrialiser le Delivery et le Run.

Pour les entreprises de taille moyenne, Gfi a la capacité de dessiner, implémenter, et diriger la roadmap de la transformation complète du SI, en choisissant les logiciels chez les éditeurs ou les start-ups, en les intégrant dans un SI complet, urbanisé, et basé sur le service.

Les réalisations vont des solutions complètement packagées, comme BotFoundry, l'usine Chatbot, utilisée par un client leader dans le secteur de l'alimentation emballée pour répondre aux questions RH de ses collaborateurs, jusqu'au Proof of Concept tels que le suivi client dans les magasins sur la base d'algorithmes de computer vision, de edge computing, et d'analytique client. Ce concept est conforme au RGPD. Il permet de nourrir un outil analytique d'informations sur le Parcours Client en magasin presque aussi riche que les données issues de sites web. 2 références emblématiques dans ce domaine cette année : une enseigne de la distribution "plantes, extérieur, et animaux domestiques" et la première marque de boulangerie et pâtisserie.

La vision du business peut se traduire en Roadmap SI, le premier pas étant la sélection de logiciels appropriés nécessaires à l'urbanisation.

Les consultants certifiés TOGAF, spécialistes de la distribution, aident le client à dessiner son futur paysage, sélectionner les candidats et écrire le cahier des charges. Notre excellente connaissance des différents logiciels, associée à nos compétences en urbanisation, garantissent un processus efficace pour construire une roadmap unique pour chaque client.

Nos partenaires éditeurs de logiciels les plus connus sont également ceux que nous avons implémentés dans notre stack Omnicommerce (stack pré-intégré pour les grands acteurs de la distribution) : SAP (l'ERP et SAP Hybris pour les sites web e-commerce), Oracle Retail, IBM/Watson Customer Experience, Symag.

Selon les préférences du client, Gfi peut implémenter un large choix de solutions, au sein de la gamme Business Solutions, ou dans l'unité Retail Business, qui maîtrise toutes les solutions utilisées par nos marques externalisées.

Nos références principales dans le design et l'implémentation des roadmap incluent :

- Un grand acteur de la mode pour enfants, avec plus de 1 000 magasins ;
- Une marque "casual +" pour femmes, hommes, et enfants, présente dans 8 pays ;
- L'un des plus grands pure players e-commerce dans le domaine des habits et du linge de maison ;
- Une entreprise de services dont le projet Salesforce comporte les modules cœur de Salesforce mais également CPA, et le dernier module de Facturation.

Nos réalisations dans ces secteurs ont été reconnues comme les meilleures par la FEVAD (Fédération de la Vente à Distance) dans les catégories Produits de beauté et Habits.

L'industrie de la distribution a également recours à des logiciels transverses et verticaux de la Business Line Software de Gfi.

Logiciels transverses :

- Bdoc : des outils de communication omnicanale pour s'adresser aux utilisateurs finaux via des processus d'impression traditionnels, et la capacité à digitaliser les flux d'information via des portails d'accès à l'information, ou des push médias.
- ChronoTime Workplace, utilisé par des entreprises de toutes tailles pour planifier les tâches de leurs collaborateurs selon la charge de travail attendue, et digitaliser les relations collaborateurs (congés, planning, etc.). Dans le secteur de la distribution, il est particulièrement utilisé par les collaborateurs en entrepôt et les caissiers.

Logiciels verticaux :

- Pour l'industrie des biens de consommation, l'ERP de Gfi a été renommé Gfi4Retail, suite à une mise à jour technique majeure lui permettant de tourner sur des plateformes autres qu'eSeries d'IBM. Ses nouvelles fonctionnalités intéressent les clients qui hésitent à dépenser des millions sur l'implémentation d'un ERP.
- OPTIDOCK, outil d'optimisation du trafic en entrepôt, est désormais disponible en deux versions : la basique, qui permet aux chauffeurs de choisir un horaire à l'entrepôt, et une version plus avancée sous forme de suite optimisée complète.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.1.6. INDUSTRIES

Les industriels font aujourd'hui face à des défis majeurs. Au-delà des produits de plus en plus complexes et d'une innovation galopante, ils voient leurs chaînes de valeurs perturbées avec d'avantage de droits de douanes et des risques liés à la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. Parallèlement, la consolidation du secteur donne lieu à de plus grandes économies d'échelle et accroît la concurrence alors que la main d'oeuvre qualifiée se réduit. Ils doivent par ailleurs répondre à une réglementation plus stricte et des attentes client plus fortes en matière d'émissions de CO_2 et du recyclage, tout en accentuant les services utilisateurs pour le B2B et le B2C. Pour aider les acteurs de l'industrie à relever ces défis, Gfi a développé une grande expertise autour de trois domaines majeurs : l'Industrie 4.0, la Supply Chain, et l'Expérience Client.

L'offre Industrie 4.0 s'articule notamment autour du suivi produits et services, depuis le design jusqu'à la maintenance en passant par la personnalisation automatique, dans l'objectif de rendre plus efficace et flexible le processus industriel. Des solutions de « jumeau numérique » sont aussi proposées pour les phases de développement et de test, dans une démarche de réduction des coûts de création, et de maintenance de sites et des lignes de production. Cette recherche d'optimisation des coûts opérationnels se prolonge à travers la transformation des SI vers le Cloud et des solutions optimisées d'outsourcing sur les domaines infrastructure et applicatif.

Gfi accompagne les industriels pour leur permettre de développer un modèle de prix basé sur l'utilisation des produits, avec un niveau de service garanti, et optimiser la gestion des flux sur site avec des solutions de pilotage de production (MES) et IoT. A titre d'exemple, Gfi s'est appuyé sur un environnement SAP pour optimiser la gestion des pièces détachées d'un constructeur automobile à l'échelle internationale et réduire les coûts opérationnels. Le Groupe met également à disposition des clients un centre de service « Advanced Analytics » dédié à la maintenance prédictive.

L'adoption de ces solutions ouvre aux industriels la perspective du modèle Product-as-a-Service. Ce modèle qui permet de créer un avantage compétitif en répondant aux besoins ponctuels des clients tout en augmentant les sources de revenus des acteurs de l'industrie. Gfi s'illustre également dans des projets agiles de solutions de mobilité et une offre multimodale pour assurer le transport porte-à-porte partout dans le monde.

Porté par 3 000 collaborateurs dédiés, et le regroupement des expertises Business et Technologie, Gfi a construit une offre unique pour aider les acteurs de l'industrie à intégrer les évolutions du secteur dans leur stratégie et aborder le futur sereinement.

1.4.1.7. TÉLÉCOMS MÉDIA ET TECHNOLOGIES

Chahutés par les GAFA et à peine remis d'une vague de consolidations en Europe, les opérateurs télécoms ont dû optimiser leurs modèles opérationnels pour se maintenir sur un marché tendu, particulièrement concurrentiel en France. Mais pour faire face aux exigences induites par les nouvelles technologies et les nouveaux usages, et pouvoir assurer la continuité des investissements dans les infrastructures réseaux, aujourd'hui dans la 5G, ils doivent poursuivre, voire intensifier, leurs programmes de transformation afin de fidéliser et accroître leur base clients, maintenir leur attractivité, moderniser leur IT pour améliorer les marges opérationnelles, et potentiellement trouver de nouvelles sources de revenus en proposant de nouveaux services comme la banque en ligne, la maison connectée ou l'Internet des objets dans le B2B.

EXPERTISE IT SUR LES PROBLÉMATIQUES DE SI VERTICAL RÉSEAU

Fort d'une expérience sectorielle de plus de 20 ans, Gfi accompagne la transformation des opérateurs en s'appuyant sur une expertise IT propre aux problématiques de SI vertical lié au réseau. Cette expertise est portée par des équipes pluridisciplinaires qui s'appuient sur un large écosystème de partenaires éditeurs et équipementiers spécialisés. Gfi se distingue par son offre de proximité pour aider les acteurs des télécoms et média à maintenir et moderniser leur SI Réseau, simplifier leur complexité ou les harmoniser entre les différentes filiales, moderniser les solutions de connaissance et gestion client, et optimiser les processus opérationnels.

Mettre à profit, cette expertise permet aux opérateurs télécoms d'accélérer leur croissance en facilitant la mise sur le marché des nouveaux services, en anticipant les comportements clients et en offrant une expérience utilisateur enrichie pour inverser la courbe des désabonnements. La virtualisation des réseaux apporte une agilité propice à répondre plus rapidement aux besoins métiers, et faciliter la gestion des offres ainsi créées.

VALORISER LA DONNÉE CLIENT

Pour y parvenir, au-delà de ses offres verticales SI Réseau (inventaire et services, supervision et performance, intégration de systèmes, maintenance opérationnelle OSS/BSS), Gfi propose une vaste palette de solutions transverses autour de la gestion de l'expérience client (CRM, portail, self care, gestion des commandes et catalogues, facturation, centres d'appels), de la valorisation des données (Big Data, Smart Data Analytics, BI, Data Virtualisation...), de l'Outsourcing de transformation (Transformation datacenter, NewAMS, Devops, Agile, gestion API, omnicanal), de l'intégration systèmes et de la lutte contre la fraude. S'y ajoutent nombre d'innovations digitales pour automatiser les processus internes et le service utilisateur comme le RPA, les chatbots ou la blockchain.

Gfi accompagne plus de 40 opérateurs en Europe et en Afrique Moyen-Orient, et s'appuie aujourd'hui sur ses clients internationaux pour élargir ses prestations en Europe de l'Est et dans la région Latam. Soutenue par 2 200 collaborateurs experts, l'offre télécoms de Gfi s'impose comme une référence pour accompagner les opérateurs dans leur transformation.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.2. SIX ACTIVITÉS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE

(en millions d'euros)

TOTAL	AS	IS	Outsourcing	Business Solution	SAP	Resell	Software
1 595,3	675,7	354,4	84,2	99,6	113	127,5	140,8

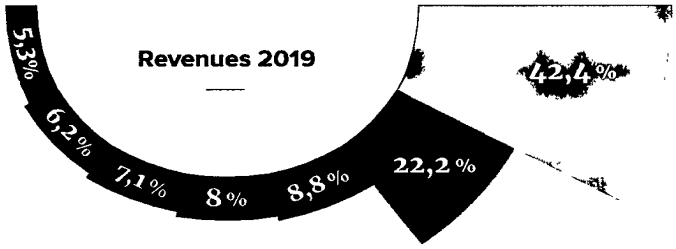

- AS
- IS
- Software
- Resell
- SAP
- Business Solution
- Outsourcing

1.4.2.1. CONSULTING

Tous les secteurs doivent s'adapter à un environnement changeant et faire face aux nouvelles exigences des clients que ce soit sur la qualité des produits, la personnalisation, le prix ou les délais de mise à disposition. Mais dans un environnement technologique en pleine mutation et face à une offre pléthorique, les décisions que doivent prendre les entreprises pour mener à bien leur transformation sont de plus en plus difficiles. Les aider à trouver une trajectoire adaptée à leur secteur d'activité et à leur contexte, telle est la mission de Gfi Consulting.

CONSEILS EN EXPERTISE, TRANSFORMATION DIGITALE ET ORGANISATIONNELLE

Acteur multi-spécialiste, Gfi Consulting intervient principalement en accompagnement des projets de transformation de ses clients. Nous sommes mobilisés dès les phases de cadrage afin de déterminer plus précisément les besoins métiers et mieux appréhender la nature de la transformation nécessaire.

Gfi Consulting concentre plus particulièrement ses domaines d'interventions sur :

- L'amélioration de la performance opérationnelle par l'optimisation des processus ;
- La transformation digitale de nos clients du secteur Industrie et Secteur public en s'appuyant sur nos accélérateurs et nos offres Industries 4.0 et Smart Cities ;
- Le Program & Project Management pour la mise en œuvre et le suivi des projets de transformation tant sous l'aspect technologique qu'en matière de processus ;
- La Business Intelligence agile pour rendre les données analysées en temps réel accessibles et exploitables par les métiers ;
- La détermination des « use cases » Blockchain adaptés à chaque entreprise et ses applications en matière de cryptographie ;
- La définition de plans de transformation pour optimiser la performance opérationnelle des systèmes d'information par la mise en œuvre d'approches type Devops, Lean, production multimodale et la migration vers le Cloud.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Fort d'une large gamme de savoir-faire en matière de transformation, conseils et expertises combinés à une approche sectorielle dans le Secteur Public, les services Financiers, le secteur du Transport/Voyage/Services, le secteur de l'Énergie Utilities et Chimie, le secteur de la Distribution et des Produits de consommation emballés, le secteur de l'Industrie, le secteur Télécom Média et Technologies, Gfi Consulting s'engage à obtenir des résultats rapides, à définir les trajectoires de transformation, à accompagner ses clients dans ce parcours ainsi qu'à identifier les possibles risques technologiques. Les activités de Consulting s'inscrivent comme le fer de lance de l'approche sectorielle du groupe Gfi et sont à même de mobiliser l'ensemble des capacités et compétences nécessaires à la transformation de nos clients.

1.4.2.2. SERVICES APPLICATIFS

La transformation digitale projette le système d'information au cœur de la stratégie des entreprises en s'inscrivant comme un vecteur d'innovation métiers. Dans ce cadre, les DSI sont confrontés à de nouveaux défis : accélération de la mise sur le marché des innovations, ouverture et intégration toujours plus grande des flux (clients, fournisseurs, partenaires...), sécurisation des échanges et des données, verticalisation des services depuis le métier jusqu'aux infrastructures, utilisation du Cloud, agilité à l'échelle, valorisation des données... Auxquels s'ajoutent la gestion des talents et des compétences comme impératif catégorique.

Fort de ses 7 000 collaborateurs, les activités d'Application Services de Gfi répondent à l'ensemble de ces enjeux pour nos clients grands comptes et ETI en déployant un catalogue d'offres et de compétences uniques tant sur le développement et la gestion des nouvelles applications digitales que sur la modernisation et l'optimisation des SI historiques représentant souvent un patrimoine fonctionnel métier considérable et incontournable.

COUVRIR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR DE PRODUCTION ET DE GESTION APPLICATIVE

Idéation et innovation, urbanisation, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil et mise en œuvre UX/UI, Business Intelligence et Big Data/Analytics, Mobilité, développements sur plateformes digitales Cloud native et fortement automatisées ou sur plateformes low-code, digitalisation et automatisation des processus, gestion, optimisation et industrialisation des maintenances applicatives (TMA) comme des processus d'assurance qualité logicielle (QSI, Testing, TRA), l'offre Application Services couvre l'ensemble de la chaîne de valeur applicative en combinant les technologies et approches les plus récentes (Agile, Lean, DevOps) comme les plus éprouvées. En outre, Gfi a développé une offre complète de réarchitecture, modernisation et gestion des systèmes d'information historiques basée sur ses technologies brevetées (modernisation, migration et replatforming technologique) afin d'en augmenter considérablement l'agilité, en recouvrer la connaissance fonctionnelle et abaisser drastiquement les coûts de possession.

PLATEFORMES ET CENTRES DE SERVICES MUTUALISÉS EN PROXIMITÉ CLIENTS

Les services applicatifs sont opérés de façon distribuée, en proximité clients et depuis des centres de services mutualisés en France et à l'international, mettant en œuvre des démarches et outillages industriels et automatisés. Application Services opère depuis 6 plateformes industrielles de services certifiées (qualité, sécurité) et 9 centres régionaux dont 5 à l'international (Maroc, Pologne, Espagne, Portugal, Inde). Notre capacité d'offre Nearshore est appelée à s'étoffer pour répondre plus rapidement aux besoins des clients quelle que soit leur localisation géographique.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.2.3. INFRASTRUCTURE SERVICES & OUTSOURCING

Les clients exigent désormais une infrastructure d'IS à moindre coût, agile, et sécurisée, qui ne sera pas une barrière à l'évolution de l'entreprise ou un frein pour ses délais de commercialisation (« Time to Market »), mais plutôt un moteur de sa transformation digitale et un accélérateur de son business. Pour transformer leurs infrastructures et opérations SI, les clients utilisent les technologies Cloud, DevOps, la virtualisation, l'automatisation des services, les opérations multimodales, et l'outsourcing.

Pour accompagner ses clients dans cette transformation, Gfi a construit une gamme complète de services :

- Go-To-Cloud permet de définir une stratégie Cloud, facilite la migration vers le Cloud et la gestion des infrastructures Cloud hybrides ;
- Go-To-Agile pour implémenter DevOps, les containers, la Livraison Continue, et autres « best practice » ;
- « Advanced ITOps » pour automatiser et implémenter des opérations SI multimodales ;
- Cybersécurité pour sécuriser les infrastructures SI ;
- Modernisation d'applications pour faciliter le transfert des applications mainframe vers des architectures modernes (replatforming) ;
- Outsourcing pour sécuriser la transformation et atteindre un haut niveau d'industrialisation.

Fort de plus de 3 000 experts en Transformation et Opérations d'Infrastructure, Gfi intègre ces deux approches dans une gouvernance partagée permettant une cogestion pragmatique de la transformation du SI.

En 2019, Gfi a :

- Globalisé ses activités Outsourcing pour renforcer sa capacité à s'engager sur des grands contrats d'externalisation à l'échelle européenne ;
- Créé de nouveaux centres de services mutualisés en Pologne et Roumanie qui viennent alimenter la France et le Bénélux ;
- Agrandi ses centres de services mutualisés en Tunisie et au Maroc en prolongement des plateformes industrielles de services ;
- Élargi ses centres de services mutualisés d'Alicante, Bilbao, et Séville, ainsi que ceux d'Amérique latine pour accompagner ses clients sur la péninsule ibérique et dans la région Latam.

1.4.2.4. BUSINESS SOLUTIONS

À l'ère digitale, les attentes changent de manière fondamentale, amenant les entreprises à repenser en profondeur leurs façons d'interagir et d'opérer... et le mouvement des disruptions digitales prend de la vitesse.

Réduction des coûts, industrialisation, changements réglementaires, réorganisation, désintermédiation, nouvelles expériences client et employé... Nos grands groupes et entreprises de taille moyenne sont confrontés à des changements et des disruptions qui impactent leurs SI. Y répondre demande de réels programmes de transformation afin de réussir une convergence, améliorer la performance, augmenter l'agilité, et innover. Les processus relatifs à l'organisation, à la gestion, et aux ressources humaines devront également évoluer.

3 CONNAISSANCES BUSINESS

Pour surfer sur la disruption plutôt que la subir, les organisations doivent réinventer leurs applications métier en s'appuyant sur le digital et le SaaS, gagner en vitesse et en agilité afin de répondre aux défis de demain. L'offre de Gfi Business Solutions est un accélérateur pour leur transformation.

- **Expérience client digitale**
  - Tirer les bénéfices du marketing digital ;
  - Intégrer la personnalisation des offres et garantir des réponses instantanées ;
  - S'engager dans une expérience client multi-canal ;
  - Accompagner la transformation des leads en clients.

- **Expérience collaborateur digitale**
  - Attirer et retenir les talents ;
  - Digitaliser les processus RH (recrutement, GCH...) ;
  - Proposer des outils permettant l'autonomie, la collaboration, et la mobilité ;
  - Nourrir une culture digitale.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

- **Performance d'entreprise**
  - Finances : fiabiliser les informations, maîtriser les risques, simplifier les méthodes de pilotage ;
  - RH : intégrer les technologies digitales pour développer l'engagement des collaborateurs, accompagner le changement, attirer et fidéliser les talents, gérer les risques sociaux ;
  - Achats et Supply Chain : optimiser les coûts, améliorer la gestion des relations fournisseurs, fluidifier les processus achats ;
  - Ingénierie : digitaliser le PLM, implémenter le Collaborative Design et le jumeau numérique.

UNE PROPOSITION DE VALEUR ATTRAYANTE

La combinaison d'une connaissance approfondie de l'industrie, des méthodologies, et des services bout-en-bout accompagnés par une grande capacité de livraison, aide nos clients à appréhender la promesse de l'offre Business Solution.

- Améliorer la performance opérationnelle en tirant les bénéfices des solutions digitales innovantes : l'entreprise temps-réel, la mobilité, la collaboration connectée ;
- Améliorer l'agilité, la flexibilité et le Time to Market : aligner rapidement les SI avec les nouveaux besoins de l'entreprise, et déployer facilement au travers de l'organisation ;
- Transformer le Capex en Opex (avec le mode SaaS) ;
- Booster l'adoption et améliorer l'expérience utilisateur en simplifiant l'usage (en particulier en SaaS).

UN GRAND PORTFOLIO

Gfi maîtrise l'ensemble des principales solutions d'entreprise du marché : ERP (SAP S/4 HANA, Oracle ERP, Microsoft Dynamics 365, Sage) ; EPM (Anaplan, Tagetik et TM1) ; CRM (Oracle CRM, Salesforce, SAP C/4 HANA, Microsoft Dynamics 365) ; gestion des contacts client (Genesys) ; e-commerce (Magento, SAP Hybris, Salesforce, Mirakl, Orocommerce) ; facturation (OpenCell, Zuora, Ericsson) ; Portails et CMS (Liferay, Sitecore, Adobe) ; PLM (Dassault Systèmes, PTC) ; Expérience collaborative digitale ou gestion RH (Office 365, TalentSoft, Oracle HCM, HR Access, SAP Success Factors) ; Business intelligence (Microsoft, IBM Cognos, Business Objects, SAS, Qlik, Tableau).

3 200 CONSULTANTS

Pour délivrer ses services, la branche Business Solutions de Gfi dispose de plus de 3 200 consultants, experts en intégration de solutions, spécialistes en cadrage et schéma directeur, garants de l'identification et de la maîtrise de nouvelles solutions. Ils appliquent des méthodologies innovantes pour contribuer à la création de valeur du client (Agile, DevOps, Desing Thinking, PoC, Lean, Cloud...). Notre expertise autour de SAP est particulièrement solide avec plus de 1 400 collaborateurs dédiés, issus des acquisitions de ROFF en 2016 et, plus récemment, Value Pass et N3XT.

Business Solutions accompagne le projet de transformation de ses clients avec un panel complet de solutions au service des métiers :

- Définition d'une stratégie digitale ;
- Définition du Parcours Client ;
- Design et sélection du package ;
- Conseiller privilégié sur le SaaS ;
- Implémentation et intégration des solutions ;
- Run (assistance au déploiement).

Gfi a également développé des offres sectorielles autour du Digital Banking, de l'Omnicommerce, de l'Industrie 4.0 et des Smart Cities, qui s'inscrivent au cœur des enjeux métiers de demain.

1.4.2.5. REVENTE À VALEUR AJOUTÉE (VAR)

Gfi aide ses clients grands comptes, ETI et collectivités à se procurer le matériel et les logiciels dont ils ont besoin pour mettre en œuvre leur transformation digitale et maintenir aux standards du marché leurs infrastructures et outils informatiques existants.

Gfi accompagne sur la sélection des solutions, assure la définition et mise en œuvre de l'architecture hardware et software ainsi qu'au dimensionnement des infrastructures, tout en se chargeant de la logistique de livraison, de la gestion des licences et des contrats avec les fournisseurs, et de la maintenance des actifs informatiques.

Gfi propose un catalogue de 120 000 références logiciels et matériels (poste de travail, serveur, stockage, réseau, bureautique, sécurité, etc.) à travers des accords commerciaux signés avec plus de 150 fournisseurs technologiques dont Microsoft, HP, Dell, Netapp, Oracle, IBM, Lenovo, Citrix, Cisco et VMWare.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.2.6. ÉDITION DE LOGICIELS

ESN de premier plan en France et à l'international, Gfi est également l'un des 10 premiers éditeurs de logiciels sur le marché français. Sa très large gamme de VSS (Vertical Specific Software) couvre les besoins de secteurs majeurs (Secteur Public, Distribution, Santé, Assurance et Finance) et propose également des solutions innovantes dédiées à l'éditique-Customer Communication Management (CCM) et à la gestion des temps et activités (GTA). Solidement implantée grâce à de nombreuses agences sur le territoire, l'offre Software de Gfi se décline également à l'international, notamment en Espagne, au Portugal, en Afrique du Nord, et poursuit son développement en Amérique Latine et en Europe de l'Est.

PROXIMITÉ ET INNOVATION MAÎTRISÉE

Bénéficiant d'un positionnement unique d'éditeur-intégrateur, le Software par Gfi se distingue avant tout par un accompagnement de proximité depuis 40 ans au service de la performance métier de plus de 5 000 clients et des innovations maîtrisées soutenues par 1 300 experts, dont 400 exclusivement dédiés à la Recherche et Développement. Ces innovations, portées notamment par l'arrivée d'interfaces très intuitives, font émerger de nouvelles solutions de mobilité, de chatbot et RPA, ou encore de gestion de l'expérience client (CRM). Elles facilitent la dématérialisation des flux, renforcent la sécurité, exploitent l'intelligence des objets connectés et accompagnent le basculement des activités dans le Cloud. Grâce à l'industrialisation de ses solutions, Gfi est également en mesure d'accompagner l'internationalisation de ses clients par ses offres SaaS.

DES PARTENARIATS FORTS

En s'appuyant sur des partenariats de long terme avec les principaux acteurs tels que Microsoft, SAP, Orange ou Oracle, les logiciels de Gfi proposent des couvertures fonctionnelles parmi les plus larges du marché afin de soutenir la performance des entreprises, faciliter le partage des informations de gestion et garantir le respect de la réglementation.

UNE OFFRE LOGICIELLE COMPLÈTE

Acteur majeur du secteur public et de sa transformation digitale avec des logiciels leaders pour la gestion des ressources humaines (Astre RH, Phase Web), la gestion financière (Astre GF, Gfi-PEP), l'action sociale (IODAS), la fiscalité locale (OFEA, SOLEA), l'urbanisme (Cart@ DS) ou encore les transports publics (Pégase), Gfi est également très présent dans les secteurs de l'assurance et de la finance. Son offre de dernière génération de logiciels dédiés à l'assurance-vie et non-vie (CLEVA) et à la gestion d'actifs financiers (Suite COGIT) accompagne les principaux assureurs, bancassureurs, courtiers et mutuelles en s'adaptant à leurs nouveaux enjeux (optimisation relation client, digitalisation, mobilité, portabilité et règlementaire). ERP, CRM, E-business et Supply Chain, Gfi offre aussi un large éventail de solutions de gestion pour relever tous les défis du secteur de la distribution, notamment via la gamme Minos. Dans la santé, au-delà de son offre purement logicielle, par exemple Easydore pour la gestion financière et administrative de la recherche clinique, Gfi se distingue par son positionnement différenciant d'éditeur-intégrateur, notamment auprès des GHT comme architecte bâtisseur du Dossier Patient Territorial.

Cette approche sectorielle est complétée par des solutions multisectorielles. Gfi occupe une place de leader en matière de solutions et services aux entreprises pour la gestion des temps, des activités et la planification des ressources humaines. Son logiciel phare, ChronoTime Workplace aux multiples avantages technologiques, accompagne aujourd'hui certaines des plus grandes entreprises. Face aux évolutions naturelles des processus issus de l'éditique et l'entrée dans l'ère du CCM (Customer Communication Management), Gfi a également développé la gamme Bdoc Suite, une solution qui révolutionne la gestion de la production documentaire traditionnelle et l'étend aux besoins d'une communication cross-media adaptée aux nouveaux usages. Plus de 200 grands comptes ont aujourd'hui adopté cette solution qui bénéficie également d'une forte distribution à l'international.

En 2019, Gfi a réalisé deux acquisitions majeures : I2S, éditeur de logiciels spécialiste du marché de l'assurance et leader sur la péninsule ibérique et en Afrique ; et SIS, leader des logiciels spécialisés dans la gestion des urgences.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.3. UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE, SUR QUATRE ZONES GÉOGRAPHIQUES

Le groupe Gfi est structuré autour de quatre zones géographiques :
France, Iberia-Latam, Belux, EEMEA (Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique).

1.4.3.1. FRANCE

Gfi est classée 8e ESN en France par le groupe Teknowlogy et 8e éditeur de logiciels au classement Truffle100. L'activité de Gfi en France repose sur une présence géographique de premier ordre, une large gamme de services et de solutions, et un portefeuille solide de clients historiques.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DE PREMIER ORDRE

En France, Gfi compte plus de 10 300 collaborateurs répartis sur 40 sites, dont 18 agences commerciales à Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Niort, Orléans, Pau, Rennes, Sophia-Antipolis, Strasbourg, Toulouse. Le Groupe dispose de 3 FabLabs à Paris, Lyon, Nantes et plus de 1 300 experts dans ses centres de services partagés de Lyon, Lille et Nantes.

Grâce à cette portée locale inégalée, Gfi peut offrir à ses clients une proximité essentielle pour établir un dialogue constructif avec les utilisateurs dans le contexte de la généralisation de l'Agile.

UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES ET DE SOLUTIONS

En France, Gfi propose des solutions logicielles verticales (dédiées au Secteur Public, aux secteurs de la Santé et Social, Assurance, Distribution et Transport) ainsi que des solutions horizontales (gestion des temps et des activités, gestion des documents numériques, conformité et détection des fraudes).

L'offre propose :

- Des services et solutions d'innovation, notamment en Intelligence Artificielle, chatbots, Blockchain, Social Robotics...
- Du conseil, notamment en matière d'excellence opérationnelle, de transformation digitale et de CIO Advisory.
- L'intégration systèmes des principales technologies (SAP, Salesforce, Oracle, Microsoft, Talentsoft, HRAccess, Sage, NetSuite...) et fonctions (ERP, CRM, SCM, HCM...).
- Des services applicatifs, y compris le développement collaboratif, la modernisation des applications, la gestion avancée des applications, le Big Data...
- Des services d'infrastructure, dont Go-to-Cloud, Outsourcing des infrastructures, automatisation...

UN PORTEFEUILLE SOLIDE DE CLIENTS HISTORIQUES

Les 10 premiers clients représentent 42 % des revenus de Gfi en France. Ces clients sont pour la plupart des entreprises internationales du CAC 40 pour lesquelles Gfi est un partenaire informatique essentiel depuis plusieurs années, voire des décennies.

Les entreprises de taille intermédiaires (ETI) constituent un segment cible clé pour lesquelles Gfi met en avant sa forte présence locale.

(en milliers d'euros)	France 31.12.19 *	France 31.12.18
Chiffre d'affaires	925 509	903 895
MARGE OPÉRATIONNELLE	**59 770**	**47 021**
Marge opérationnelle en %	**6,5 %**	5.2 %

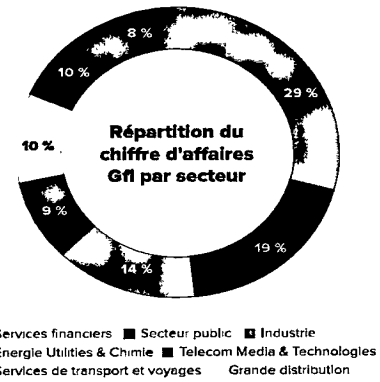

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.3.2. IBERIA - LATAM

1.4.3.2.1. ESPAGNE

Gfi est classé parmi les quinze premières ESN en Espagne par Computerworld. A l'instar des autres pays où le Groupe est présent, l'activité de Gfi en Espagne repose sur trois piliers : une proximité client soutenue par une large présence géographique ; une forte connaissance sectorielle avec une large gamme de services et de solutions ; et un solide portefeuille clients, stable dans le temps.

UNE FORTE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

En Espagne, quelque 3 000 collaborateurs sont répartis dans 14 villes (Madrid, Barcelone, Bilbao, Séville, Alicante, Vitoria-Gasteiz, Murcie, La Corogne, Donostia-Saint-Sébastien, Pampelune, Santander, Logroño, Las Palmas de Gran Canaria et Zamudio). En outre, Gfi dispose d'un laboratoire d'innovation à Madrid, relié au réseau de FabLabs du Groupe, et de plus de 500 experts dans trois centres de services partagés : Alicante pour les services d'applications, Séville pour les services d'infrastructure, et Zamudio comme centre de services dédié au secteur des télécommunications.

Cette présence locale étendue permet à Gfi de fournir à ses clients un service plus proche, plus agile dans la prise de décision et l'exécution.

UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES ET DE SOLUTIONS

Fort de ses connaissances fonctionnelles et de solutions spécifiques Gfi en Espagne couvre les secteurs public, santé, banque-assurance, télécommunications, énergie, distribution et industrie. Le Groupe propose aussi des solutions horizontales telles que la gestion du temps et des activités, la gestion des documents numériques, la conformité et la détection des fraudes.

UN LARGE PORTEFEUILLE DE CLIENTS SOLIDE ET STABLE

Les dix premiers clients représentent 60 % du chiffre d'affaires de Gfi en Espagne. Ces clients sont pour la plupart des entreprises et institutions publiques internationales de l'IBEX 35 auprès desquelles Gfi s'inscrit comme un partenaire informatique majeur de longue date.

(en milliers d'euros)	Espagne 31.12.19	Espagne 31.12.18
Chiffre d'affaires	157 824	135 617
MARGE OPÉRATIONNELLE	**9 084**	**8 642**
Marge opérationnelle en %	5,8 %	6,4 %

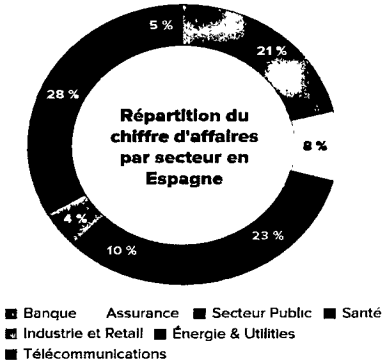

1.4.3.2.2. PORTUGAL

Au Portugal, Gfi se structure autour de trois entités - Gfi au Portugal (transformation digitale et services informatiques), ROFF (SAP) et I2S (logiciels d'assurance) - et une forte présence dans les secteurs des télécommunications et des médias, de la banque et assurance, de l'administration publique et de la santé.

Gfi au Portugal est reconnu comme le partenaire stratégique IT & digital des moyennes et grandes entreprises, pour accompagner leur transformation informatique et digitale.

Plus de 750 professionnels officient entre Lisbonne, Porto et Aveiro. Gfi au Portugal offre un large éventail de compétences, avec une vaste gamme de services et de solutions, dans les domaines de la transformation digitale et des services numériques :

- **Transformation digitale**
  Transformer le parcours digital de bout en bout
  - Business Consulting & PMO - Stratégie, structure et gestion
  - Processus et adoption - Optimisation des processus et des flux de travail ; gestion du changement
  - Gestion des documents - Solution de gestion des documents de bout en bout ; solution de communication B2C ; Enterprise Document
  - Digital - Stratégie digitale et feuille de route de la transformation
  - Développement de l'expérience - un puissant système de gestion du contenu et une stratégie digitale omnicanale
  - Données & analyses - Évaluation des données et tableaux de bord sur mesure
  - Sécurité, protection des données & conformité - Vie privée et sécurité dès la conception ; processus de gestion ; technologies d'amélioration de la vie privée et de la sécurité

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

- **Services informatiques**
  Évolution des opérations des entreprises et des infrastructures
  - Managed Services - Améliorer le service client pour qu'il se concentre sur l'activité principale
  - Infrastructure informatique - Évaluer les besoins des clients en matière d'infrastructure et évoluer vers une informatique agile
  - Go-to-Cloud - Planifier et déployer une stratégie de migration dans le Cloud
  - Assurance qualité - Améliorer les processus et les tests de logiciels
  - DevOps - Réduire la durée du cycle de développement, en fusionnant les activités traditionnelles de support et du développement

UN CENTRE DE SERVICES PARTAGÉ À LISBONNE

À Lisbonne, Gfi dispose d'un centre dédié aux services applicatifs (backend, frontend, mobilité), aux services d'infrastructure, aux tests et au mainframe.

Avec plus de 100 collaborateurs, le centre de services de Lisbonne accompagne en France et en Belgique des marques internationales de renom, telles que le Crédit Agricole, les 3 Suisses, XPO Logistics, BNP Paribas, STACKR, Bayer ou Toyota.

DES RELATIONS PÉRENNES ET DE CONFIANCE

Microsoft, CISCO, Dell EMC, EasyVista, Liferay et Sitecore constituent quelques-uns des partenaires technologiques stratégiques lusophones de Gfi.

(en milliers d'euros)	Portugal 31.12.19	Portugal 31.12.18
Chiffre d'affaires	95 632	82 483
MARGE OPÉRATIONNELLE	**5 308**	**6 062**
Marge opérationnelle en %	5,6 %	7,3 %

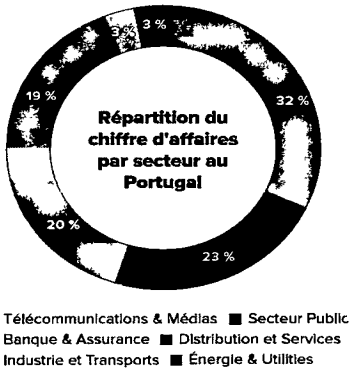

1.4.3.2.3. LATAM

Gfi a une forte présence en Amérique latine, ce qui permet d'accompagner nos clients dans toute la région, en offrant une large gamme de services avec un vaste portefeuille de services et solutions dans les différents pays de la zone.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE COMPLÈTE

En Amérique latine, nous employons près de 1 500 personnes, réparties sur dix sites dans six pays : Boston aux États-Unis, Ciudad de Panama au Panama, Querétaro et Monterrey au Mexique, Bogota et Medellin en Colombie, Lima au Pérou, Sao Paulo et Goiania au Brésil.

UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES ET DE SOLUTIONS

Au Latam, Gfi propose :

- De l'intégration systèmes, la plupart en méthode Agile, en particulier en Java, .Net et Cobol ;
- Des services AMS, dans plusieurs technologies, dont SAP ;
- Des projets d'implémentation SAP avec 5 S/4 Hana (3 au Brésil et 2 autres au Mexique) ;
- La mise en œuvre de nos propres solutions dans SAP, notamment au Brésil, où nous disposons d'une solution fiscale complète.

DES CLIENTS HISTORIQUES

Gfi travaille globalement pour les services financiers (principal secteur vertical aux États-Unis, au Panama, au Mexique et en Colombie), l'industrie (sociétés de cosmétiques au Pérou et d'agrobusiness au Brésil) et les télécommunications.

Banco Santander est notre principal client aux États-Unis, et BBVA est le premier client au Mexique et en Colombie. Au Pérou, Belcorp est notre principal client et au Brésil, les revenus sont très diversifiés, avec Liquigas et LongPing comme principaux clients.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.3.3. BELUX

1.4.3.3.1. BELGIQUE

Realdolmen est membre du groupe européen Gfi et emploie environ 1 950 collaborateurs hautement qualifiés, ce qui lui permet de fournir ses services ICT sur le plan stratégique, tactique et opérationnel à de nombreux clients tant du secteur publique que privé. Gfi en Belgique figure parmi les 5 premières ESN du pays selon les chiffres de Trends Top.

UN FORT ANCRAGE LOCAL EN BELGIQUE

Realdolmen a un fort ancrage local en Belgique, avec des implantations à Huizingen, Kontich, Gand, Louvain, Lummen et Mons. Realdolmen dispose également d'un laboratoire de démonstration de l'innovation et de la technologie basé à Gand.

UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES ET DE SOLUTIONS

L'offre de produits et de services de Realdolmen permet de guider les entreprises à travers les changements et les défis de l'ère numérique actuelle, et ce à tous les niveaux, stratégique, tactique ou opérationnel :

Stratégique :

Des services et solutions d'innovation, notamment en Intelligence Artificielle, chatbots, Blockchain, Social Robotics...

Du conseil, notamment en matière d'excellence opérationnelle, transformation digitale (Digital Flow) et Outsourcing des infrastructures.

Opérationnel :

Des services d'infrastructure, vente de matériel et de logiciels, staffing.

Tactique :

L'intégration systèmes des principales technologies (SAP, Salesforce, Oracle, Microsoft, ...) et fonctions (ERP, CRM, SCM, HCM...).

Des services applicatifs, y compris le développement collaboratif, la modernisation des applications, la gestion avancée des applications, le Digital Experience, le Big Data...

UN LARGE PORTEFEUILLE DE CLIENTS SOLIDE ET STABLE

Realdolmen dispose d'un large nombre de plus de 800 clients dans tous les secteurs d'activités. La dépendance d'un seul client est limité. Les dix premiers clients représentent 25 % du chiffre d'affaires de Gfi en Belgique. Ces clients sont tant des entreprises multinationales, des entreprises de taille moyenne que des institutions publiques fédérales et régionales auprès desquelles Gfi s'inscrit comme un partenaire informatique majeur de longue date.

(en euros)

Secteurs	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle en %
Secteur Public	130 435 778	43,8 %
Services de transport et voyage	43 529 922	14,6 %
Énergie Utilities & Chimie	36 844 203	12,4 %
Industries	36 620 515	12,3 %
Grande distribution	23 267 184	7,8 %
Services financiers	19 674 204	6,6 %
Télécom Média & Technologies	7 484 859	2,5 %
TOTAL	**297 856 667**	**100 %**

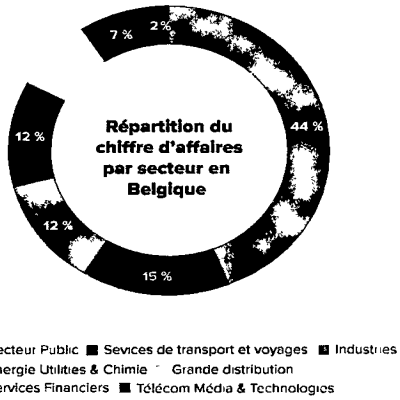

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.4.3.3.2. LUXEMBOURG

En 2019, Gfi au Luxembourg a connu une croissance significative en 2019 avec l'acquisition de REAL Solutions. Présent au Luxembourg depuis plus de 30 ans, Gfi y propose un ensemble de services industrialisés de développement et d'intégration de solutions IP et tierces en matière de logiciels d'entreprises, d'applications mobiles et sites web, de back et front office, de sécurité et de communication. Quelque 120 collaborateurs accompagnent en proximité plus de 350 clients historiques issus des secteurs du commerce de détail, de l'industrie, de la finance, de la banque et des services publics.

UNE OFFRE DISTINCTIVE

Gfi Luxembourg se distingue particulièrement sur le marché grâce à son logiciel phare Rflow de gestion des données et des flux d'entreprise ainsi que par l'exploitation d'un datacenter privé certifié Tier IV qui permet de délivrer des services infogérés RealCloud et une offre de Cloud-as-a-Service avec une sécurité maximale.

UN ACTEUR AU SERVICE DES INSTITUTIONS RÉGLEMENTÉES

Gfi au Luxembourg est reconnu par les autorités gouvernementales pour servir les institutions réglementées par l'organisme de surveillance du Secteur Financier (CSSF) en tant qu'opérateur de systèmes informatiques et de réseaux de communication, et en tant qu'agent de communication client.

1.4.3.4. EEMEA (EUROPE DE L'EST, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE)

1.4.3.4.1. EUROPE DE L'EST

Avec 1 000 collaborateurs en Europe de l'Est, Gfi est un partenaire important qui accompagne les principaux acteurs technologiques et industriels dans 6 pays.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE ORIENTÉE CLIENTS

Gfi est présent en Roumanie (3 sites), en Pologne (4 sites), en Suisse (2 sites) et en Autriche (1 site). La répartition équilibrée des employés répond aux besoins de proximité clients combinés à notre capacité de livraison Nearshore. Notre présence dans des centres d'affaires tels que Zurich, Genève, Bucarest, Vienne ou Varsovie nous rapproche des principaux clients et ouvre de nombreuses opportunités commerciales.

UNE LARGE GAMME DE SERVICES ET DE SOLUTIONS

Gfi en Europe de l'Est propose des solutions logicielles verticales (dédiées aux secteurs des télécommunications, de l'aérospatiale, de l'assurance, de la distribution et du transport) ainsi que des solutions horizontales (gestion du temps et des activités, gestion des documents numériques, conformité et détection des fraudes). Son offre couvre un large éventail de services et solution d'innovation (Intelligence artificielle, Smart Agents, Blockchain...), d'intégration systèmes de technologies (SAP, Oracle, Microsoft, Sage, AWS...) et fonctions (ERP, CRM, SCM, HCM...), des services d'applications (Smart Developpement, Modernisation des Applications, Gestion avancée des applications, Big Data...) et des services d'infrastructure (Go-to-Cloud, Infrastructure Outsourcing, automatisation...).

UN PORTEFEUILLE SOLIDE DE CLIENTS FIDÈLES

Gfi travaille avec les principaux acteurs des secteurs de la finance, des télécommunications, de l'automobile et de l'aérospatiale. Lesquels représentent plus de 80 % du portefeuille et continuent de stimuler la croissance de l'entreprise dans la région. La plupart des clients du TOP 10 travaillent depuis plus de 10 ans avec Gfi, preuve de la confiance accordée à la qualité de nos services.

1.4.3.4.2. MOYEN-ORIENT

Gfi au Moyen-Orient est présent à Dubaï (EAU) et au Caire (Egypte) où le Groupe s'adresse aux pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Oman) ainsi qu'à l'Égypte et à la Jordanie. La stratégie de Gfi au Moyen-Orient s'appuie sur une présence et une expertise locales dans le Secteur Public (Smart Cities, Smart Government) et les Télécoms, soutenue par des partenariats locaux solides avec SAP, Salesforce, Oracle, Microsoft, Sage, Outsystems, notamment, et sert d'effet de levier des capacités du Groupe. Les clients ciblés sont à la fois des filiales locales des clients grands comptes de Gfi et des entreprises nationales.

Gfi y déploie principalement des services de data, analytique et intelligence artificielle, de Chatbot, Omnicanal digital, de Social Robotics, d'intégration de systèmes et de solutions d'entreprise (ERP, CRM, BPM, Telecom BSS).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Quatre zones géographiques

1.4.3.4.3. AFRIQUE

Présent localement en Afrique depuis 2003, Gfi compte aujourd'hui plus de 1 000 experts basés en Côte d'Ivoire, en Angola, au Maroc, en Tunisie, au Cameroun, au Sénégal, et sert plus de 350 clients des secteurs privé et public dans 17 pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

En 2019, Gfi a renforcé sa présence en Afrique avec les acquisitions de Capital Consulting, un cabinet de conseil de premier plan en Afrique francophone basé au Maroc, et de Bridgeo au Cameroun, leader de l'implémentation de Sage en Afrique centrale.

Gfi en Afrique propose des services informatiques et du conseil opérationnel, du développement applicatif, de la maintenance et des services d'outsourcing. Le Groupe y possède une expertise forte en solutions SAP, Oracle JDE et Sage, et propose également des offres d'e-Gouvernance et de SIRH.

Gfi est certifié SAP Gold Partner dans la région Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, Gfi est partenaire de l'initiative Woman In Africa (https://wia-initiative.com/), la première plateforme internationale dédiée au développement économique et au soutien des femmes africaines « leaders » et à haut potentiel.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PERFORMANCES FINANCIÈRES PAR ARÉAS

(en milliers d'euros)	31.12.19	France	Ibéria LatAm	Belux	EEMEA
Chiffre d'affaires	1 595 354	925 509	297 366	293 485	78 994
MARGE OPÉRATIONNELLE	**100 401**	**59 770**	**18 112**	**14 512**	**8 007**
Marge opérationnelle en %	6.3%	6.5%	6.1%	4.9%	10.1%

(en milliers d'euros)	31.12.18	France	Ibéria LatAm	Belux	EEMEA
Chiffre d'affaires	1 394 548	903 895	248 409	191 117	51 127
MARGE OPÉRATIONNELLE	**82 912**	**47 021**	**16 999**	**13 482**	**5 410**
Marge opérationnelle en %	5.9%	5.2%	6.8%	7.1%	10.6%

PRÉSENTATION DETAILLÉE DES PERFORMANCES FINANCIÈRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

(en milliers d'euros)	31.12.19	France	Espagne	Portugal	LatAm	Benelux	Suisse	Europe de l'Est	Afrique	Reste du monde
Chiffre d'affaires	1 595 354	925 509	157 824	95 632	43 910	293 485	10 822	36 182	27 948	4 042
MARGE OPÉRATIONNELLE	**100 401**	**59 770**	**9 084**	**5 308**	**3 720**	**14 512**	**675**	**5 502**	**2 617**	**(787)**
Marge opérationnelle en %	6,3 %	6,5 %	5,8 %	5,6 %	8,5 %	4,9 %	6,2 %	15,2 %	9,4 %	-19,5 %

(en milliers d'euros)	31.12.18	France	Espagne	Portugal	LatAm	Benelux	Suisse	Europe de l'Est	Afrique	Reste du monde
Chiffre d'affaires	1 394 548	903 895	135 617	82 483	30 309	191 117	10 831	17 159	18 850	4 287
MARGE OPÉRATIONNELLE	**82 912**	**47 021**	**8 642**	**6 062**	**2 295**	**13 482**	**737**	**3 132**	**2 173**	**(632)**
Marge opérationnelle en %	5,9 %	5,2 %	6,4 %	7,3 %	7,6 %	7,1 %	6,8 %	18,3 %	11,5 %	-14,7 %

(en milliers d'euros)	Variation 2019/2018	France	Espagne	Portugal	LatAm	Benelux	Suisse	Europe de l'Est	Afrique	Reste du monde
Chiffre d'affaires	200 806	21 614	22 207	13 149	13 601	102 368	(9)	19 023	9 098	(245)
MARGE OPÉRATIONNELLE	**17 489**	**12 749**	**442**	**(754)**	**1 425**	**1 030**	**(62)**	**2 370**	**444**	**(155)**
Marge opérationnelle en %	8,7 %	59 %	2 %	-5,7 %	10,5 %	1,0 %	688,9 %	12,5 %	4,9 %	63,3 %

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.5 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 27 MARS 2019

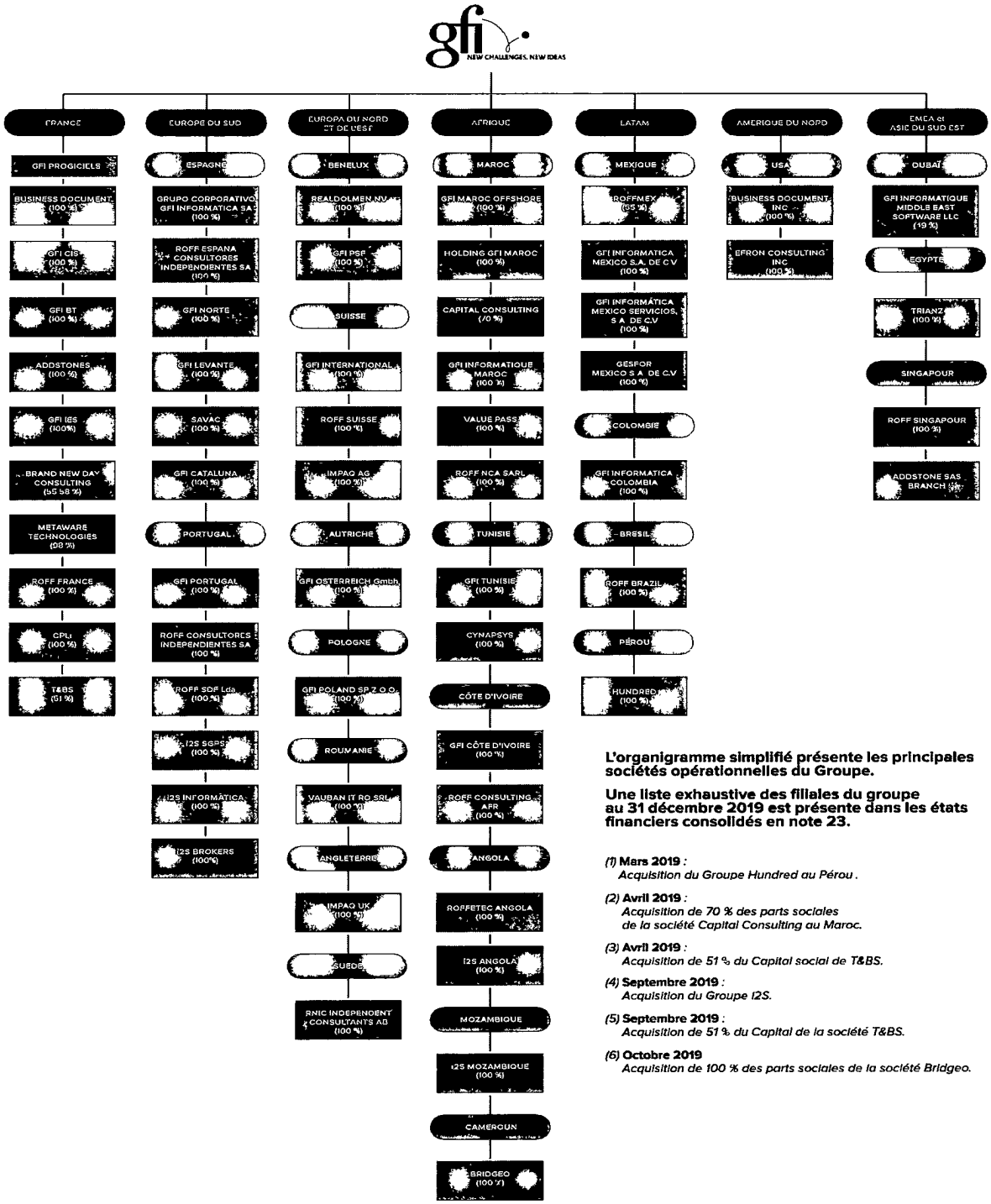

L'organigramme simplifié présente les principales sociétés opérationnelles du Groupe.

Une liste exhaustive des filiales du groupe au 31 décembre 2019 est présente dans les états financiers consolidés en note 23.

(1) **Mars 2019** *:*
Acquisition du Groupe Hundred au Pérou.

(2) **Avril 2019** *:*
Acquisition de 70 % des parts sociales de la société Capital Consulting au Maroc.

(3) **Avril 2019** *:*
Acquisition de 51 % du Capital social de T&BS.

(4) **Septembre 2019** *:*
Acquisition du Groupe I2S.

(5) **Septembre 2019** *:*
Acquisition de 51 % du Capital de la société T&BS.

(6) **Octobre 2019**
Acquisition de 100 % des parts sociales de la société Bridgeo.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.6. DONNÉES FINANCIÈRES ISSUES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.6.1. Compte de résultat et situation financière

Les données financières consolidées au 31 décembre 2019 sont caractérisées par :

- une solide croissance, une légère augmentation de la marge opérationnelle et un succès de l'internationalisation ;
- un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 595,4 millions d'euros, en hausse de 14,4 % ;
- un résultat opérationnel qui s'élève à 84,8 millions d'euros, en hausse de 27,5 % ;
- un résultat net qui s'élève à 43,5 millions d'euros, en hausse de 16,6 %.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ ET SITUATION FINANCIÈRE RÉSUMÉE

Compte de résultat (en millions d'euros)	2019	2018[1]	Variation
Chiffre d'affaires	1 595,4	1 394,5	200,8
MARGE OPÉRATIONNELLE	**100,4**	**82,9**	**17,5**
Marge opérationnelle en %	6,3%	5,9%	0,3 point
Amortissements actifs affectés	(3,8)	(3,6)	(0,2)
Restructurations	(11,5)	(7,6)	(3,9)
Résultat des cessions et liquidations	0,3	(0,7)	1,0
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(0,6)	(4,5)	4,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**84,8**	**66,5**	**18,3**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,0	0,2	(0,1)
Coût de l'endettement financier brut	(15,4)	(10,2)	(5,2)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(15,4)**	**(10,0)**	**(5,4)**
Autres produits et charges financiers	(1,4)	(0,3)	(1,1)
Impôts sur les résultats	(24,6)	(18,9)	(5,7)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	43,5	37,3	6,2
dont part du Groupe	43,2	37,3	5,9
dont part ne donnant pas le contrôle	0,2	(0,0)	0,3
Résultat dilué par action, part du Groupe (en €)	0,64	0,56	0,08

(1) Retraitement des comptes annuels 2018 suite à la finalisation de l'allocation du goodwill de Realdolmen.

Situation financière résumée (en millions d'euros)	2019	2018[1]	Variation
Écarts d'acquisition	467,8	415,2	52,6
Immobilisations	270,4	171,8	98,6
Autres actifs non courants et courants	577,6	645,5	(67,9)
Trésorerie	54,0	35,3	18,7
TOTAL ACTIF	1 369,8	1 267,9	101,9
Capitaux propres du Groupe	353,5	329,3	24,2
Capitaux propres Minoritaires	0,6	0,7	(0,0)
Endettement (courant et non courant)	394,2	359,8	34,4
Passifs non courants et courants	580,5	560,3	20,2
Passifs financiers et provisions courants	41,0	17,8	23,2
TOTAL PASSIF	1 369,8	1 267,9	101,9

(1) Retraitement des comptes annuels 2018 suite à la finalisation de l'allocation du goodwill de Realdolmen.
(2) Le Montant du remboursement inclus les paiements effectués au titre de la dette loyer reconnue dans la cadre de l'application de la norme IFRS 16 - contrats de location. Ce montant s'élève à 28,7 millions d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.6.2. Flux de trésorerie et endettement

Flux de trésorerie consolidés (en millions d'euros)	2019	2018[1]	Variation
Capacité d'autofinancement	**138,0**	**91,5**	**46,5**
Impôt versé	(21,5)	(18,0)	(3,5)
Variations du besoin en fonds de roulement	82,5	(8,4)	90,9
Flux nets de trésorerie d'exploitation	**199,0**	**65,1**	**133,9**
Flux nets d'investissements hors périmètre	(37,7)	(38,6)	0,9
Flux liés aux opérations de périmètre	(31,8)	(191,1)	159,3
Flux d'investissement	**(69,5)**	**(229,7)**	**160,2**
Augmentation de capital	-	-	-
Actions auto-détenues	-	0,2	(0,2)
Dividendes mis en paiement	(10,0)	(10,0)	(0,0)
Nouveaux emprunts	36,0	378,8	(342,8)
Remboursements d'emprunts	(85,9)	(180,2)	94,2
Intérêts versés	(14,3)	(7,6)	(6,7)
Tirage factor	(14,9)	(7,1)	(7,7)
Flux nets de financement	**(89,1)**	**174,1**	**(263,2)**
Impact du taux de change	(0,5)	(1,5)	1,0
Variation de trésorerie	**39,8**	**7,9**	**31,9**

(1) Retraitement des comptes semestriels et annuels 2018 suite à la finalisation de l'allocation du goodwill de Realdolmen

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE DE 14,4 % - RATIO DETTE NETTE/FONDS PROPRES À 98 %

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôts s'établit à 138 millions d'euros et affiche une progression de 50,8 %.

Les flux d'investissements (CAPEX et acquisitions externes) ont représenté 69,5 millions d'euros contre 229,7 millions l'an dernier.

La variation du besoin en fond de roulement s'établit à 82,5 M€ en 2019 contre (8,4) M€ en 2018. Cette amélioration est le fait de la mise en place par le Groupe d'un contrat d'affacturage sans recours, ainsi retraité de cet élément la variation du besoin en fond de roulement est de 17 M€.

Le Groupe termine l'année avec un gearing de 70% et un ratio dette nette/Ebitda qui lui permet, s'il le souhaite, d'envisager des opérations de croissance externe. Il est à noter que la dette nette utilisée pour calculer ces agrégats ne comprend pas les passifs courants et non courants reconnus dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16.

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31.12.2019	2020	2021	2022	2023	échéances au-delà
Autres emprunts obligataires	89 605	-	-	-	-	89 605
Emprunt auprès des établissements de crédit	195 053	40 003	42 465	27 879	84 705	-
Dettes sur contrat de location	91 096	24 387	9 427	9 391	20 175	27 717
TOTAL	375 754	64 390	51 892	37 270	104 880	117 322

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.7. DONNÉES FINANCIÈRES ISSUES DES COMPTES SOCIAUX

1.7.1. Compte de résultat

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2019	2018
Chiffre d'affaires	788,4	743,4
Résultat d'exploitation	18,7	13,1
Résultat financier	15,6	14,3
Résultat courant avant impôt	34,3	27,4
Résultat exceptionnel	(17,2)	(7,8)
Résultat net après impôt	**26,6**	**25,7**

Le total des produits d'exploitation est de 805 millions d'euros à comparer à 761 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 5,8 %. Le total des charges d'exploitation est de 786,2 millions d'euros à comparer à 747,5 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 5,2 %. Le résultat d'exploitation est de 18,8 millions d'euros à comparer à 13,1 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 43,4 %.

Le résultat financier est positif de 15,6 millions d'euros à comparer à 14,3 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 8,5 %. Parmi les produits financiers, il faut noter le montant des dividendes perçus des filiales pour 25,6 millions d'euros. La note 15 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

Le résultat exceptionnel négatif de 17,3 millions d'euros (7,8 millions d'euros en 2018), comprend des coûts de restructuration pour un montant net des reprises sur provisions de 5 millions d'euros, les coûts afférents aux opérations de croissance externe du Groupe pour 1,7 millions d'euros, ainsi que les coûts des loyers et charges versées sur bureaux vacants de 0,1 million d'euros. La note 16 des comptes sociaux détaille l'ensemble des éléments.

La convention d'intégration fiscale mise en place permet à la Société de bénéficier d'un produit net d'intégration de 0,4 million d'euros. La Société a présenté des dossiers de crédit impôt recherche au titre de 2019 pour un montant total de 8,5 millions d'euros. Ces deux éléments ont permis de contribuer à un produit fiscal de 9 millions d'euros. La note 18 des comptes sociaux détaille l'ensemble des éléments.

Les notes 11 à 18 des comptes sociaux (cf. chapitre 5) détaillent les principales rubriques du compte de résultat.

1.7.2. Bilan

BILAN RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2019	2018		2019	2018
Immobilisations incorporelles et corporelles	172,7	166,7	Capitaux propres dont résultat de l'exercice	337,4	314,2
Immobilisations financières	425,1	419,7	Provisions	1,5	1,6
			Emprunts obligataires et dettes financières	382,1	400,4
Actif circulant	510,1	395,2	Dettes d'exploitation	351,8	234,5
Autres – régularisation	4,2	4,4	Autres – régularisation	39,3	35,4
TOTAL ACTIF	1 112,1	986,1	TOTAL PASSIF	1 112,1	986,1

Les notes 1 à 10 des comptes sociaux (cf. chapitre 5) détaillent les principales rubriques de l'actif et du passif.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.8. FAITS MARQUANTS

1.8.1. Mise en place d'une nouvelle gouvernance

L'Assemblée générale des actionnaires de Gfi Informatique du 7 juin 2019, a décidé de la mise en place d'une nouvelle gouvernance avec un Conseil d'administration plus étendu et composé de nouveaux administrateurs indépendants disposant d'une forte expertise sur le marché des nouvelles technologies et du digital.

La nouvelle Gouvernance de Gfi Informatique est présentée au Chapitre 3 du présent Rapport Financier Annuel 2019 dans le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise, paragraphe 3.1 « Mise en place d'une nouvelle gouvernance ».

1.8.2. Dividendes distribués à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2019

À la suite de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 7 juin 2019, la Société a procédé à la distribution d'un dividende de 0,15 centimes d'euros par action. Il a donné lieu à un versement le 5 juillet 2019, d'un montant de 9 985 615,65 euros.

1.8.3. Poursuite de la stratégie de développement du Groupe

ACQUISITIONS STRATÉGIQUES

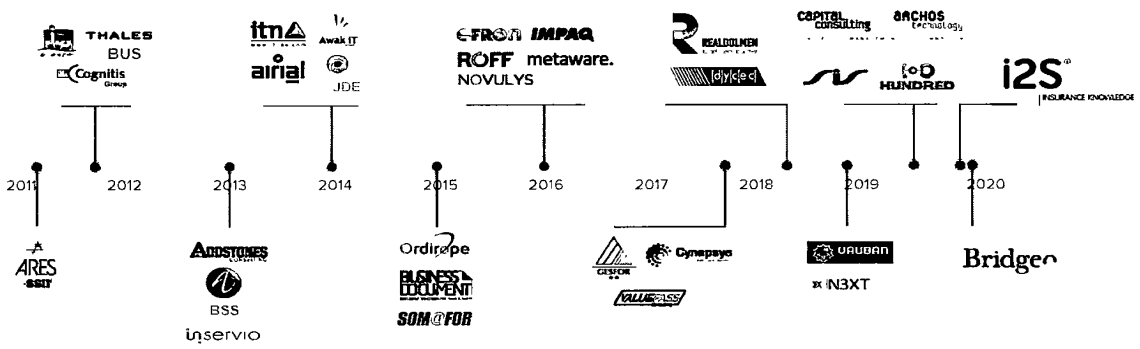

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Faits marquants

Bridgeo

Bridgeo est le leader africain de l'implémentation de la solution Sage.

capital consulting group — archos technology

Capital Consulting et Archos fournissent des prestations de conseil en stratégie, en système d'information, en ressources humaines, et est intégrateur de systèmes informatiques au Maroc et en Afrique.

HUNDRED

Hundred est un éditeur de logiciels intervenant principalement sur des projets Agile, d'architecture, conseil.

i2S INSURANCE KNOWLEDGE

i2S, un éditeur de logiciels spécialiste du marché de l'assurance et leader sur la péninsule ibérique et en Afrique.

sis Informatique et Systèmes

La société SIS est un leader européen des systèmes d'information d'urgence et de traitement de l'alerte.

EN FRANCE

sis Informatique et Systèmes

Le groupe Gfi Informatique a acquis le 27 février 2019, la société SIS, leader européen des systèmes d'information d'urgence et de traitement de l'alerte à destination de la Sécurité Civile (Sapeurs-Pompiers / SDIS et SAMUs). L'offre de SIS s'est diversifiée afin de répondre aux besoins croissants en gestion de l'alerte des sites sensibles (aéroports, gares, centrales nucléaires, sites SEVESEO, etc.) et des collectivités locales (notamment les mairies et préfectures pour la gestion des ERP).

EN AFRIQUE

capital consulting group — archos technology

Le groupe Gfi Informatique a finalisé sa prise de participation de 70 % du capital et des droits de vote de la société Capital Consulting au Maroc, et acquis 100 % de la société Archos Technology, filiale de Capital Consulting le 15 avril 2019.

L'activité de Capital Consulting se concentre principalement sur des prestations de conseil en stratégie, en système d'information, en ressources humaines, et pour le reste sur la gestion de projets informatiques.

Archos Technology est un éditeur de logiciel et intégrateur de systèmes informatiques.

L'effectif de ces deux sociétés s'élève à 90 collaborateurs, répartis entre Capital Consulting et sa filiale Archos Technology.

Renforçant ses parts de marchés au Maroc et en Afrique, cette acquisition répond parfaitement aux ambitions du Groupe, de développement à l'international et de consolidation de ses offres.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Bridgeo

Le groupe Gfi a acquis le 1er octobre 2019, Bridgeo, leader de l'implémentation des solutions Sage en Afrique Centrale, et confirme sa volonté de développement sur le marché africain.

Cette nouvelle intégration s'inscrit dans la stratégie du groupe Gfi d'accompagner ses clients mondiaux sur l'ensemble de leurs territoires, tout en adressant aux entreprises locales les meilleurs standards. Avec cette acquisition, le groupe Gfi entend compléter sa présence sur le continent africain et contribuer à l'essor économique du continent porté par sa transformation numérique.

Créé en 1996, Bridgeo se positionne comme le premier partenaire Sage en Afrique Centrale. Ses consultants sont experts sur les principales offres de Sage : Sage Business Cloud Enterprise Management (X3/X3 People), Sage 1000 Cloud et Sage 100 Cloud. Basé au Cameroun, l'intégrateur Sage intervient régulièrement dans toute l'Afrique Centrale mais également en Afrique de l'Est avec un haut niveau d'engagement qui a forgé sa réputation. Bridgeo a développé en vingt ans une clientèle prospère et fidèle, composée des fleurons de l'économie de la région.

Grâce à cette nouvelle opération, le groupe Gfi nourrit plusieurs ambitions :

- Renforcer ses activités d'intégration de solutions à forte valeur ajoutée, en confirmant son statut de partenaire privilégié de Sage sur le continent africain ;
- Accélérer la croissance locale de Bridgeo, grâce à l'élargissement de son panel d'offres de services et de solutions métiers issues du catalogue du groupe Gfi ;
- Faire de cette nouvelle filiale l'un des leaders des services IT en Afrique Centrale, partenaire de la transformation digitale des entreprises africaines grâce à la double maîtrise de leurs enjeux métiers et technologiques ;
- Accompagner ses clients grands comptes, notamment issus des secteurs de la Banque, des Télécoms et de l'Industrie, dans leur développement régional.

Avec l'intégration de Bridgeo, à laquelle s'ajoutent les dernières opérations de rapprochement avec des sociétés telles que Value Pass et Capital Consulting, le groupe Gfi totalise désormais plus de 800 collaborateurs au service des entreprises africaines et confirme son ambition de devenir l'un des leaders du marché

EN AMERIQUE LATINE

HUNDRED
WHERE EVERYONE COUNTS

Le groupe Gfi Informatique a acquis, le 21 mars 2019, la société péruvienne Hundred.

Hundred est un éditeur de logiciels intervenant principalement sur des projets Agile, d'architecture, conseil mais encore sur des applications mobiles ayant une implantation aussi bien locale qu'à l'étranger pouvant s'appuyer sur des partenaires stratégiques comme Microsoft, Roff, Viatecla ou encore USDP Unicage.

La société Hundred a un réseau de clientèle principalement dans les secteurs des Télécoms, banque et assurance, BBVA et Santander étant les principaux clients de cette société.

Bénéficiant d'expérience dans le domaine de l'IT de plus de 20 ans, la société Hundred compte plus de 200 collaborateurs.

L'acquisition de la société Hundred représente une véritable opportunité pour le groupe Gfi, de gagner des parts de marchés en Amérique du Sud et de renforcer ses liens commerciaux avec des clients bancaires de premier rang que Gfi Informatique a déjà en LATAM et en Espagne.

AU PORTUGAL, EN ANGOLA ET AU MOZAMBIQUE

i2S®
INSURANCE KNOWLEDGE

Le groupe Gfi a acquis le 6 septembre 2019 le groupe i2S, éditeur de logiciels spécialiste du marché de l'assurance et leader sur la péninsule ibérique et en Afrique. Avec cette acquisition, Gfi entend compléter son offre de progiciels Cleva et Cogit pour créer une solution de bout en bout dédiée aux compagnies d'assurance.

Fondée il y a plus de 30 ans, i2S a consolidé sa position sur les marchés de l'assurance portugais, angolais et mozambicain sur lesquels la société est un acteur majeur. i2S implémente également ses logiciels dans de nombreux autres pays et compte plus de 40 compagnies d'assurance parmi ses clients. Son chiffre d'affaires annuel s'élève à plus de 13 millions d'euros.

Grâce aux investissements réalisés au cours des dernières années et à la forte présence internationale de Gfi, i2S est idéalement positionnée pour poursuivre le développement de solutions innovantes pour ses clients actuels et étendre son activité sur d'autres marchés internationaux. Gfi ambitionne de fusionner ses plateformes logicielles Cleva et Cogit avec le portefeuille d'i2S. Le Groupe entend ainsi concevoir une proposition de valeur complète dans le secteur des assurances mondiales, tant en termes de garantie fonctionnelle (vie, retraites et non vie) que de couverture technologique. Ensemble, Gfi et i2S emploient près de 400 collaborateurs hautement qualifiés et spécialisés sur le segment des logiciels d'assurance.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.9. AUTRES INFORMATIONS

1.9.1. Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations et l'inventaire des valeurs mobilières sont annexés aux Comptes sociaux annuels en note 23 du chapitre 5.2.6 et au chapitre 5.3.2 du présent Rapport Financier Annuel.

1.9.2. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est annexé au Rapport de Gestion chapitre 5.3.1 du présent Rapport Financier Annuel.

1.9.3. Affectation du résultat de Gfi Informatique SA

Le résultat à affecter est composé comme suit :

Origines	*(en milliers d'euros)*
Résultat de l'exercice	26 585
Dotation à la réserve légale	1 329
Solde intermédiaire	**25 255**
Report à nouveau antérieur	74 333
Résultat distribuable	**99 588**

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat distribuable	*(en milliers d'euros)*
Aux actionnaires à titre des dividendes	0
Report à nouveau	99 588
TOTAL	

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,15 euro par action. Le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement sera affecté au compte de report à nouveau.

1.9.4. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années		**2018**	**2017**	**2016**	**2015**	**2014**
Nombre d'actions au 31 décembre		66 570 771	66 570 771	66 570 771	66 570 771[2]	54 450 342
Valeur nominale	*(en euros)*	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action	*(en euros)*	0,15	0,15	0,15	0,15	0,10
MONTANT NET VERSÉ	***(EN EUROS)*** [1]	**9 985 616**	**9 975 282**	**9 975 282**	**9 875 233**	**5 432 937**

(1) Les actions auto détenues par la Société à la date de mise en paiement n'ont pas droit aux dividendes.

(2) Le nombre d'actions pris en compte pour le cacul des dividendes versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 66 570 771 suite à l'exercice des 590 505 Bsaars par Mannai Corporation le 17 juin 2016, ayant généré une augmentation de capital de la Société.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.9.5. Délais de paiement des fournisseurs et clients de Gfi Informatique SA

(Article L. 441-6-1 du Code de commerce.)

Les dettes « Fournisseurs » et créances « Clients » se décomposent par échéance de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Article D. 441 I. 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	2 233					1 696	6 577					2 457
Montant total des factures concernées TTC	25 176 257	2 941 589,5	1 528 629	403 998,5	2 081 947	6 956 164,22	128 982 218,5	12 062 285	3 086 433	1 504 021	27 462 582,5	44 115 322
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	10,71%	1,25 %	0,65 %	0,17%	0,89 %	2,96 % 235 047 409						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							13,37%	1,25%	0,32%	0,16%	2,85%	4,57% 964 367 117
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues						0						0
Montant total des factures exclues TTC						0						0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						CONTRACTUEL						CONTRACTUEL

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.9.6. Prises de participation et de contrôle à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, la société Gfi Informatique a, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, réalisé les prises de participations directes et indirectes suivantes :

		Participations directes pendant l'année 2019		Total de la participation au 31/12/2019	
Sociétés acquéreurs	**Sociétés acquises**	**% en capital**	**% en droit de vote**	**% en capital**	**% en droit de vote**
EN FRANCE					
Gfi Progiciels	SIS	100 %[1]	100 %[1]	100 %[1]	100 %[1]
Gfi Informatique	T&BS	51 %	51 %	51 %	51 %
À L'INTERNATIONAL					
Gfi Informatica S.A de C.V[2]	Hundred	100 %	100 %	100 %	100 %
Holding Gfi Informatique Maroc	Bridgeo[3]	100 %	100 %	100 %	100 %
Holding Gfi Informatique Maroc	Capital Consulting	70 %	70 %	70 %	70 %
Gfi Informatique Maroc	Archos Technology	100 %	100 %	100 %	100 %
Gfi Portugal Technologias de Informaçao, S.A	I2S[4]				
Gfi informatique	Trianz LLC[5]	100 %	100 %	100 %	100 %

(1) La société Gfi Progiciels a acquis progressivement la totalité du capital et des droits de vote de la société SIS en cours de l'exercice 2019 : (i) acquisition de 76,43% du capital social et des droits de vote de la société le 27 février 2019, puis (ii) le 1er avril acquisition de 10,14% du capital social et des droits de vote de la société le 1er avril 2019, portant la détention de du capital social par Gfi Progiciels à 86,57% et enfin (iii) le 25 novembre 2019, 13,43% du capital social et des droits de vote de la société, portant la détention de la société a 100% par Gfi Progiciels

(2) Gfi Informatica S A de C V est une société mexicaine anciennement dénommée Efromex S.A de C V dont le capital social est détenu à 99,99% par Grupo Corporativo Gfi Informatica, une action est détenue par M Carlos Muños Pérez.

(3) Le Groupe Bridgeo a été acquis à 100% par la Holding Gfi Informatique Maroc, il est composé de deux filiales (i) une filiale au Cameroun Bridgeo et (ii) une filiale en France CPLI.

(4) Le Groupe I2S a été acquis a 100% par Gfi Portugal Technologias de Informaçao, S.A, il est composé de trois filiales portugaises . (i) I2S SGPS ; (ii) I2S Informatica ; (iii) I2S Brokers ; d'une filiale brésilienne : I2S Brazil ; d'une filiale en Angola I2S Angola et d'une filiale au Mozambique : I2S Mozambique

(5) Trianz LLC : le capital social est détenu à 99,99 % par Gfi Informatique, une part est détenue par M Philippe Debaveleare

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.10. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

STRATÉGIE DE L'INNOVATION CHEZ GFI

L'innovation chez Gfi est portée par une vision pragmatique qui vise à maximiser les chances de commercialisation des travaux de recherche et développement et à promouvoir les capacités du Groupe à délivrer des offres de rupture : la stratégie sous-tendant les investissements en Recherche et Développement de Gfi repose sur l'ambition d'une montée en valeur de Gfi vis-à-vis de ses clients et partenaires, ainsi que d'inspirer les idées du changement et insuffler la dynamique du « c'est possible » au sein de l'entreprise.

La stratégie de l'innovation chez Gfi consiste à privilégier les espaces vierges peu ou pas encore visés par ses concurrents ; plus précisément :

- privilégier la création de nouveaux produits et de nouvelles solutions, à haut retour sur investissements et qui n'existent pas sur le marché ; il s'agit de la création de propriété intellectuelle exploitable par les Business Lines (Software ou Services selon le type de commercialisation) ;
- identifier de nouveaux usages, de nouveaux produits ou de nouvelles solutions porteuses, le plus en amont possible, pour profiter des espaces vierges ainsi révélés, et imaginer les solutions d'intégration qui pourraient en découler ;
- créer ou modifier les moyens de production pour les optimiser et améliorer ainsi la marge ;
- gérer et organiser la diffusion de la connaissance dans l'entreprise ;
- organiser l'open innovation en collaboration avec les clients ou prospects et les partenaires stratégiques, tout en s'appuyant sur des écosystèmes de startups et les partenaires académiques de Gfi.

LA STRUCTURATION DE L'INNOVATION ET DES THÉMATIQUES DE R&D AU SEIN DE GFI

L'innovation chez Gfi s'inscrit dans un processus structuré sous la responsabilité de la direction de l'Innovation. La Direction de l'Innovation, pilotée par le Chief Innovation Officer, membre du Comité Exécutif, met en œuvre la stratégie décrite ci-dessus, de manière transverse au sein du Groupe. Le Comité Exécutif définit quant à lui, les grandes orientations technologiques sur lesquelles le Groupe investit ainsi que les solutions qui sont attendues, pour les mettre sur le marché.

Ces grandes orientations sont matérialisées sous la forme de thématiques clés au sein desquelles chaque projet de R&D et / ou d'Innovation vient s'inscrire. Pour l'année 2019, le Groupe a porté son effort sur les thématiques suivantes :

- L'intelligence ambiante ;
- L'intelligence artificielle de manière générale au service des métiers de nos clients ;
- L'intelligence artificielle au service des opérations (AI Ops) ;
- L'intelligence artificielle au service du développement (AI Dev) ;
- La réalité virtuelle et la réalité augmentée ;
- L'Internet des objets (IoT) ;
- La valorisation et l'intelligence des données massives : Big Data ;
- La sécurité des systèmes d'information ;
- La robotique sociale.
- La performance avec des nouveaux outils pour la modélisation et le développement de nouvelles applications de nouveaux services.

Dans son intention de maximiser les chances de commercialisation des travaux issus de la R&D, Gfi a souhaité créer un écosystème unique : les FabLabs. Le premier Fablab de Gfi a été créé en 2016 à Paris au sein de l'immeuble du Cargo, un centre d'émergence et d'accélération d'entreprises innovantes autour des contenus numériques et des industries créatives.

L'objectif principal d'un FabLab est de créer un environnement dédié à l'exploration et aux problématiques nouvelles, par la mise en place de lieux nouveaux, concentrant des profils pluridisciplinaires, accueillant les partenaires industriels ou académiques, et favorisant la créativité. À travers cet environnement, les fablabs visent à accueillir des projets de leur formulation théorique à leur pré-industrialisation.

On retrouve au sein d'un FabLab :

- Les activités de recherche qui regroupent les publications scientifiques et les opérations de recherche avec les partenaires. Les composants de recherche sont packagés et pourront, avec un effort mesuré, être industrialisés pour donner naissance à de nouveaux produits et solutions ;
- Les activités d'élaboration de solutions qui utilisent nos travaux de recherche pour amener sur le marché des solutions horizontales (une plateforme technologique multi-usages par exemple) ou verticales (un produit et le service associé qui répond à un besoin métier spécifique). Ces solutions sont toutes originales et on ne retrouve que pas ou peu d'équivalents sur le marché ;
- Les activités de Design Thinking, d'acculturation et de prototypage pour mieux faire émerger les réels besoins des clients et les amener au contact des innovations proposées par Gfi.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Recherche et développement

Un FabLab sert aussi d'incubateur de start-ups partenaires. C'est notamment le cas de SL Process qui en collaboration avec Gfi développe Lynx, un casque de réalité mixte et dont le créateur a reçu le Prix de l'Innovation des Trophées des ingénieurs du futur de L'Usine nouvelle. Depuis, la startup a effectué une première levée de fonds et son produit a été annoncé comme le premier produit intégrant la puce VRX2 du fondeur Qualcomm. Le Groupe compte à fin 2019, 6 FabLabs. Les deux derniers en date sont ceux de Lisbonne et Madrid. En 2020, il est prévu d'ouvrir Varsovie et Casablanca, tant il apparaît que la stratégie semble juste.

Ce réseau de Fablabs, en place et en cours de déploiement, permet au Groupe de disposer d'un outil unique assurant la déclinaison au niveau local et coordonnée par la Direction de l'Innovation Groupe de tout son savoir-faire et sa capacité à proposer au plus près de ses clients et partenaires de nouvelles offres et de nouvelles technologies.

LES PARTENARIATS R&D / INNOVATION DE GFI

La stratégie d'innovation s'articule en outre au travers de différents partenariats visant à investiguer des domaines scientifiques clés pour lesquels le Groupe ne dispose pas de l'expertise requise, mais également pour, grâce à ses partenaires, développer de nouveaux usages ainsi que de nouvelles approches dans une démarche de co-innovation. Ces partenariats ont aussi pour vocation d'accélérer l'arrivée des innovations sur le marché.

En 2019, le Groupe disposait d'une dizaine de partenariats clés en matière de R&D et d'innovation, (Thèses académiques, programmes de Recherche dans le secteur de la Santé ou de la smart city...).

À titre d'illustration, les recherches sur l'auto adaptation logicielle des applications ambiantes, la scénarisation d'applications collaboratives en réalité augmentée, la cybersécurité et l'analyse comportementale, le Fog Computing ou encore le Smart Grid se sont poursuivies en 2019. Au cours de l'année 2019, nous avons lancé également des travaux sur la recherche d'un modèle pour la continuité numérique entre les objets connectés industriels et la gestion du cycle de vie des produits.

Les résultats de l'ensemble de ces travaux contribueront aux développements des innovations futures de Gfi.

Les premiers résultats des travaux de recherche sur la continuité numérique entre les objets connectés industriels et la gestion du cycle de vie des produits en collaboration avec l'Université de Technologie de Compiègne ont fait l'objet de 2 distinctions lors de la conférence IFIP (International Conference on Product Lifecycle Management) qui s'est tenue à Moscou en juillet 2019.

En outre, suite aux résultats obtenus concernant nos recherches sur la scénarisation d'applications collaboratives (UMI3D : Unified Model for Interaction in 3D environment), nous avons lancé avec le laboratoire Icube une initiative de Consortium qui regroupe des acteurs académiques et privés et qui ambitionne d'accélérer l'adoption et les développements de UMI3D en attirant l'attention de la communauté internationale. UMI3D est un protocole d'échange qui répond à la problématique de pouvoir partager un média 3D entre plusieurs terminaux hétéroclites. Ainsi, quel que soit le dispositif utilisé, on peut interagir de la même manière avec le média 3D.

Enfin, dans son souhait d'être un acteur majeur pour repenser l'innovation et la disruption dans ses territoires et être source de création de valeur économique, sociale et écologique, Gfi poursuit son partenariat fort avec l'Université Paris Panthéon Sorbonne, en tant que membre fondateur de la Chaire Entrepreneuriat Territoire Innovation et a initié un nouveau projet d'expérimentation collaboratif qui consiste en une mise en application du concept de « la ville du quart d'heure ou du territoire de la demi-heure » cher au Professeur Carlos MORENO.

LES PRODUITS ISSUS DES TRAVAUX DE R&D ET D'INNOVATION

S'adressant à tous les secteurs d'activité, l'innovation chez Gfi s'illustre à travers de nombreuses solutions dans le Big Data, l'open data, l'IoT, la robotique humanoïde, la réalité augmentée/virtuelle, la Computer Vision, le Machine Learning, le Digital Workplace et les chatbots.

Ainsi, BotFoundry (usine à chatbots), Metachatbot, Firmin Business (intégration du robot Pepper dans les processus d'accueil des organisations), Vision Learn (application de détection et d'analyse d'image en temps réel), UMI3D (collaboration virtuelle interactive multi terminaux) ou encore IUX (offre DaaS pour Smart Cities) constituent quelques-unes des réalisations les plus récentes du Groupe.

Les dépenses réalisées par le Groupe en 2019 en France en matière de Recherche et de Développement ont été évaluées à 50,2 millions d'euros et comprennent (i) le montant investi par le Groupe dans la recherche, et (ii) le montant des activations de frais de développement.

Ces travaux donnent lieu au dépôt d'un dossier de crédit impôt recherche dans le pays concerné lorsque les conditions le permettent.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.11. GESTION SOCIALE – RESSOURCES HUMAINES

Suite à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, la France transpose la directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières. Cela vient modifier les articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de commerce institués par l'article 225 de la loi Grenelle 2 de 2010 et son décret d'application de 2012. Ce dispositif « Grenelle 2 » qui requérait de produire un rapport spécifique est donc remplacé, pour les exercices ouverts à compter du 1er septembre 2017, par un nouveau dispositif : la « déclaration de performance extra-financière » (DPEF), présentée ci-après au chapitre 2. Ce rapport ne contient toutefois pas les informations qui suivent.

1.11.1. Participation et intéressement

Il n'y a pas participation distribuable au titre de l'exercice 2019 en France.

1.11.2. Actionnariat salarié

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Un Plan d'épargne entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « Gfi Informatique Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions Gfi Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Investment Managers International.

Le FCPE « Gfi Informatique Expansion » a été la structure d'accueil des actions gratuites attribuées successivement à l'ensemble des salariés dans le cadre de l'intéressement des salariés à la performance du Groupe.

Suite à la décision du Conseil de Surveillance du FCPE « Gfi Informatique Expansion », du 20 mai 2016, d'apporter les actions Gfi Informatique cessibles à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par Mannai Corporation, le FCPE « Gfi Informatique Expansion », a été fermé à la souscription. Le plan épargne entreprise du Groupe, quant à lui reste ouvert et offre la possibilité aux collaborateurs d'investir le montant de leur participation pendant la période de blocage, mais également leur épargne volontaire.

Comme exposé dans la note d'information conjointe du 27 novembre 2018, les 150.255 actions gratuites détenues par le FCPE « Gfi Informatique Expansion » encore soumises à une période de conservation ou d'indisponibilité sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (invalidité ou décès du bénéficiaire) représentant 0,22 % du capital social de la Société, n'ont pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait.

Au cours du premier semestre 2019, conformément au Contrat de Liquidité conclu avec Mannai Corporation en 2016 lors de l'OPA et à son avenant conclu en 2018 tenant compte de l'Offre Publique de Retrait, le prix d'exercice a été porté à 10,50 euros par action.

Mannai Corporation a ainsi réalisé l'acquisition hors marché de 61.140 actions Gfi Informatique auprès du FCPE « Gfi Informatique Expansion », au prix unitaire de 10,50 euros, suite à l'exercice par le FCPE de son option de vente pour les actions gratuites du « Plan 2012 » devenues disponibles.

Au 31 décembre 2019, 89.115 actions gratuites issues du « Plan 2013 » sont conservées au sein du FCPE « Gfi Informatique Expansion » dans le cadre du plan d'épargne entreprise.

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Le paragraphe 3.7 du rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites commente l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites qui sont en cours ou qui ont été autorisés par l'Assemblée générale.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.12. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.12.1. La signature d'une acquisition structurante permettant au Groupe de devenir un grand leader technologique européen avec une large présence internationale

INFORMÁTICA
El Corte Inglés

Sous réserve des autorisations règlementaires habituelles, Gfi acquiert 100 % d'Informàtica El Corte Inglès.

Le groupe français Gfi acquiert 100 % d'Informática El Corte Inglés pour créer un grand leader technologique européen avec une large présence internationale. Cet accord offrira de nouvelles opportunités de croissance à IECISA qui sera intégrée dans un groupe qui comptera ainsi plus de 23 000 professionnels et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros.

Le groupe Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire de la société espagnole de conseil en technologie et son positionnement tant sur le marché espagnol qu'en Amérique latine. La transaction est sujette aux approbations réglementaires habituelles.

El Corte Inglés et le groupe Gfi sont parvenus à un accord au terme duquel ce dernier acquerra 100 % des actions d'Informática El Corte Inglés (IECISA). Cela permettra à l'entreprise espagnole de conseil en technologie IECISA de franchir une nouvelle étape de sa croissance au sein d'un grand groupe de services informatiques et numériques avec une large présence internationale.

Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire de IECISA, ainsi que ses fortes positions sur les marchés espagnol, portugais et latino-américain. L'opération permettra aux deux entreprises de créer des synergies, d'accéder à de nouveaux marchés et d'enrichir leurs offres respectives de conseil et de services. Gfi a la certitude de pouvoir compter sur les talents combinés des professionnels de IECISA et de Gfi pour faire de ce projet d'entreprise un succès.

Le groupe technologique issu du rapprochement comptera plus de 23 000 collaborateurs et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros. De plus, il continuera à fournir des services au groupe El Corte Inglés dans le cadre de la transformation digitale menée par la société de distribution espagnole.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.12.2. Financement

RENEGOCIATION DU CONTRAT SYNDIQUÉ

Dans le contexte de l'acquisition d'IECISA le groupe Gfi a renégocié son contrat syndiqué existant (souscrit auprès d'un pool de banques par contrat en date du 21 février 2018).

Le groupe Gfi a conclu le 12 mars 2020 avec les banques parties à la syndication :

- un crédit d'acquisition et de refinancement d'un montant maximum en principal de 500 000 000 €, destiné à (i) financer le paiement du prix d'acquisition et tout ou partie des frais y afférents (et éventuellement le refinancement de dettes existantes contractées par la cible et/ou ses filiales) et (ii) refinancer les sommes restantes dues au titre du crédit syndiqué ;
- un crédit relais d'un montant maximum en principal de 155 000 000 €, aux fins (i) de refinancer, si besoin, le solde des sommes restant dues au titre du crédit syndiqué existant visé au point a) ci-dessus, et, (ii) le cas échéant, de financer le remboursement de l'émission Euro PP existante (émise le 31 juillet 2018) en cas de non obtention de la part des détenteurs d'obligations du waiver qu'il leur sera demandé de consentir dans le cadre de cette acquisition et de la mise en place des nouveaux Crédits ;
- un crédit d'investissements d'un montant maximum en principal de 50 000 000 € destiné à financer partiellement ou totalement (i) les investissements réalisés par le groupe Gfi et/ou par les autres membres du groupe Gfi et/ou (ii) les opérations de croissance externe telles qu'autorisées par le Contrat de Crédits et réalisées par la Société et/ou par les autres membres du groupe Gfi ;
- un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 75 000 000 € destiné à financer les besoins généraux de trésorerie du groupe Gfi.

Le Crédit Relais doit être refinancé dans un délai de 6 à 18 mois suivant la date de signature du Contrat de Crédits, il est donc envisagé de recourir à de nouveaux financements désintermédiés au titre desquels un mandat pourrait être conclu avec l'une ou plusieurs des banques du pool bancaire du Groupe.

1.12.3. COVID 19

MESURES DE PRÉCAUTION FACE AU RISQUE PANDÉMIQUE DU COVID 19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) en lien avec des cas groupés de pneumopathies a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Fin janvier 2020, les premiers cas d'infection au coronavirus ont été détectés en France.

Le groupe Gfi suit de très près l'évolution de cette épidémie afin de mettre en place toutes les actions appropriées pour, en priorité, protéger au mieux la santé de ses employés, ses clients et tous les tiers travaillant auprès du Groupe, mais aussi réduire autant que possible les impacts économiques de cette épidémie. Une cellule de gestion de crise dédiée a été mise en place au niveau du Groupe et reste en communication permanente avec les différentes entités du Groupe pour évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

Les impacts liés à l'épidémie COVID-19 sur les activités de Gfi, restent à ce stade encore trop incertains pour que le Groupe puisse communiquer sur des prévisions chiffrées.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.13. FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe Gfi opère dans un environnement en perpétuelle transformation et est exposé à des risques, s'ils se concrétisent, qui peuvent avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa réputation, sa condition financière (incluant ses résultats opérationnels et les flux de trésorerie) ou encore sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce chapitre présente les risques principaux auxquels le Groupe estime être exposé.

Gfi ne peut fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et la maîtrise totale des risques. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques a pour objectifs de les identifier, de les qualifier et d'en réduire la probabilité de réalisation et l'impact sur le Groupe.

1.13.1. Principaux risques

CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET MÉTHODOLOGIE

Afin d'identifier les risques, externes ou internes, pouvant avoir un impact sur sa capacité à réaliser ses objectifs tant opérationnels que financiers, le groupe Gfi Informatique établit chaque année une cartographie des risques. Des managers répartis dans l'ensemble du groupe, et incluant des membres du COMEX, sont invités par l'audit interne à répondre à un questionnaire afin d'identifier et hiérarchiser les principaux risques selon leur probabilité d'occurrence et l'importance de leur impact. Ils évaluent également la qualité des contrôles mis en place pour se prémunir contre ces risques et mesurer notre degré de maîtrise du risque. Ceci permet ainsi au groupe d'identifier les éventuelles zones de risque nécessitant la mise en place de nouveaux plans d'action.

Sur la base de cette cartographie, Gfi Informatique a identifié les risques qui lui sont propres. Les principaux facteurs de risques identifiés, ainsi que les mesures mises en place pour les atténuer, sont décrits dans ce document.

Dans ce cadre, sont identifiés les risques principaux, à savoir les risques les plus importants pour Gfi Informatique en termes de probabilité d'occurrence et d'ampleur quant à leur impact. Ils ont été hiérarchisés par catégorie de risques.

COVID 19

Concernant le risque lié à l'épidémie Covid-19, le Groupe suit de très près l'évolution de cette épidémie afin de mettre en place toutes les actions appropriées pour, en priorité, protéger au mieux la santé de ses employés, ses clients et tous les tiers travaillant auprès du Groupe, mais aussi réduire autant que possible les impacts économiques de cette épidémie. Une cellule de gestion de crise dédiée a été mise en place au niveau du Groupe et reste en communication permanente avec les différentes entités du Groupe pour évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

Les impacts liés à cette épidémie sur les activités de Gfi, à la date de rédaction du présent document, restent trop incertains mais le Groupe pourrait être exposé de plusieurs manières. Au-delà de l'impact humain majeur qu'impliquerait la contamination potentielle d'un ou plusieurs de ses employés, le Groupe pourrait être amené à momentanément fermer un ou plusieurs de ses sites (agences, sièges administratifs...) en raison des restrictions imposées dans certaines zones géographiques, où le Groupe est implanté. Ces éléments pourraient entraîner une baisse de chiffre d'affaires dans une ou plusieurs zones géographies du Groupe.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRINCIPAUX RISQUES OPERATIONELS	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Risque lié au recrutement des talents*	• Politique RH de recrutement ambitieuse.
Risque lié à la fidélisation des talents*	• Politique de fidélisation au service des objectifs du Groupe avec des perspectives d'évolution multiples / Entretien d'évaluation / Happy Gfi : un baromètre de satisfaction.
Risques liés à la cybersécurité	Procédures et programmes transverses relatifs à la de sécurité de l'information relayés par une organisation couvrant toutes les entités du Groupe. • Direction Qualité Sécurité Groupe (DQSG) ayant pour mission d'assurer la sécurité des systèmes internes et de faire respecter les règles de sécurité sur les projets clients. • Large programme de sensibilisation et de formation.
Risques liés à l'exécution des projets clients	• Organisation et procédures propres aux phases de production / Contract management/ Comité de gestion des risques. • Revues et audits par la Direction Industrielle.
Risques liés à l'offre et à sa mise sur le marché*	• Plans d'actions sur la gouvernance stratégique du groupe Gfi, l'innovation, l'offre de services et l'organisation.
Risque lié à la mauvaise appréciation des projets en avant-vente	• Organisation et procédures propres aux phases d'avant-vente.
Risques liés à l'intégration des sociétés nouvellement acquises	• Un comité de contrôle dédié : le Comité d'Investissement. • Des comités de coordination interne et de pilotage veillant au suivi de l'intégration

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANICERS	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Risques liés au non-respect des lois, des réglementations et des règles de conformité*	• Un programme éthique et conformité renforcé incluant un dispositif de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. • Un réseau de Compliance officers animé par le Group Compliance Officer en charge de l'application des politiques Groupe dans l'ensemble des filiales ; • Un programme de compliance déployé : charte éthique, politique cadeaux et hospitalité, dispositif d'alerte interne, politique sur les partenaires commerciaux ; • Procédures de contrôles implémentées.

**Ce risque répond également aux attentes de la réglementation prévue par les articles L.225-102, III et R 225-105 du Code de Commerce*

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DETAILLÉE DE LA GESTIONS DES PRINCIPAUX RISQUES OPÉRATIONS

RISQUE LIÉ AU RECRUTEMENT DES TALENTS

IDENTIFICATION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Dans un monde numérique où les évolutions technologiques sont de plus en plus en rapides et où les besoins de nos clients évoluent au même rythme que les cycles d'innovation, nous devons montrer sans cesse notre capacité à nous adapter. **Disposer des bonnes compétences au bon moment et au bon endroit est essentiel pour maintenir la qualité de nos prestations, remplir nos engagements contractuels vis-à-vis de nos clients, répondre à leurs besoins immédiats ou futurs et décrocher de nouveaux contrats. Pour faire face à la pénurie de talents dans un marché de l'emploi tendu, le groupe Gfi développe une politique RH ambitieuse.**	Afin d'accompagner la stratégie de croissance organique de l'entreprise, Gfi a recruté 2500 personnes en 2018 en France et a pour ambition de recruter + 2500 talents en France en 2019 dont 800 étudiants et jeunes diplômés. Ces recrutements, concernent des profils variés : développeurs, consultants métiers et solutions, ingénieurs en sécurité, experts de la donnée, ingénieurs systèmes et réseaux, experts IT, coachs agile et scrum masters, ingénieurs commerciaux. Afin de répondre à ces objectifs ambitieux, dans un secteur IT hautement compétitif, Gfi a établi une stratégie de recrutement s'appuyant sur différents leviers : • Un programme de cooptation, qui représente près de 30 % des recrutements réalisés ; • L'achat de médias recrutement en ligne ou via la programmatique ; • La mise en place d'une stratégie « relations écoles » auprès de 30 écoles cibles avec des ambassadeurs Gfi impliqués dans les événements auprès des étudiants ; • Une communication digitale dynamique, via les réseaux sociaux et via notre site Carrière ; • Une politique événementielle pour recruter autrement, via un échange direct avec les candidats lors de nombreux événements de recrutement sur toute la France ; • Des actions de sponsoring digital / marketing RH ; • Un programme « Chance » visant à intégrer de nouveaux collaborateurs dans le cadre d'une reconversion professionnelle par un dispositif de formation à nos métiers (dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

RISQUE LIÉ À LA FIDÉLISATION DES TALENTS

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Dans un contexte de forte concurrence en matière de recrutement, fidéliser les collaborateurs est clé pour avoir les ressources nécessaires. **De nombreuses actions destinées à fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs et à les former sont menées dans l'ensemble des pays où nous opérons.** **Grâce à ces différentes actions, le groupe Gfi parvient à maîtriser l'augmentation de son turnover dans un secteur hautement concurrentiel.**	**LES PARCOURS DE PRÉ-INTÉGRATION ET D'INTÉGRATION : PARCE QU'IL EST ESSENTIEL DE MAINTENIR LE LIEN** Nous organisons des parcours de pré-intégration en ligne qui aident les recrues à mieux connaître l'entreprise : mot du président, présentation des valeurs du groupe Gfi et de la politique RH, retour sur les moments fort de l'année etc. Une fois entré dans le groupe Gfi, le collaborateur participe à un parcours d'intégration. **L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION :** Pour garder les meilleures compétences et les profils les plus talentueux, nous mettons tout en œuvre pour proposer des perspectives de carrières motivantes. Chaque collaborateur bénéficie d'un suivi de carrière personnalisé ponctué de points d'étape et d'entretiens d'évaluation. En complément de l'entretien d'évaluation, un entretien professionnel est proposé à chaque salarié. Cet entretien est le moment privilégié pour aborder le parcours et le développement professionnels du collaborateur et pour échanger sur les évolutions envisageables au sein du Groupe. Un plan d'actions est défini en fonction de ces objectifs. Compte tenu de la diversité de nos métiers et de nos implantations géographiques, les perspectives d'évolution sont multiples. Grâce à la cartographie de l'ensemble des compétences et des métiers du Groupe, nous disposons d'une vision claire des évolutions ou passerelles afin de mieux recruter, promouvoir et développer les compétences. **HAPPY GFI :** **UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL** Favoriser le bien-être des collaborateurs et la qualité de vie au travail, tels sont les objectifs du programme Happy Gfi. Celui-ci propose des activités, des évènements et des aménagements d'espace. En 2019, Gfi a été positionné en 4ème place dans le classement Happy Index At Work des entreprises de plus de 5 000 collaborateurs où les salariés sont les plus heureux. Chaque mois, les collaborateurs sont invités à répondre à un questionnaire de satisfaction et à donner leur avis sur 3 items. Les résultats sont transmis mensuellement aux managers avec une analyse et permettent d'établir des plans d'actions adéquates (plan de progression salariale, renforcement de l'accompagnement individuel, enrichissement des missions, actions contribuant au développement personnel...). Pour nos collaborateurs en mission chez les clients, nous organisons, au siège mais aussi en région, des événements dédiés. Baptisés « Welcome », ils permettent de rencontrer les collègues du groupe Gfi et de garder le lien. **ENCOURAGER LES MOBILITÉS** Source de performance, de motivation et d'épanouissement, le groupe Gfi encourage et facilite les mobilités internes, fonctionnelles ou géographiques. **LE TÉLÉTRAVAIL :** **TROUVER LA BONNE HARMONIE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE** Un accord de télétravail est signé depuis plusieurs années. Les salariés sont seuls à l'initiative de ce mode d'organisation du travail. Ce télétravail concourt indéniablement au bien-être de nos collaborateurs. Les moyens de communication modernes utilisés au sein du groupe Gfi, comme Skype Entreprise ou Microsoft Teams, permettent de maintenir le lien professionnel et de continuer à travailler en mode collaboratif.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

CYBER SÉCURITÉ ET SECURITÉ DES DONNÉES

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Dans un contexte où les cybercriminels se professionnalisent et ont à leur disposition de nouvelles technologies (IA, Quantique), le risque cyber n'a jamais été aussi présent. **Une cyberattaque ou l'exploitation d'une vulnérabilité de nos systèmes, ou de ceux de nos clients, pourrait entraîner la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation de données. Ces données pourraient potentiellement être confidentielles ou à caractère personnel, voire sensible, au sens du Règlement Général sur la Protection des Données.** **Ceci pourrait également perturber les systèmes, de façon plus ou moins critique, et impacter les opérations internes du groupe Gfi ou celles de nos clients dont nous aurions la responsabilité.** **Cela se traduirait par des pertes financières (interruption d'activité, surcoûts pour récupérer les données et reprendre les opérations, perte de parts de marché si des informations critiques sont rendues accessibles à un concurrent...) ou des dommages à la réputation (informations divulguées dans les médias, campagnes de diffamation...).**	Gfi prend très au sérieux la menace liée au risque Cyber. Afin d'éviter les incidents de sécurité, mais aussi de savoir réagir efficacement et dans les plus brefs délais en cas d'attaque, Gfi déploie une politique de sécurité de l'information au travers d'une organisation couvrant toutes les entités du Groupe. Gfi dispose, au travers de sa Direction Qualité Sécurité Groupe (DQSG), d'une organisation transverse qui s'appuie sur des relais locaux dans chacun des pays où nous opérons. Ils ont pour mission d'assurer la sécurité des systèmes internes et de faire respecter les règles de sécurité sur les projets clients. Ils s'appliquent à déployer les bonnes pratiques, procédures et programmes transverses à tous les niveaux de l'organisation. Cette communauté d'experts, en relation avec les autorités, effectue un travail de veille technico-juridique auprès des organisations et groupes de travail spécialisés. Gfi s'est engagé dans des programmes d'audits internes et externes suivant le référentiel normatif ISO 27001, ainsi que dans un programme de certification selon le même cadre de référence. Ceci assure un management permanent de la sécurité de l'information dans le Groupe. Le groupe Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance couvrant les risques de fraude et de cybercriminalité et notamment les réclamations de tiers suite à une atteinte informatique ou une atteinte à la confidentialité des données personnelles.

RISQUE LIÉ A L'EXÉCUTION DES PROJETS CLIENTS

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Gfi Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de progiciels, intégrateur de solutions propriétaires ou de produits tiers et en tant que prestataire de services en assistance technique. **Dans le cadre d'engagements forfaitaires (contrats avec engagement ferme en termes de prix ou de délai), il y a un risque que les services ou produits livrés ne répondent pas aux exigences du contrat en termes de délais, d'engagements de qualité ou d'objectifs de performance** **En cas de non-respect des exigences contractuelles (fonctionnelles, techniques, délais, SLA, qualité...), le client pourrait réclamer des indemnités telles que prévues au contrat, demander des dommages et intérêts ou résilier le contrat.** **La médiatisation d'éventuelles difficultés, notamment liées à l'exécution de projets significatifs ou sensibles, pourrait affecter la crédibilité et l'image du Groupe auprès de ses clients, et par voie de conséquence, sa capacité à maintenir ou développer certaines activités.**	Afin d'assurer un niveau de qualité constant dans l'exécution des projets, le service Qualité Gfi a mis en place un ensemble de processus et de contrôles. Il assure également un support aux équipes opérationnelles. Gfi est certifié ISO 9001. Les responsables de projet sont sélectionnés pour leurs compétences techniques et sont régulièrement formés. La Direction Industrielle effectue un suivi rigoureux des projets pour identifier au plus tôt toute difficulté ou manquement aux processus qualité et proposer des actions correctrices. • Des revues de lancement, supervisées par le service Qualité et la Direction Industrielle Groupe, permettent de s'assurer que les conditions sont réunies pour démarrer les projets. • Des points d'étape ont lieu au minimum une fois par mois, avec les Directeurs Industriels pour s'assurer que les éléments clefs des projets sont maitrisés. Un processus d'escalade permet à la direction générale d'être informée et d'intervenir sur les projets les plus risqués. Au cours de la vie du projet, le Comité de gestion des risques assure un suivi des actions sur les contrats les plus sensibles. Les risques opérationnels identifiés sont inclus dans la revue hebdomadaire de ce comité jusqu'à l'achèvement d'un plan d'actions approprié. Des audits qualité sont régulièrement réalisés afin de s'assurer que les processus sont respectés. Une équipe de Contract Management participe au démarrage et au suivi des projets afin de sécuriser les engagements vis-à-vis des clients et d'améliorer la marge du Groupe. Des sessions de formations à la gestion contractuelle des projets sont également proposées aux opérationnels. Le groupe Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance responsabilité civile professionnelle et d'exploitation Groupe qui a pour objet de couvrir les conséquences pécuniaires résultant de la mise en œuvre de leur responsabilité civile du fait des dommages causés aux tiers dans le cadre de ses activités professionnelles.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

RISQUES LIÉS A L'OFFRE ET À SA MISE SUR LE MARCHE

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Dans un contexte d'évolutions technologiques rapides et d'accélération de la transformation digitale de ses clients, le Groupe doit : • **Affirmer un positionnement stratégique clair et différenciatif ;** • **Intensifier ses efforts de développement d'offres et de solutions adaptées aux nouvelles exigences des clients ;** • **Adapter sa capacité à commercialiser ses offres et solutions dans un marché où les modes de consommation évoluent (solutions de bout-en-bout, agilité, distribution de la production, Nearshore, Devops, SaaS, IT-as-a-Service...).** **Des retards ou erreurs d'exécution sur un ou plusieurs de ces sujets induisent des risques de perte d'avantage concurrentiel, de diminution de la valeur perçue et de perte de parts de marché.**	La maîtrise du risque lié à l'offre et à sa mise sur le marché repose sur un ensemble d'actions et de processus permettant de gérer la gouvernance stratégique du groupe Gfi, l'innovation, l'offre de services et l'organisation. **GOUVERNANCE** Le groupe Gfi pilote, au travers de différentes instances de gouvernance, un plan stratégique visant notamment à générer une croissance à long terme au travers de l'évolution de son portefeuille d'offres vers plus de valeur ajoutée. Cette évolution est réalisée aussi bien sur des axes sectoriels, que technologiques, méthodologiques ou modèles, et vise à répondre à la demande du marché. Elle est également accélérée et complétée par une stratégie de croissance externe portant sur des domaines d'expertises ciblés, en parallèle d'une adaptation des modèles de production répondant aux nouveaux modes de consommation. **INNOVATION** En anticipation des évolutions futures de la demande du marché, le groupe Gfi a mis en place une Direction de l'Innovation visant à explorer les ruptures technologiques et d'usage et à proposer des solutions différenciantes. Cette Direction met en œuvre un important effort de veille et de recherche piloté par un réseau global de Labs (FabLabs) au plus près de ses clients et des acteurs technologiques innovants. Cet effort est également destiné à guider la construction d'offres commercialisables auprès des clients de Gfi, existants ou futurs. **OFFRE** En déclinaison de son plan stratégique d'évolution du portefeuille d'activités et en aval de son effort d'innovation, le groupe Gfi s'est doté d'une structure opérationnelle et centralisée de marketing des offres. Cette structure a pour objectif la modélisation des offres, la conception et fabrication des supports internes et externes associés ainsi que leur déploiement (formation, diffusion, communication...). Elle s'appuie sur un réseau interne de Product Owners et d'experts et est en relation permanente avec les équipes au contact des clients. Elle maximise ainsi la valeur des offres à destination des clients et accélère leur déploiement opérationnel. **ORGANISATION** La gestion du risque de commercialisation s'appuie sur une adaptation de l'organisation visant à maximiser l'adéquation entre la demande et la capacité de mise en œuvre de l'offre. Cette adaptation est réalisée aussi bien sur les axes géographiques, lignes d'activités, structures commerciales ou encore production. Son objectif est à la fois de maximiser la capacité de commercialisation d'offres spécialisées et de solutions de bout-en-bout.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES LOIS, DES RÈGLEMENTATIONS ET DES RÈGLES DE CONFORMITÉ

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Le groupe Gfi s'expose à des risques en cas de violation ou de manquement aux lois ou règlementations de la part des collaborateurs ou des tiers avec lequel le groupe Gfi travaille. **De tels manquements exposent le groupe Gfi à des sanctions des autorités compétentes et sont susceptibles de mettre en cause la responsabilité de Gfi. Une telle mise en cause aurait des conséquences directes sur l'image de Gfi.** **Par ailleurs, la complexité et l'évolution législative exposent le groupe Gfi à une mauvaise interprétation de règles juridiques.**	Le groupe Gfi a mis en place des règles et procédures internes afin de répondre aux nouvelles exigences règlementaires notamment concernant l'éthique des affaires. La Direction Juridique procède à un suivi régulier des changements législatifs et règlementaires. Conformément aux exigences de la loi Sapin II, le groupe Gfi a mis en place un dispositif visant à lutter contre la corruption : • Une direction engagée ; • Un pôle Compliance dédié ; • Un réseau de Compliance officers animé par le Group Compliance Officer en charge de l'application des politiques Groupe dans l'ensemble des filiales ; • Un programme de compliance déployé : charte éthique, politique cadeaux et hospitalité, dispositif d'alerte interne, politique sur les partenaires commerciaux ; • Procédures de contrôles implémentées. Le groupe Gfi a pris d'importantes mesures pour veiller à la protection des données de Gfi et de ses partenaires conformément au Règlement Général sur la Protection des Données : • La désignation de Délégués à la protection des données ; • Le déploiement d'une formation à l'attention de l'ensemble des collaborateurs ; • Programme de gestion des cybers attaques ; • Une gouvernance déployée. Afin de garantir le respect de ses valeurs au sein d'une chaîne d'approvisionnement responsable et durable, le groupe Gfi a adopté une politique d'approvisionnement responsable : • Une charte achat Groupe pour une relation durable avec nos partenaires ; • Un Plan de vigilance ; • Le Référencement des tiers (loi vigilance / loi Sapin II).

RISQUES LIÉS A L'INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT ACQUISES

DESCRIPTION DU RISQUE	SUIVI ET GESTION DES RISQUES
Le plan stratégique 2020 a défini une politique ambitieuse de croissance externe pour permettre au groupe d'atteindre en 2020 un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros et réaliser 50 % de son activité hors de France. **Ce plan est basé sur un renforcement du leadership sur les marchés européens (France, Benelux et Ibérie) et l'atteinte de tailles critiques sur les marchés de croissance (Europe, Afrique, Latam).** **Les opérations d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises.**	Le Comité d'Investissement du Groupe s'assure que le profil des sociétés ciblées est en adéquation avec la stratégie d'acquisition et de croissance du groupe Gfi. Le Comité d'Investissement revoit les conclusions des travaux de due-diligences confiés à des cabinets d'audit et d'avocats de premier plan, avant la signature de tout contrat d'acquisition. Les acquisitions stratégiques sont soumises à l'accord du Conseil d'Administration. Une fois les acquisitions réalisées, un processus dit de ralliement, établi et formalisé par le service Qualité, est mis en œuvre ceci afin d'assurer la réussite de l'intégration au sein du groupe Gfi en accueillant les nouveaux collaborateurs, en partageant avec eux les objectifs du groupe Gfi et les moyens dont le Groupe dispose pour les atteindre, et en les formant aux processus Groupe tout en tenant compte des savoir-faire locaux. Des Comités de coordination interne et de pilotage assurent veillent au suivi de l'intégration à travers des tableaux de bord et des indicateurs de mesure des objectifs.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

1.14. PROCÉDURES DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

DÉFINITIONS, OBJECTIFS ET LIMITES DU CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe s'est inspiré du cadre de Référence de l'AMF, en matière de contrôle interne, pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif défini qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;
- et d'une façon générale, tout ce qui contribue à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La gestion des risques, quant à elle, vise à :

- préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

L'un des objectifs des procédures de contrôle interne et d'identification des risques est de prévenir et contrôler les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Toutefois, le contrôle interne et la gestion des risques ne peuvent fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés et que les objectifs de la Société seront atteints. Selon l'AMF, le dispositif de contrôle interne repose sur :

- une organisation ;
- la diffusion en interne de l'information ;
- un dispositif de recensement et de gestion des risques ;
- des activités de contrôle ;
- une surveillance permanente du dispositif.

En 2019, Gfi a renforcé son système de contrôle interne pour répondre aux nouvelles exigences imposées à son actionnaire principal Mannai en termes d' « Internal Control over Financial Reporting ».

ORGANISATION

Cette description suit la structure du cadre de référence de l'AMF.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

Facteurs de risques

PÉRIMÈTRE ET ENVIRONNEMENT

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe Gfi Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

Dans le cadre des opérations de périmètre récentes, le Groupe réalise ses meilleurs efforts pour intégrer rapidement les nouvelles filiales aux processus et outils standards du Groupe, s'appuyant sur des règles formalisées et un tableau de bord du suivi du ralliement. Afin de tenir compte de la spécificité de business model particuliers, par exception, certaines filiales conservent un système de contrôle interne et de gestion des risques qui leur sont propres. Le niveau des informations requises est néanmoins aligné sur les standards.

Le contrôle interne s'inscrit dans un environnement qui recouvre notamment :

- les valeurs du Groupe, qui sont diffusées sur le site internet de Gfi Informatique ;
- la culture du Groupe, promue via divers séminaires de formation ;
- l'organigramme de la Société, avec notamment des fonctions centralisées ;
- le système qualité et la politique qualité du Groupe ;
- la fréquence des échanges via des réunions ou des échanges plus informels entre les Directions des différents pays ;
- la politique de gestion des ressources humaines, prévoyant notamment en France la réalisation d'entretiens annuels avec les collaborateurs du Groupe.

ORGANISATION INTERNE DU GROUPE

L'organisation est structurée selon les axes suivants :

- area, ou axe géographique, dont l'objectif est de situer la couverture nationale et internationale des opérations ;
- Business Line, ou axe métier Gfi Informatique, dont l'objectif est d'améliorer le delivery et la gestion des opérations ;
- secteur, ou axe métier client, dont l'objectif est d'accompagner la montée des opérations dans les chaînes de valeur des clients.

DÉFINITION DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

La note d'organisation, actualisée annuellement sous la responsabilité de la Direction Qualité, définit l'organisation interne, la répartition des tâches et les rattachements hiérarchiques au sein du Groupe.

En complément, en France, les délégations effectives des pouvoirs et responsabilités des managers, des présidents des institutions représentatives du personnel ainsi que des responsables d'établissement, sont gérées via des avenants aux contrats de travail par les Ressources humaines.

Par ailleurs, des délégations de pouvoir formalisées sont signées par les responsables pays et par les responsables financiers à l'international. Ces délégations de pouvoir définissent les opérations qui sont soumises à approbation ou information préalable de la Direction du Groupe, notamment en ce qui concerne les décisions de politique générale (opérations affectant le périmètre du Groupe, décisions stratégiques, locaux, communication externe, propriété intellectuelle, contentieux et décisions juridiques), les ressources humaines et la paie, les opérations et la gestion financières (contrats, banques et transactions financières), les investissements, les estimés comptables significatifs. Les règles de délégations et autorisations de signatures sont définies dans le référentiel qualité.

SYSTÈME D'INFORMATION ET OUTILS

LE REPORTING AU CŒUR DU DISPOSITIF

Les liens fonctionnels passent par un reporting (Area/Business Line/secteur), au travers des outils utilisés au sein du Groupe, notamment dédiés à :

- la gestion commerciale ;
- la gestion des ressources humaines et de la paie ;
- la gestion de la production des contrats au forfait ;
- la gestion de l'ensemble des affaires et l'établissement du reporting ;
- l'élaboration des comptes sociaux et des états financiers consolidés.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction Sécurité Groupe (DSG) est garante de la sécurité et de la continuité du système d'information. À ce titre, elle définit dans la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) la stratégie et les principes de sécurité qui sont applicables, elle s'assure des bonnes pratiques des collaborateurs et du niveau de sécurité optimal par rapport au risque encouru.

La PSSI du Groupe a pour objectif de définir les principes permettant de protéger le patrimoine informationnel du groupe Gfi Informatique contre une large gamme de risques (fraude, espionnage, accidents, erreurs humaines, etc.), de manière à établir la confiance de nos clients et d'être conforme aux cadres légaux et réglementaires.

Ainsi la DSG fournit un cadre de référence et de cohérence en exposant l'articulation nécessaire entre la sécurité des SI, la continuité des activités, la sécurité des personnes et des biens, et la couverture des risques SSI.

Elle apporte son soutien aux opérationnels (formation, conseils, audits et recommandations) afin de garantir le respect des dispositions sécurité Groupe.

En cas de crise majeure touchant la sécurité de l'information, une cellule de crise sécurité est constituée selon la Procédure de gestion de crise sécurité. Le Comité de gouvernance sécurité du système d'information (CGSSI), présidé par la Direction des Services Informatiques Groupe, se réunit hebdomadairement avec l'objectif d'adresser et de valider l'impact de la sécurité sur le schéma directeur. La Direction Industrielle pilote et contrôle le schéma directeur du système d'information.

QUALITÉ ET PROCÉDURES

LA POLITIQUE QUALITÉ

La politique mise en œuvre au sein du Groupe repose sur un Système de Management de la Qualité (SMQ) décliné dans un système documenté accessible à l'ensemble des collaborateurs via l'intranet. La charte qualité, point d'entrée de la vision qualité du Groupe, définit les principes d'organisation et les processus du SMQ, ainsi que les correspondances avec les normes et modèles externes.

Gfi Informatique est évalué par des organismes externes accrédités (type Afnor Certification) sur la conformité avec les normes ISO qualité, sécurité, CMMi, et depuis 2016, ISAE3402.

La Direction Qualité Groupe (DQG) a pour mission :

- de formuler, avec la Direction générale, la politique qualité de l'entreprise, qui fixe des orientations précises, et de définir les objectifs permettant de suivre son déploiement dans toute l'organisation ;
- de préparer et suivre les certifications qualité de l'entreprise et d'assurer la cohérence entre le système de management documenté et les exigences des référentiels normatifs de référence ;
- de développer et mettre en oeuvre une démarche qualité en assurant la cohérence avec les différentes structures du Groupe ;
- d'apporter un support aux unités du Groupe dans un objectif d'amélioration globale du système de management.

LES PROCÉDURES

Le Groupe dispose de règles couvrant l'ensemble des domaines opérationnels (marketing, vente, production), fonctionnels (ressources humaines, achats, juridique, système d'information interne) management et financiers, disponibles dans le système documenté GMS (Global Management System) ainsi que de sa déclinaison dans les filiales du Groupe.

DISPOSITIF DE DIFFUSION INTERNE DE L'INFORMATION

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le dispositif de diffusion interne de l'information a pour objectif d'organiser la diffusion de l'information de façon ascendante vers la Direction générale et de façon descendante vers les unités opérationnelles mais aussi de diriger, de contrôler, d'assister et de former.

Il repose sur des réunions de pilotage tenues à chacun des différents niveaux de l'organisation y compris le Comité exécutif Groupe.

Ces réunions font l'objet de normes précises (calendrier, participants, ordre du jour). Elles sont tenues à des rythmes réguliers correspondant aux différents horizons envisagés.

Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports ad hoc.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LE CODIR

Afin de disposer d'une gouvernance Groupe resserrée et hebdomadaire, un Comité de Direction générale (CODIR) est constitué, regroupant autour du Président-directeur général les grandes activités du Groupe. Chaque membre, issu du Comité exécutif, représente, au-delà de ses fonctions propres au Comex des fonctions de Direction fonctionnelle ou opérationnelle précises, avec une responsabilité hiérarchique directe.

LE COMEX

Le Comité exécutif du Groupe se réunit une fois par mois afin de s'assurer de la mise en oeuvre de la politique définie par le CODIR et de coordonner l'activité « Développement commercial » du Groupe.

LE MANAGEMENT COMMITTEE

Le Management Committee du Groupe se réunit annuellement en regroupant les dirigeants des principales unités du Groupe en France et à l'international, de manière à partager la stratégie du Groupe et à assurer son exécution opérationnelle en coordination, en partageant les best practices et en mobilisant les énergies des équipes sur les sujets majeurs du trimestre prochain.

En outre, au niveau des Business Units, des réunions de gestion, réunissant les responsables opérationnels et les contrôleurs de gestion, sont réalisées mensuellement pour analyser les performances.

Chaque trimestre, des réunions sont réalisées avec le Comex et les responsables des Business Units ou bien les responsables pays, afin d'analyser les performances de la période et les perspectives du trimestre ainsi que celles de l'année en cours.

DISPOSITIF DE RECENSEMENT ET DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Conseil d'administration, assisté des différents Comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

DÉMARCHE DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Voir méthodologie exposée avant les facteurs de risques (cf. 1.13.1 Principaux Risques).

RISQUES OPÉRATIONNELS, GESTION DES PROJETS CLIENTS

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, assisté par les contrôleurs de gestion et par les Directeurs financiers des filiales.

Les procédures générales et opérationnelles visent à s'assurer qu'aucun engagement anormal n'est pris ou formalisé avec un client, que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles et que les risques éventuels qui y sont associés sont maîtrisés.

Le système qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La Direction des Grands Comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client. La Direction industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

En sus de ces dispositions, il existe dans le Groupe les comités spécialisés suivants :

Suivi du cycle de vente par le Business Committee.

Le Business Committee (BC) veille sur le déroulement du cycle de vente, de l'identification de l'affaire jusqu'à sa signature :

- au stade de l'appel d'offres, il valide l'intérêt et la pertinence de l'engagement du Groupe en termes techniques et financiers ;
- au stade de la proposition, il décide de la participation (ou non) à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe ;
- identifie les appuis externes éventuels, identifie les éléments à risques, contrôle les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;
- au stade de la remise de l'offre, il contrôle tous les éléments de prix et revoit entièrement la proposition.

La maîtrise juridique des engagements pris auprès des clients repose sur la révision obligatoire au-delà d'un seuil de 200 milliers d'euros, par la Direction juridique des contrats avant leur signature. Une procédure organise le circuit de validation de ces contrats.

GESTION DES PROJETS SENSIBLES PAR LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Le Comité de gestion des risques présidé par la direction industrielle Groupe, se réunit en France hebdomadairement pour assurer l'identification et la gestion des contrats les plus sensibles.

Il est composé du directeur industriel, du directeur Qualité et sur invitation du directeur Juridique et de la Compliance, auxquels peuvent se joindre un représentant de la direction financière et un membre du Comité exécutif.

Au cours de la vie du projet, il assure le suivi des actions de contrôle technique et financier de gestion des risques.

Un outil informatique de suivi et de reporting dédié aux projets à engagements, mis en place par la Direction industrielle, est utilisé par le Groupe. Il permet de générer des alertes automatiques lorsque certains critères standards ne sont pas respectés. Les risques opérationnels identifiés sont inclus dans la revue hebdomadaire jusqu'à l'achèvement d'un plan d'action approprié.

Hors France, les Comités des risques locaux sont composés des responsables locaux (Direction, finances et opérations).

Le Comité des risques Groupe examine également les projets internationaux et les projets des filiales étrangères qui dépassent certains seuils. Il peut, par ailleurs, être sollicité sur simple demande d'une filiale étrangère.

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE

CONTRÔLE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Au-delà de l'auto-contrôle et du contrôle hiérarchique exercé par les responsables opérationnels de tout niveau, en application des règles de délégation de pouvoir en vigueur dans le Groupe, les Directions fonctionnelles jouent un rôle particulier en matière de maîtrise des risques en exerçant une activité de support auprès des opérationnels, en intervenant préventivement dans le cadre de consultations obligatoires prévues le cas échéant par les procédures ou en effectuant des contrôles a posteriori sur l'application des procédures et les résultats obtenus.

Un rôle particulier est dévolu à la Direction financière au titre du Contrôle de gestion et à la Direction de la Qualité au titre du respect des exigences définies dans les référentiels Groupe et contractuels.

DIRECTION FINANCIÈRE

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du Directeur financier Groupe à qui rapportent directement le Contrôle de gestion Groupe et les responsables financiers des filiales.

Le Contrôle de gestion a pour principale mission de consolider et d'analyser les résultats mensuels issus du système de gestion interne, d'exercer un contrôle de cohérence sur les prévisions mensuelles, d'assister les responsables opérationnels, de former les participants au système de gestion, de réaliser le rapprochement entre les données du système de gestion interne et celles de la comptabilité générale. Les contrôleurs de gestion sont répartis en six équipes spécialisées par branches d'activités du Groupe et couvrent tant les activités en France qu'à l'international. Le service se compose d'une quarantaine de personnes fin 2019.

Dans son activité de contrôle, le Contrôle de gestion identifie et mesure les risques propres à chaque unité. Il s'assure en particulier de la couverture contractuelle des projets sur lesquels est reconnu du chiffre d'affaires. Il examine les projets en alerte (difficultés techniques, commerciales ou juridiques). Il vérifie que la reconnaissance du chiffre d'affaires est conforme aux règles du Groupe. Il s'assure de la comptabilisation adéquate des charges de chaque unité. Il contrôle le chiffre d'affaires non facturé et vérifie les avoirs à établir. Il contrôle le respect des règles et procédures, des délais de clôture.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LA DIRECTION QUALITÉ SÉCURITÉ GROUPE (DQSG)

La Direction Qualité Sécurité Groupe (DQSG) a pour mission principale de protéger le Groupe :

- s'assurer du respect des lois, des règlementations, des certifications et conformités applicables à nos activités ;
- escalader au bon niveau de délégation toute situation de crise et prendre toutes les décisions conservatoires en cas de situation critique ;
- s'assurer du respect de nos obligations contractuelles et vérifier l'application de nos processus ;
- prévenir et maîtriser les risques de non-qualité, d'insatisfaction client et de sécurité sur les données de nos clients et du Groupe ;
- mettre en place et déployer sur toute l'organisation (Pays, Secteurs, Business Lines, Areas, Fonctions Corporate) les systèmes qualité et sécurité nécessaires et suffisants à l'atteinte des objectifs du Groupe ;
- assurer la mesure de l'atteinte de ces objectifs ; proposer et conduire les plans de progrès opérationnels nécessaires ;
- prendre en charge pour le compte de la CNIL les processus de gestions qui incombent légalement au DPO ; en particulier l'exercice du Droit d'accès aux données à caractère personnel ;
- supporter les opérations, y compris vis-à-vis des besoins de leurs clients (de leur propre responsable qualité ou RSSI) dans la mise en oeuvre des bonnes pratiques ; tout spécialement vis-à-vis des OIV Français.

La DQSG compte une vingtaine d'auditeurs internes certifiés par des organismes agréés comme l'Afnor.

Dans le cadre de ses missions de contrôle, la DQSG réalise annuellement une dizaine d'audits systèmes et une trentaine d'audits opérationnels en France et à l'étranger, selon les besoins et le programme arrêté par la Direction. Ces audits visent à vérifier l'application et l'efficacité du Système de Management auprès des acteurs concernés de la structure du Groupe. La DQSG est indépendante du dispositif de management des projets. À ce titre, elle met en œuvre une assurance qualité « externe » dont les objectifs sont de sécuriser la production et de vérifier la conformité, le respect et l'efficacité du système (documenté dans le référentiel interne GMS) et externe (contrats, plans d'assurance qualité-sécurité).

Une revue annuelle par la Direction permet de s'assurer que le Système de Management est efficace et dispose d'une gestion des risques adéquate. Cette revue s'appuie sur l'évaluation et l'analyse des objectifs et des retours des parties intéressées, les résultats obtenus et la synthèse des audits internes et externes.

Cette revue est l'occasion de faire évoluer les politiques (Qualité, Sécurité...) et les objectifs associés, ainsi que de dresser un plan des actions d'améliorations envisagées pour l'année à venir.

SURVEILLANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

DISPOSITIF INTERNE DE SURVEILLANCE

Si l'amélioration du dispositif de contrôle interne est une responsabilité partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe, les organes de Direction jouent un rôle clé en matière de surveillance.

Direction générale

La Direction générale veille au maintien de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Elle initie toute action qui s'avère nécessaire pour corriger les dysfonctionnements identifiés et rester dans le périmètre de risques acceptés. La Direction générale s'assure que les informations appropriées sont communiquées en temps voulu au Conseil d'administration et au Comité d'audit. Elle s'appuie notamment sur l'Audit interne.

Audit interne

Dans le cadre de la charte de l'audit interne approuvée par le Comité d'audit, l'Audit interne participe ainsi à la surveillance du dispositif de contrôle interne. Il a pour mission :

- l'évaluation indépendante et objective du fonctionnement du dispositif de contrôle interne à travers les missions d'audit qui lui sont fixées par le plan d'audit, arrêté par le Président du Conseil d'administration ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de toutes préconisations permettant d'améliorer le fonctionnement du Groupe ;
- l'actualisation de la cartographie des risques.

Le service d'audit interne est placé sous l'autorité directe du Président du Conseil d'administration. Le plan d'audit interne annuel, arrêté par le Président du Conseil d'administration, tient notamment compte de la cartographie des risques et des nouvelles acquisitions. Il est présenté au Comité d'audit pour avis.

Les programmes de travail de l'audit interne sont régulièrement mis à jour pour tenir compte des profils de risques des entités auditées. Chaque mission d'audit donne lieu à un rapport diffusé à la direction générale du groupe et de l'entité auditée. Un suivi des recommandations est effectué 6 mois après l'émission du rapport final. Deux fois par an, l'audit interne rend compte de ses travaux au Comité d'audit.

En 2019, le service d'Audit interne s'est renforcé et doté de nouveaux outils de travail.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Conseil d'administration (Comité d'audit)

Le Comité d'audit prend connaissance des caractéristiques essentielles des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques retenus et mis en œuvre par la Direction générale pour gérer les risques : l'organisation, les rôles et les fonctions des principaux acteurs, la démarche, la structure de reporting des risques et de suivi du fonctionnement des dispositifs de contrôle.

Il dispose d'une compréhension globale des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

- il entend les Commissaires aux Comptes plusieurs fois par an. Ces derniers lui rendent compte de tous les travaux réalisés et notamment leurs travaux sur la qualité du contrôle interne ;
- il est informé du plan d'audit interne annuel.

DISPOSITIF EXTERNE DE SURVEILLANCE

Par ailleurs, le dispositif de contrôle interne fait également l'objet d'une surveillance de la part des Commissaires aux Comptes et des auditeurs d'Afnor Certification pour les Systèmes Qualité et Sécurité.

Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes ont pour mission permanente de s'assurer de la qualité du contrôle interne et des procédures en place. À ce titre, ils sont amenés à intervenir tout au long de l'année au sein de l'entreprise et leurs interventions ne se limitent pas à des interactions avec le service comptable.

Pour mieux appréhender la traduction des opérations et des transactions dans les comptes, ils s'entretiennent régulièrement avec des responsables opérationnels. Ces entretiens ont pour cadre des revues d'entité ou de filiale au cours desquelles les Commissaires aux Comptes procèdent à une revue des principaux projets en cours, des progrès et des difficultés rencontrées.

Auditeurs d'Afnor Certification

La démarche d'audit vise à s'assurer, d'une part, que le dispositif d'audit interne est bien conforme aux standards internationaux et, d'autre part, qu'il est bien appliqué sur l'ensemble du périmètre certifié.

Chaque année, Afnor Certification choisit les sites visités en fonction de leur ancienneté de visite et de la représentativité de leur activité.

L'esprit de cette démarche d'audit est d'identifier les pistes d'amélioration du système de management de Gfi pour en augmenter continuellement la performance.

ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

CENTRALISATION DE LA FONCTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière est placée sous la responsabilité du directeur financier du Groupe après revue du Comité d'audit.

Le pilotage de la Direction financière est effectué à travers un Comité de Direction finance (CODIR) qui se réunit sur une base hebdomadaire, sous la conduite du Directeur financier du Groupe.

Il réunit les Directeurs des principales fonctions de la Finance qui lui rapportent directement (Trésorerie, Contrôle de Gestion, Comptabilité, Consolidation, Juridique, Système d'Information, Fiscalité) et traite l'ensemble des sujets financiers transverses critiques du Groupe.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE PUBLIÉE

Afin d'assurer un contrôle efficace de ses activités, le Groupe soumet ses entités opérationnelles à des obligations de reporting (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) portant sur toutes informations de nature budgétaire, prévisionnelle, opérationnelle et comptable dont il lui faut disposer pour le pilotage général du Groupe. Un calendrier annuel de clôture est transmis aux responsables financiers, aux contrôleurs de gestion et aux responsables comptables.

Le dispositif de production des informations s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque pays, la responsabilité de la production d'informations financières et comptables est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : le contrôle de gestion analyse les reportings des filiales françaises et étrangères, publie un reporting consolidé, assorti d'indicateurs clés de gestion et le service consolidation réalise la consolidation financière.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Le budget est un outil fondamental du contrôle de gestion. Le processus d'élaboration du budget constitue un temps fort de la relation entre les différents niveaux de la hiérarchie du Groupe. Chacun des budgets élémentaires est arrêté selon les instructions budgétaires en fonction des performances passées, des orientations stratégiques décidées par le Groupe et des anticipations disponibles sur l'évolution probable du marché.

Après revues aux différents niveaux hiérarchiques, le budget final est figé pour l'année entière. Les prévisions sont actualisées au moins deux fois au cours d'année au titre des forecasts.

Le Groupe s'appuie sur un outil informatique du marché qui améliore l'homogénéité des pratiques et sécurise l'ensemble du processus budgétaire.

PROCESSUS DE REPORTING OPÉRATIONNEL

L'information est structurée au niveau le plus fin par Costs center. Ces derniers sont agrégés en Business Units composant les Business Lines du Groupe. Les reportings opérationnels sont présentés par pays.

Le reporting opérationnel permet une analyse mensuelle des revenus et des charges, aussi bien par nature que par destination, et la mise à jour des différents indicateurs de performance comparés au budget. Les performances donnent lieu mensuellement à une analyse en collaboration avec les opérationnels des écarts constatés par rapport au budget afin de décider sans délai des plans d'actions éventuellement nécessaires.

Les contrôleurs de gestion valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION COMPTABLE

La consolidation financière est réalisée mensuellement par le service consolidation à partir des liasses de consolidation produites au niveau des entités juridiques via un outil informatique standard du marché.

Les comptes sont préparés dans le respect des normes locales. Ils sont ensuite, le cas échéant, retraités pour être en accord avec les normes Groupe. Les références comptables sont les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

À chaque clôture, le périmètre de consolidation est actualisé par la Direction financière. Un rapprochement systématique est fait entre les données financières fournies par le reporting opérationnel et les informations financières consolidées afin de vérifier leur concordance.

Un manuel de procédures de consolidation Groupe définit les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les filiales disposent d'un calendrier de clôture et d'un manuel qui définit la méthodologie de renseignement des liasses et la nature des informations à remonter au service consolidation.

Tout au long de l'année, le service consolidation assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation, afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

SOUS-PROCESSUS CRITIQUES

En outre, le Groupe a mis en oeuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière. Les processus suivants font notamment l'objet d'un suivi et d'une analyse précise :

- processus de reconnaissance du revenu ;
- processus de suivi des comptes clients ;
- processus de suivi de la trésorerie ;
- processus achats ;
- processus de suivi des engagements hors bilan.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Tous les semestres, la communication des résultats du Groupe au Conseil d'administration est placée sous la responsabilité du Directeur financier Groupe.

L'information financière et comptable est principalement délivrée au travers des rapports financiers annuels et semestriels, des communiqués de presse à caractère financier et des réunions d'analystes et d'investisseurs.

Le rapport financier annuel constitue un support clef de la communication du Groupe. Le document de référence, incluant le rapport financier annuel, rassemble, sous la responsabilité de la Direction générale et de la Direction financière, toutes les informations dont la diffusion répond aux exigences légales et réglementaires.

En amont de la publication des comptes consolidés, le Comité d'audit examine les comptes et entend les Commissaires aux Comptes. Ceux-ci présentent leurs conclusions et commentaires directement au Comité d'audit puis au Conseil d'administration et ce avant arrêté des Comptes. Le Conseil d'administration bénéficie du compte rendu des réunions du Comité d'audit par son Président.

La Direction générale et la Direction financière définissent la communication financière et les termes des communiqués de presse financiers.

PERSPECTIVES ET POURSUITE DES TRAVAUX SUR 2020

L'amélioration et la rationalisation des processus sont une démarche permanente, avec pour ambition d'accroître la maturité du système de contrôle interne. Dans le cadre de l'amélioration de son contrôle interne, le groupe Gfi Informatique prévoit sur 2020 :

- l'intégration du module anti-fraude et de gestion des pouvoirs bancaires au produit de communication bancaire sur 2020, l'intégralité des règlements en France seront effectués par voie électronique et sécurisée via des clés 3S Key (Swift) ;
- la poursuite de l'élargissement du cash management international, avec l'intégration des entités récemment acquises ;
- le renforcement des contrôles des RIB par voie électronique et automatisée en liaison avec les établissements bancaires ;
- la définition et réalisation du Plan annuel d'audit interne 2020 ;
- la réalisation d'audits sur une sélection d'unités opérationnelles, notamment parmi celles entrées dans le périmètre en 2019 ;
- le lancement d'un nouvel ERP (SAP cloud) dont le déploiement débutera début 2020 pour intégrer l'ensemble des unités et filiales du Groupe : ce nouvel outil permettra un reporting comptable et financier efficace pour l'ensemble du Groupe, et intégrera notamment la gestion d'affaires (time sheets, achats, project management et gestion des ressources).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2

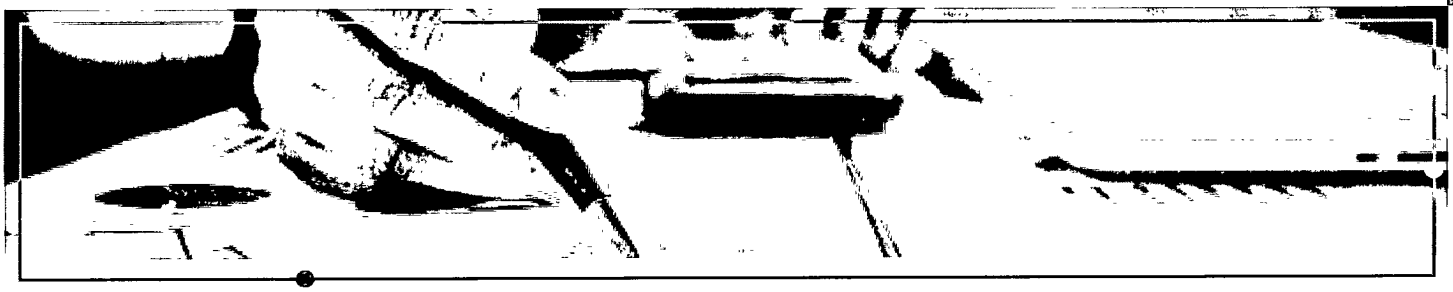

2.1. S'ENGAGER COLLECTIVEMENT, PROGRESSER DURABLEMENT 79

2.1.1. Présentation des risques 80

2.1.2. Notre méthodologie 82

2.1.3. Nos enjeux de demain 83

2.2. CULTIVER LE TALENT DE CHACUN EST UNE CHANCE POUR TOUS 84

2.2.1. Le groupe Gfi place la diversité au cœur de sa politique RH 84

2.2.2. Le recrutement : plus qu'une politique RH, un pilier de notre stratégie 86

2.2.3. Le groupe Gfi multiplie les initiatives pour fidéliser ses talents 88

2.2.4. Le groupe Gfi fait de la formation un axe fort de sa politique RH 91

2.3. ÊTRE UN PARTENAIRE DE CONFIANCE DE NOS PARTIES PRENANTES 93

2.3.1. La conformité et l'éthique, au cœur des activités du Groupe 93

2.3.2. L'accompagnement de nos clients vers une transition numérique responsable et durable 97

2.3.3. Une empreinte régionale forte 100

2.4. AGIR POUR UNE PLANÈTE DURABLE 101

2.4.1. Réduction de l'empreinte Co_2 liée aux déplacements 101

2.4.2. Réduction de l'empreinte Co_2 liée à l'utilisation des ressources 103

2.4.3. Nos labels RSE 105

2.5. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (KPIS) 106

2.5.1. KPIs Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous 106

2.5.2. KPIs Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes 108

2.5.3. KPIs Agir pour une planète durable 108

2.6. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 110

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.1. S'ENGAGER COLLECTIVEMENT, PROGRESSER DURABLEMENT

Le groupe Gfi est engagé depuis plusieurs années dans une politique de Responsabilité d'Entreprise volontariste en cohérence avec les exigences économiques de ses activités et en lien étroit avec la mutation profonde de la société. L'engagement de nos collaborateurs, la recherche de l'excellence et de l'innovation permanente, c'est l'état d'esprit qui anime nos équipes pour accompagner nos clients dans leur transformation digitale, et participer ainsi, ensemble, à la construction d'un avenir durable. Cet engagement volontariste impose de faire évoluer notre regard sur le monde et d'œuvrer avec nos parties prenantes pour un monde durable. Ce projet d'entreprise, c'est avant tout le partage de valeurs communes avec nos équipes : l'Ambition, l'Esprit d'équipe, l'Engagement, l'Innovation et la Responsabilité sociétale.

Dans le présent chapitre 2, le groupe Gfi présente sa stratégie en matière de Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale de manière à répondre notamment aux nouvelles exigences de la Déclaration de Performance Extra-Financière[n]. Cette Déclaration expose, d'une part, les principaux risques extra-financiers du Groupe, et d'autre part, les politiques mises en œuvre pour y répondre, suivies et mesurées par des indicateurs de performance et leurs résultats. Cette présentation inclue le modèle d'affaires du Groupe détaillé au Point 2.1.1 du présent document ainsi qu'une cartographie des risques telle que résumée au Point 2.1.2 Gfi s'étant engagé de longue date en matière de responsabilité sociale, environnementale et sociétale, le Point 2.1.4 intègre les politiques et actions mises en œuvre depuis plusieurs années aux fins de répondre aux risques principaux liés à la RSE.

[n] DPEF - Établie en application notamment de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, issu de l'ordonnance n°2017-1180 ayant transposé la Directive 2014/95/UE du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014 portant sur la publication d'informations non financières.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.1.1. Présentation des risques

DANS LE GROUPE GFI, LA RSE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Dès 2006, le groupe Gfi a pris des initiatives pour sensibiliser ses équipes aux enjeux environnementaux et aux impacts de son activité sur son milieu. L'objectif : identifier les bonnes pratiques et mettre en avant certaines actions concrètes pour les partager avec nos collaborateurs et partenaires économiques. L'animation et le déploiement de cette démarche relèvent, selon les pays et les sites, des services en charge des Achats, des Ressources Humaines, des Services Généraux ou du service Qualité, ou sont parfois directement supervisés par la Direction générale du pays concerné.

NOS RISQUES RSE : UNE SOURCE D'OPPORTUNITÉS

Le groupe Gfi procède une fois par an à une revue des risques sociaux, sociétaux et environnementaux qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son business model, son image et sa réputation.

Cette identification des risques repose sur une démarche collaborative à laquelle sont associées l'ensemble des directions du groupe Gfi et ses filiales. Le Comité d'analyse et de réflexion des principaux risques se réunit une fois par an et des réunions périodiques sont menées avec les pays où chaque filiale dispose d'interlocuteurs dédiés.

Dans une activité de services confrontée à la rareté de certaines compétences et aux nouveaux besoins des clients, les risques liés aux ressources humaines occupent naturellement une place importante, tout comme les risques en lien avec le respect des réglementations et l'application des lois et codes. A contrario, le groupe Gfi ne dispose pas d'équipements de type datacenters. Seul l'impact de notre fonctionnement propre est pris en compte dans notre démarche environnementale.

MONTRONS LA VOIE D'UN AVENIR DURABLE

Après avoir procédé à leur identification et à leur analyse, il nous est également apparu que la gestion des risques offre l'opportunité d'innover et de mettre en œuvre des actions créatrices de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. C'est ce que nous souhaitons montrer à travers ce tableau qui nous ouvre la voie pour créer un monde meilleur et un avenir durable pour tous.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Risques	Exposition au risque	Gestion des risques	Opportunités	Enjeux	KPIs
Risque lié au recrutement des talents	**Élevé**	Renforcer les partenariats avec les écoles / Une politique événementielle pour recruter Autrement / Favoriser les programmes D'alternance pour les jeunes générations / Un programme chance gagnant-gagnant	Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous	**Attirer les talents**	Certification most attractive employers Objectifs : amélioration de notre Certification Most Attractive Employers
Risque lié à la fidélisation des talents	**Élevé**	Parcours de pré-intégration et d'intégration / Un dispositif permanant d'évaluation pour proposer des perspectives de carrières motivantes/ Happy Gfi un baromètre de satisfaction du bien-être et de qualité de vie au travail / Encourager la mobilité / Le télétravail : équilibre entre vie professionnelle et vie privée		**Fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs**	**Turnover** Objectifs : en deçà de la tendance de marché
Risques liés à l'offre clients	**Élevé**	Le e-learning au soutien de la stratégie de formation Accompagner les parcours professionnels des collaborateurs, développer les compétences des collaborateurs – les universités Gfi Accompagner la transformation et initiation aux métiers de demain		**Adapter nos métiers et développer nos compétences** Formation de nos collaborateurs aux nouvelles technologies Initiation aux métiers de demain	**Formations** Nombre de personnes formées Objectifs : Augmentation du nombre de personnes formées
		Être un acteur responsable Réduire notre empreinte carbone et celle de nos partenaires Adapter nos métiers à la demande de nos clients Anticiper l'évolution de nos métiers et de nos talents pour servir le client et la stratégie du Groupe		**Accompagner nos clients vers une transition numérique responsable et durable** Générer de la valeur pour nos clients par le biais de solutions innovantes et durables	Nombre de nouvelles offres à destination de nos clients intégrant une dimension environnementale, sociale ou sociétale
Risque lié au non-respect des lois, des règlementations et des règles de conformité	**Élevé**	Une direction engagée Un pôle Compliance dédié / un réseau de Compliance officers animé par le Group Compliance Officer en charge de l'application des politiques Groupe dans l'ensemble des filiales Un programme de compliance déployé : charte éthique, politique cadeaux et hospitalité, dispositif d'alerte interne, politique sur les partenaires commerciaux Procédures de contrôles implémentées	Devenir le partenaire de confiance pour nos parties prenantes	Etre un acteur responsable dans la gestion de nos activités	**Plan 2022 - Programme de sensibilisation éthique / conformité / compliance** Formation e-learning de l'ensemble des salariés du Groupe Objectifs : - 2020 e-learning Area France – 100 % (50 % des effectifs du Groupe en 2019) - 2022 – e-learning Groupe (100% des effectifs Groupe hors nouvelles acquisitions)
		La désignation de Délégués à la protection des données Le déploiement d'une formation à l'attention de l'ensemble des collaborateurs Mise en conformité de la politique contractuelle Groupe Programme de gestion des cybers attaques Une gouvernance déployée		Garantir la protection des données de l'ensemble de nos parties prenantes Être le garant d'un système sécurisé	En 2019, 239 demandes d'accès à des données personnelles ont été traitées contre 138 en 2018 (périmètre France)
		Une charte achat Groupe pour une relation durable avec nos partenaires Plan de vigilance Référencement des tiers (loi vigilance / loi Sapin II)		Garantir le respect de ses valeurs au sein d'une chaîne d'approvisionnement responsable et durable	**Évaluation des tiers et mise en place d'une politique d'achat responsable** Objectif 2020 : évaluation des Top 50 fournisseurs Area France Évaluation des Top 25 fournisseurs dans l'ensemble des pays du Groupe
S'engager en faveur de la diversité et l'égalité des chances	**Modéré**	Des actions ciblées en faveur du Handicap / Diversité multigénérationnelle déploiement et sensibilisation égalité professionnelle femmes–hommes partenariats afin de favoriser le leadership des femmes			Nombre de personnes en situation de handicap au niveau Groupe Index égalitÉ
S'engager envers la Société	**Faible**	Apporter notre soutien à ceux qui en ont besoin Mécénats avec des associations caritatives Opérations de don du sang Partenariats avec des associations dans le domaine du développement économique			Politique de mécénat de compétences
Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre	**Faible**	Optimisation de la consommation des ressources Développement des énergies renouvelables pour couvrir la consommation électrique Réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements Retraitement des équipements électriques et électroniques			**Plan 2022 - D3E** Taux de valorisation (sur un périmètre constant)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.1.2. Notre méthodologie

LA DÉLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE : UNE CONCEPTION COLLABORATIVE ET TRANSVERSE

IDENTIFIER ET COLLECTER

Ce rapport est le résultat d'un travail collaboratif mené conjointement avec les directions des ressources humaines, juridiques, qualité et l'ensemble des correspondants RSE des filiales du Groupe. Le processus d'identification et de recueil de l'information a donc été mené sur l'ensemble du périmètre Groupe. Toutefois, pour ce qui est du périmètre à l'international, les chiffres n'incluent pas pour l'exercice 2019 : les sociétés du Groupe I2S, présentes au Portugal (252 salariés), en Angola (1 salarié) et au Mozambique (1 salarié), acquises par le groupe Gfi en septembre 2019, ces filiales comptent environ 254 salariés ; et la société Bridgeo (Cameroun), acquise par le groupe Gfi en octobre 2019, cette filiale compte environ 28 salariés ; et la société Real Solution SA présente au Luxembourg avec 97 collaborateurs (données non disponibles au 31.12.2019). Pour l'exercice 2019, les pays suivants n'ont pas été retenus dans les données sociales compte tenu de leur faible effectif : Angleterre (6 salariés), Angola (3 salariés), Autriche (2 salariés), Chine (4 salariés), Egypte (6 salariés) ; Emirats Arabes Unis (6 salariés).

S'agissant du périmètre français, ont été exclues les sociétés acquises en 2019 par le groupe Gfi, à savoir la société CPLI (Bridgeo France) cette filiale compte 1 salarié, la société SIS acquise en février 2019 ; cette filiale compte environ 73 salariés ; et la société T&BS dont la participation majoritaire a été acquise par le groupe Gfi en avril 2019, cette filiale compte 3 salariés.

Dans le cadre de ce rapport, seuls les stagiaires et le dirigeant ont été exclus de l'effectif et des différents indicateurs calculés. En matière de formation, à partir du moment où un collaborateur effectue une journée complète de formation, les heures comptabilisées afférentes sont celles des horaires collectifs de travail du groupe Gfi, à savoir 7 heures et 24 minutes.

Concernant la méthodologie, dans un premier temps, nous avons collecté et rassemblé la base documentaire existante auprès du groupe Gfi et de ses filiales étrangères, afin de recenser l'ensemble des actions menées pour atténuer nos risques extra-financiers, et dresser un premier bilan qualitatif de nos politiques. Nous avons également procédé au recueil des indicateurs de mesure de la performance qui ont ensuite été consolidés.

Pour les actions identifiées comme pertinentes mais non documentées, des entretiens ont été menés avec les directions des ressources humaines, juridique et qualité.

S'agissant des données environnementales, le périmètre concernant les données transport concerne uniquement la France, le Portugal, la Belgique et l'Espagne. Le périmètre D3E concerne uniquement la France, l'Espagne et la Belgique.

ÉCHANGER ET PARTAGER

La base documentaire ainsi collectée a été ordonnée et structurée. Un atelier collaboratif, mené avec l'ensemble des départements du groupe Gfi impliqués dans la conception de ce document, a permis d'établir une trame détaillée de la DPEF et de fixer la ligne éditoriale.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.1.3. Nos enjeux de demain

AGIR POUR NOS COLLABORATEURS

1 / FAVORISER LA DIVERSITÉ

Nous percevons la diversité comme un levier de performance. C'est pour cela que nous menons différents programmes en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'accès à l'emploi. Nous encourageons l'embauche de personnes en situation de handicap, promouvons la diversité culturelle et favorisons le partage entre les générations. Au-delà de l'aspect éthique, nous voyons dans cette démarche un moyen d'élargir nos sources de recrutements, de dénicher de nouveaux talents dans des groupes sous-représentés et d'améliorer notre intelligence collective.

2 / ATTIRER LES TALENTS

Comme nos concurrents, nous sommes confrontés à la pénurie des talents qui touche le secteur de l'IT. Dans ce contexte, comment se démarquer ? Comment attirer les meilleurs candidats, dotés des bonnes compétences, formés aux méthodes agiles et ayant le sens du service pour accompagner la transformation numérique de nos clients et assurer la pérennité de nos activités ? En menant de nombreuses actions pour détecter et attirer les talents : partenariats avec les grandes écoles, développement de la marque employeur, accueil et accompagnement sur la durée de stagiaires et d'alternants...

3 / FIDÉLISER LES TALENTS

La qualité de nos prestations et la pérennité de nos activités sont étroitement liées à la stabilité de nos équipes, dont l'engagement dans la durée dépend de notre capacité à les fidéliser. Aussi, leur évolution professionnelle, la gestion de leur carrière, les mobilités fonctionnelles ou géographiques sont au centre de nos attentions. Nous veillons aussi à leur bien-être et encourageons les initiatives améliorant la qualité de vie au travail et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

4 / ADAPTER LES COMPÉTENCES

Tout va très vite dans l'ère du numérique. Face à des cycles d'innovation technologique de plus en plus rapides, nos collaborateurs doivent sans cesse transformer leurs compétences pour répondre aux attentes de nos clients et les accompagner sur le long terme. Nous avons donc établi un programme de formation ambitieux. Il est la certitude de développer notre agilité collective et d'acquérir les compétences utiles pour demain.

AGIR SELON DES VALEURS PARTAGÉES

1 / GARANTIR UNE APPROCHE ÉTHIQUE DE NOS ACTIVITÉS

Dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus vertueux, nous veillons à ce que l'ensemble de la chaîne de valeur fonctionne de manière éthique et responsable, afin d'instaurer une relation de confiance avec nos clients sur le long terme et les accompagner au quotidien vers une transition numérique responsable.

2 / GARANTIR LA PROTECTION DES DONNÉES

La protection des données de nos salariés et de nos clients est un gage de confiance et de transparence que nous leur devons. En tant que business partner, nous accompagnons nos clients dans la mise en œuvre de systèmes sécurisés garantissant la protection de leurs données personnelles. Nous apportons aussi un soin particulier à la formation continue de nos collaborateurs pour les sensibiliser aux situations qu'ils pourraient rencontrer et sur les conduites à tenir.

3 / GARANTIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Parce que nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent nos exigences et nos valeurs, nous portons une attention soutenue à notre chaîne d'approvisionnement. Nos relations avec nos fournisseurs reposent sur la signature d'une charte d'achats responsables qui garantit le respect de nos engagements tout au long de notre de chaîne de valeur ainsi qu'une vérification de leur crédibilité en termes de RSE.

4 / S'ENGAGER ENVERS LA SOCIÉTÉ

Notre présence internationale repose sur un maillage territorial très étendu qui nous place au cœur des territoires. Cette approche baptisée Think Global, Act Local est un élément majeur de différenciation vis-à-vis de nos clients mais elle nous confère également un rôle social de premier plan. Nous participons à la vie sociale en apportant notre soutien à de nombreuses associations locales.

AGIR POUR UNE PLANÈTE DURABLE

1 / LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Le groupe Gfi a fait de la lutte contre le changement climatique sa priorité environnementale. Nous agissons pour diminuer l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre et pour contribuer nous aussi à un avenir meilleur. Cela passe par une série d'actions concrètes comme la limitation de nos déplacements professionnels et l'usage de flotte de véhicules d'entreprise à faible émission de CO_2.

2 / GÉRER NOS DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

Au regard de l'activité du groupe Gfi, la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) est un enjeu environnemental également majeur. Le Groupe a donc mis en place des mesures de prévention, de tri, de recyclage et d'élimination des déchets ainsi que des procédures précisant les modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.2. CULTIVER LE TALENT DE CHACUN EST UNE CHANCE POUR TOUS

Dans un monde numérique où les évolutions technologiques sont de plus en plus en rapides et où les besoins de nos clients évoluent au même rythme que les cycles d'innovation, nous devons montrer sans cesse notre capacité à nous adapter. Disposer des bonnes compétences au bon moment et au bon endroit est essentiel pour maintenir la qualité de nos prestations, remplir nos engagements contractuels vis-à-vis de nos clients, répondre à leurs besoins immédiats ou futurs et décrocher de nouveaux contrats. Pour faire face à la pénurie de talents dans un marché de l'emploi tendu, le groupe Gfi développe une politique RH ambitieuse. De nombreuses actions destinées à renforcer l'attractivité du Groupe, à fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs et à les former sont menées dans l'ensemble des pays où nous opérons.

2.2.1. Le groupe Gfi place la diversité au cœur de sa politique RH

NOUS PERCEVONS LA DIVERSITÉ COMME UN LEVIER DE PERFORMANCE

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Parce que nous considérons que la collaboration entre les femmes et les hommes est une réelle opportunité de développement pour le groupe Gfi, nous portons depuis plusieurs années une attention particulière à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à travers différentes actions. Gfi est signataire du « Manifeste pour la reconversion des Femmes dans les métiers du numérique » à l'initiative du Syntec Numérique et Social Builder.

Le groupe Gfi compte 26 % de femmes au sein de ses effectifs. Ce chiffre correspond à la moyenne des autres ESN. Dans un marché du numérique où les collaborateurs sont majoritairement masculins, le Groupe démontre sa volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à travers ses actions d'accès à l'emploi, la promotion professionnelle, la rémunération ou encore la formation professionnelle.

C'est grâce à cette politique volontariste que l'Unité Economique et Sociale (UES) du groupe Gfi, composée des sociétés Gfi Informatique et Gfi Progiciels, représentant 94 % des effectifs du Groupe en France, obtient une note de 89 sur 100 pour l'année 2019 en matière d'égalité femmes-hommes (application de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018).

UNE RICHESSE INTERNATIONALE

Conscient de la richesse apportée par des collaborateurs de nationalité étrangère, le groupe Gfi en France intègre dans ses effectifs plus de 800 collaborateurs, issus d'environ 70 nationalités.

De par leur culture et leur langue différentes, ils contribuent à la valeur ajoutée des projets menés au sein du Groupe.

DIVERSITÉ DES GÉNÉRATIONS : QUAND LE PARTAGE ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES PROFITENT À TOUS

Avec une moyenne d'âge de 40 ans, le groupe Gfi s'inscrit avant tout comme un Groupe dynamique et multigénérationnel. Les contrats en alternance et les périodes de stage sont considérés comme une source incontestable de repérer de nouveaux talents qui peuvent ensuite rejoindre le groupe Gfi durablement par le biais d'un contrat à durée indéterminée. Depuis plusieurs années, le groupe Gfi en France agit en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Le Groupe assure également un soutien personnalisé aux seniors au travers de bilans de compétences et la prise en charge de VAE.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LE HANDICAP, LEVIER D'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

L'ensemble des actions menées en faveur de l'insertion des personnes handicapées sert notre ambition de refléter au sein de nos équipes la diversité de la Société.

En 2018, le Groupe a renforcé son engagement à travers la signature d'une convention de partenariat avec l'Agefiph. À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, en 2019, un appel à volontaires a été lancé auprès des collaborateurs en France pour constituer le réseau d'ambassadeurs de proximité de la mission handicap.

Le groupe Gfi a également renouvelé son partenariat avec l'association Tremplin handicap, qui a pour objectif d'inciter plus de collégiens et lycéens en situation de handicap à prolonger leurs études dans l'enseignement supérieur. Un live chat avec les étudiants intéressés par les métiers et opportunités de Gfi a été organisé en fin d'année 2019.

Conscients de l'importance d'œuvrer en faveur de l'insertion des publics issus de la diversité, nombre de clients du groupe Gfi intègrent dans leurs cahiers des charges des clauses d'insertion sociale. Le non-respect de ces clauses, au-delà de l'impact sur la relation client, occasionne des pénalités financières.

En réponse à ces exigences, le groupe Gfi travaille régulièrement en co-traitance avec les entreprises du secteur adapté, favorisant dans le même temps l'insertion des personnes en situation de handicap.

Conscients de l'importance d'œuvrer en faveur de l'insertion des publics issus de la diversité, nombre de clients du groupe Gfi intègrent dans leurs cahiers des charges des clauses d'insertion sociale. Le non-respect de ces clauses, au-delà de l'impact sur la relation client, occasionne des pénalités financières.

En réponse à ces exigences, le groupe Gfi travaille régulièrement en co-traitance avec les entreprises du secteur adapté, favorisant dans le même temps l'insertion des personnes en situation de handicap.

Le Groupe a travaillé avec Talaron Services et Arcesi au service de clients exigeants tels qu'Airbus dans la région de Toulouse.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Résultat 2019	Objectifs
Index égalité professionnelle	**89/100 (périmètre France)**	**Déploiement de l'index égalité professionnelle au périmètre groupe**
Nombre de personnes en situation de handicap	**174**	**Amélioration**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.2.2. Le recrutement : plus qu'une politique RH, un pilier de notre stratégie

LE CAPITAL HUMAIN EST LA CLÉ DE NOTRE DÉVELOPPEMENT. FACE AUX DIFFICULTÉS CROISSANTES DE RECRUTER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS, LA RECHERCHE DE TALENTS DEVIENT UN ENJEU STRATÉGIQUE

Afin d'accompagner la stratégie de croissance organique de l'entreprise, Gfi a recruté 2000 personnes en 2019 et a pour ambition de recruter 2500 talents en France en 2020 dont 500 étudiants et jeunes diplômés. Ces recrutements, réalisés pour 40 % en Ile-de-France et 60 % en région, concernent des profils variés : développeurs, consultants métiers et solutions, ingénieurs en sécurité, experts de la donnée, ingénieurs systèmes et réseaux, experts IT, coach agile et scrum master, ingénieurs commerciaux.

Afin de répondre à ces enjeux ambitieux, dans un secteur IT hautement compétitif, Gfi en France a établi une stratégie de recrutement s'appuyant sur différents leviers :

- Un programme de cooptation, qui représente près de 23 % des recrutements réalisés ;
- L'achat de médias recrutement en ligne ou via la programmatique ;
- La mise en place d'une stratégie « relations écoles » auprès de 30 écoles cibles avec des ambassadeurs Gfi impliqués dans les événements auprès des étudiants ;
- Une communication digitale dynamique, via les réseaux sociaux et via notre site Carrière ;
- Une politique événementielle pour recruter autrement, via un échange direct avec les candidats lors de nombreux événements de recrutement sur toute la France ;
- Des actions de sponsoring digital / marketing RH ;
- Un programme « Chance » visant à intégrer de nouveaux collaborateurs dans le cadre d'une reconversion professionnelle par un dispositif de formation à nos métiers (dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi).

UN PROGRAMME CHANCE GAGNANT-GAGNANT

En partenariat avec Pôle Emploi et des acteurs institutionnels, le groupe Gfi recrute des personnes éloignées de l'emploi. Le programme de réinsertion Chance est un axe fort de notre politique RH. Il est supporté par un dispositif juridique lui-même intitulé Préparation opérationnelle à l'emploi (POE). Entre 2017 et 2018, 500 collaborateurs, soit environ 10 % de nos embauches, ont pu profiter de ce programme et rejoindre le groupe Gfi.

En Ile-de-France, le groupe Gfi a initié un partenariat avec Plaine Commune, la Maison de l'Emploi du territoire de Plaine Commune et Plaine Commune Promotion. Il y organise des présentations de ses métiers aux étudiants et propose des offres de stages dans le cadre de son programme d'insertion sociale.

DES ACTIONS CIBLÉES EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le groupe Gfi a mis en place une politique de recrutement active en faveur des travailleurs handicapés. Elle ouvre de nouvelles voies pour trouver des talents en dehors des canaux traditionnels. Elle passe par la participation à des forums dédiés ou par le développement de partenariats avec des centres de formation spécialisés.

En 2019, le groupe Gfi a participé à 3 forums spécialisés dans le recrutement de travailleurs handicapés : Hello Handicap, les Mardis du Handicap (5 dates) et le forum organisé à Montpellier par le CRP 2isa, spécialisé dans les métiers du numérique.

LES FUTURS DIPLÔMÉS, ALTERNANTS ET STAGIAIRES : CULTIVONS LEURS TALENTS

Les jeunes diplômés formés aux technologies récentes et aux méthodologies innovantes contribuent à la valeur ajoutée des missions réalisées chez nos clients. Leur recrutement représente un enjeu majeur. Dans le but de concentrer les efforts humains et financiers, le groupe Gfi a identifié 30 écoles cibles réparties sur l'ensemble du territoire français.

L'alternance constitue un vivier de candidats potentiels. Pour les accueillir, les guider et les former, les jeunes en alternance sont accompagnés par un collaborateur confirmé chargé de les suivre et de les évaluer tout au long de leur parcours dans le Groupe. Ce tuteur participe aussi à créer un climat de confiance et un environnement dans lequel le jeune souhaitera s'intégrer à plus long terme, l'objectif pour le groupe Gfi étant d'augmenter le taux de conversion.

Les millénials sont une population fortement sollicitée et difficile à recruter. Les réseaux sociaux occupent une place importante dans leur processus de décision. Ils n'hésitent pas à évaluer la réputation des entreprises sur le web. C'est pour cela que le groupe Gfi a créé un poste de Community manager qui a notamment pour rôle de recueillir les avis et répondre aux commentaires. Au baromètre d'opinion Glassdor, le groupe Gfi obtient la note de 3,5 sur 5.

De nombreux plans d'actions ont été lancés dès 2018 et poursuivi en 2019 dans les différentes filiales du Groupe Gfi.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

À L'INTERNATIONAL

En Belgique :

- Realdolmen s'appuie sur plusieurs circuits de recrutement : sites d'annonces d'emplois (ictjob.be, Student.be...), campagnes dans la presse écrite, LinkedIn Corporate Recruiter Seats, Indeed, médias sociaux, employee referral programme (programme de cooptation Groupe), événements de recrutement, programme de recrutement sur des campus, et des événements d'entreprise dédiés à la communauté spécifique (étudiants, consultants...) comme Techorama, Sharepoint Saturday et Devoxx. De jeunes talents sont recrutés en ciblant certaines grandes écoles et universités et sont ensuite intégrés dans une formation intensive de 3 mois, le AcaDDemICT programme.

En Tunisie :

- En 2018, Cynapsys, notre filiale tunisienne, a quasiment doublé ses effectifs. L'équipe de recrutement s'appuie en amont sur la responsable communication qui anime les réseaux sociaux et les réseaux universitaires, et en aval sur l'équipe administrative qui conçoit l'offre et l'envoie au candidat.

En Pologne :

- Nous avons développé un programme de cooptation. Des stagiaires sont recrutés tout au long de l'année, et nous nous efforçons d'augmenter la visibilité de notre marque employeur.

En Espagne :

- Nous nous appuyons sur les réseaux sociaux et adoptons une approche multicanale (portails virtuels, universités, etc.) pour atteindre des candidats hors des circuits classiques. Nous avons élaboré en coopération avec la division marketing une stratégie brand content pour améliorer nos publications sur les réseaux sociaux et attirer les jeunes talents. Compte tenu de la pénurie des talents en Espagne, nous renforçons notre politique de sous-traitance et recrutons des candidats issus d'Amérique Latine.

Au Mexique :

- Nous avons mis en place un nouveau site candidats. Nous faisons aussi des recherches via les médias sociaux, et avons mis en oeuvre un Alumni Program (« programme des anciens ») ainsi que des accords avec des universités. Par ailleurs, nous participons régulièrement à des salons dédiés.

En Colombie :

- Pour accroître la visibilité de notre marque employeur, nous participons à des salons universitaires, à des salons virtuels « premier emploi » et entretenons des liens étroits avec le service emploi du gouvernement colombien. En interne, une prime de 900 USD est attribuée à chaque employé qui coopte une connaissance si cette dernière reste plus de 3 mois.

Au Portugal :

- Au regard du dynamisme du secteur numérique, nous menons une politique active de recrutement de nouveaux collaborateurs et stagiaires. Nous participons ainsi à la création de nouveaux emplois, en mettant l'accent sur les professionnels de l'informatique et les nouveaux diplômés. Il propose aussi à des professionnels issus d'autres secteurs d'activité un programme de requalification pour acquérir des compétences en informatique.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Résultat 2018	Résultat 2019	Objectifs
Certification Most Attractive Employers	• 8ème au classement Happyindex@Work parmi les entreprises de + 5000 salariés • Note de 3,5 sur Glassdor fin 2018 • 23ème au classement PotentialPark	• 4ème au classement Happyindex@Work parmi les entreprises de + 5000 salariés • Note de 3,5 sur Glassdor fin 2019 • 31ème au classement PotentialPark	**Amélioration de notre Certification Most Attractive Employers**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.2.3. Le groupe Gfi multiplie les initiatives pour fidéliser ses talents

LA POLITIQUE RH MISE EN OEUVRE DEPUIS 2018 PAR LE GROUPE GFI EN FRANCE

LES PARCOURS DE PRÉ-INTÉGRATION ET D'INTÉGRATION : PARCE QU'IL EST ESSENTIEL DE MAINTENIR LE LIEN

Le parcours de pré-intégration représente une étape importante dans la vie du collaborateur. Il est important de garder le lien entre le moment de la signature et l'entrée dans l'entreprise. Nous organisons des parcours de pré-intégration en ligne qui aident les recrues à mieux connaître l'entreprise : mot du président, présentation des valeurs du groupe Gfi et de la politique RH, retour sur les moments fort de l'année... Une fois entré dans le groupe Gfi, le collaborateur participe à un parcours d'intégration au cours duquel lui sont présentés notre fonctionnement, ses contacts, nos outils administratifs et toutes les informations destinées à faciliter son entrée dans l'entreprise et son intégration.

En 2019, ont été mis en place des questionnaires de recrutement et d'intégration à destination des nouveaux embauchés afin d'améliorer le processus de recrutement et d'identifier les points de vigilance et d'amélioration. Lors du départ de l'entreprise, un process de off boarding a été mis en place invitant les collaborateurs à s'exprimer et à donner leur avis (une façon de mieux cerner leurs motivations) et à rester en contact avec Gfi.

L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION : L'OCCASION DE DÉFINIR LES BONNES TRAJECTOIRES

Pour garder les meilleures compétences et les profils les plus talentueux, nous mettons tout en oeuvre pour proposer des perspectives de carrière motivante. Chaque collaborateur bénéficie d'un suivi de carrière personnalisé ponctué de points d'étape et d'entretiens d'évaluation. À l'issue de l'entretien d'évaluation, un plan d'action concret avec quelques actions immédiates (formation, élargissement des missions, feedbacks réguliers...) est convenu avec chaque collaborateur. Les jeunes stagiaires ne sont pas concernés par les entretiens d'évaluation. Et pourtant leur avis compte. Pour améliorer notre taux de transformation, il est important de recueillir leur feedback, via l'entretien « Feedback étudiant », de bien comprendre leur projet professionnel et d'élaborer une proposition répondant à leurs attentes.

En complément de l'entretien d'évaluation, un entretien professionnel est proposé à chaque salarié. Cet entretien est le moment privilégié pour aborder le parcours et le développement professionnels du collaborateur, et pour échanger sur les évolutions envisageables au sein du Groupe. Un plan d'actions attaché à l'évolution envisageable est alors défini.

Dans le groupe Gfi, chacun est acteur de son parcours en fonction de son ambition, de son potentiel, de ses performances et des opportunités. Les perspectives d'évolution sont multiples, compte tenu de la diversité de nos métiers et de nos implantations géographiques, mais des passerelles sont aussi possibles à l'intérieur d'une business line métier ou entre business lines. Grâce à la cartographie de l'ensemble des compétences et des métiers du Groupe, nous disposons d'une vision claire des évolutions ou passerelles afin de mieux recruter, promouvoir et développer les compétences.

Ces référentiels métiers communs pour l'ensemble du groupe Gfi en France couvrent les métiers suivants : Applications services, Infrastructures services, Software, Conseil, Business solutions, Sales, Management et Fonctions supports. La finalité de cette démarche de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) est d'avoir une représentation prospective à 3 ans de nos besoins futurs, avec un plan d'actions pour adapter nos compétences à nos besoins futurs (formation, évolution de carrière, recrutement...).

HAPPY GFI : UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Favoriser le bien-être des collaborateurs et la qualité de vie au travail, tels sont les objectifs du programme Happy Gfi. Celui-ci propose des activités, des évènements et des aménagements d'espace de convivialité mais aussi des cours de sport et des leçons de piano et corbeilles de fruits.

En 2019, Gfi a été positionné en 4ème place dans le classement Happy Index At Work des entreprises de plus de 5 000 collaborateurs où les salariés sont les plus heureux.

Chaque mois, les collaborateurs sont invités à répondre à un questionnaire de satisfaction et à donner leur avis sur 3 items : la satisfaction globale, l'ambiance, la mission/le poste. Les résultats sont transmis mensuellement aux managers avec une analyse et permettent d'établir des plans d'actions adéquates (plan de progression salariale, renforcement de l'accompagnement individuel, enrichissement des missions, actions contribuant au développement personnel...).

Pour nos collaborateurs en mission chez les clients, nous organisons, au siège mais aussi en région, des événements dédiés. Baptisés « Welcome », ils permettent de rencontrer les collègues du groupe Gfi et de garder le lien.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

ENCOURAGER LES MOBILITÉS

Source de performance, de motivation et d'épanouissement, le groupe Gfi encourage et facilite les mobilités internes, fonctionnelles ou géographiques. Dans le cadre de notre internationalisation, nous proposons des opportunités de carrière professionnelles dans la vingtaine de pays où nous sommes implantés : Espagne, Portugal, Colombie, Mexique, Brésil, États-Unis, Maroc, Côte-d'Ivoire, Angola, Tunisie, Belgique, Pologne, Suisse, Roumanie, Singapour, Angleterre, Chine, Autriche, Suède...

Le groupe Gfi encourage effectivement la mobilité internationale, qui présente de nombreux avantages dans la vie professionnelle : enrichissement de l'expérience, perfectionnement d'une langue et découverte de nouvelles cultures. À ce titre, le Groupe a lancé récemment une brochure sur le sujet.

Toute demande de mobilité interne s'accompagne d'une étude approfondie de la candidature par les interlocuteurs recrutement et RRH de l'entité d'accueil concernée, avec un entretien physique ou à distance selon les cas.

LE TÉLÉTRAVAIL : TROUVER LA BONNE HARMONIE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE

Un accord de télétravail est signé depuis plusieurs années. Les salariés sont seuls à l'initiative de ce mode d'organisation du travail. Dans ce dispositif, jusqu'à deux jours par semaine peuvent être travaillés au domicile du salarié qui reçoit en contrepartie une indemnisation. En parallèle de cet accord de télétravail, des jours de télétravail occasionnels sont également organisés, permettant une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Ce télétravail concourt indéniablement au bien-être de nos collaborateurs, notamment en réduisant leur temps de trajet domicile-travail et en travaillant dans un espace de travail plus familier. Les moyens de communication modernes utilisés au sein du groupe Gfi, comme Skype Entreprise ou Microsoft Teams, permettent de maintenir le lien professionnel et de continuer à travailler en mode collaboratif.

Grâce à ces différentes actions, le groupe Gfi en France parvient à maîtriser l'augmentation de son turnover dans un contexte fortement haussier, surtout dans le secteur des ESN.

À L'INTERNATIONAL

En Belgique :

- Plusieurs actions concrètes ont été menées pour fidéliser nos collaborateurs. En ce qui concerne la rémunération, nous avons mis en place un plan FlexReward pour augmenter leur pouvoir d'achat. Grâce à une convention avec l'État relative à la propriété intellectuelle, le salaire net de certains consultants identifiés dans ce cadre a pu être optimisé. Nous avons également amélioré les indemnités mensuelles à travers une mesure fiscale. Cette mesure, différenciante par rapport à d'autres ESN du marché belge, nous permet de renforcer notre attractivité vis-à-vis de nos candidats. Nous nous occupons aussi des aspects non matériels, notamment par une surveillance accrue du bien-être des collaborateurs, et en accordant plus d'attention et un suivi tout particulier aux problèmes des salariés. Nous encourageons un esprit d'équipe et favorisons le coaching au sein des équipes en apportant un soutien aux chefs d'équipe. Enfin, des événements mensuels sont organisés pour le bonheur de tous.
- **Chez Realdolmen** - La fidélisation passant par le bien-être des employés, Realdolmen a mis en place une politique de télétravail qui permet aux employés de travailler au maximum 2 jours par semaine à leur domicile.

En Tunisie :

- Nous avons lancé une première campagne d'augmentation de salaire suite à la campagne d'évaluation des performances, et une deuxième campagne d'alignement sur le marché pour garantir un équilibre et diminuer le turn over face à la concurrence locale. La culture de l'entreprise a été renforcée avec notamment une stratégie de communication interne pour tenir les collaborateurs informés des actualités de l'entreprise, ainsi que des évènements internes renforçant la cohésion des équipes et la fédération des collaborateurs autour de valeurs communes. Notre présence sur les réseaux sociaux constitue également une fierté pour les collaborateurs car Cynapsys, suite à son rachat par le groupe Gfi, est devenu un des acteurs les plus reconnus du secteur IT tunisien.

En Pologne :

- Nous avons fixé pour objectif de réduire notre turn over à 10 % sur le long terme. Pour cela, la filiale East du groupe Gfi établit des relations durables avec ses collaborateurs en leur proposant des opportunités de carrière attractives dans un environnement international. Nous mettons l'accent sur le développement et la promotion des juniors ainsi que des nouveaux chefs d'équipe. Nous avons aussi déployé un nouveau modèle d'incitation pour ces derniers. Enfin, un processus de rotation des projets offre à tous de travailler avec des technologies attractives. Les avantages sont aussi revus régulièrement.

Au Maroc :

- Face à la fuite des talents vers l'étranger où les niveaux de salaire sont plus attractifs, nous avons renforcé nos mesures de rétention et déployé un programme d'accompagnement des jeunes diplômés. Celui-ci passe par le développement des carrières, des formations internes et externes et un programme de certification. Un package salarial attractif a également été mis en place. Les premiers effets se font sentir avec un turn over maitrisé et inférieur à la moyenne du secteur.
- En mai 2018, à l'occasion des Assises de la responsabilité sociale à Casablanca, le groupe Gfi s'est vu remettre, pour la 3e fois, le Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc. Ce prix couronne les efforts déployés en tant qu'Entreprise du Service Numérique dynamique, œuvrant pour une meilleure responsabilité. Au Maroc, nous sommes labellisés depuis 2008 et sommes l'unique structure de notre domaine d'activité à l'obtenir.

Au Mexique :

- Nous encourageons les heures flexibles et le télétravail pour améliorer l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Nous accordons aussi 3 jours pour décès et mariages, etc. Les employés sont aussi valorisés et nous nous attachons à développer leurs savoir-faire et savoir-être. Enfin, nous renforçons notre marque employeur en écoutant les commentaires et les suggestions des collaborateurs et éditons régulièrement un rapport sur la santé et la sécurité au travail (rapport partagé avec les salariés).

Au Portugal :

- Depuis plus de 10 ans, notre filiale ROFF a lancé une enquête pour mesurer la satisfaction de ses collaborateurs et leur motivation.

En Espagne :

- Plusieurs actions sont menées dans le cadre de la fidélisation de nos collaborateurs : environnement de travail plaisant (welcome sessions, santa claus, christmas party...), petit-déjeuner avec le président, programme « growing together in people management », développement de carrière, programmes de formation, articulation vie privée / vie professionnelle, initiatives sur la santé, cadeaux...

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Résultat 2018	Résultat 2019	Objectifs
Turnover	**20 %**	**18 %**	**En deçà de la tendance de marché**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.2.4. Le groupe Gfi fait de la formation un axe fort de sa politique RH

Accompagner les filiales internationales Gfi pour cultiver le talent de chaque collaborateur, tel est le rôle du service corporate de la direction des ressources humaines. Tout en respectant les spécificités locales, le service corporate RH mène des actions pour l'ensemble du Groupe tant sur le recrutement, que sur le programme de mobilité internationale, le développement de nos outils de management RH (Talentsoft, 360Learning...), le déploiement de programme de formation "AI month" ou encore sur l'analytics RH. Grâce à cette gouvernance internationale RH et à la latitude donnée aux filiales pour ajuster leur politique RH en fonction des enjeux et règles locaux, les filiales assurent une politique RH locale adaptée et cohérente.

LA POLITIQUE DE FORMATION EN FRANCE

Dans l'ère du numérique, tout va très vite. La progression de nos collaborateurs et l'adaptation de leurs compétences aux évolutions du marché sont essentielles aussi bien pour la dynamique du Groupe que pour la motivation de chacun. La formation occupe une place centrale dans leur carrière et plusieurs cursus leur sont proposés, que ce soient dans les domaines techniques, métiers ou développement personnel.

Au coeur de l'innovation et de la transformation, le groupe Gfi accompagne ses collaborateurs en les formant notamment sur les méthodes agiles, DevOps, Cloud, le Lean Management, la sécurité et la cybersécurité, la gestion de projet, le test, l'architecture, les langues ou encore les soft skills. Des plans de formation ambitieux, notamment sur l'agilité, sont lancés dans toutes les régions de France où le groupe Gfi est présent.

À travers une évaluation à chaud et à froid des formations dispensées, le groupe Gfi se soucie de l'efficacité des formations délivrées et de l'acquisition des compétences des collaborateurs. Avec un taux élevé d'environ 90 %, les collaborateurs du groupe Gfi en France se disent satisfaits de l'acquisition de leurs compétences.

Le e-learning en soutien de la stratégie de formation

L'ensemble de nos collaborateurs doit disposer des soft skills et hard skills en phase avec l'évolution du marché et la demande de nos clients. Le groupe Gfi leur propose de se former en mettant à leur disposition une offre de formation en e-learning riche, que ce soit sur des formations IT, en langues ou encore sur la bureautique/le digital.

Depuis 2018, pour les nouvelles générations qui attendent une meilleure adéquation vie professionnelle/vie personnelle, l'offre de e-learning s'est enrichie de formations permettant de travailler ses soft skills et l'efficacité professionnelle. L'agilité, le digital, le banking, mieux gérer ses réunions, améliorer sa présentation, organiser son temps de travail ou encore le management de projet et le leadership sont quelques-unes des thématiques au sommaire du catalogue.

Autre changement : alors qu'auparavant la demande ne pouvait être initiée que par les managers, aujourd'hui ces formations sont accessibles sur demande du collaborateur avec accord de son manager.

Les universités Gfi

Dans une démarche de développement continu des compétences et d'évolution de carrière de nos collaborateurs, le groupe Gfi a créé My University Gfi (MUG). Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'adhésion de tous les acteurs à la politique générale du groupe Gfi ainsi qu'à ses composantes métiers. Cette plateforme de digital learning est animée par les experts du groupe Gfi et s'adresse à l'ensemble des collaborateurs. Elle compte à ce jour plus de 150 parcours de formation, accessibles aux 10 000 collaborateurs. C'est d'ailleurs cette plateforme qui héberge toutes les autres plateformes e-learning achetées, dans un souci de facilité et fluidité pour nos collaborateurs. Récemment, le groupe Gfi a déployé cette plateforme auprès de l'ensemble de ses filiales internationales dans le cadre du grand programme de formation sur l'intelligence artificielle « Do you speak AI ? » adressé à nos 20 000 collaborateurs. Cet apprentissage quotidien d'un mois a permis à nos collaborateurs d'en apprendre plus sur le sujet et de développer une culture commune autour de ce thème. Avec l'université des managers montée il y a plus de 3 ans, le groupe Gfi souhaite porter une attention particulière à la population des managers, soutien majeur de notre plan stratégique. L'objectif de ces formations certifiantes est de diffuser une culture managériale au service de la stratégie du groupe Gfi : responsabilisation des managers dans leur périmètre, décloisonnement, compétences et pratiques homogénéisées autour de notre ADN et nos valeurs. 270 managers ont participé à ce cursus de formation, dont les diplômes ont été remis en 2019.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous

À L'INTERNATIONAL

En Tunisie :

- Chaque nouveau collaborateur bénéficie d'une formation d'une demi-journée sur la politique qualité du Groupe. Il est également encouragé à suivre une formation technique de son choix et à se faire certifier. Nous offrons également la possibilité aux collaborateurs qui souhaitent poursuivre leurs études d'ingénierie informatique, de les soutenir financièrement en prenant en charge partiellement les frais de leurs études, et en aménageant leur planning respectif sur les projets.

Au Belgique :

- Realdolmen propose des formations Microsoft en ligne via l'outil Pluralsight. Un catalogue de formations est également disponible, mais les employés peuvent aussi demander des formations hors catalogue. Les employés qui suivent une formation sont invités à donner leur avis via Empower (alias ETWEB, fourni par Lumesse).

Au Portugal :

- Roff a déployé un nouveau système de gestion des talents, appelé Success Factors.

Au Mexique :

- **Gesfor** a mis en place une plateforme d'e-learning baptisée Sunion qui propose des formations en ligne spécifique à Gesfor-Gfi. Des rapports mesurent l'activité et la satisfaction des participants. Nous avons aussi une base de données, Talaris Icaro, qui indique la classification professionnelle (échelon) de chaque employé.
- En 2019, notre filiale Roff a déployé un outil de développement des talents et un nouveau modèle de carrière pour les consultants avec la solution Success Factors. La même démarche a été entreprise avec la filiale brésilienne.

En Espagne :

- Dans le cadre des actions importantes de formation menées en Espagne, des programmes spécifiques sont déployés auprès des commerciaux ou des jeunes diplômés sans expérience. Un programme collectif de formation sur la prévention des risques, la qualité, la sécurité et l'environnement est mené continuellement auprès de l'ensemble des collaborateurs.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Résultat 2018	Résultat 2019	Objectifs
Nombre de personnes formées	**7 196**	**8 341**	**Augmentation du nombre de personnes formées**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.3. ÊTRE UN PARTENAIRE DE CONFIANCE DE NOS PARTIES PRENANTES

Dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus vertueux, nous veillons à ce que l'ensemble de la chaîne de valeur fonctionne de manière éthique et responsable, afin d'instaurer une relation de confiance avec nos clients sur le long terme, et les accompagner au quotidien vers une transition numérique responsable.

2.3.1. La conformité et l'éthique, au cœur des activités du Groupe

ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE DANS LA GESTION DE NOS ACTIVITÉS

UNE DIRECTION ENGAGÉE

Au cours de l'année 2019, les membres du Comité Exécutif du groupe Gfi se sont fortement impliqués sur les enjeux de la Conformité et de l'Éthique et ont soutenu les différentes initiatives lancées par la direction Juridique et Compliance Groupe. Cette implication au plus haut niveau du Groupe s'est traduite par des messages forts de la Direction Générale, visant à faire de la Conformité et de l'éthique un gage de confiance vis-à-vis de ses salariés et des partenaires du Groupe.

La Direction Juridique et Compliance Groupe définit et met en œuvre la stratégie du Groupe en matière de Compliance et d'Éthique, instruit les Compliance Officers basés à l'étranger dans le suivi des procédures de contrôles, et s'assure que le programme Compliance Groupe est correctement appliqué au sein des différentes filiales étrangères.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

En 2019, le Groupe Gfi renouvelle pour la 4e fois consécutive, son adhésion au Pacte Mondial des Nations-Unies (Global Compact), visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir les quatre domaines du Pacte relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement, et à la lutte contre la corruption.

UN PÔLE COMPLIANCE DÉDIÉ

Les activités de compliance sont dirigées au quotidien par le pôle Compliance du Groupe, qui définit la stratégie du Groupe en la matière, apporte son concours aux Compliance officers dans les filiales, ouvre, dirige ou soutient des enquêtes, consolide et assure la cohérence mondiale des activités de Compliance et veille à la mise en œuvre de sa politique Compliance Groupe.

UNE CHARTE ÉTHIQUE RENFORCÉE ET ÉTENDUE AU GROUPE

En France, le Groupe a, dès 2015, déployé une Charte Éthique ayant pour objet de guider les comportements attendus des salariés, mandataires sociaux et administrateurs au regard des principes fondamentaux tels que : responsabilité, intégrité, respect d'autrui, objectivité, loyauté et confiance.

Suite à la publication de la loi dite « Sapin II », la Charte Éthique a été mise à jour en 2017 aux fins d'intégrer les dispositions « anti-corruption » et d'étendre son champ d'application à l'ensemble des filiales du Groupe (pratiques anti-concurrentielles, corruption, fraude, situation de conflit d'intérêt, etc.). Cette nouvelle Charte Éthique a fait l'objet d'une consultation auprès des instances représentatives du personnel en France. Elle est annexée au Règlement intérieur et est en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

En parallèle, courant 2018, la Direction Juridique et Compliance Groupe a réalisé un audit auprès de l'ensemble de ses filiales étrangères afin d'évaluer les différentes politiques mises en place et s'assurer de l'alignement des codes éthiques locaux sur les principes de la Charte Éthique du Groupe. Cet audit a permis d'identifier les évolutions nécessaires afin d'harmoniser les pratiques devant ainsi permettre de déployer un ensemble de valeurs et de principes éthiques communs à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. En 2019, la Direction Juridique et Compliance Groupe a suivi avec les Compliance officers au sein des filiales étrangères le déploiement de ses politiques éthiques au sein du Groupe notamment en Espagne et en Amérique Latine. Ainsi, à la fin de l'année la Charte Éthique a été approuvée par le Conseil d'administration local des sociétés de la zone Latam. Ces initiatives ont permis une unification des standards éthiques au sein des sociétés de la région Latam, réaffirment l'engagement de la direction vis-à-vis du respect des lois et règlements et ont permis de clarifier les principes clés qui doivent être connus de tous. La Charte Éthique a été communiquée à l'ensemble du personnel de la région.

Depuis 2019, les CGA (Conditions Générales d'Achats) ont été complétées d'un paragraphe CONFORMITÉ relatifs aux articles du Code du travail. Le fournisseur s'engage à s'inscrire sans délai sur la plateforme « Tiers de confiance ».

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes

UN PROGRAMME DE COMPLIANCE DÉPLOYÉ

Conscient des nouvelles obligations et soucieux de mettre en place les procédures nécessaires à une plus grande transparence et à la prévention de différents risques potentiels, le groupe Gfi a lancé dès 2017, un programme de la Compliance, lequel a été déployé durant les années 2018 et 2019.

En 2019, des actions concrètes ont été mises en place par la Direction Juridique et Compliance Groupe et notamment :

- l'animation par le Directeur Juridique Groupe en sa qualité de Group Chief Compliance Officer d'un réseau de compliance officers au sein des filiales étrangères, aux fins de s'assurer que les messages clés (tone from the top) soient relayés à l'ensemble des collaborateurs du Groupe ;
- la création d'un pôle Compliance à la Direction Juridique du Groupe pour assister le Directeur Juridique Groupe dans la mise en place des procédures éthiques et le déploiement du programme de Compliance au sein du Groupe ;
- le renforcement de la sensibilisation à la compliance des opérationnels notamment par la présentation lors de réunions regroupant l'ensemble des managers et des financiers du Groupe des principaux enjeux et conduites à tenir dans le cadre de leurs activités professionnelles quotidiennes ;
- la mise en place de guides pratiques portant sur les sujets constitutifs d'une stratégie d'implémentation des principes figurant dans la Charte Éthique (notamment politique cadeaux, choix et utilisation de tiers, apporteurs d'affaires, agents, etc.).

UNE PROCÉDURE D'ALERTE

Par ailleurs, une procédure d'alerte accessible à tous a été activée dans les principaux pays où le Groupe est présent. Les modalités sont décrites dans la Charte Éthique et dans un guide pratique dédié. En cas de suspicion d'une violation avérée ou potentielle d'une loi, de règlementations et de principes fondamentaux figurant dans la Charte (i.e. discrimination, violence, harcèlement, corruption etc.), tout salarié ou mandataire social du Groupe peut s'adresser au Group Chief Compliance Officer via l'adresse ethic@gfi.fr en caractérisant les faits qu'il a directement constatés, et en fournissant tous les éléments de preuve en sa possession ; le mécanisme assure une protection du lanceur d'alerte.

En 2019, le groupe Gfi a développé une formation ciblée sous forme de e-learning qui sera déployée à l'ensemble du personnel Gfi courant 2020. Ces formations permettront au groupe Gfi de s'assurer de la bonne compréhension et de l'application des règles fixées par la Charte Éthique et des autres politiques qui en découlent (Politique en Matière de Cadeaux et d'Hospitalité, Dispositif d'Alerte Interne, Politique sur les Partenaires Commerciaux etc.) sur un éventail étendu de ses collaborateurs, aussi bien en France qu'à l'étranger. L'objectif est d'avoir formé l'intégralité du personnel français du groupe Gfi en 2020 et de finaliser la formation du personnel à l'international en 2022. Par ailleurs, cette formation sera obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs.

Le pôle Compliance élabore également des formations en présentiel plus approfondies destinée à un public plus ciblé (les commerciaux, patrons de secteurs, de business units etc.). Ces formations en présentiel feront l'objet d'une certification. Les premières séances de formation en présentiel auront lieu courant 2020.

DES PROCÉDURES DE CONTRÔLES IMPLÉMENTÉES

En 2017 et 2018, le groupe Gfi a procédé à la réalisation par deux tiers experts indépendants, d'une cartographie des risques compliance ayant permis :

- d'identifier et de procéder aux évaluations des risques actuels et potentiels ;
- de définir les mesures préventives et correctives ;
- de mettre en place des procédures Groupe applicables à l'ensemble des filiales du Groupe, comme par exemple les règles de prévention applicables avant tout partenariat, les relations avec les business partners, les politiques cadeaux etc.

En 2019, le groupe Gfi souhaite renforcer la culture de la Compliance et de l'Éthique via des modules de formation ciblés, notamment à l'étranger, ainsi que renforcer le contrôle de la mise en œuvre des règles et politiques : une cartographie ciblée des risques sera également réitérée visant spécifiquement certaines filiales et activités considérées comme étant les plus exposées aux risques de corruption.

En 2019, le groupe Gfi a lancé :

- un diagnostic approfondi des processus et systèmes en vigueur à ce jour au sein du groupe Gfi Informatique :
  - Cartographie des systèmes d'information gérant les référentiels de tiers (Data masterfile client, fournisseurs, partenaires) au niveau groupe et dans les filiales ;
  - Analyse des données disponibles dans ces référentiels à ce jour ;
  - Réalisation d'une première cartographie des tiers ;
  - Nature des tiers ;
  - Volumétrie.
- une première évaluation du niveau d'exposition des tiers au risque de corruption sur la base d'une notation multicritère (zone géographique, banque, nature et activité du tiers, sanction) qui permettra de mettre en place dès 2020 une procédure adaptée de vérification des tiers comprenant la réalisation de vérifications pour les tiers considérés à risque, notamment dans les pays dont l'indice de corruption est élevé, dans le cadre de marchés publics ou pour les intermédiaires.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Objectifs
Formation e-learning pour l'ensemble des salariés du Groupe	**Plan 2022 - Programme de sensibilisation éthique, conformité, compliance** • **2020** e-learning Area France - 100 % (50 % des effectifs du Groupe en 2019) • **2022** – e-learning Groupe (100 % des effectifs Groupe hors nouvelles acquisitions)

GARANTIR LE RESPECT DE SES VALEURS AU SEIN D'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

UNE CHARTE « ACHATS RESPONSABLES » GROUPE, POUR DES RELATIONS DURABLES AVEC NOS PARTENAIRES

Dans sa politique d'achats, le Groupe Gfi a toujours attaché une importance à ne pas travailler avec des fournisseurs qui ne satisferaient pas aux normes éthiques courantes. Le Groupe a ainsi mis en place depuis plusieurs années une charte « Achats Responsables » laquelle doit systématiquement être signée dès lors qu'un sous-traitant entre en relation d'affaires avec le groupe Gfi dans le cadre d'un contrat ou d'un appel d'offres.

La charte « Achats Responsables » et son questionnaire d'évaluation sont en cours de déploiement sur les filiales étrangères.

Fin 2016, le groupe Gfi a mandaté un tiers de confiance spécialisé dans la collecte et la vérification de documents règlementaires et légaux de fournisseurs. Cette société de vigilance, déjà mandatée en 2014 pour la collecte des documents administratifs, sociaux et fiscaux de l'ensemble des fournisseurs, collecte et contrôle également la signature par le partenaire référencé de la charte « Achats Responsables » ainsi que le questionnaire RSE qui lui est annexé. Ainsi, chaque mois, sont envoyées au groupe Gfi, les statistiques des fournisseurs n'étant pas à jour de leurs documents légaux. Le suivi de la conformité des fournisseurs avec la documentation RSE s'effectue directement par connexion à la plateforme.

En 2017, la direction des Achats Groupe a initié en France une action de contrôle de cohérence sur la pérennité des fournisseurs présents sur la plateforme avec lesquels le Groupe collabore (suppression, enrichissement).

En 2019, le groupe Gfi a mis à jour sa Charte d'Achats Responsables afin d'intégrer les nouvelles exigences réglementaires, de renforcer ses engagements en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise et d'aligner les engagements de ses fournisseurs à ses valeurs et aux enjeux du groupe Gfi en gérant au mieux les risques liés à sa chaîne d'approvisionnement. La Charte d'Achats Responsables est déployée sur l'ensemble du groupe Gfi et transmise aux fournisseurs de Gfi et annexée aux contrats avec les fournisseurs. Cette mise à jour de la Charte d'Achats Responsables a permis une harmonisation des pratiques d'achats au sein du groupe Gfi et répond aux objectifs suivants :

- engager les fournisseurs et sous-traitants de Gfi ;
- garantir la gestion de la conformité des fournisseurs et sous-traitants ;
- procéder à des évaluations des politiques RSE des fournisseurs et sous-traitants ;
- poursuivre la politique d'achats solidaires et inclusifs en faveur de la diversité et de l'environnement.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes

LE RESPECT DU DEVOIR DE VIGILANCE ET LA SÉLECTION DE SOUS-TRAITANTS PARTAGEANT LES MÊMES VALEURS

Conformément à la loi 2017-399 du 27 mars 2017, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, le groupe Gfi avait annoncé dans son précédent Rapport Financier Annuel, son plan de vigilance permettant de détecter et de prévenir les risques d'atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes et l'environnement.

Pour rappel, le contenu du plan du groupe Gfi est le suivant :

- une cartographie des risques par pays afin d'identifier, analyser et hiérarchiser les risques qui résultent de la relation entre le groupe Gfi avec ses sous-traitants et fournisseurs ;
- une évaluation des filiales du Groupe, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs avec lesquels la Société entretient une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques ;
- des actions concrètes adoptées pour réduire les risques identifiées : signature de la charte « Achats Responsables » avec tous les fournisseurs et sous-traitants via le portail tiers de confiance :
  - insertion de clauses RSE dans les contrats ;
  - des contrôles internes sur l'ensemble des filiales du Groupe par le biais d'audits sociaux et environnementaux, à tous les niveaux de la chaîne de valeur (évaluations, réalisations d'audits, reporting) ; un comité de pilotage du plan de vigilance se réunissant chaque semestre a été mis en place. Des comptes rendus sont prévus annuellement auprès des Executive VPs, afin de réaliser un suivi des mesures de prévention et évaluation qui sont mises en œuvre au sein du Groupe ;
  - déploiement du programme de compliance, au cœur des activités du Groupe reprenant un dispositif d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques.

Tout au long de l'année 2018, le groupe Gfi s'est concentré sur le déploiement de son programme de compliance, ainsi qu'à la signature systématique de la Charte « Achats Responsables » pour tous les nouveaux contrats de sous-traitance.

Pour aller plus loin, le groupe Gfi a conclu début 2019 un partenariat avec la société EcoVadis. Ce partenariat a pour objectif de réaliser des audits systématiques et d'assurer un suivi en temps réel via une plateforme, des sous-traitants pouvant représenter un risque au regard des dispositions de la Loi Sapin II et du Devoir de Vigilance.

L'évaluation RSE est intégrée au processus de sélection des sous-traitants du Groupe. Ces évaluations permettront au groupe Gfi de disposer pour chaque sous-traitant d'informations essentielles (notation, benchmark, position dans le secteur...) pour décider de maintenir le référencement de sous-traitants ou de procéder au déréférencement de ceux présentant le plus de risque. En 2019, le groupe Gfi a lancé une campagne d'évaluation RSE sur ces 50 premiers fournisseurs en France et sur les 25 premiers fournisseurs dans les filiales étrangères. Les résultats de cette campagne seront disponibles en 2020 et permettront au groupe Gfi de renforcer son positionnement en tant qu'entreprise responsable.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Objectifs
Évaluation des tiers et mise en place d'une politique d'achat responsable	**En 2020** • **Évaluation des Top 50 fournisseurs en France ;** • **Évaluation des Top 25 fournisseurs dans l'ensemble des pays du Groupe**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.3.2. L'accompagnement de nos clients vers une transition numérique responsable et durable

ÊTRE LE GARANT D'UN SYSTÈME SÉCURISÉ ASSURANT LA PROTECTION DES DONNÉES

Le groupe Gfi, compte tenu de son activité dont l'épicentre réside dans le traitement des données de ses clients, s'est toujours fixé comme objectif premier de garantir scrupuleusement la protection des données qui lui sont confiées.

Tout d'abord dans le cadre de l'entrée en vigueur en France de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en mettant en place dès cette époque les dispositifs permettant de s'assurer que les données à caractère personnel soient traitées en toute sécurité, dans le respect des droits des personnes concernées, et qu'elles restent confidentielles.

La mise en œuvre des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), largement anticipée, a permis au groupe Gfi de renforcer encore sa politique interne et revisiter ses processus aux fins de pouvoir donner tous les gages à ses clients et partenaires d'acteur de la donnée de premier rang. Cette réglementation vise en effet à renforcer les responsabilités des différents acteurs (responsables de traitements, sous-traitants), réaffirmer et étendre les droits des citoyens européens et apporter de nouvelles garanties de sécurité. A son crédit, la réglementation européenne a notamment mené à une meilleure prise en compte des risques tant du côté des clients du groupe Gfi qu'en son sein.

Sous l'égide de la Direction de la Qualité et Sécurité Groupe et de la Direction Juridique et Compliance Groupe, qui en assurent la gouvernance, plusieurs chantiers ont été menés en 2017 et 2018.

LE RÔLE CENTRAL DU DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

Dans chaque pays de l'Union européenne où le Groupe est présent, un DPO a été nommé : il veille au respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel au sein du groupe Gfi et est responsable du maintien du registre des activités de traitements effectués par sa société, que ce soit en tant que responsable de traitement ou en tant que sous-traitant. Il peut être sollicité à tout moment par les salariés qui souhaitent accéder, modifier, supprimer, ou rectifier leurs données. Il est le point de contact des clients du Groupe mais aussi celui des autorités de contrôle à qui il déclare les éventuels incidents. Il soutient l'élaboration et la mise en œuvre du programme de sensibilisation.

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES EST L'AFFAIRE DE TOUS

La formation et la sensibilisation continue de l'ensemble des collaborateurs, à la fois sur les exigences et les risques, mais surtout sur les situations rencontrées et les conduites à tenir, sont des éléments centraux de la démarche du Groupe. Parce que la protection des données doit être l'affaire de tous, en 2018, les équipes opérationnelles et de ventes ont été formées au RGPD pour comprendre les changements qu'implique ce nouveau règlement et qu'ils s'approprient les nouveaux processus internes. Dans le cadre de ces formations, le Groupe a dès 2019 mis en place des outils de suivi afin d'évaluer, chaque année, le nombre de collaborateurs formés.

NOS ENGAGEMENTS À L'ÉGARD DE NOS COLLABORATEURS

Suite à l'entrée en applicabilité du RGPD, nos collaborateurs voient leurs droits renforcés. Une campagne de sensibilisation ainsi que des outils permettant d'exercer leurs droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression de leurs données ont été mis en place.

Le Groupe a également procédé à la conformité de ses processus internes, en particulier ceux de nos fonctions relatives aux Ressources Humaines, en s'assurant notamment de la conformité des sous-traitants et des logiciels tiers que le Groupe utilise.

NOS ENGAGEMENTS À L'ÉGARD DE NOS CLIENTS

En tant que sous-traitant, le groupe Gfi se doit d'être conforme aux exigences du RGPD. Tout en conservant le principe selon lequel le responsable de traitement est l'unique garant de la protection des données à caractère personnel vis-à-vis des personnes concernées et des autorités de contrôle, le RGPD accentue les responsabilités du sous-traitant et apporte plus de rigueur dans les clauses à prévoir dans le contrat liant le responsable de traitement et le sous-traitant.

Dans ce nouveau cadre réglementaire, l'objectif est d'instruire le client et lui assurer qu'il dispose, en contractant avec le groupe Gfi, d'une solution ou d'un service conforme au RGPD, tout en restant le responsable de traitement. Cela consiste, par exemple, en une assistance aux analyses d'impact sur la protection des données dans le cadre des services souscrits, en des propositions de réalignement avec les exigences réglementaires dans l'hypothèse de dérives identifiées, en des conseils en architecture fonctionnelle ou technique, etc. Cela se traduit aussi à travers les programmes de conception qui intègrent nativement les process et bonnes pratiques conduisant à une conformité « by default, by design » de tous les logiciels du groupe Gfi.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes

MISE EN CONFORMITÉ DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DU GROUPE

La Direction Juridique et Compliance a également contribué à la prise en compte de la nouvelle réglementation européenne et en collaboration étroite avec les DPO et la Direction de la Qualité et Sécurité Groupe, a participé à la mise en place d'une culture de la protection des données à caractère personnel.

En 2018, il a été instauré une gouvernance des juristes internationaux. Tous ont reçu une formation approfondie sur la data protection. Ce Comité est chargé de définir et d'harmoniser la politique contractuelle Groupe afin de transmettre les pratiques à appliquer dans l'ensemble des pays. Ce comité a également une mission de conseil et d'échange auprès des filiales sur l'application du RGPD et traite rapidement les remontées d'alertes.

L'ensemble de la documentation contractuelle a été revue pour l'adapter aux nouvelles règles découlant du RGPD. Enfin, dans un souci d'harmonisation, une formation interne à la Direction Juridique a été initiée. Son but : sensibiliser chaque juriste afin qu'il soit capable de gérer dans ses contrats les aspects RGPD en accord avec la politique interne contractuelle du Groupe et d'identifier les points de vigilance.

LA GESTION DES CYBER-RISQUES

La gestion de la sécurité étant prioritaire, les moyens mis en œuvre dans le groupe Gfi sont :

- L'organisation sécurité : organisation humaine (DSG), Système de Management de la Sécurité des Systèmes d'Information (SMSI), veille, déploiement des bonnes pratiques et des certifications, sensibilisation et formation des collaborateurs, gestion des périmètres de conformité (mesures spécifiques mises en place et contrôlées pour un périmètre donné ; la plupart du temps pour un périmètre client ou partenaire) ;
- Les processus et les ressources organisant la vigilance d'entreprise (continuité de la sécurité avec nos fournisseurs et sous-traitants, réseau de veille et d'alerte VigiFraud, réseau de veille et d'alerte FR-Secur) ;
- Les processus et les ressources organisant la continuité d'activité.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Résultat 2018	Résultat 2019
Nombre de traitements de demandes d'accès à des données personnelles (périmètre France)	**138 demandes d'accès à des données personnelles ont été traitées**	**239 demandes d'accès à des données personnelles ont été traitées**

GÉNÉRER DE LA VALEUR POUR SES CLIENTS PAR LE BIAIS DE SOLUTIONS INNOVANTES ET DURABLES

La réussite de l'entreprise dépend de sa capacité à explorer et développer de nouveaux concepts, à soutenir l'innovation et la transformation digitale de ses clients, tout en adaptant les compétences de ses collaborateurs aux nouvelles technologies.

SOUTENIR L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION DIGITALE DE SES CLIENTS

Dans un contexte d'évolutions technologiques rapides et d'accélération de la transformation digitale de ses clients, le groupe Gfi, soucieux d'adapter ses offres aux enjeux de demain, propose à ses clients des offres innovantes et durables, lui permettant :

- d'affirmer un positionnement stratégique clair et singulier ;
- d'intensifier ses efforts de développement d'offres et de solutions adaptées aux exigences des clients et à leurs besoins ;
- d'adapter sa capacité à commercialiser ses offres et solutions dans un marché où les modes de consommation évoluent (solutions de bout-en-bout, agilité, distribution de la production, nearshore, Devops, SaaS, IT-as-a-Service...).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

SMART CITIES : QUAND NOS SOLUTIONS RÉPONDENT AUX DÉFIS MAJEURS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Comment mettre le citoyen et les territoires au cœur de nos préoccupations ? Comment accompagner l'urbanisation croissante et faire des villes de demain des villes durables ? Comment répondre aux besoins des collectivités locales de mieux maîtriser leur budget ? Comment développer de nouveaux services aux citoyens pour améliorer leur qualité de vie en villes, leur satisfaction et leur bien-être ? C'est à ces questions que l'offre Smart Cities du groupe Gfi répond en proposant des services destinés à parfaire la gestion des infrastructures publiques en termes de mobilité, de gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, pour favoriser le développement des territoires.

Alors que la ville intelligente concentre de nombreux défis, deux phénomènes vont accélérer d'une manière définitive l'adoption des Smart Cities. L'un, technologique, avec l'avènement du digital, du cloud, du big data et des usages multiples et croissants en mobilité. L'autre, sociétal, avec l'évolution des comportements des citoyens qui attendent de leur collectivité la même performance et la même personnalisation des services que celles acquises dans leur environnement privé.

En 2018, le groupe Gfi a accompagné la ville de Belfort dans l'optimisation de ses transports urbains et la ville de Nîmes dans le déploiement de e-services digitalisés à destination de ses habitants. Le groupe Gfi accompagne également la ville de Béthune et la Communauté d'agglomération dans des missions de stratégie digitale. L'activité Software du groupe Gfi qui est dans l'ADN du Groupe est un gage de proximité des collectivités territoriales. Le groupe Gfi est numéro 1 en termes de logiciels dans les départements de 50 000 à 150 000 habitants. Une présence et une connaissance fine des besoins clients qui nous confèrent la capacité de créer des solutions efficaces pour améliorer les villes et en faire les Smart Cities de demain.

L'USINE 4.0 : MODERNISER NOTRE INDUSTRIE POUR DÉVELOPPER DE FUTURS EMPLOIS

La situation de l'industrie française est préoccupante : retard d'investissement, parc de machines vieillissant, fermeture d'usine... Le projet national Industrie du Futur a pour objectif d'amener chaque entreprise industrielle à franchir un pas dans la modernisation de son outil de production et dans la transformation de son modèle économique par le numérique. En effet, les technologies numériques sont à l'origine du bouleversement de l'industrie. Difficile en effet d'imaginer une telle révolution sans les apports du Cloud Computing, que ce soit pour stocker des données ou travailler en collaboration avec des postes distants, sans l'utilisation de logiciels en mode SaaS et sans le Big Data Analytics qui améliore la production via une maintenance prédictive.

En réponse à ce défi majeur, le groupe Gfi a développé une offre Usine 4.0 qui met en œuvre nos expertises en technologies numériques (Mobilité/IoT/Continuité numérique/Gfi Lab), nos expertises métiers (conception produit/process (PLM end to end), pilotage et contrôle de l'appareil de production, opérations de fabrication) et notre savoir-faire en accompagnement de la transformation des organisations.

Le groupe Gfi participe activement à l'Alliance Industrie du Futur pour le déploiement national du plan « Industrie du Futur » à travers son implication dans le groupe de travail du Syntec Numérique. Le groupe Gfi s'appuie également sur son laboratoire d'innovation, le Gfi Lab, dont la mission consiste à élaborer des solutions opérationnelles dotées des dernières avancées en termes de technologies et d'usages innovants.

L'usine 4.0 est une opportunité pour la France de renforcer son industrie pour la rendre plus compétitive et plus flexible à l'heure de la révolution numérique. À la clé, la volonté de conserver, voire développer les futurs emplois industriels.

LES DIGITAL WORKPLACE FONT RIMER DYNAMIQUE COLLECTIVE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le groupe Gfi conçoit et déploie une nouvelle génération d'intranet. Ces Digital Workplace sont de puissants leviers d'amélioration de la qualité de vie au travail et d'autonomisation des équipes. Elles intègrent de nombreux outils de travail collaboratifs mais aussi des applications métiers plus spécifiques qui renforcent l'efficacité et la performance des collaborateurs et décloisonnent l'entreprise. Leur usage favorise le partage de documents, facilite le travail nomade et la coopération, améliore la communication et la diffusion de l'information et renforce le sentiment d'appartenance.

UNE OFFRE RH POUR MIEUX DÉVELOPPER LES TALENTS

Un système de gestion centralisé des ressources humaines simple et évolutif à la disposition des professionnels des ressources humaines mais aussi des collaborateurs, c'est ce que propose le groupe Gfi à ses clients à travers son offre SIRH. Gestion du recrutement, évaluation de la performance, formation, développement des compétences et des carrières, gestion de la rémunération et des congés, notes de frais... de nombreux modules interconnectés sont proposés pour simplifier la gestion et le suivi de toutes les missions relevant de l'administration du personnel et du développement professionnel des collaborateurs, avec à la clé un gain de temps précieux pour tous.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi
Nombre de nouvelles offres à destination de nos clients intégrant une dimension environnementale, sociale ou sociétale.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.3.3. Une empreinte régionale forte

UN MAILLAGE TERRITORIAL CRÉATEUR DE VALEUR

Le Groupe a de nombreuses implantations régionales décentralisées (une quarantaine en France et autant à l'international). Ce choix déjà ancien de la proximité avec les clients permet d'embaucher localement ses collaborateurs et de limiter les déplacements occasionnés par les missions. Cette organisation facilite l'intégration des équipes d'intervention dans un environnement économique et social qui leur est familier et contribue à réduire les incompréhensions et les conflits avec les interlocuteurs locaux des clients. La contribution du groupe Gfi au développement local et à une meilleure gestion des ressources est un élément différenciant de sa stratégie.

APPORTER NOTRE SOUTIEN À CEUX QUI EN ONT BESOIN

En France, les contraintes de recrutement local et de compétences spécifiques limitent les possibilités de coopération avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, ou les autres associations locales en ce qui concerne les questions d'emploi.

Néanmoins, le groupe Gfi mène plusieurs actions, partenariats et mécénats dans d'autres domaines, comme indiqué ci-après :

- le groupe Gfi soutient une crèche gérée par Babilou. Cette crèche est mixte : multi-entreprises et ouverte à la population de Saint-Ouen.
- Chaque année, plusieurs agences organisent des opérations don du sang.
- Des mécénats avec des associations caritatives comme la Croix-Rouge et Pianomasterclub ont été signés. Un piano a été installé dans le hall du siège social suivi de plusieurs autres pianos installés dans les principales agences régionales. Accessibles en libre-service à l'ensemble des collaborateurs, placés selon l'agencement des lieux dans le hall d'entrée ou en salles de pause, les pianos favorisent de nombreux moments d'échanges, de partage et de convivialité. Le groupe Gfi entend ainsi assurer l'équilibre entre vie professionnelle et épanouissement personnel de ses talents grâce à la musique. En parallèle, le groupe Gfi devient mécène de Masterclass de piano où les meilleurs pianistes en devenir, issus de conservatoires, se voient offrir un week-end de formation dirigé par un maestro et financé par le Groupe.
- Le groupe Gfi a signé un accord de partenariat avec l'institut G9+ ayant pour mission de promouvoir et de coordonner des activités d'information, d'échanges et de formation, portant sur les technologies de l'information, de la communication, du numérique, sur un plan tant scientifique que technique, technologique, économique, social et culturel.
- Le groupe Gfi est partenaire de Women in Africa Philanthropy, qui a pour mission de favoriser la diffusion de l'éducation dans le domaine du développement économique, et plus particulièrement la formation des futures créatrices d'entreprises.

À L'INTERNATIONAL

En Belgique et au Luxembourg :

- Des dons sont effectués à l'association SOS Villages d'Enfants, afin de permettre à des jeunes ne pouvant financer leurs études, de pouvoir suivre une formation en technologie au sein d'une école technique au Rwanda.

En Espagne :

- Le Groupe propose le programme Espacio de Voluntariado Corporativo qui offre une large gamme d'activités permettant de renforcer les liens entre les collaborateurs de l'entreprise. C'est dans ce cadre qu'a été conclu un partenariat avec la Fédération espagnole des maladies rares (FEDER), afin d'accompagner les actions de la fédération dans l'amélioration des conditions de vie de personnes malades, notamment par l'intermédiaire de donations annuelles.

Au Maroc :

- Une convention a été signée avec l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC). Elle vise à offrir des contrats d'insertion à certains jeunes chômeurs afin de faciliter leur retour à l'emploi. D'autre part, les collaborateurs sont invités à participer à des actions de mécénat, par exemple, à travers « une collecte de vêtements d'hiver » en partenariat avec l'association MAGHREB SECOURS.

En Pologne :

- En agissant en faveur du recrutement des personnes handicapées, nous participons à l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles.
- Nous adhérons au Programme Bike2Work veillant à aider les personnes dans le besoin. Le principe : inciter les collaborateurs à transformer les kilomètres parcourus à vélo en aides financières versées à des organismes de bienfaisance et à des associations qui portent assistance aux enfants malades.
- Nous participons également au projet The noble box project qui vient en aide aux familles en difficulté pendant les vacances de Noël. Les collaborateurs participent sous forme de dons matériels et financiers.

Au Portugal :

- Nous avons conclu un partenariat avec l'association Banco Empreededor da Cidade -Olivais qui soutient les familles les plus démunies par l'organisation de collectes alimentaires. À ce titre, nous invitons nos collaborateurs à devenir bénévoles. Suite à l'acquisition de ROFF, le Groupe Gfi bénéficie également de deux principaux programmes de volontariat, pour impliquer les salariés dans les activités, avec des organisations à but non lucratif (association des sciences humaines et association Bagos D'Ouro).

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi
Mise en place de politiques de mécénat de compétences

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.4. AGIR POUR UNE PLANÈTE DURABLE

Le Groupe Gfi a fait de la lutte contre le changement climatique sa priorité environnementale. Nous agissons pour réduire notre empreinte environnementale dans le cadre de nos activités de services et également celles de nos collaborateurs. La hiérarchisation des différentes sources d'émissions de gaz à effets de serre du Groupe n'a pas encore été réalisée. A ce jour, le projet de réaliser un bilan carbone du Groupe est à l'étude. Aujourd'hui, la politique environnementale de Gfi s'articule autour de deux axes : (i) la réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements et à (ii) l'utilisation des ressources.

Dans le cadre de la présente partie, le processus d'identification et de recueil de l'information a été mené sur un périmètre restreint par rapports à la partie sociale et sociétale (cf. 2.2 et 2.3). Ainsi, le périmètre retenu à évolution constante pour l'exercice 2019, incluent les données de la France, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, La Pologne, Le Maroc et la Tunisie.

Les autres pays du Groupe ayant était exclus pour cet exercice. Une compagne de sensibilisation étendue à l'ensemble du Groupe, liée à ces risques sera mise en place courant 2020 afin d'agrandir le périmètre défini ci-dessus.

2.4.1. Réduction de l'empreinte CO_2 liée aux déplacements

POLITIQUE VOYAGE

Le Groupe Gfi applique une politique voyage stricte afin de rationaliser les processus (voyages, notes de frais, facturation) et maîtriser les coûts indirects. Par ce biais, nous pouvons influencer les modes de déplacements professionnels de nos collaborateurs. Par ailleurs, le Groupe Gfi recommande que tout déplacement professionnel compris entre 1 à 3 heures, soit effectué par train plutôt qu'en avion.

FLOTTE AUTO

En France, la Car Policy a été modifiée. Depuis le 1er janvier 2018, seuls les véhicules n'émettant pas plus de 100 g de CO_2/km (contre 110 g CO_2/km en 2017) sont éligibles à notre catalogue et proposés à 99 % de nos collaborateurs français. Des actions sont également menées afin d'inciter l'utilisation de véhicules hybrides (essence- électricité ou gazole-électricité) au sein de la flotte automobile.

TÉLÉTRAVAIL

En France, un accord de télétravail (2 jours) a été signé en 2011, favorisant la réduction des coûts et émissions de CO_2 liés aux trajets tout en maintenant le lien social.

OUTILS DE NETCONFERENCING

Le groupe Gfi met à disposition de ses collaborateurs des outils de travail à distance (visioconférence, Arkadin, Skype...).

À L'INTERNATIONAL

En Pologne :

Le groupe Gfi adhère au programme "Bike2Work" incitant l'ensemble des collaborateurs à se rendre au travail en vélo. Les kilomètres parcourus sont reversés sous forme de dons à une association caritative (25 000 km pour 2 900 euros en 2018).

Au Portugal :

Notre filiale ROFF a créé une formation en ligne pour une « conduite écologique » disponible sur la plate-forme d'apprentissage Moodle. En 2018, elle a été suivie par 10 % des collaborateurs.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Agir pour une planète durable

	Avion						Voiture de location				
	Distances parcourues		Effectif concerné	Émissions CO_2			Distances parcourues		Effectif concerné	Émissions CO_2	
Effectif par pays	Km			Tonnes Equivalent CO_2	Kg (équivalent CO_2)		Km			Tonnes Equivalent CO_2	Kg (équivalent CO_2)
					Eff. Global	Eff. Concerné					Eff. Global	Eff. Concerné
2018 Entités sollicitées												
Gfi France		3 515 013		678			2 597 617			281(1)		
Gfi Espagne		2 166 639		308 (1)			/			/		
Gfi Portugal		309 357(2)		44 (2)			/			/		
TOTAL		5 991 009		1 082			2 597 617			281		
2019 Entités sollicitées												
Gfi France	9 990	4 090 950	-	670 (3)	67	-	2 608 406	920		321	32	349
Gfi Espagne		2 047 214	-	340		-				Non suivi		
Gfi Portugal	691	329 185	-	43	63	-				Non suivi		
Realdolmen Belgique	1 470	681 730	-	102	69	-	34 303 982	1 364		5 142	3 498	3 770
TOTAL		7 149 079		485			36 912 388			5 463		

	Voiture de fonction						Train				
	Distances parcourues		Effectif concerné	Émissions CO_2			Distances parcourues		Effectif concerné	Émissions CO_2	
Effectif par pays	Km			Tonnes Equivalent CO_2	Kg (équivalent CO_2)		Km			Tonnes Equivalent CO_2	Kg (équivalent CO_2)
					Eff. Global	Eff. Concerné					Eff. Global	Eff. Concerné
2018 Entités sollicitées												
Gfi France		14 801 315		2 517 (1)			10 588 208			26		
Gfi Espagne		/		/			845 879			43		
Gfi Portugal		1 475 746		146 (1)			/			/		
TOTAL		16 277 061		2 662			11 434 087			63,98		
2019 Entités sollicitées												
Gfi France	9 990	18 500 000	742	1 812	181	2441	10 132 740	-		20	2	-
Gfi Espagne				Non suivi			765 225	-		34	Non suivi	
Gfi Portugal	691	2 197 271	71	231	335	3 260	118 340	-		Non connu	2	-
Realdolmen Belgique	1 470			NA			151 410	-		3	2	-
TOTAL		20 697 271		2 043			11 167 715			57		

(1) Les émissions de CO_2 associées à la consommation kilométrique des voitures de location, des voitures de fonction et également les émissions de CO_2 de l'Espagne ont été mises à jour grâce aux facteurs de conversion par l'ADEME.

(2) Les données ici présentes concernent à la fois les déplacements en avion et également les déplacements en voiture de location au Portugal

(3) Le coefficient permettant de calculer le taux d'émission de CO_2 est celui du groupe Air France (Air France, KLM, Transavia) et non celui de l'agence ADEME. Les déplacements Air France représentent 80% des déplacements aériens France.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.4.2. Réduction de l'empreinte CO_2 liée à l'utilisation des ressources

RETRAITEMENT DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

La gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) mise en place depuis des années, contribue à réduire l'empreinte CO_2 liée à notre activité. Le groupe Gfi en France s'appuie sur un fournisseur agréé (Cèdre), pour la récupération et le retraitement de ses D3E.

Par ailleurs, le groupe Gfi distribue auprès de ses clients des équipements électroniques. Dans ce cadre, le groupe Gfi est adhérent à l'éco-organisme ESR qui se charge de la collecte et du traitement des équipements électriques et électroniques professionnels mis au rebut. Ainsi en 2018, cet organisme a collecté 375 kg d'équipements spécifiques (contre 0 kg en 2017), concernant majoritairement des badgeuses.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

En septembre 2018, en France, le groupe Gfi a mis à disposition des imprimantes-scanners-copieurs collectives sécurisées, incitant à réduire l'usage du papier. Cette initiative se traduit par une réduction des impressions de 165 052 copies durant le dernier trimestre 2018 par rapport à 2017.

Par ailleurs, le groupe Gfi propose à ses collaborateurs de remplacer leur bulletin de salaire par une version électronique, avec un coffre-fort électronique adapté.

Enfin, l'usage de tickets restaurant a été remplacé en France par une carte dématérialisée.

DÉMATERIALISATION

- L'adoption du ticket restaurant dématérialisé en France. La version papier a été remplacé par une carte magnétique ;
- Les bulletins de paie sont, par défaut, proposés au format électronique dans un coffre-fort ;
- La facturation s'oriente progressivement en mode dématérialisé ;
- Les communications syndicales mensuelles sont désormais transmises aux collaborateurs par Email.

REPROGRAPHIE

Le parc de copieurs a été renouvelé afin de mettre en place une nouvelle politique d'impression sécurisée par badge. Cette action a entrainé une diminution du nombre de copies estimée à 8 % (gain : 165 000 copies/an) par rapport aux anciens copieurs.

Le consommable papier utilisé est « GREEN » : Certifié FSC et bénéficiant d'un Ecolabel.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION / COMMUNICATIONS

Des campagnes de sensibilisation régulières encouragent nos collaborateurs à avoir une attitude responsable en limitant l'impression au strict nécessaire. Celles-ci s'appuient sur les canaux suivants :

- bulletins d'information relayés par l'intranet ;
- formule invitant à une attitude responsable en signature de mail ;
- affichage aux points reprographies des recommandations et bons usages.

AUTRES DÉCHETS

En 2019, sur le périmètre France, cet enjeu environnemental nous a conduits à mettre en place le tri sélectif dans une bonne partie de nos agences (gobelets plastiques, canettes, mobilier, DIB, ampoules, piles).

TRI SÉLECTIF

Le groupe Gfi favorise le recyclage et le tri sélectif par l'usage de conteneurs adaptés dans les bureaux et points cafétérias sur ses sites.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

À L'INTERNATIONAL

Au Portugal :

Le groupe Gfi a fait don en 2018 des équipements informatiques à l'association de solidarité sociale ENTRAJUDA, et a signé un partenariat avec la société de recyclage « AMB3E » pour la collecte des DEEE.

La filiale ROFF du groupe Gfi collecte également pour ses collaborateurs : emballages, téléphones portables, bouchons.

AUTRES ACTIONS

En Espagne :

Gfi est certifié ISO 14001 et prépare chaque année un plan d'actions concret :

- communication : utilisation des canaux de l'entreprise pour rendre compte des aspects environnementaux ;
- une sensibilisation : limitation de l'utilisation abusive des actifs, afin d'éviter les déchets ;
- une formation sur le management environnemental ;
- un programme annuel d'amélioration de l'environnement ;
- une procédure appliquée à toutes les activités de l'entreprise dans les locaux et à tous les niveaux de l'organisation pour recycler et éliminer les déchets.

Cette procédure inclut des situations de fonctionnement normales et anormales, ainsi que des situations d'urgence et des accidents potentiels ayant des répercussions sur l'environnement.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET OBJECTIFS ASSOCIÉS

Kpi	Objectifs
Taux de valorisation des D3E (sur un périmètre constant)	**Plan 2022 - D3E** **Mise en place de politiques visant à améliorer de taux de valorisation des D3E (sur un périmètre constant)**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.4.3. NOS LABELS RSE

RETRAITEMENT DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

En 2019, nous avons renouvelé, pour la 4e année consécutive, notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et donc notre engagement vis-à-vis des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

2018
CSR Rating
GOLD
ecovadis

Depuis 2010, nous nous appuyons sur les experts du cabinet EcoVadis pour réaliser l'évaluation RSE du Groupe. En septembre 2019, pour la 3e année consécutive, nous avons obtenu le label « GOLD ». Selon EcoVadis, « Gfi Informatique SA (Group) se situe dans le TOP 5 des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie « Computer programming consultancy and related activities».

En mai 2018, lors des Assises de la responsabilité sociale à Casablanca, Gfi Informatique Marco s'est vu remettre, pour la 3e fois, le Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc. Ce prix récompense les efforts déployés en tant qu'Entreprise du Service Numérique dynamique, œuvrant pour une meilleure responsabilité. Gfi Marco est labellisé depuis 2008 et est l'unique structure de son domaine d'activité à l'obtenir.

AENOR
Gestión Ambiental
ISO 14001

Management Environnemental : en 2018, nos filiales espagnoles de Madrid et Bilbao, ont renouvelé leur certification 14001 en version 2015 de la norme pour les activités de consulting, réalisation de projets, et maintenance de Systèmes d'Information.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.5. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (*KPIs*)[1]

2.5.1. *KPIs* Cultiver le talent de chacun est une chance pour tous

Risques	Indicateurs RH		Global		Gfi France		Gfi Espagne		Gfi Portugal	
	Effectif juridique au 31/12		2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Diversité	Effectif au 31/12 par contrat de travail hors stagiaires	contrat à durée indéterminée	16 685	17 409	9 865	9 682	2 660	2 838	1 176	1 353
		contrat à durée déterminée	621	953	57	52	105	106	277	333
		autres contrats (apprentis...)	431	363	388	315	-	-	-	-
		Total	17 737	18 725	10 310	10 049	2 765	2 944	1 453	1 686
	Effectif au 31/12 par sexe	Homme	13 115	13 664	7 795	7 534	1 996	2 077	988	1 143
		Femme	4 622	5 061	2 515	2 515	769	867	465	543
		TOTAL	17 737	18 725	10 310	10 049	2 765	2 944	1 453	1 686
	Âge moyen au 31/12		39,6	39,7	40,9	41,3	38,6	39,5	37,5	37,4
	Ancienneté moyenne au 31/12		6,80	6,47	7,80	7,80	5,60	5,80	5,70	4,80
	Rémunération moyenne annuelle fixe au 31/12		38 350 €	37 641 €	44 729 €	44 657 €	30 554 €	31 606 €	20 107 €	20 008 €
	Rémunération moyenne annuelle globale (rémunération variable théorique inclus) au 31/12		- €	39 232 €	46 293 €	46 078 €	31 906 €	32 878 €	23 871 €	23 215 €
	Revenu moyen par rapport au salaire minimum légal du pays		1,95	-	1,10	2,45	3,00	2,51	2,89	2,78
	Revenu minimum pratiqué par rapport au salaire minimum légal du pays		2,02	-	2,60	1,09	1,20	1,03	1,21	1,10
Recrutements	Nombre de recrutements	contrat à durée indéterminée	4 189	3 644	2 146	1 469	873	684	184	211
		contrat à durée déterminée	553	806	95	69	120	103	192	127
		stage	506	218	199	134	98	-	53	82
		autres contrats (apprentis...)	320	209	273	162	-	1	-	-
		salariés issus d'acquisitions	8	270	-		-	-	-	-
		Total	5 576	5 147	2 713	1 834	1 091	788	429	420
		dont recrutement de jeunes diplômés	897	710	405	208	115	116	68	55
	Taux de transformation des contrats aidés et stagiaires		N/A	N/A	42%	5%	50%	9%	0%	37%
Fidélisation	Turn over	Turn over au 31/12	20%	18%	18%	19%	26%	13%	19%	11%
		dont unmanaged turn over au 31/12	-	15%	14%	15%	20%	11%	10%	11%
		dont managed turn over (sauf départ convenu conjointement)	-	3%	1%	4%	6%	2%	0%	0%
	Taux de satisfaction des salariés au 31/12		-		93%	93%	83%	90%		74%
Compétences	Taux de réalisation des entretiens individuels		23%	N/A	23%	39%	8%	1%		59%
	Taux de salariés formés par an		40%	44%	32%	38%	55%	78%	40%	44%
	Nombre d'heures de formation par an et par salarié		49,3	30,4	41,1	25,3	37,1	30,5	47,3	43,9
	Taux de satisfaction sur l'acquisition compétences (Évaluation à Froid)		-	N/A	90%	90%	79%	81%		N/A

(1) Key Performance Indicator
Autres : ce groupe inclus les pays suivants : Brésil, Colombie, Pérou, Pologne, Suisse, Roumanie, Tunisie, Côte d'Ivoire, Singapour et Etats-Unis*

KPI associé : index égalité professionnelle.
KPI associé : nombre de personnes en situation de handicap.
KPI associé : certification most attractive employers.
KPI associé : turnover.
KPI associé : nombre de personnes formées.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Risques	Indicateurs RH		Gfi Belgique		Gfi Mexique		Gfi Maroc		Autres*
	Effectif juridique au 31/12		2018	2019	2018	2019	2018	2019	2019
Diversité	Effectif au 31/12 par contrat de travail hors stagiaires	contrat à durée indéterminée	1 501	1 445	442	442	379	538	1 111
		contrat à durée déterminée	3	1	163	155	-	8	298
		autres contrats (apprentis...)	-	10	-	-	-	-	38
		Total	1 504	1 456	605	597	379	546	1 447
	Effectif au 31/12 par sexe	Homme	1 209	1 177	425	410	238	351	972
		Femme	295	279	180	187	141	195	475
		TOTAL	1 504	1 456	605	597	379	546	1 447
	Âge moyen au 31/12		40,0	40,4	36,0	36,8	32,8	32,5	34,4
	Ancienneté moyenne au 31/12		7,30	7,10	2,58	2,90	4,69	4,10	2,30
	Rémunération moyenne annuelle fixe au 31/12		50 591 €	51 842 €	17 374 €	18 756 €	22 361 €	21 866 €	21 195 €
	Rémunération moyenne annuelle globale (rémunération variable théorique inclus) au 31/12		51 371 €	53 467 €	-	19 105 €	-	24 515 €	22 810 €
	Revenu moyen par rapport au salaire minimum légal du pays		2,81	2,71	-	10,48	7,97	7,22	-
	Revenu minimum pratiqué par rapport au salaire minimum légal du pays		1,52	1,36	-	3,04	1,29	1,01	-
Recrutements	Nombre de recrutements	contrat à durée indéterminée	281	332	250	191	128	228	529
		contrat à durée déterminée	2	51	128	130	-	17	309
		stage	29	-	-	-	50	-	2
		autres contrats (apprentis...)	3	7	-	-	-	-	39
		salariés issus d'acquisitions	-	-	-	-	-	103	167
		Total	315	390	378	321	178	348	1 046
		dont recrutement de jeunes diplômés	113	78	38	34	52	95	124
	Taux de transformation des contrats aidés et stagiaires		-	54%	-	-	-	20%	-
Fidélisation	Turn over	Turn over au 31/12	10%	8%	49%	36%	31%	29%	30%
		dont unmanaged turn over au 31/12	8%	7%	20%	26%	31%	23%	27%
		dont managed turn over (sauf départ convenu conjointement)	1%	1%	1%	10%	5%	6%	3%
	Taux de satisfaction des salariés au 31/12		-	N/A	-	N/A	0%	82%	N/A
Compétences	Taux de réalisation des entretiens individuels		10%	77%	-	23%	-	75%	N/A
	Taux de salariés formés par an		62%	21%	-	95%	-	47%	22%
	Nombre d'heures de formation par an et par salarié		134,4	50,0	-	11,5	-	8,4	39,1
	Taux de satisfaction sur l'acquisition compétences (Évaluation à Froid)		-	N/A	-	92%	-	80%	N/A

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.5.2. *KPIs* Être un partenaire de confiance de nos parties prenantes

KPI associé : formation e-learning sur la conformité et la compliance pour l'ensemble des salariés du Groupe.
KPI associé : évaluation des tiers et mise en place d'une politique d'achat responsable.
KPI associé : mise en place de politiques de mécénat de compétences.
KPI associé : en 2019, 239 demandes d'accès à des données personnelles ont été traitées.
KPI associé : nombre de nouvelles offres à destination de nos clients intégrant une dimension environnementale, sociale ou sociétale.

2.5.3. *KPIs* Agir pour une planète durable

SUIVI DES ÉMISSIONS CO_2 LIÉES AUX TRANSPORTS EN 2019

KPI associé : taux de valorisation des D3E (sur un périmètre constant).

SUIVI DU VOLUME DE RETRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN 2019

	Périmètre	Effectif Global par Pays	Effectif concerné	DEEE PAR COLLAB		
2018 Entités concernées				Poids	Collab Global	Collab Concerné
	Villes			Tonnes	Kg / Collab	
Gfi France	IDF			4,98		
Gfi Espagne	Barcelone - Bilbao - Madrid			0,67		
Gfi Portugal				1,33		
TOTAL				6,99		
2019 Entités concernées						
Gfi France	Idf - Lille - La Chapelle- Lyon O'Saone- Toulouse	9 990	6 203	22,51	2,25	3,63
Gfi Espagne	Barcelone - Bilbao - Madrid			1,18		
Realdolmen Belgique	Huizingen	1 470	590	5,3	3,61	8,98
TOTAL		5 666,24	5 666,24	5 666,24	5 666,24	5 666,24

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Principes du Global Compact	Objectifs de Développement Durable	Chapitre(s) du document
DROITS DE L'HOMME		
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.	**1.** Pas de pauvreté **2.** Faim « ZERO **3.** Bonne santé et bien-être **4.** Éducation de qualité **5.** Égalité entre les sexes **6.** Eau propre et assainissement **7.** Énergie propre et d'un coût abordable **8.** Travail décent et croissance économique **10.** Inégalités réduites **11.** Villes et communautés durables **16.** Paix, Justice et institutions efficaces **17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs	Partie Sociale - Partie Sociétale
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.		Partie Sociétale
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL		
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	**1.** Pas de pauvreté **3.** Bonne santé et bien-être	Partie Sociale
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	**5.** Égalité entre les sexes **8.** Travail décent et croissance économique	Partie Sociale - Partie Sociétale
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	**9.** Industrie, innovation et infrastructure	Partie Sociale - Partie Sociétale
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	**10.** Inégalités réduites **16.** Paix, Justice et institutions efficaces **17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs	Partie Sociale - Partie Sociétale
ENVIRONNEMENT		
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	**2.** Faim « ZERO » **6.** Eau propre et assainissement **7.** Energie propre et d'un coût abordable **9.** Industrie, innovation et infrastructure	Partie Environnementale
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	**11.** Villes et communautés durables **12.** Consommation et production responsables **13.** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Partie Environnementale
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	**14.** Vie aquatique **15.** Vie terrestre **17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs	Partie Environnementale
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	**3.** Bonne santé et bien-être **10.** Inégalités réduites **16.** Paix, Justice et institutions efficaces **17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs	Partie Sociétale

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

2.6. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

GFI INFORMATIQUE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponible sur demande au siège de l'Entité

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000[1] :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article
- R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
    - cde sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
    - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (risque lié au non-respect des lois, des règlementations et des règles de conformité), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : France et Belgique ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
    - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
    - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 61 % et 93 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2020 sur une durée totale d'intervention de huit semaines.

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions : juridique et compliance, ressources humaines, moyens généraux et achats, qualité et sécurité.

(1) ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 27 mars 2020

L'Organisme Tiers Indépendant

EY & Associés

Jean-François Bélorgey

Associé

Eric Mugnier

Associé, Développement Durable

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Informations sociales

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Effectif total. La répartition de l'effectif par genre. La répartition de l'effectif par type de contrat. Le nombre total des recrutements. Le nombre de recrutements parmi les jeunes diplômés. Le pourcentage de recrutements réalisés par cooptation. Le turnover global. Le pourcentage des salariés formés dans l'année	Les résultats de la politique de recrutement et de cooptation. Les actions d'intégration. Les résultats de la politique formation.

Informations environnementales

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Les kilomètres parcourus par type de transport. Les émissions de GES liées au transport.	Les résultats de la politique voyage.

Informations sociétales

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Le nombre de demandes d'accès à des données personnelles.	Le programme de compliance. Le charte de conformité sécurité groupe. La charte achats responsables.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

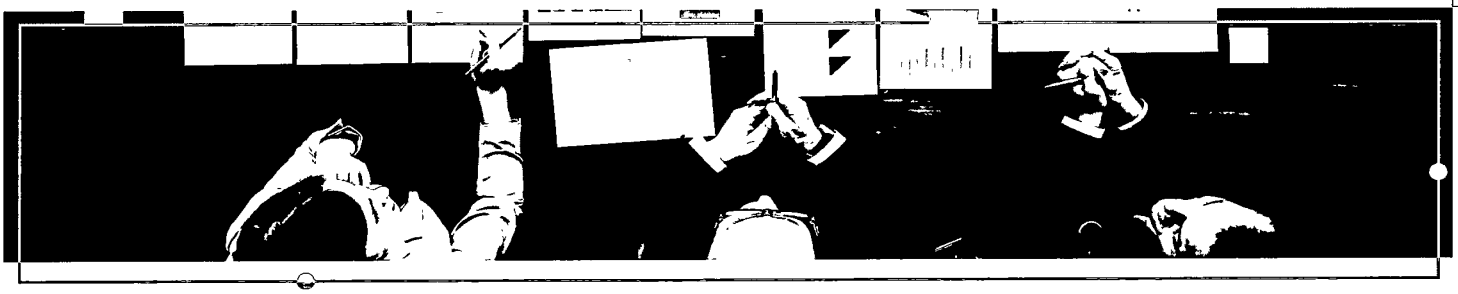

3.	**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**	**117**
3.1.	**MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE**	**117**
3.1.1.	Présentation synthétique du Conseil d'administration	119
3.1.2.	Description de la politique de Diversité	120
3.1.3.	Administrateurs indépendants	121
3.1.4.	Administrateur référent	123
3.1.5.	Censeurs	123
3.2.	**PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE**	**124**
3.2.1.	Présentation détaillée des principaux mandats des administrateurs du Conseil d'administration de Gfi Informatique	124
3.2.2.	Liste détaillée des principaux mandats des censeurs du Conseil d'administration de Gfi Informatique	136
3.3.	**LES ORGANES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**	**140**
3.4.	**LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**	**147**
3.4.1.	Les conventions autorisées au cours de l'exercice 2019 et depuis la clôture de l'exercice écoulé	147
3.4.2.	Les conventions approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires	148
3.5.	**RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**	**150**
3.6.	**ÉTATS DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019**	**156**
3.7.	**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX ATTRIBUTIONS D'ACTIONS GRATUITES**	**157**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT ET ÉQUILIBRÉ

Le Conseil d'administration s'attache à mettre en place une structure de gouvernance équilibrée et adaptée, capable de faire face aux enjeux propres du Groupe.

Conseil d'administration[1]	Administrateurs indépendants[2]	Parité[3]	Âge moyen	Internationalisation
14 +1	60 %	F : **40** % / H : **60** %	60 ans	27 %

Administrateur représentant les salariés
1

NB : Informations au 31 décembre 2019

1. 10 administrateurs et 4 censeurs sont nommés par les actionnaires ; l'administrateur représentant les salariés est désigné dans le cadre du dispositif de représentation des salariés.

2. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du taux d'indépendance, conformément au Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

3. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul de la parité homme-femme, conformément aux dispositions du Code de commerce.

UNE ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE AU SERVICE DE NOTRE AMBITION

Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de Gfi et du Groupe. Il nomme le ou les dirigeants mandataires sociaux chargés de les mettre en œuvre, arrête les comptes, convoque l'Assemblée Générale et propose le dividende annuel. Il se prononce sur les grandes questions relatives à la bonne marche et à l'avenir de Gfi afin de promouvoir une création de valeur durable pour ses actionnaires et l'ensemble des parties prenantes.

Comité d'audit et de contrôle interne			Conseil d'administration				Comité des nominations et des rémunérations		
Participation	**Membres**	**Réunions**	**Participation**	**Membres[1]**	**Indépendance[2]**	**Réunions**	**Participation**	**Membres**	**Réunions**
100 %	4	3	92,5 %	15	60 %	8	89 %	4	3

Comité des investissements			Sessions exécutives	Comité Stratégique		
Participation	**Membres**	**Réunions**		Participation	Membres	Réunions
100 %	5	2	2	100 %	10	2

NB : Informations au 31 décembre 2019

1. 10 administrateurs et 4 censeurs sont élus par les actionnaires ; l'administrateur représentant les salariés est désigné dans le cadre du dispositif de représentation des salariés.

2. L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour le calcul du taux d'indépendance, conformément au Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'ordonnance n°2017-1162 du 12 juillet 2017, nous vous présentons le présent rapport qui se substitue au rapport du Président sur la composition du Conseil d'administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport, qui couvre Gfi Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la Direction financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit et de contrôle interne.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration du 27 mars 2020.

3.1 MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

L'Assemblée Générale des actionnaires de Gfi Informatique du 7 juin 2019, a décidé de la mise en place d'une nouvelle gouvernance avec un Conseil d'administration plus étendu et composé de nouveaux administrateurs indépendants disposant d'une forte expertise sur le marché des nouvelles technologies et du digital. L'Assemblée générale a ainsi adopté les résolutions qui suivent :

- Approbation de la cooptation de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur en remplacement d'Itefin Participations représentée par Monsieur Gilles Rigal, démissionnaire ;
- Renouvellement de Monsieur Vincent Rouaix en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Alekh Grewal en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Keith Higley en qualité d'administrateur ;
- En remplacement de Madame Sabine Schimel, dont le mandat d'administrateur expirait, Nomination de Madame Nathalie Andrieux en qualité d'administratrice ;
- En remplacement de Madame Anne-Lise Bapst, dont le mandat d'administrateur expirait, Nomination de Madame Charlotte Dennery-Dufourcq en qualité d'administratrice ;
- En remplacement de Madame Carole Foissaud, démissionnaire, Nomination de Madame Gabrielle Gauthey en qualité d'administratrice ;
- Nomination de Madame Christine Removille en qualité d'administratrice ;
- Nomination de Monsieur Bernard Bourigeaud en qualité d'administrateur ;
- Nomination de Monsieur Hamdi Chatti en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Santhosh Krishnamoorthy en qualité de censeur.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

	Départs[1]	Nominations[1]	Renouvellements[1]
Conseil d'administration	Mme Anne-Lise Bapst Mme Carole Foissaud Mme Sabine Schimel M. Nicolas Roy	Mme Nathalie Andrieux M. Bernard Bourigeaud M. Hamdi Chatti Mme Charlotte Dennery Dufourcq Mme Gabrielle Gauthey M. Patrick De Giovanni Mme Christine Removille	M. Vincent Rouaix M. Alekh Grewal M. Keith Higley M. Santhosh Krishnamoorthy
Comité d'audit et de contrôle interne	Mme Sabine Schimel	Mme Charlotte Dennery-Dufourcq M. Santhosh Krishnamoorthy	M. Patrick De Giovanni M. Alekh Grewal
Comité des nominations et des rémunérations	Mme Anne-Lise Bapst	M. Bernard Bourigeaud M. Santhosh Krishnamoorthy	M. Alekh Grewal
Comité des investissements	M. Nicolas Roy	Mme Christine Removille	M. Vincent Rouaix M. Alekh Grewal M. Santhosh Krishnamoorthy
Comité stratégique	Mme Carole Foissaud	Mme Nathalie Andrieux M. Bernard Bourigeaud M. Hamdi Chatti Mme Charlotte Dennery-Dufourcq Mme Gabrielle Gauthey Mme Christine Removille	M. Vincent Rouaix M. Alekh Grewal M. Santhosh Krishnamoorthy

(1) Sauf mention contraire, départ, nomination, renouvellement en date du 7 juin 2019

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.1.1 Présentation Synthétique du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de Gfi Informatique compte, à la date de la publication du présent Rapport Financier Annuel, quinze membres : dix administrateurs ayant voix délibératives et quatre censeurs ayant voix consultatives nommés par les actionnaires et un administrateur représentant les salariés, désigné dans le cadre du dispositif de représentation des salariés conformément aux statuts de la Société.

Le Conseil d'administration comprend également un représentant permanent du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique.

Ainsi, le Conseil d'administration de la société Gfi Informatique est composé comme suit :

	INFORMATIONS PERSONNELLES			EXPÉRIENCE		POSITION AU SEIN DU CONSEIL				PARTICIPATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX COMITÉS PENDANT L'EXERCICE 2019				
Nom	**Âge**	**Sexe**	**Nationalité**	**Nombre d'actions**	**Nombre de mandats dans les sociétés cotées**	**Administrateur indépendant**	**Date initiale de nomination**	**Echéance du mandat**	**Ancienneté au Conseil***	**Conseil d'administration**	**Comité d'audit et de contrôle interne**	**Comité des nominations et des rémunérations**	**Comité des investissements**	**Comité stratégique**
M. Vincent Rouaix Président du Conseil d'administration	60	H	FRA	44.989	0	Non	31/05/2006	AG 2022	14	100 %			100 %	100 %
Mme Nathalie Andrieux Administratrice	54	F	FRA	0	2	Oui	07/06/2019	AG 2022	1	100 %				100 %
M. Bernard Bourigeaud Administrateur	76	H	FRA	0	1	Oui	07/06/2019	AG 2022	1	75 %		66 %		100 %
M. Hamdi Chatti Administrateur	52	H	CHE	0	0	Non	07/06/2019	AG 2022	1	100 %				100 %
M. José Cojest Administrateur représentant les salariés	52	H	FRA	0	0	Non	16/05/2018	CSE 2020	2	87,5 %				
Mme Charlotte Dennery-Dufourcq Administratrice	54	F	FRA	0	0	Oui	07/06/2019	AG 2022	1	100 %	100 %			100 %
Mme. Gabrielle Gauthey Administratrice	57	F	FRA	0	2	Oui	07/06/2019	AG 2022	1	75 %				100 %
M. Patrick De Giovanni Président du Comité d'audit et de contrôle interne et administrateur référent	75	H	FRA	0	0	Oui	07/06/2019(1)	AG 2022	2	100 %	100 %			
M. Alekh Grewal Administrateur	63	H	AUS	0	1	Non	11/04/2016	AG 2022	4	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
M. Keith Higley Administrateur	74	H	GBR	0	1	Non	11/04/2016	AG 2022	4	100 %				
Mme Christine Removille Administratrice	49	F	FRA	0	0	Oui	07/06/2019	AG 2022	1	100 %			100 %	100 %
M. Santhosh Krishnamoorthy Censeur	38	H	IND	0	0	N/A	11/04/2016	AG 2022	4	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
M. Jean-Paul Lepeytre Président du Comité stratégique	72	H	FRA	0	0	N/A	19/05/2011	AG 2020	9	100 %			100 %	100 %
M. Gérard Longuet Censeur	74	H	FRA	0	0	N/A	20/05/2014	AG 2020	6	62,5 %				
M. Henri Moulard Président du Comité des nominations et des rémunérations	81	H	FRA	0	0	N/A	27/05/2003	AG 2021	17	87,5 %		100 %		

(1) Approbation de la cooptation de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur de la Société en remplacement d'Itefin Participations représentée par Monsieur Gilles Rigal, démissionnaire le 14.06.2018. Nomination de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur de la Société le 07.06.2019
**nombre d'années à la date de publication du Rapport Financier Annuel 2019 arrondi à l'entier le plus proche.*
F : femme H : homme

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

	Conseil d'administration	Comité d'audit et de contrôle interne	Comité des nominations et des rémunérations	Comité des investissements	Comité stratégique
Nombre de réunions sur l'exercice 2019	8	3	3	2	2
Taux de présence sur l'exercice 2019	92,5 %	100 %	89 %	100 %	100 %

3.1.2. Description de la politique de Diversité

L'objectif de la politique de diversité mise en œuvre au sein du Conseil d'administration est de réunir dans une équipe de dimension raisonnable, en tenant compte des besoins et caractéristiques du Groupe, les différentes sensibilités, compétences et expériences nécessaires à la prise de décisions selon un fonctionnement collégial.

À titre individuel, chacun des membres de cette équipe doit en outre présenter les qualités de jugement, la capacité d'anticipation et le comportement éthique attendus d'un administrateur.

La question de la diversité et de l'intégration des futurs membres du Conseil d'administration se pose à chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat à l'Assemblée générale.

Le Comité des nominations et des rémunérations joue un rôle clé en la matière. Ainsi, le Comité et son Président ont été très impliqués lors du renouvellement du Conseil d'administration opéré en 2019.

La diversité est souvent approchée à travers le prisme d'indicateurs mesurables, ceux en particulier de la représentation équilibrée des femmes et des hommes, de l'âge, de l'internationalisation, des compétences et de l'expérience professionnelle.

REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DES FEMMES ET DES HOMMES

En matière de mixité, la Société souhaite continuer à tendre, dans la mesure du possible, vers la stricte parité et se fixe, en tout état de cause, un objectif de conformité à la loi.

La loi Copé-Zimmermann du 27 janvier 2011, prévoit que le Conseil d'administration doit être composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administrations avec un Conseil d'administration composé, à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires de 2018, d'au moins 40% d'administratrices.

Au 31 décembre 2019, quatre des dix administrateurs sont des femmes. En outre, les administratrices sont toutes membres d'au moins un comité.

L'Âge

La Société a fixé statutairement un âge maximum pour exercer le mandat d'administrateur, selon les mêmes critères que la loi à savoir : limitation au tiers de la proportion d'administrateurs de plus de 70 ans. La moyenne d'âge des membres du Conseil d'administration est de 60 ans.

Trois administrateurs sur onze ont plus de 70 ans.

Internationalisation du Conseil : une dimension multiculturelle

La Société considère qu'une nationalité étrangère s'accompagne généralement d'une dimension multiculturelle pour un administrateur de société française. L'activité internationale du Groupe a rendu nécessaire la présence, au sein du Conseil d'administration, de membres de nationalité étrangère.

Afin de favoriser la présence d'administrateurs résidant à l'étranger, le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la possibilité de participer aux réunions par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Trois administrateurs sur onze sont de nationalité étrangère.

La diversité des compétences

Le Conseil d'administration présente une forte diversité de compétences, et la recomposition de sa gouvernance en juin 2019 l'a encore accentuée.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.1.3. Administrateurs indépendants

Au 31 décembre 2019, la société Gfi Informatique est une société à l'actionnariat contrôlé. 6 administrateurs sur 10 répondent aux critères d'indépendance (hors l'administrateur représentant les salariés), portant à plus de 60 % le nombre d'administrateurs indépendants au Conseil.

Le Comité des nominations et des rémunérations, dans sa séance du 24 février 2020, a analysé la situation des membres du Conseil d'administration au regard des critères mentionnés à l'article 1.3 du Règlement intérieur du Conseil d'administration et tels que résumés ci-après :

Critère 1 : ne pas être salarié mandataire social au cours des cinq années précédentes

- Ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la société ;
- Ne pas être salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que la société consolidée ;
- Ne pas être salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère de la société ou d'une société consolidée par cette société mère.

Critère 2 : mandats croisés

Ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Critère 3 : relations d'affaires significatives

Ne pas être un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil :

- significatif de la société ou de son groupe ;
- ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.

L'appréciation du caractère significatif ou non de la relation entretenue avec la société ou son groupe est débattue par le Conseil et les critères quantitatifs et qualitatifs ayant conduit à cette appréciation (continuité, dépendance économique, exclusivité, etc.) sont explicités dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Critère 4 : lien familial

Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.

Critère 5 : Commissaires aux Comptes

Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ou d'une société ou entité possédant au moins 10 % du capital de la Société ou d'une société dont la Société possédait au moins 10 % du capital, lors de la cessation de ses fonctions.

Critère 6 : durée de mandat supérieure à 12 ans

Ne pas être administrateur de la société depuis plus de douze ans. La perte de la qualité d'administrateur indépendant intervient à la date des douze ans.

Critère 7 : statut de l'actionnaire important

Des administrateurs représentant des actionnaires importants de la société ou de sa société mère peuvent être considérés comme indépendants dès lors que ces actionnaires ne participent pas au contrôle de la société. Toutefois, au-delà d'un seuil de 10 % en capital ou en droits de vote, le Conseil, sur rapport du Comité des nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration

L'évaluation détaillée de l'indépendance des administrateurs effectuée le 24 février 2020 et sur le fondement des critères mentionnés ci-dessus, est reproduite ci-après :

Critères[1]	Nathalie Andrieux	Bernard Bourigeaud	Charlotte Dennery-Dufourcq	Gabrielle Gauthey	Patrick De Giovanni	Christine Removille
Critère 1 : Salarié mandataire social au cours des cinq années précédentes	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 2 : Mandats croisés	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 3 : Relations d'affaires significatives	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 4 : Lien familial	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 5 : Commissaires aux comptes	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 6 : Durée de mandat supérieure à 12 ans	✔	✔	✔	✔	✔	✔
Critère 7 : Statut de l'actionnaire important	✔	✔	✔	✔	✔	✔

(1) dans ce tableau, ✔ représente un critère d'indépendance satisfait et ✖ représente un critère d'indépendance non satisfait .

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.1.4. Administrateur référent

Sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration a décidé le 7 juin 2019, de nommer Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'Administrateur référent, conformément aux dispositions de l'article 1.4.2. du Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

Pour rappel, le Règlement Intérieur prévoit que l'Administrateur Référent a pour mission principale de veiller au bon fonctionnement des organes de gouvernance de la Société.

À ce titre, il a pour mission de :

- veiller à ce que les administrateurs reçoivent l'information nécessaire à l'exercice de leur mission dans les meilleures conditions possibles, conformément aux dispositions du présent Règlement intérieur ;
- s'assurer que le temps alloué aux administrateurs, pour débattre des points à l'ordre du jour du Conseil, est suffisant ;
- prévenir et gérer les conflits d'intérêts : l'Administrateur référent est chargé de prévenir la survenance de situations de conflits d'intérêts en exerçant une action de sensibilisation sur l'existence de faits de nature à engendrer des situations de conflits d'intérêts. L'Administrateur référent est tenu informé par chaque administrateur de tout conflit d'intérêts même potentiel. L'Administrateur référent en fait part au Conseil, de même qu'il lui fait part de toutes les situations de conflits d'intérêts même potentiels qu'il aurait identifiées par lui-même.

3.1.5. Censeurs

La Société est dotée d'un collège de huit censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. À la date du 27 mars 2020, le Conseil d'administration dispose de quatre censeurs, Messieurs Santhosh Krishnamoorthy, Jean-Paul Lepeytre, Gérard Longuet et Henri Moulard.

Les censeurs participent aux réunions du Conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les administrateurs. Ils peuvent également siéger aux Comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du Conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.2. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE

3.2.1. Présentation détaillée des principaux mandats des administrateurs du Conseil d'administration de Gfi Informatique

VINCENT ROUAIX

Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Né le 16 juin 1959

Âge[1] **:** 60 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
145, boulevard Victor-Hugo,
93400 Saint-Ouen

Date de 1ère nomination :
2006

Échéance du mandat d'administrateur[2] **:**
2022

Critères d'indépendance [3] **:**
non

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Président-directeur général et administrateur de Gfi Informatique (France)
- Président du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Progiciels (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Business Document SAS (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Business Transformation SAS (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Addstones SAS (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi CIC (France)
- Président de Metaware Technologies (France)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président et d'administrateur de Grupo Corporativo Gfi Informatica SA (Espagne)
- Président et administrateur d'Efron Consulting Inc (Etats-Unis)
- Président et Administrateur de Gfi Informatica Mexico S.A de C.V (Mexique)
- Président et Administrateur de Gesfor Mexico S.A de C.V (Mexique)
- Président et Administrateur de GSFR de Mexico, S.A de C.V (Mexique)
- Président et Administrateur de Gfi informatica Columbia (Colombie)
- Président et Administrateur de Hundred SAC (Pérou)
- Président et administrateur de Gfi Portugal - Tecnologias de Informaçao SA (Portugal)
- Représentant Gfi Informatique en qualité de Président et administrateur de Roff Consultores Independentes (Portugal)
- Administrateur de Roff Singapore PTE ltd (Singapour)
- Président et administrateur d'i2S SGPS SA (Portugal)
- Administrateur d'i2S Informatica SA (Portugal)
- Administrateur d'i2S Brokers SA (Portugal)
- Président et administrateur de Gfi International SA (Suisse)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité d'administrateur de Realdolmen N.V (Belgique)

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3. La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président et d'administrateur de Gfi PSF (Luxembourg)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité d'administrateur de Gfi Informatique Maroc (Maroc)
- Administrateur de Holding Gfi Informatique Maroc SA (Maroc)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité d'administrateur de Gfi Maroc Offshore SA (Maroc)
- Administrateur de Capital Consulting (Maroc)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité d'administrateur de Gfi Côte d'Ivoire RCI (Côte d'Ivoire)
- Administrateur de Gfi Poland (Pologne)
- Président du Conseil d'administration d'Impaq AG (Suisse)
- Administrateur d'Impaq UK (Royaume-Uni)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Gérant d'Auteuil Conseil EURL (France)
- Membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS (France)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président d'Awak'it (jusqu'en 2019) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 23 juin 2019)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de N3XT (jusqu'en 2019) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Roff France à la date du 31 mars 2019)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Cognitis France (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Infogen Systems (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Informatique - Production (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président d'ITN Consultants (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Progiciels à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Informatique Telecom (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Garsys (jusqu'en 2018) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er novembre 2018)
- Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Consulting SAS (jusqu'en 2016) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 1er avril 2016)
- Président du Conseil de surveillance de Financière Ordirope SAS (jusqu'en 2016) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Progiciels à la date du 27 juin 2016)
- Président de Gfi-BUS SAS (jusqu'en 2015) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 30 juillet 2015)
- Président-directeur général et administrateur de Cognitis Group SA (jusqu'en 2015) (France) (Transmission universelle du patrimoine à la société Gfi Informatique à la date du 25 mai 2015).

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des groupes de services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de Directeur général, puis de Président-directeur général. En 1999, il est nommé Directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et Directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le groupe Adelior avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du groupe Adelior par le groupe Gfi Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006), puis Directeur général délégué (décembre 2006) de Gfi Informatique, et Directeur général depuis le 17 mars 2009. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 20 mai 2009.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

NATHALIE ANDRIEUX

Administratrice indépendante

Né le 27 juillet 1965

Âge[1] : 54 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
171, rue de l'Université
75007 Paris

Date de 1ère nomination :
2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance [3] :
oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administratrice du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Membre du Conseil d'administration du Groupe Casino
- Membre et Présidente du Comité des nominations et des rémunérations du Groupe Casino
- Membre du Comité gouvernance et RSE du Groupe Casino

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Présidente Directrice Générale de Geolid

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Membre du Conseil de surveillance et Membre du Comité d'audit de la société Lagardère
- Présidente de la société Mediapost Holding
- Membre du Conseil de surveillance des sociétés La Banque Postale et Xange Private Equity;
- Membre du Comité stratégique des sociétés La Banque Postale et Idenum;
- Membre du Conseil national du numérique;
- Membre du Conseil scientifique de l'Institut Mines Telecom.
- Présidente du Conseil d'administration de l'ENSCI-Les Ateliers
- Membre (non-mandataire social) du Comité stratégique de la société Groupe Open.

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Diplômée de l'École supérieure d'informatique (Sup'Info) et de l'ESCP Europe, Madame Nathalie Andrieux exerce différentes fonctions au sein du groupe Banque Populaire, Bred (1990-1993) et Casden (1993-1997). En 1997, elle rejoint le groupe La Poste où elle crée la direction de l'innovation puis, elle est nommée Directrice Générale de MédiaPost en 2004 et Présidente en 2009. Elle devient par la suite Présidente de la Poste Numérique en 2012 jusqu'au mois de mars 2015. Depuis le 2 avril 2018, Mme Nathalie Andrieux est Directrice Générale de Geolid, entreprise de communication et de référencement digital.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3. La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

BERNARD BOURIGEAUD

Administrateur indépendant

Né le 20 mars 1944

Âge[1] : 76 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
40 avenue du Manoir,
1410 Waterloo, Belgique

Date de 1ère nomination :
2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance [3] :
oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Président du Conseil d'administration d'Ingenico Group
- Président du Comité stratégique d'Ingenico Group
- Membre du Comité des rémunérations, nominations et gouvernance d'Ingenico Group

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Membre de l'Advisory Board de Jefferies New-York (Etats-Unis) ;
- Président de BJB Consulting et Newton Partners (Belgique).

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- CGI (Canada) jusqu'en janvier 2019 ;
- Holistic Innovations (Etats-Unis) jusqu'en 2018 ;
- Sierrabolics (Etats-Unis) jusqu'en 2018 ;
- Operating Partner d'Advent International jusqu'en 2017;
- Automic (Autriche) jusqu'en janvier 2017 ;
- Président non-Exécutif d'Oberthur Technology SA jusqu'en mai 2017 ;
- Vice-Président non Exécutif d'Oberthur Technology Holding jusqu'en mai 2017 ;
- Membre du Comité mondial paralympique jusqu'en septembre 2017

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Bernard Bourigeaud est expert-comptable et a une licence en science économique et IAE de Bordeaux.

Il est à l'origine de la création et du développement d'un des plus grands groupes mondiaux de services informatiques et de paiement, Atos, qu'il a présidé pendant 17 ans. Précédemment, il avait présidé Deloitte en France et conduit une carrière internationale chez PricewaterhouseCoopers et Continental Grain notamment au Royaume-Uni. Aujourd'hui, il est investisseur, consultant et professeur affilié à HEC Il est Administrateur de différentes sociétés, membre de l'Advisory Board de Jefferies à New York et Operating Partner d'Aalto Invest à Londres.

Bernard Bourigeaud a aussi été membre des Conseils d'administration de Business Objects, SNT (filiale de KPN), Hagemeyer, Neopost, Tibco Software, CCMX, Automic en Autriche, Oberthur Technologies. Il fut également membre du Comité exécutif mondial du Comité paralympique international (IPC) de septembre 2011 à septembre 2017. Il est chevalier de la Légion d'honneur et ancien Président du CEPS (Centre d'études et de prospectives stratégiques).

Bernard Bourigeaud est, depuis le 5 novembre 2018 Président du Conseil d'administration d'Ingenico Group.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

HAMDI CHATTI

Administrateur

Né le 16 aout 1967

Âge[1] : 52 ans

Nationalité : Suisse

Adresse professionnelle :
Damas Jewellery Head Office, Dubai, UAE

Date de 1ère nomination :
2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance [3] :
non

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Président du Conseil d'administration de Damas Jewellery LLC, Emirats Arabes Unis

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Vice President Louis Vuitton Malletier
- President La Fabrique du Temps Louis Vuitton
- President Les Ateliers Joailliers Louis Vuitton
- Gübelin Gem Laboratory
- Société Suisse de Chronométrie

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Après un diplôme d'ingénieur en micro-technologie et un master en horlogerie (spécialisation en complications horlogères) de l'université de Neuchâtel, ainsi qu'un degree en management et marketing du luxe de l'ESSEC à Paris, Hamdi Chatti a commencé sa carrière chez Cartier. Ensuite, il a successivement travaillé pour Harry Winston et Montblanc avant de rejoindre Louis Vuitton en janvier 2010, en tant que directeur Montres et Joaillerie. En juin 2018, il est nommé Président du Conseil d'administration de la société Damas Jewellery LLC.

(1) À la date de l'Assemblee générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des criteres d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

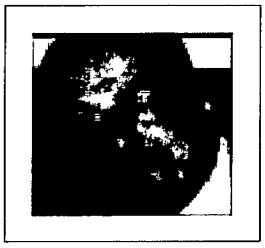

JOSE COJEST

Administrateur représentant les salariés

Né le 2 février 1968

Âge[1] : 52 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle : 145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen

Date de 1ère nomination : Élection par le Comité Central d'entreprise de l'UES Gfi Informatique le 16 mai 2018.

Échéance du mandat d'administrateur[2] **:** 2020

Critères d'indépendance [3] : non

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur représentant les salariés de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

Néant

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Monsieur José Cojest est à ce jour, Chef de Projet informatique spécialisé en développement et base de données, et dispose de 26 années d'expérience. La curiosité intellectuelle et la capacité d'adaptation de Monsieur José Cojest lui ont donné l'opportunité de découvrir des domaines fonctionnels variés pour intervenir dans de nombreux secteurs d'activités différents : Energies, Finances, Télécoms, Cardiologie, Secteurs Publics. Monsieur José Cojest a effectué notamment des missions chez les clients suivants : TOTAL, ARKEMA, RATP, ORANGE, EDF, ENEDIS, NATEXIS BANQUES POPULAIRES, SOFINCO.

(1) A la date de l'Assemblee générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Monsieur José Cojest a été élu en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Duboust, pour la durée de son mandat restant a courir, conformément aux dispositions de l'article 11 des Statuts de la Société
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1 3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

CHARLOTTE DENNERY-DUFOURCQ

Administratrice indépendante

Né le 21 septembre 1965

Âge[1] : 54 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
66 bd Raspail
75006 Paris

Date de 1ère nomination :
2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance[3] :
oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administratrice du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Directrice Générale de BNP Paribas Leasing Solutions
- Administratrice de BNP Paribas Personal Finance SA
- Administratrice de ARVAL SERVICE LEASE SA
- Administratrice de BNP PARIBAS REAL ESTATE SAS
- Administratrice de la RMN Grand Palais
- Administratrice de la Fondation Culturespaces

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Directrice des Opérations BNP Paribas Investment Partners

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques (Master d'Economie, de Statistique et de Finance), Charlotte Dennery-Dufourq intègre en 1991 l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques puis en 1993, le ministère français de l'Economie, du Budget et des Finances.

Après presque 10 ans passés au sein du Ministère, elle intègre le groupe BNP Paribas en 2001 où elle occupe divers postes à responsabilité : Responsable de la Stratégie et du Développement de la Banque de Financement et d'Investissement (2001-2002), Responsable de la Stratégie et du Développement du groupe aux Etats-Unis (2002-2004), Directrice Financière et Responsable de la gestion d'actifs de Cardif (2004-2009), Directrice Générale de FundQuest (2009-2015) et Directrice Finances, IT et Opérations de BNP Paribas Investment Partners (2010 à 2015). Depuis le 1er octobre 2015, Charlotte Dennery-Dufourq est Directrice Générale de BNP Paribas Leasing Solutions, la filiale du groupe BNP Paribas spécialisée dans le financement des équipements professionnels des entreprises. Elle est également Administratrice de la RMN Grand Palais depuis mars 2014, et Administratrice de certaines filiales du Groupe BNP (BNP Paribas Real Estate, ARVAL, BNP Paribas Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance), et aussi Administratrice de la société Gfi Informatique.

(1) À la date de l'Assemblee générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GABRIELLE GAUTHEY

Administratrice indépendante

Né le 28 octobre 1962

Âge[1] : 57 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
46, avenue de Suffren
75015 Paris

Date de 1ère nomination :
2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance[3] :
oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administratrice du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Administratrice de Gecina
- Présidente du Comité d'Audit et des Risques de Gecina
- Membre du Conseil de Surveillance de Radiall

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Membre de l'Académie des Technologies

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Naval Group
- Directrice des Investissements et du Développement local, membre du Comité de Direction de l'Etablissement Public et du groupe Caisse des Dépôts
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations, Administrateur du GIE Atout France

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Gabrielle Gauthey est une ancienne élève de l'Ecole Polytechnique (1985) et Ingénieur général des Mines-Télécoms (1988). Elle est également diplômée de Télécom Paris Tech et titulaire d'un DEA en analyse économique (Nancy). Gabrielle Gauthey débute sa carrière en 1988 en tant que Directrice commerciale entreprises pour France Télécom. Par la suite, elle rejoint la Caisse des dépôts en 2000 au poste de Directrice des technologies de l'Information et de la communication, puis, en 2003, elle intègre l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep) en tant que Commissaire et devient Vice-Présidente du groupe des régulateurs européens des télécoms. En janvier 2009, Gabrielle Gauthey rejoint Nokia et prend en charge le secteur d'activités "gouvernements" au niveau mondial. Elle est nommée Directrice de l'investissement et du développement local pour le groupe Caisse des Dépôts en février 2015 et membre du Comité de Direction de l'Etablissement Public et du Groupe Caisse des Dépôts. Elle est nommée Administratrice de Gecina en avril 2018. Depuis janvier 2019, elle est Senior Adviser auprès de Macquarie Group. Elle est également membre de l'Académie des Technologies.

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 13 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

PATRICK DE GIOVANNI

Administrateur indépendant et Administrateur référent

Né le 4 mars 1945

Âge[1] : 75 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
1, rue Paul-Cézanne
75008 Paris

Date de 1ère nomination :
2018[2]

Échéance du mandat d'administrateur[3] :
2022

Critères d'indépendance[4] :
oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur référent du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Président du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Administrateur de la société Amboise Partners SA (France)
- Président du Conseil de surveillance d'Impact Partners SAS (France)
- Gérant de SC Plamet (France)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Administrateur d'Altamir Gérance SA (jusqu'en 2014) (France)
- Administrateur d'Albioma SA (jusqu'en 2015) (France)

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

M. Patrick de Giovanni est Directeur associé d'Amboise Partners (anciennement Apax Partners) depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital-risque). Il est ancien Président de France Invest, association des investisseurs pour la croissance. Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Approbation de la cooptation de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur de la Société en remplacement d'Itefin Participations représentée par Monsieur Gilles Rigal, démissionnaire le 14.06.2018. Nomination de Monsieur Patrick de Giovanni en qualité d'administrateur de la Société le 07.06.2019.
(3) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(4) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

ALEKH GREWAL

Administrateur

Né le 10 mars 1957

Âge[1] **:** 63 ans

Nationalité : Australienne

Adresse professionnelle : Mannai Industrial Complex, Street no. 5, Salwa Road, P.O. Box 76, Doha, Qatar

Date de 1ère nomination : Assemblée générale du 24 mars 2016, avec effet le 11 avril 2016

Échéance du mandat d'administrateur[2] **:** 2022

Critères d'indépendance [3] **:** non

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- AXIOM Telecom, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Damas International LLC, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Gfi Informatique India (Inde)
- Membre du Comité d'audit de Damas International LLC, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Membre du Comité d'audit d'AXIOM Telecom, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Monsieur Alekh Grewal a plus de trente-cinq ans d'expérience qu'il a principalement consacrée à la gestion de moyennes et grandes entreprises, plus particulièrement dans tous les domaines liés à la Direction générale, et notamment dans la création, les acquisitions, les désinvestissements et le redressement d'entreprises.

Monsieur Alekh Grewal a passé 15 ans en Australie où il a travaillé principalement pour la multinationale australienne James Hardie. Il a été Directeur général de plusieurs filiales.

Il a quitté l'Australie en 2001 pour rejoindre KPMG Inde en qualité de Directeur de l'Exploitation, Associé et Vice-Président. Monsieur Alekh Grewal a intégré Mannai Corporation en novembre 2004, tout d'abord en qualité de Directeur financier puis, en 2008, a été promu au poste de Directeur des Opérations et est devenu Directeur général un an plus tard.

Son expertise a été déterminante dans le cadre des acquisitions aux Émirats Arabes Unis, d'Axiom Telecom, et de Damas International LLC.

En 2012, Monsieur Alekh Grewal a été promu au poste de Directeur général du Groupe. Il a également activement contribué à l'acquisition de Gfi Informatique en France. Il est actuellement Directeur Général du Groupe Mannai.

Il est titulaire d'un diplôme universitaire (avec spécialisation) et a suivi l'« Advanced Management Program » (Programme de gestion avancée) de Harvard et l'« International Directors Programme » (Programme international pour les administrateurs) de l'INSEAD. Il est titulaire du Certificat en gouvernance d'entreprise de l'INSEAD Business School.

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

KEITH HIGLEY

Administrateur

Né le 15 janvier 1946

Âge[1] : 74 ans

Nationalité : Anglaise

Adresse professionnelle :
Ramada Junction, Salwa Road, P.O. Box 76, Doha, Qatar

Date de 1ère nomination :
Assemblée générale du 24 mars 2016, avec effet le 11 avril 2016

Échéance du mandat d'administrateur[2] :
2022

Critères d'indépendance [3] :
non

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administrateur de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Administrateur de Mannai Corporation Q.P.S.C (Qatar)
- Président du Comité Gouvernance de Mannai Corporation Q.P.S.C (Qatar)
- Membre du Comité des rémunérations de Mannai Corporation Q.P.S.C (Qatar)

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Administrateur d'AXIOM Telecom, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Président du Comité d'audit de Damas International, (Émirats Arabes Unis)
- Membre du Comité des rémunérations de Damas International, (Émirats Arabes Unis)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Président exécutif de Damas International LLC, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Après avoir travaillé quelque temps pour la banque Standard Chartered à Londres et à l'étranger, Monsieur Keith Higley a consacré la majeure partie de sa carrière à la Lloyds Bank, avant de rejoindre Mannai Corporation au Qatar en 2001.

Il a occupé plusieurs postes de Direction au sein du groupe Lloyds Bank au Royaume-Uni et dans le monde entier, dont celui de Directeur pays EAU, Directeur général Japon et Directeur régional de la Lloyds Bank au Royaume-Uni.

Il a occupé les fonctions de Directeur général des deux plus grandes sociétés d'affacturage et d'escomptes de factures au Royaume-Uni et a joué un rôle de premier plan dans le secteur financier au Royaume-Uni, en siégeant notamment huit ans au Conseil d'administration de la Factors and Discounters Association, dont il était dernièrement Président.

Suite à sa désignation en tant que Président-Directeur Général de Mannai, sa mission a consisté à axer les ressources du groupe sur son activité domestique stratégique afin de préserver sa position de leader du marché dans le contexte économique en expansion rapide que connaît le Qatar. Le groupe a été totalement restructuré pour en faire l'entreprise que nous connaissons aujourd'hui, axée sur le commerce et les services. Monsieur Keith Higley a rejoint le Conseil d'administration de Mannai Corporation en 2005 et a ensuite été nommé Directeur général.

Mannai Corporation est cotée à la Bourse du Qatar depuis 2007. Monsieur Keith Higley a pris sa retraite de Directeur général de Mannai Corporation en décembre 2008 et continue de siéger au Conseil d'administration en qualité d'administrateur non exécutif.

Il est membre du « Chartered Institute of Bankers » (FICB), membre de l'« Institute of Credit Management » (MICM) et Directeur agréé (CDir) par l'« Institute of Directors UK ». Il est également titulaire du Certificat en gouvernance d'entreprise de l'INSEAD Business School.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 13 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

CHRISTINE REMOVILLE

Administratrice indépendante

Né le 2 aout 1970

Âge[1] **:** 49 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle : Dentsu Aegis Network, Tritton Square, Londres, Royaume Uni

Date de 1ère nomination : 2019

Échéance du mandat d'administrateur[2] **:** 2022

Critères d'indépendance[3] **:** oui

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Administratrice du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Présidente de Carat
- Partner expert chez Bain & Company

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Diplômée de l'EDHEC Business School et titulaire d'un MBA en Marketing International, Mme Christine Removille a débuté sa carrière chez Leo Burnett et Carat comme Senior account director international basée aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. Christine Removille est une des fondatrices d'Accenture Interactive où elle a exercé pendant 20 ans. Elle a lancé Accenture Interactive en Europe et y a été Strategy Consultant to Partner, Managing Director Europe, Amérique Latine et Afrique. En septembre 2018, elle est nommée par Dentsu Aegis Network Présidente de Carat depuis juin 2018. Depuis février 2020, Christine Removille est partner expert chez Bain & Company.

(1) A la date de l'Assemblee générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021.
(3) Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont ceux issus du Règlement intérieur du Conseil d'administration article 1.3 La situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance a été examinée par le Conseil d'administration

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.2.2. Liste détaillée des principaux mandats des censeurs du Conseil d'administration de Gfi Informatique

SANTHOSH KRISHNAMOORTHY

Censeur

Né le 15 mai 1982

Âge[1] : 37 ans

Nationalité : Indienne

Adresse professionnelle : Mannai Industrial Complex, Street no. 5, Salwa Road, P.O. Box 76, Doha, Qatar

Date de 1ère nomination : Assemblée générale du 24 mars 2016, avec effet le 11 avril 2016

Échéance du mandat de Censeur[2] **:** 2022

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Censeur du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Directeur M&A du groupe Mannai Corporation Q.P.S.C. (Qatar)

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Membre du Conseil d'administration d'AXIOM Telecom, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Membre du Comité stratégique d'AXIOM Telecom, Dubaï, (Émirats Arabes Unis)
- Membre du Conseil d'administration de Gfi Informatique India Private Ltd (Inde)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Monsieur Santhosh Krishnamoorthy a rejoint Mannai Corporation en juin 2008. Il est spécialisé dans les Fusions et Acquisitions et dispose de plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine.

Avant de rejoindre Mannai Corporation, Monsieur Santhosh Krishnamoorthy a travaillé pendant 6 ans pour « Emirates Investment and Development PSC », une société de capital investissement située à Dubaï et a examiné les opportunités d'achat et de la vente dans les secteurs suivants : Vente au détail, Services Financiers, Production, Technologies de l'Information et de la Communication, Construction et Industries Associées, Télécommunications, Formation, Pétrole et Gaz, Automobile.

Il possède une expérience dans l'exécution et le conseil de transactions à l'international dont la valeur varie entre 150 millions et 2 milliards de dollars et a structuré de nombreuses transactions de fusions et acquisitions, des offres publiques d'achat et des joint-ventures, ainsi que des partenariats stratégiques, transfrontaliers complexes.

Depuis qu'il a rejoint Mannai Corporation, son expertise a été déterminante dans le cadre des acquisitions aux Émirats Arabes Unis, d'Axiom Telecom, de Damas International LLC et de Gfi Informatique en France.

Il est titulaire d'un diplôme en Génie électrique et électronique obtenu en Inde, ainsi que d'un MBA obtenu à Toronto, Canada. Il a suivi l'« Advanced Management Program » (Programme de gestion avancée) de Harvard et l'« International Directors Programme » (Programme international pour les administrateurs) de l'INSEAD. Il est titulaire du Certificat en gouvernance d'entreprise de l'INSEAD Business School.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2021

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

JEAN-PAUL LEPEYTRE

Censeur

Né le 16 août 1947

Âge[1] **:** 72 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
1, Square Moncey
75009 Paris

Chevalier de la Légion d'Honneur

Date de 1ère nomination :
2011

Échéance du mandat de Censeur[2] **:**
2020

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Censeur du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Membre du Comité des Investissements de Gfi Informatique (France)
- Président du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Président de JPL Consulting SAS (France)
- Administrateur de MCSA SA (France)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

M. Jean-Paul Lepeytre a effectué l'ensemble de sa carrière dans le groupe Thales où il a occupé différents postes de direction dans le domaine Optronique (1972-1987), Électronique de Missiles (1987-1989), Avionique (1989-1999), Services et Sécurité (1999-2008). En 2004, il accède au poste de Directeur général adjoint et membre du Comité exécutif de la société Thales, puis de Conseiller du Président en particulier pour la gestion des risques. Il est entré au Conseil d'administration de Gfi Informatique en tant que Censeur en 2010 puis d'Administrateur en 2011.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2019.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Présentation détaillée des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique

GERARD LONGUET

Censeur

Né le 24 février 1946

Âge[1] : 73 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
56 rue de Châteaudun
75009 Paris

Date de 1ère nomination :
2014

Échéance du mandat de Censeur[2] :
2020

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Censeur du Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

Néant

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Administrateur de SA Sea Invest (France)
- Administrateur de SA Cockrill Maintenance et Ingénierie (Belgique)
- Président de l'Office Parlementaire des choix scientifiques et technologiques

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Néant

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Monsieur Gérard Longuet, ancien élève de l'ENA (promotion Rabelais) a occupé plusieurs fonctions gouvernementales : ministre délégué à la Poste et aux Télécommunications (gouvernement Chirac), ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications (gouvernement Balladur), et ministre de la Défense (gouvernement Fillon). Il a été élu député de la Meuse pour la première fois en 1978 et plusieurs fois réélu depuis ; Monsieur Gérard Longuet est actuellement sénateur du département de la Meuse dont il est l'élu depuis 2001.

Monsieur Gérard Longuet a été administrateur et Conseil de plusieurs sociétés d'ingénierie informatique et de conseil et a publié plusieurs ouvrages.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2019.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

HENRI MOULARD

Censeur

Né le 2 mai 1938

Âge[1] : 81 ans

Nationalité : Française

Adresse professionnelle :
35, rue Mazarine
75006 Paris

Date de 1ère nomination :
2003

Échéance du mandat de Censeur[2] :
2021

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS DANS LE GROUPE GFI INFORMATIQUE

- Censeur au Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
- Président du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

MANDATS PRINCIPAUX EXERCÉS EN DEHORS DU GROUPE GFI INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ COTÉE

- Censeur de Burelle SA (Paris)
- Membre du Comité des nominations de Burelle SA (Paris)
- Membre du Comité d'audit de Burelle SA (Paris)

SOCIÉTÉ NON COTÉE

- Président d'HM et Associés SAS (France)
- Président du Conseil de surveillance de Foncière Saint Gothard SAS (France) et de Compagnie Franco-Suisse (SAS) (France)
- Administrateur de Sogelym-Dixence (France)
- Administrateur d'Atlamed (Maroc)
- Censeur d'Amundi Private Equity Fund (France)

MANDATS PRINCIPAUX ÉCHUS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Président du Comité d'audit et membre du Comité des rémunérations de Neuflize Vie (jusqu'en juin 2018 France)
- Administrateur de Neuflize Vie (jusqu'en juin 2018) (France)
- Président de Truffle Capital SAS (jusqu'au 2 novembre 2016) (France)
- Censeur de Gerpro SAS (jusqu'en 2015) (France)

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient Directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des Directoires de la Banque de Neuflize et du groupe ABN Amro en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Entre 2002 et 2016, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Capital). En 1998, il est nommé administrateur de Gfi Informatique. Il est Censeur de Gfi Informatique depuis 2003.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de 2020.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.3. LES ORGANES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration a adopté un nouveau Règlement Intérieur, lors de sa séance du 20 février 2019 faisant suite à la sortie de la cote de la Société le 13 décembre 2018. Celui-ci peut être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en ferait la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du Conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de Gfi Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents comités.

Le Conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations. Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du Président du Conseil d'administration, des censeurs, du Directeur général et éventuellement des Directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

Le Conseil d'administration

COMPOSITION

Le Conseil d'administration applique une politique de diversité dans la composition des membres du Conseil d'administration au regard de critères tels que l'âge, l'internationalisation ou les qualifications et l'expérience professionnelle et notamment par une représentation équilibrée des femmes et des hommes (cf. 3.1.2 « Description de la politique de diversité »).

Le Conseil d'administration est composé à la date du 27 mars 2020, de quinze membres dont quatre administratrices, six administrateurs et un administrateur représentant les salariés auxquels s'ajoutent quatre censeurs.

Assiste au Conseil d'administration un représentant permanent du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique.

La liste des membres du Conseil d'administration de la Société est citée au paragraphe 3.1 « Mise en place d'une nouvelle gouvernance ».

ÉVALUATION

Le Conseil d'administration peut évaluer le fonctionnement du Conseil et de ses Comités afin, notamment, de porter une appréciation sur la préparation et la qualité de leurs travaux. Cette évaluation est réalisée sur la base d'un questionnaire envoyé à chaque administrateur.

Cette évaluation porte notamment sur la composition du Conseil, la durée des mandats, la fréquence des renouvellements, le processus de sélection des membres et les critères d'indépendance, ainsi que sur le fonctionnement du Conseil, l'organisation des réunions, l'accès à l'information, les ordres du jour et les travaux, le montant et le mode de répartition des jetons de présence. Des questions similaires sont posées sur les Comités.

Les membres peuvent ainsi, dans le cadre de cette évaluation, s'ils le souhaitent, s'exprimer librement sur les contributions individuelles des autres membres. Ils peuvent également s'entretenir individuellement de ce sujet avec le Président du Conseil. Le Conseil d'administration a souhaité, à l'unanimité, conserver ce mode de fonctionnement et ne pas imposer un questionnaire formel visant spécifiquement à évaluer de manière systématique la contribution de chacun des membres.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois (taux de participation 92,50 %).

Des réunions téléphoniques se sont également tenues au cours de l'année 2019, à l'occasion de sujets particuliers.

RELATIONS AVEC LES TIERS

Conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui examine et arrête les comptes intermédiaires (comptes semestriels) et les comptes annuels.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PRINCIPALES DÉCISIONS ADOPTÉES

Les principales décisions du Conseil d'administration au cours de l'année 2019 ont été les suivantes :

- approbation du budget 2019 ;
- présentation des états de synthèse consolidés au 31 décembre 2019 ;
- arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2019, arrêté de deux plans d'attribution d'actions de performance ;
- arrêté des états prévisionnels et convocation de l'Assemblée générale ;
- révision de la composition du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés ;
- arrêté des états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2019, arrêté des états prévisionnels, et présentation de l'opération Speed / Encore ;
- Examen et autorisation de l'Offre d'acquisition portant sur la société IECISA, autorisation de mise en place de financements dans le cadre de l'acquisition d'IECISA ;
- Approbation des termes et conditions de l'acquisition susmentionnée et autorisation de la signature du contrat d'acquisition et des contrats annexes (Contrat de Services de transition et Contrat Commercial Stratégique).

Au cours des réunions qui ont été consacrées aux arrêtés de comptes, le Président du Comité d'audit et de contrôle interne a informé le Conseil d'administration des évaluations et options comptables retenues.

Le Directeur général

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées générales d'actionnaires et au Conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du Règlement intérieur.

À cet égard, l'article 3.2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration :

- acquisition de participations excédant dix millions d'euros en valeur d'entreprise ;
- cession d'actifs ou de participation excédant 5 % du chiffre d'affaires annuel consolidé du Groupe ;
- acquisition d'actifs ou de participations au-delà de l'activité habituelle du Groupe ;
- alliance stratégique ou partenariat qui pourrait avoir un impact structurant pour le Groupe (en ce qu'une telle opération serait susceptible d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité) ;
- avals, cautions et garanties consentis par Gfi Informatique excédant la délégation octroyée au Directeur général.

Les Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de Directeur général délégué. Le Conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction. Actuellement, il n'y a pas de Directeur général délégué.

Le Comité d'audit et de contrôle interne

COMPOSITION

Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé à la date du 27 mars 2020, de quatre membres, tels que mentionnés ci-dessous:

COMITÉ D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE	
M. Patrick de Giovanni [1]	**Président**
Mme Charlotte Dennery-Dufourcq [1]	**Membre**
M. Santosh Krishnamoorthy[2]	**Membre**
M. Alekh Grewal	**Membre**

(1) Administrateur indépendant. (2) Censeur du Conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Les organes du gouvernement d'entreprise

FONCTIONNEMENT

Conformément à l'article 7.2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité d'audit et de contrôle interne a pour principales missions :

- **En ce qui concerne les comptes**, le Comité d'audit et de contrôle interne reçoit pour mission du Conseil d'administration :
  - de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et le cas échéant, formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
  - de procéder à l'examen préalable et donner son avis sur les projets de comptes sociaux et consolidés, annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels préparés par la direction financière avant que le Conseil d'administration en soit saisi et au minimum deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration ;
  - d'examiner la pertinence et la permanence des principes et règles comptables utilisés dans l'établissement des comptes sociaux et consolidés et de prévenir tout manquement éventuel à ces règles ;
  - de se faire présenter l'évolution du périmètre des sociétés consolidées et recevoir, le cas échéant, toutes explications nécessaires ;
  - d'entendre, lorsqu'il l'estime nécessaire, les Commissaires aux Comptes, la Direction générale, la direction financière, comptable et la trésorerie, l'audit interne ou tout autre personne du management ; ces auditions peuvent avoir lieu, le cas échéant, hors la présence des membres de la Direction générale ;
  - d'examiner avant leur publication les projets de rapport d'activité, de comptes de résultat et de tous comptes (y compris prévisionnels) établis pour les besoins d'opérations spécifiques significatives (telles que apports, fusions, mise en paiement d'acomptes sur dividendes, etc.), et notamment celles à l'occasion desquelles pourrait se produire un conflit d'intérêt ;
  - de rendre compte des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle que le Comité a joué dans le processus.

Le Comité d'audit et de contrôle peut recourir à des experts extérieurs en tant que de besoin.

- **En ce qui concerne le contrôle externe de la Société**, le Comité d'audit et de contrôle interne reçoit pour mission du Conseil d'administration :
  - d'examiner les questions relatives à la nomination ou au renouvellement des Commissaires aux Comptes de la Société. Lors de l'échéance de leur mandat, le Comité supervise le processus, préalablement à la décision du Conseil d'administration, portant sur la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes, qui peut comporter selon le cas un appel d'offres. Il délivre une recommandation au Conseil d'administration ;
  - de suivre la réalisation par les Commissaires aux Comptes de leur mission ;
  - de se faire communiquer les montants des honoraires versés par la Société et son Groupe aux entités des réseaux auxquels appartiennent les Commissaires aux Comptes et de s'assurer que leur montant ou la part qu'ils représentent dans leur chiffre d'affaires ne soit pas de nature à porter atteinte à l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
  - de s'assurer de la rotation des signataires des comptes au nom des cabinets dans les grands réseaux, le cas échéant, et du décalage dans le temps de l'échéance des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants ;
  - de s'assurer du respect par les Commissaires aux Comptes de leurs conditions d'indépendance.

- **En ce qui concerne le contrôle interne et le suivi des risques de la Société**, le Comité d'audit et de contrôle interne reçoit pour mission du Conseil d'administration :
  - d'évaluer l'efficacité et la qualité des systèmes et procédures de contrôle interne du Groupe, d'entendre au moins une fois par an le responsable de l'audit interne Groupe et être informé de son programme de travail. Le Comité doit être destinataire au moins une fois par an d'une synthèse des rapports de l'audit interne Groupe ;
  - en coordination avec les Commissaires aux Comptes, d'apprécier la fiabilité des systèmes et procédures qui concourent à l'établissement des comptes, ainsi que la validité des positions prises pour traiter les opérations significatives ;
  - en coordination avec les Commissaires aux Comptes, d'examiner les méthodes et procédures de reporting et de traitement des informations comptables et financières en provenance des filiales et/ou des unités opérationnelles ;
  - d'être informé par la Direction générale, ou toute autre voie, de toutes réclamations de tiers ou toutes informations internes révélant des critiques sur les documents comptables ou les procédures de contrôle interne de la Société, ainsi que des procédures mises en place à cette fin et des remèdes à ces réclamations ou critiques ;
  - de confier à l'audit interne toute mission qu'il jugerait nécessaire ;
  - et de prendre connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements et risques significatifs et d'examiner les procédures retenues pour évaluer et gérer ces risques.

Le Comité d'audit et de contrôle interne rend compte régulièrement de sa mission au Conseil d'administration et lui fait annuellement rapport de ses travaux et formule les avis et recommandations qu'il juge utiles.

Tout membre du Comité d'audit et de contrôle interne peut, à tout moment, faire part au Président du Conseil d'administration de tout aspect de la mission du Comité dont il estime opportun que le Conseil d'administration ait connaissance.

Le Comité d'audit et de contrôle interne procède, quand il le juge utile à l'évaluation de son fonctionnement. Dans ce cadre, le Comité doit vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et doit mesurer la contribution effective de chaque membre aux travaux du Comité du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

TRAVAUX DU COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des Commissaires aux Comptes et du Directeur financier du Groupe :

- a analysé le contenu des états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2019 ;
- a analysé le contenu des états financiers consolidés au 30 juin 2019 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;
- a examiné le refinancement et la couverture des taux ;
- a examiné l'implémentation de la norme IRFS ;
- a fait une revue de l'ensemble des risques et établie les risques mapping.

Le Comité s'est réuni 3 fois (taux de participation : 100 %).
Des réunions téléphoniques se sont également tenues au cours de l'année 2019, à l'occasion de sujets particuliers.

Le Comité des nominations et des rémunérations

COMPOSITION

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé à la date du 27 mars 2020, de quatre membres, tels que mentionnés ci-dessous :

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	
M. Henri Moulard [2]	**Président**
M. Bernard Bourigeaud [1]	**Membre**
M. Alekh Grewal	**Membre**
M. Santosh Krishnamoorthy[2]	**Membre**

(1) Administrateur indépendant.
(2) Censeur du Conseil d'administration.

FONCTIONNEMENT

- **En ce qui concerne les nominations**, le Comité des nominations et des rémunérations reçoit mission du Conseil d'administration :
  - d'examiner toute candidature à la nomination à un poste de membre du Conseil d'administration, de membre de la Direction générale du Groupe ou de Président de l'un des pôles d'activité du Groupe. Le Comité formule sur ces candidatures un avis et/ou une recommandation auprès du Conseil d'administration ;
  - d'organiser une procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs indépendants avant toute démarche auprès de ces derniers ;
  - d'examiner chaque année le statut des administrateurs indépendants ;
  - d'examiner les opérations importantes comportant un risque de conflits d'intérêts entre la Société et les membres du Conseil d'administration. Un administrateur ne peut, notamment, prendre de responsabilité à titre personnel dans des entreprises ou des affaires exerçant des activités directement concurrentes de la Société, sans en informer préalablement le Président du Conseil d'administration, dont il doit obtenir l'accord préalable et écrit ;
  - d'émettre des propositions au Conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination des membres du Conseil d'administration, des membres de la Direction générale du Groupe ou du mandataire social de la société holding de l'un des pôles d'activité du Groupe ;
  - et généralement émet toutes propositions au Conseil d'administration qui intéresserait la gouvernance de la Société.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Les organes du gouvernement d'entreprise

- **En ce qui concerne les rémunérations**, le Comité des nominations et des rémunérations reçoit mission du Conseil d'administration :
  - de procéder à des recommandations auprès du Conseil d'administration, concernant la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers, y compris le cas échéant les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, des membres du Conseil d'administration, des membres de la Direction générale du Groupe ou du mandataire social de la société holding de l'un des pôles d'activité du Groupe (montant des rémunérations fixes et définition des règles de fixation des rémunérations variables, en veillant à la cohérence de ces règles avec l'évaluation faite annuellement des performances des mandataires sociaux et avec la stratégie à moyen terme de l'entreprise et en contrôlant l'application annuelle de ces règles) ;
  - d'émettre des propositions au Conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de rémunération des membres du Conseil d'administration, des membres de la Direction générale du Groupe ou du mandataire social de la société holding de l'un des pôles d'activité du Groupe ;
  - de formuler des propositions en matière d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre en application des autorisations conférées par l'assemblée générale des actionnaires. Il propose les noms des bénéficiaires des attributions d'actions, les conditions (notamment la durée de la période d'acquisition et celle de la période de conservation) et les critères d'attribution des actions (qualité de salarié au moment de l'attribution définitive, conditions de performance individuelle ou de performance financière de la Société, etc.) ;
  - de déterminer chaque année le montant de l'enveloppe globale des jetons de présence qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale et les modalités de répartition desdits jetons de présence entre les membres du Conseil d'administration, en tenant compte, notamment, de la présence de ces membres aux réunions dudit Conseil d'administration et des Comités dont ils font partie, du niveau de responsabilité encouru par les administrateurs et du temps qu'ils doivent consacrer à leurs fonctions ;
  - d'émettre un avis préalable sur toute proposition de rémunération exceptionnelle proposée par le Conseil d'administration en vue de rémunérer l'un de ses membres qu'il aura chargé d'une mission ou d'un mandat conformément aux dispositions de l'article L. 225-46 du Code de commerce.

Le Comité des nominations et des rémunérations procède, quand il le juge utile, à l'évaluation de son fonctionnement. Dans ce cadre, le Comité des nominations et des rémunérations doit vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et doit mesurer la contribution effective de chaque membre aux travaux du Comité du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

TRAVAUX DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des nominations et des rémunérations a examiné les critères de rémunérations variables applicables aux mandataires sociaux-dirigeants. Les décisions prises sont rappelées au paragraphe 3.4 « Rémunération des mandataires sociaux ».

Au cours de l'exercice 2019, le Comité des nominations et des rémunérations :

- a examiné les rémunérations fixes et variables des principaux dirigeants du Groupe et du mandataire social ;
- a examiné les statuts d'indépendants des administrateurs ;
- a délibéré sur l'examen et la mise en œuvre de deux plans d'attribution gratuites d'actions à une soixantaine de salariés et au Président et Directeur Général de la Société ;
- a délibéré sur l'autorisation d'une mission exceptionnelle confiée à un administrateur du Conseil ;
- a délibéré sur la nomination de nouveaux membres du Conseil d'administration et des comités spécialisés ;
- a délibéré sur le renouvellement des mandats des administrateurs ;
- a délibéré sur le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration.

Le Comité s'est réuni 3 fois (taux de participation : 89 %).
Des réunions téléphoniques se sont également tenues au cours de l'année 2019, à l'occasion de sujets particuliers.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Le Comité des investissements

COMPOSITION

Le Comité des investissements est composé à la date du 27 mars 2020, de cinq membres, tels que mentionnés ci-dessous :

COMITÉ DES INVESTISSEMENTS	
M. Vincent Rouaix	**Président**
M. Alekh Grewal	**Membre**
M. Santhosh Krishnamoorthy (2)	**Membre**
M. Jean-Paul Lepeytre (2)	**Membre**
Mme Christine Removille (1)	**Membre**

(1) Administrateur indépendant.
(2) Censeur du Conseil d'administration.

FONCTIONNEMENT

Le Comité des investissements reçoit mission du Conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les opérations de désinvestissements ;
- les projets d'investissements importants (croissance organique), préalablement recommandés par le Comité stratégique et approuvés par le Conseil d'administration ;
- les opérations/contrats significatifs susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, son résultat ou de modifier sa structure financière.

TRAVAUX DU COMITÉ DES INVESTISSEMENTS

En 2019, le Comité des investissements a notamment examiné les opportunités présentées en sus des dossiers finalisés suivants :

- acquisition de SIS (France) ;
- acquisition d'Archos Technology et prise de participation majoritaire de Capital Consulting (Maroc) ;
- acquisition du Groupe Bridgeo (Cameroun / France) ;
- acquisition de Hundred (Pérou) ;
- acquisition IECISA (Espagne) ;
- acquisition du Groupe I2S (Portugal).

Ainsi que l'étude de maintes nombres opportunités n'ayant pas abouti.

Le Comité s'est réuni 2 fois (taux de participation : 100 %).

Des réunions téléphoniques se sont également tenues au cours de l'année 2019, à l'occasion de sujets particuliers.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Le Comité stratégique

COMPOSITION

Le Comité stratégique est composé à la date du 27 mars 2020, de dix membres, tels que mentionnés ci-dessous :

COMITE STRATEGIQUE	
M. Jean Paul Lepeytre [2]	**Président**
Mme Nathalie Andrieux [1]	**Membre**
M. Bernard Bourigeaux [1]	**Membre**
M. Hamdi Chatti	**Membre**
Mme Charlotte Dennery-Dufourcq [1]	**Membre**
Mme Gabrielle Gauthey [1]	**Membre**
M. Alekh Grewal	**Membre**
M. Santhosh Krishnamoorthy [2]	**Membre**
Mme Christine Removille [1]	**Membre**
M. Vincent Rouaix	**Membre**

(1) Administrateur indépendant
(2) Censeur du Conseil d'administration

FONCTIONNEMENT

Le Comité stratégique reçoit mission du Conseil d'administration d'examiner les propositions émises par le Président et le Comité des Corporate Executive et d'émettre des recommandations au Conseil d'administration et d'assurer le suivi de l'exécution après décision du Conseil sur :

- le plan stratégique du Groupe ;
- les projets stratégiques de partenariat, d'acquisition et de cession d'actifs ;
- les projets d'évolution de la répartition du capital du Groupe entre les actionnaires ;
- tout projet en matière de développement et d'implémentation de la stratégie du Groupe.

TRAVAUX DU COMITE STRATÉGIQUE

En 2019, le Comité stratégique s'est réuni plusieurs fois en fonction des évolutions du marché des ESN afin d'établir un projet stratégique et orienter le développement du Groupe et notamment de ses business lines et de ses secteurs d'activité.

Le Comité s'est réuni 2 fois (taux de participation : 100 %).

L'Assemblée générale des actionnaires

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'article 17 des Statuts précise les conditions d'accès aux Assemblées générales.

DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES (ART. 17 DES STATUTS)

Tous les titres de Gfi Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ne bénéficient pas d'un droit de vote double.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.4. LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

3.4.1. Les conventions autorisées au cours de l'exercice 2019 et depuis la clôture de l'exercice écoulé

CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ NON ENCORE APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AVEC LA SOCIÉTÉ BJB CONSULTING S.P.R.L

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration du 7 juin 2019, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations du 7 juin 2019, a confié à M. Bourigeaud par le biais de la société BJB Consulting s.p.r.l, une mission exceptionnelle permettant d'apporter son expertise auprès du Conseil d'administration de Gfi dans les domaines suivants :

1 La fourniture de conseils dans le cadre d'opérations de croissance externe, notamment en :

- **a)** identifiant/mettant en relation des cibles potentielles pour le Groupe Gfi ;
- **c)** validant les synergies potentielles en adéquation avec la stratégie du groupe ;
- **d)** conseillant la direction du Groupe Gfi sur les plans d'intégration post-acquisition.

2. La fourniture de conseils stratégiques comprenant notamment une analyse des marchés en général et plus particulièrement des nouveaux marchés intéressants pour le Groupe tant au plan géographique que technologique et allant jusqu'à l'émission de propositions sur le développement du Groupe Gfi en particulier dans les orientations industrielles et technologiques prévues dans le cadre du plan Boost 2020.

La durée de la Mission Exceptionnelle est estimée à une année à compter du mois de juin 2019, prolongeable en tant que de besoin. Le Conseil d'administration pourra examiner l'opportunité de prolonger la Mission Exceptionnelle en fonction de sa réalisation dans le cadre envisagé.

En contrepartie de sa Mission Exceptionnelle, la société BJB Consulting s.p.r.l (Belgique) perçoit une rémunération forfaitaire de 120 000 euros sur une base annuelle, soit un paiement mensuel de 10 000 euros.

CONVENTIONS AUTORISÉES DEPUIS LA CLÔTURE

- **Depuis la clôture de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a autorisé les conventions suivantes sous forme d'avenants avec la société Auteuil Conseil (France)**

Une convention de prestations de services fut conclue le 15 octobre 2007 entre la société Gfi Informatique et la société Auteuil Conseil représentée par Monsieur Vincent Rouaix son gérant et Président du Conseil d'administration et Directeur général de la société Gfi Informatique. Le contrat de prestations de services porte sur les domaines de la gestion de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de services en informatique, et de ressources humaines. Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat est Monsieur Vincent Rouaix. Le contrat fut conclu pour une période de deux ans à compter du 1er février 2008 reconductible tacitement tous les ans, sauf résiliation un an avant la date d'échéance. En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil perçoit des honoraires.

La conclusion de cette convention a été motivée par la volonté du Conseil d'administration de s'assurer de la stabilité du management, et de bénéficier de l'expertise de la société Auteuil Conseil quant au développement du Groupe, notamment par la réalisation d'opérations de croissance externe.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Le Conseil d'administration du 24 février 2020, a autorisé la société Gfi Informatique, sur recommandations du Comité des nominations et des rémunérations du 24 février 2020, à signer le 15 mars 2020 plusieurs avenants au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007 :

- constatant le non versement du complément d'honoraires exceptionnel théoriquement dû pour les prestations effectuées en 2019 (montant théorique maximum fixé à 2.000.000 euros hors taxes) compte tenu de la non atteinte des objectifs liés à la marge opérationnelle et au résultat net du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesdites conditions ayant été fixées par avenant à la convention de conseil le 25 avril 2018 ;
- arrêtant une réévaluation de l'honoraire fixe annuel, dont le montant est porté à 1.000.000 euros hors taxes, à compter du 1er janvier 2020 ;
- allouant à Auteuil Conseil un honoraire Complémentaire Exceptionnel d'un montant de 2.000.000 euros (hors taxes) compte tenu de la réussite de l'acquisition stratégique du groupe IECISA, signée en décembre 2019, permettant à la société d'accroître substantiellement sa présence en Espagne.

En conséquence, la société Gfi Informatique a comptabilisé au cours de l'exercice 2019, une charge de 930.000 € (hors taxes), correspondant au cumul des montants suivants (i) le montant annuel de la rémunération de la Mission Exceptionnelle de Monsieur Bernard Bourigeaud, calculé au prorata temporis et (ii) des honoraires dus au titre de la convention de prestations de services du 15 octobre 2007 conclue avec la Société Auteuil Conseil (France) tels que modifiée par avenants.

3.4.2. Les conventions approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICE ANTÉRIEURS

DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ:

Avec la société Auteuil Conseil (France):

La Société Gfi Informatique a signé le 15 octobre 2007 une convention de prestations de services avec la société Auteuil Conseil (France) telle que décrite au point 3.4.1 ci-dessus:

- Le Conseil d'administration du 20 février 2019 a autorisé la société Gfi Informatique à signer un avenant en date du 29 mars 2019 à cette convention, approuvé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2019 fixant le versement du complément d'honoraires pour 2018 à un montant de 500.000 euros hors taxes sur un montant théorique maximum de 800.000 euros hors taxes.
- Le Conseil d'administration du 16 avril 2018 a autorisé la société Gfi Informatique à signer un avenant en date du 25 avril 2018 à cette même convention, qui fut approuvé par l'Assemblée Générale du 8 juin 2018, fixant les objectifs de performance de l'honoraire complémentaire exceptionnel (montant théorique maximum de 2 millions d'euros hors taxes), liés à la marge opérationnelle et au résultat net du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Le Conseil d'administration du 21 février 2018 a autorisé la société Gfi Informatique à signer un avenant en date du 16 mars 2018 à cette même convention, qui fut approuvé par l'Assemblée Générale du 8 juin 2018 et portant sur la réévaluation des honoraires calculés sur une base annuelle fixé à 860.000 euros hors taxes par an, à compter du 1er avril 2018.

En conséquence, la société Gfi Informatique a provisionné une partie de l'honoraire complémentaire exceptionnel, au cours de l'exercice 2018, à hauteur de 300.000 euros hors taxes sur le montant maximal de 2 millions d'euros hors taxes.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

SANS EXÉCUTION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ :

Avec les sociétés du Groupe :

Le Conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé la modification de l'ensemble des conventions fiscales conclues avec les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France afin de permettre une restitution systématique à la filiale en perte de l'économie d'impôt qu'elle procure au Groupe.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions fiscales initiales.

Aucune économie d'impôt n'a été restituée par la Société au titre de l'exercice 2019.

Avec Monsieur Vincent Rouaix, Président du Conseil d'administration et Directeur général de la Société :

La Société Gfi Informatique a signé le 18 décembre 2007 une convention de non-concurrence avec la société Auteuil Conseil (France) représentée par son gérant Monsieur Vincent Rouaix .

Le Conseil d'administration du 1er mars 2013 a autorisé la Société à signer un avenant à cette convention de non concurrence, datant du 29 mars 2013 réhaussant le montant de l'indemnisation de l'engament de non concurrence de 600 000 euros à hauteur de 850 000 euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.5. RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les éléments de la rémunération attribuée ou versée au titre de l'exercice écoulé au dirigeant mandataire social exécutif de la Société, Monsieur Vincent Rouaix sont présentés dans le présent paragraphe. Ces éléments ont été élaborés sur la base des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution recommandé par le Comité des nominations et des rémunérations et arrêtés par le Conseil d'administration du 24 février 2020, ils sont présentés ainsi :

TABLEAU 1 :

SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS, DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Vincent Rouaix : Président et Directeur général	[redacted] 2019	2018
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	39 950	39 950
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des droits à actions de performance attribuées au cours de l'exercice au titre du Plan CEO 2019 (détaillées au tableau 6)	2 184 000	-
TOTAL	**2 223 950**	**39 950**

TABLEAU 2 :

RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	[redacted] 2019		2018	
Vincent Rouaix : Président et Directeur général	**Attribués**	**Versés**	**Attribués**	**Versés**
Rémunération fixe	36 000	36 000	36 000	36 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature [1]	3 950	3 950	3 950	3 950
TOTAL	**39 950**	**39 950**	**39 950**	**39 950**

(1) Description des avantages en nature : véhicule

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Comme indiqué au paragraphe 3.4. ci-dessus, il existe une convention de prestations de services liant indirectement Monsieur Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil dont il est le gérant et l'associé unique, cette convention avant l'objet d'avenants au cours des exercices 2018 et 2019 tels que plus amplement décrits aux points 3.4.1 et 3.4.2 ci-dessus. Ladite convention et ses avenants ont donné lieu à la constatation en charges des honoraires suivants :

Comptabilisation des honoraires hors taxes de la société Auteuil Conseil	2019	2018
Honoraires attribués au titre de l'exercice (détaillés au tableau ci-après)	860 000	1 360 000
Valorisation des honoraires variables pluriannuels attribués au cours de l'exercice	0	-
TOTAL	**860 000**	**1 360 000**

	2019		2018	
Honoraires hors taxes attribués et versés à la société Auteuil Conseil	**Attribués**	**Versés**	**Attribués**	**Versés**
Honoraires fixes	860 000	860 000	860 000	860 000
Honoraires complémentaires (détaillés au tableau 3)	0	500 000	500 000	213 248
Honoraires exceptionnels (détaillés au tableau 3)	0	-	-	500 000
TOTAL	**860 000**	**1 360 000**	**1 360 000**	**1 573 248**

TABLEAU 3 :

DESCRIPTION DES HONORAIRES COMPLÉMENTAIRES ET EXCEPTIONNELS

Honoraires complémentaires au titre de l'exercice 2019	Montant de l'honoraire complémentaire attribué au titre de l'exercice 2019
Montant maximum : 800 000 € HT (90 % quantitatif / 10 % qualitatif)	0 €

Honoraires exceptionnels au titre de l'exercice 2019 approuvé par l'Assemblée générale du 28 juin 2016 et du 8 juin 2018	Montant de l'honoraire complémentaire attribué au titre de l'exercice 2019
Montant maximum : 2 000 000€ HT sous réserve : • de l'atteinte des objectifs de performance liés à la marge opérationnelle Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; • de l'atteinte des objectifs de performance liés au résultat net du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.	0 €

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Rémunérations des mandataires sociaux

TABLEAU 4 :

JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Jetons de présence, montant brut versé	2019	Autres rémunérations versées	Jetons de présence, montant brut versé	2018	Autres rémunération versées
M. Vincent ROUAIX	-		M. Vincent ROUAIX	-	
Mme Nathalie ANDRIEUX**	29 166,67 €		Mme Anne-Lise BAPST	18 000	
Mme Anne-Lise BAPST*	20 833,33 €		M. William BITAN	25 556	
M. Bernard BOURIGEAUD(1) **	-	120 000 €	M. Patrick de GIOVANNI		
M. Hamdi CHATTI	-				
M. José COJEST	46 875,00 €		M. Jean-Philippe DUBOUST	6 667	
Mme Charlotte DENNERY-DUFOURCQ**	29 166,67 €		M. José COJEST		
M. Carolle FOISSAUD*	18 229,17 €		Mme. Carolle FOISSAUD	18 889	
Mme Gabrielle GAUTHEY**	25 520,83 €				
M. Patrick DE GIOVANNI**	85 000,00 €				
M. Alekh GREWAL	-		M. Alekh GREWAL	-	
M. Keith HIGLEY	-		M. Keith HIGLEY	-	
Mme Christine REMOVILLE**	29 166,67 €		Mme Sabine SCHIMEL	16 667	
Mme Sabine SCHIMEL*	15 625,00 €		M. Santhosh KRISHNAMOORTHY	-	
M. Jean-Paul LEPEYTRE(2)	55 000,00 €		M. Jean-Paul LEPEYTRE	38 889	
M. Gérard LONGUET	24 375,00 €		M. Gérard LONGUET	15 556	
M. Henri MOULARD	43 125,00 €		M. Henri MOULARD	28 889	
M. Nicolas ROY*	10 937,50 €		M. Nicolas ROY	18 889	
TOTAL	433 020,83 €	120 000 €	TOTAL	212 224 €	Néant

(1) M. Bernard Bourigeaud a indiqué au Comité des nominations et des rémunérations qui s'est réuni le 30 janvier 2020 qu'il renonçait à l'allocation de ses jetons de présence pour l'exercice clos au 31.12.2019

(2) Il existe un contrat de services liant indirectement M. Jean-Paul Lepeytre à Gfi Informatique via la société JPL Consulting dont il est le Président et l'actionnaire unique. Ce contrat a donné lieu à une facturation d'honoraires au titre de l'année 2019 d'un montant de [-] euros HT.

- **Mme. Sabine SHIMEL*** n'a pas été renouvelée dans son mandat d'Administratrice du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019 et a été remplacée par **Mme. Nathalie ANDRIEUX**** au cours de la même Assemblée générale annuelle.
- **Mme. Anne-Lise BAPST*** n'a pas été renouvelée de son mandat d'Administratrice du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019 et a été remplacée par **Mme. Charlotte DENNERY-DUFOURCQ**** lors de la même Assemblée générale annuelle.
- **Mme. Carole FOISSAUD*** a démissionné de son mandat d'Administratrice du Conseil d'administration.
- **Mme. Gabrielle GAUTHEY**** a été nommée Administratrice du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019.
- **Mme. Christine REMOVILLE**** a été nommée Administratrice du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019.
- **M. Bernard BOURIGEAUD**** a été nommé Administrateur du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019.
- **M. Patrick DE GIOVANNI**** a été nommé Administrateur du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2019.
- **M. Nicolas ROY*** a démissionné de son mandat de Censeur du Conseil d'administration lors du Conseil d'administration du 7 juin 2019 et n'a pas été remplacé.

Les jetons de présence versés aux Administrateurs et aux Censeurs sont répartis par le Conseil d'administration en fonction de leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités spécialisés.

TABLEAU 5 :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

NÉANT.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

TABLEAU 6 :

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL ÉXÉCUTIF PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation totale des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Vincent Rouaix **Président et Directeur Général**	**Plan 2019 Tier 1 / Tier 2** 29.03.2019[1]	116 816	1 226 568€	Entre le 29.03.2021 au 30.06.2023	À la date de l'acquisition des actions	Trois (3) paramètres sont pris en compte pour déterminer l'atteinte des conditions de performance au titre de chaque exercice : • la Marge d'Exploitation ; • le Résultat d'Exploitation en millions d'euros ; • le Résultat Net avant répartition du prix d'achat ("Net Profit Before PPA") pour les exercices 2020 et 2021, en millions d'euros.
Vincent Rouaix **Président et Directeur Général**	**Plan CEO 2019** 07.06.2019	300 000 (montant réduit à 200 000 si la condition d'attribution n'est pas réalisée au 31/12/2021)	2 184 000 €	À la date de réalisation de la condition d'attribution ou le 7 juin 2021 si la condition d'attribution intervient entre le 1er janvier 2021 et le 7 juin 2021	À la date de l'acquisition des actions	Réalisation d'une opération structurante pour le Groupe.

[1] Compte tenu des conditions de performance et des objectifs trop restrictifs tels que visés dans le Plan 2019 dit « Tier 1 / Tier 2», le Comité des Nominations et des Rémunérations a recommandé au Conseil d'administration d'obtenir la renonciation expresse des bénéficiaires au bénéfice de ce Plan. Le Conseil d'administration du 24 février 2020 a pris acte de la renonciation expresse de l'ensemble des bénéficiaires et par conséquent annule le Plan 2019 dit « Tier 1 / Tier 2 » tel qu'arrêté par le conseil d'administration du 29 mars 2019 pour le remplacer par trois nouveaux Plan d'attribution d'actions de performance avec des objectifs de performance plus adaptés à l'activité de la Société qui seront arrêtés à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

TABLEAU 7 :

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL EXECUTIF

NÉANT.

TABLEAU 8 :

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

NÉANT.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GOUVERNANCE

Rémunérations des mandataires sociaux

TABLEAU 9 :

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DES DROITS À ACTIONS SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE

Autorisation d'Assemblée	29.06.2007	19.05.2010	19.05.2010	22.05.2012	18.11.2015	08.06.2019	07.06.2019
Date d'attribution par le Conseil d'administration	09.12.2009	10.03.2011	14.03.2012	01.03.2013	21.01.2016	29.03.2019	07.06.2019
Total nombre de droits attribués							
Sous conditions	584 000	599 725	775 212	870 950	310 000	1 108 116	300 000
Dont mandataire social : Vincent Rouaix	100 000	200 000	250 000	150 000	-	116 816	300 000
Date d'acquisition des actions	14.12.2011	07.06.2013	25.03.2014	26.03.2015	21.01.2018	Entre le 29.03.2021 au 30.06.2023[1]	Entre la date de la réalisation de la condition de performance et le 07.06.2021
Date de fin de période de conservation	09.12.2013	10.03.2015	14.03.2016	01.03.2017	21.01.2019	À la date de l'acquisition des actions	À la date de l'acquisition des actions
Conditions de performance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'actions acquises définitivement	156 600	282 360	661 188	814 630	77 000	-	-
Dont mandataire social : Vincent Rouaix	30 000	100 000	250 000	150 000	-	-	-
Nombre d'actions annulées ou caduques	427 400	317 365	114 024	56 320	233 000	1 200 000	-
Actions de performance restantes en fin d'exercice au 31.12.2019	-	-	-	-	-	0	300 000

[2] Compte tenu des conditions de performance et des objectifs trop restrictifs tels que visés dans le Plan 2019 dit « Tier 1 / Tier 2», le Comité des Nominations et des Rémunérations a recommandé au Conseil d'administration d'obtenir la renonciation expresse des bénéficiaires au bénéfice de ce Plan Le Conseil d'administration du 24 février 2020 a pris acte de la renonciation expresse de l'ensemble des bénéficiaires et par conséquent annule le Plan 2019 dit « Tier 1 / Tier 2 » tel qu'arrêté par le conseil d'administration du 29 mars 2019 pour le remplacer par trois nouveaux Plan d'attribution d'actions de performance avec des objectifs de performance plus adaptés à l'activité de la Société qui seront arrêtés à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

TABLEAU 10 :

ENGAGEMENTS PRIS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Nom	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non
Vincent Rouaix **Président et Directeur général**	Non	Non	Non	Non

Le 18 décembre 2007, la Société a conclu avec Monsieur Vincent Rouaix, une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Monsieur Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement à ce dernier, le jour de la cessation de son mandat, d'une somme forfaitaire qui a été portée à 850 000 euros par avenant du 29 mars 2013.

Il est précisé que le contrat de services du 15 octobre 2007, liant indirectement Monsieur Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil, dispose d'une clause de tacite reconduction avec un préavis de dénonciation d'une durée d'une année.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

3.6. ÉTATS DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond par autorisation	Durée d'autorisation	Date d'expiration	Utilisation
08.06.2018 **13e résolution**	Autorisation à conférer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit des salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées, sous conditions de performance et dans la limite de 1,82 % du capital (environ 1 200 000 titres) dont un maximum de 25 % pourront être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux.	1 200 000	N/A	26 mois	08.08.2020	Oui
08.06.2018 **15e résolution**	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal total de 22 M€[1] pour les titres de capital et d'un montant nominal total de 120 M€[1] pour l'émission de valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès au capital.	11 000 000	11 millions d'actions et 120 millions d'euros	26 mois	08.08.2020	Néant
08.06.2018 **16e résolution**	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie de placement privé visé à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier, des actions ordinaires de la société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	6 657 077	10 % du capital social à imputer sur le plafond mentionné à la 15e résolution	26 mois	08.08.2020	Néant
08.06.2018 **17e résolution**	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration afin d'augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital avec droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale.		15 % de l'émission initiale	26 mois	08.08.2020	Néant
08.06.2018 **18e résolution**	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société par l'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.		10 % du capital social à imputer sur le plafond mentionné à la 15e résolution	26 mois	08.08.2020	Néant
08.06.2019 **19e résolution**	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices, primes ou d'autres sommes dont l'incorporation au capital serait admise.	23 000 000	46 millions d'euros	26 mois	08.08.2020	Néant
07.06.2019 **20e résolution**	Autorisation à conférer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société du dirigeant mandataire social de la Société et des entités liées, sous conditions de performance et dans la limite de 300 000 actions.	300 000	300 000	26 mois	07.08.2022	Oui
07.06.2018 **21e résolution**	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider une réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues qu'elle pourrait acquérir dans le cadre du programme de rachat d'actions.	6 657 077	la limite de 10 % du capital social ajusté des opérations sur le capital effectuées postérieurement au 08/06/2018 par période de 24 mois	18 mois	07.12.2020	Non

(1) Plafonds communs avec les délégations autorisées par les résolutions n° 16, 17 et 18 de l'Assemblée générale du 08 juin 2018.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

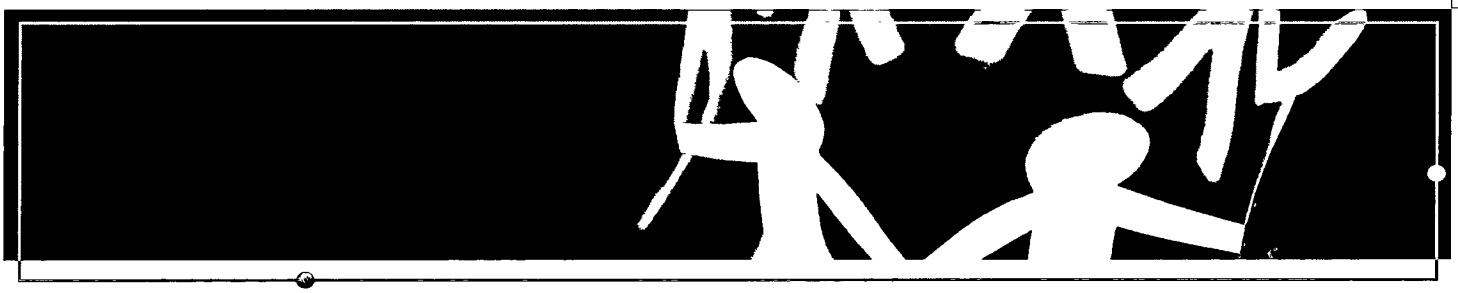

5.1.	COMPTES SOCIAUX ANNUELS	**208**
5.1.1.	**BILAN**	**208**
5.1.2.	**COMPTE DE RÉSULTAT**	**209**
5.2.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS	**210**
5.2.1.	**PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'EXERCICE**	**210**
5.2.2.	**ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**	**211**
5.2.3.	**RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES**	**212**
5.2.4.	**NOTES SUR LE BILAN**	**216**
Note 1	Immobilisations incorporelles	216
Note 2	Immobilisations corporelles	219
Note 3	Immobilisations financières	219
Note 4	Clients et comptes rattachés	219
Note 5	Autres créances	220
Note 6	Comptes de régularisation	221
Note 7	Capitaux propres	221
Note 8	Provisions pour risques et charges	222
Note 9	Dettes financières	223
Note 10	Dettes d'exploitation et autres	224
5.2.5	**NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**	**225**
Note 11	Chiffres d'affaires	225
Note 12	Production immobilisée	225
Note 13	Reprises de dépréciations, provisions et transferts de charges	225
Note 14	Dotations aux amortissements et dépréciations	226
Note 15	Résultat financier	226
Note 16	Résultat exceptionnel	227
Note 17	Participation des salariés	228
Note 18	Impôt sur les bénéfices	229
5.2.6	**AUTRES INFORMATIONS**	**230**
Note 19	Engagements hors bilan	230
Note 20	Rémunération des dirigeants	232
Note 21	Effectif moyen	233
Note 22	Informations concernant les entreprises liées	233
Note 23	Tableau des filiales et des participations	234
Note 24	Identité de la société mère consolidant les comptes	239
5.3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ANNUELS	**240**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.1.1. Bilan

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.19 Valeurs nettes	31.12.18 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	*note 1*	210 861	(53 185)	157 676	152 607
Immobilisations corporelles	*note 2*	33 960	(18 944)	15 016	14 081
Immobilisations financières	*note 3*	451 886	(26 741)	425 145	419 748
ACTIF IMMOBILISÉ		**696 707**	**(98 870)**	**597 837**	**586 436**
Stock de marchandises		191	(66)	125	178
Avances versées sur commandes en cours		292		292	996
Créances clients et comptes rattachés	*note 4*	150 373	(1 610)	148 763	262 654
Autres créances	*note 5*	145 906	-	145 906	119 173
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		89 882	-	89 882	555
Charges constatées d'avance	*note 6*	14 519	-	14 519	11 655
ACTIF CIRCULANT		**401 163**	**(1 676)**	**399 487**	**395 211**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	*note 6*	4 219	-	4 219	4 404
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		**1 102 089**	**(100 546)**	**1 001 543**	**986 051**

(en milliers d'euros)		31.12.19	31.12.18
Capital		133 141	133 141
Primes d'émission, de fusion, d'apport		71 319	71 319
Réserve légale		11 734	10 448
Report à nouveau		74 333	59 911
Résultat de l'exercice		26 585	25 717
Provisions réglementées		20 257	13 670
CAPITAUX PROPRES	*note 7*	**337 369**	**314 206**
Provisions	*note 8*	1 525	1 592
Autres fonds propres		14	14
PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES		**1 539**	**1 606**
Emprunt obligataire	*note 9*	91 234	116 248
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*note 9*	197 013	229 614
Dettes financières diverses	*note 9*	93 898	54 483
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 099	814
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*note 10*	55 747	63 564
Dettes fiscales et sociales	*note 10*	169 517	160 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*note 10*	1 258	1 710
Autres dettes	*note 10*	13 529	7 735
Produits constatés d'avance		39 340	35 448
DETTES		**662 635**	**670 239**
Écarts de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		**1 001 543**	**986 051**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.1.2. Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2019	2018
Prestations de services		785 735	741 084
Ventes de marchandises		2 697	2 311
CHIFFRE D'AFFAIRES	*note 11*	**788 432**	**743 395**
Production immobilisée	*note 12*	6 104	6 223
Subventions d'exploitation		232	295
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de charges	*note 13*	9 946	10 551
Autres produits		324	171
PRODUITS D'EXPLOITATION		**805 037**	**760 635**
Autres achats et charges externes		(198 805)	(313 322)
Impôts et taxes et versements assimilés		(19 871)	(17 264)
Salaires et traitements		(386 066)	(280 867)
Charges sociales		(170 435)	(125 672)
Dotations aux amortissements et dépréciations	*note 14*	(10 516)	(9 996)
Autres charges		(576)	(423)
CHARGES D'EXPLOITATION		**(786 269)**	**(747 544)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**18 768**	**13 091**
Produits financiers des participations		28 508	11 012
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		27	14 311
Reprises sur provisions et dépréciations		7 338	6 896
Différences positives de change		7	16
PRODUITS FINANCIERS		**35 880**	**32 235**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 356)	(9 486)
Intérêts et autres charges financières		(18 951)	(8 400)
CHARGES FINANCIÈRES		**(20 307)**	**(17 886)**
RÉSULTAT FINANCIER	*note 15*	**15 173**	**14 349**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**34 341**	**27 440**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27	12 402
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		2 309	3 196
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**2 359**	**15 620**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(10 825)	(10 624)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(54)	(5 116)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(8 752)	(7 651)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**(19 631)**	**(23 391)**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	*note 16*	**(17 272)**	**(7 771)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	*note 17*		-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	*note 18*	9 516	6 048
RÉSULTAT NET		**26 585**	**25 717**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.2.1 Principaux événements de l'exercice

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS

Gfi Informatique a acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- La société T&BS acquis à hauteur de 51% des parts le 30 avril 2019 pour 400 milliers d'euros ;
- La société TRIANZ acquis le 7 octobre 2019 pour 250 milliers d'euros ;

Gfi Informatique a également acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- Gfi Informatique a acquis le 27 février 2019 100 % du capital de la Société d'Informatique et de Systèmes (SIS) via Gfi Progiciels pour un montant de 36 988 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 70 % du capital de Capital Consulting via Gfi Maroc pour un montant de 5 046 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 100 % du capital de Archos Technology via Gfi Maroc pour un montant de 1 106 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 21 mars 2019 100 % du capital de Hundred Sac et Hundred Consulting via Efron Mexico pour un montant de 1 391 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 6 septembre 2019 100% du capital de I2S via Gfi au Portugal pour un montant de 12 500 milliers d'euros y compris les compléments de prix pour 2 600 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 1er octobre 2019 100% du capital de Bridgeo via Gfi Holding Maroc pour un montant de 3 000 milliers d'euros, y compris les compléments de prix pour 1 000 milliers d'euros.

AFFACTURAGE

Le contrat d'affacturage signé le 23/04/2019 a permis à Gfi Informatique de désormais céder la majeure partie ses créances clients à BNP Paribas Factor sans recours. Une assurance auprès d'Euler a été souscrite pour couvrir partiellement le risque de non-paiement.

TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, les sociétés Awak'it et Novulys ont été dissoutes sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Gfi Informatique respectivement en date du 1er juillet et du 1er novembre 2019.

Préalablement à la TUP de Novulys, les titres de la société NOVULYS ont été acquis le 20 septembre 2019 par Gfi Informatique auprès de sa filiale Gfi Informatique Entreprise Solutions.

La société SIS a été dissoute en date du 31 décembre 2019 par transmission universelle de son patrimoine à la société Gfi Progiciels.

Les Transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation qualifié de vrai mali a été comptabilisé en résultat financier.

Au 31 décembre 2019, le montant comptabilisé en fonds de commerce suite à ces opérations est de 547 milliers d'euros et ne nécessite pas de dépréciation. Le montant inscrit en charges financières s'élève 7 310 milliers d'euros. Symétriquement, une reprise de provision sur compte courant a été reprise pour 5 868 milliers d'euros.

Les conséquences de ces opérations sur les comptes 2019 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.2. Événements postérieurs à la clôture

ACQUISITION IECISA

Le groupe français Gfi acquiert 100% d'Informática El Corte Inglés pour créer un grand leader technologique européen avec une large présence internationale.

Cet accord offrira de nouvelles opportunités de croissance à IECISA qui sera intégrée dans un groupe qui comptera ainsi plus de 23 000 professionnels et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros.

Le Groupe Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire de la société espagnole de conseil en technologie et son positionnement tant sur le marché espagnol qu'en Amérique latine.

La transaction est sujette aux approbations réglementaires habituelles.

El Corte Inglés et le Groupe Gfi sont parvenus à un accord au terme duquel ce dernier acquerra 100% des actions d'Informática El Corte Inglés (IECISA). Cela permettra à l'entreprise espagnole de conseil en technologie IECISA de franchir une nouvelle étape de sa croissance au sein d'un grand groupe de services informatiques et numériques avec une large présence internationale.

Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire d'IECISA, ainsi que ses fortes positions sur les marchés espagnol, portugais et latino-américain. L'opération permettra aux deux entreprises de créer des synergies, d'accéder à de nouveaux marchés et d'enrichir leurs offres respectives de conseil et de services. Gfi a la certitude de pouvoir compter sur les talents combinés des professionnels d'IECISA et de Gfi pour faire de ce projet d'entreprise un succès.

Le groupe technologique issu du rapprochement comptera plus de 23 000 collaborateurs et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros. De plus, il continuera à fournir des services au groupe El Corte Inglés dans le cadre de la transformation digitale menée par la société de distribution espagnole.

RENÉGOCIATION DU CONTRAT SYNDIQUÉ

Dans le contexte de l'acquisition de IECISA, le groupe Gfi envisage de renégocier son contrat syndiqué existant (souscrit auprès d'un pool de banques par contrat en date du 21 février 2018).

Le groupe Gfi devrait conclure au plus tard à la date de réalisation de l'acquisition à la conclusion avec les banques parties à la syndication :

- un crédit d'acquisition et de refinancement d'un montant maximum en principal de 500 000 000 €, destiné à (i) financer le paiement du prix d'acquisition et tout ou partie des frais y afférents (et éventuellement le refinancement de dettes existantes contractées par la cible et/ou ses filiales) et (ii) refinancer les sommes restant dues au titre du crédit syndiqué ;
- un crédit relais d'un montant maximum en principal de 155 000 000 €, aux fins (i) de refinancer, si besoin, le solde des sommes restant dues au titre du crédit syndiqué existant visé au point a) ci-dessus, et, (ii) le cas échéant, financer le remboursement de l'émission Euro PP existante (émise le 31 juillet 2018) en cas de non obtention de la part des détenteurs d'obligations du waiver qu'il leur sera demandé de consentir dans le cadre de cette acquisition et de la mise en place des nouveaux crédits ;
- un crédit d'investissements d'un montant maximum en principal de 50 000 000 € destiné à financer partiellement ou totalement (i) les investissements réalisés par le groupe Gfi et/ou par les autres membres du groupe Gfi et/ou (ii) les opérations de croissance externe telles qu'autorisées par le Contrat de Crédits et réalisées par la Société et/ou par les autres membres du groupe Gfi ;
- un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 75 000 000 € destiné à financer les besoins généraux de trésorerie du groupe Gfi ;
- le Crédit Relais doit être refinancé dans un délai de 6 à 18 mois suivant la date de signature du Contrat de Crédits, il est donc envisagé de recourir à de nouveaux financements désintermédiés au titre desquels un mandat pourrait être conclu avec l'une ou plusieurs des banques du pool bancaire du Groupe.

COVID 19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) en lien avec des cas groupés de pneumopathies a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Fin janvier 2020, les premiers cas d'infection au coronavirus ont été détectés en France.

Le 13 février, il a été demandé à chaque Agence régionale de santé d'activer le plan ORSAN REB dans sa région. Objectif : organiser la mobilisation du système de santé pour se préparer à une éventuelle circulation active du coronavirus sur le territoire français.

Au titre de l'article L4121-1 du code du travail, Gfi a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs : des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Gfi veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Les impacts liés à l'épidémie COVID-19, bien qu'identifiés, restent à ce stade encore trop incertains pour que le Groupe communique sur des prévisions chiffrées. Ces dernières seront communiquées dès que l'environnement économique sera plus lisible.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.3. Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels et frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Gfi Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Gfi Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Gfi Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Gfi Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Gfi Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales de Gfi Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

ACTIF CIRCULANT

Clients et comptes rattachés

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges. Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Gfi Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

CHARGES À RÉPARTIR

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à étaler et repris sur la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Gfi Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Gfi Informatique est amené à souscrire des instruments dérivés. Gfi Informatique applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

1. Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2. Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

3. Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restants à venir.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

4. Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

5. Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

1. Intégration fiscale

La société Gfi Informatique est tête de Groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous-filiales françaises détenues à 100 % au 1er janvier de l'exercice.

Gfi Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas restituée par Gfi Informatique.

2. CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.4. Notes sur le bilan

NOTE 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	134 095	-	-	851	134 946
Relations clientèle	16 160	-	-	-	16 160
Frais de développement	8 536	262	-	316	9 114
Logiciels	31 816	551	(21)	2 044	34 390
Immobilisations incorporelles en-cours	9 564	8 163		(1 913)	15 814
VALEURS BRUTES	**200 608**	**8 976**	**(21)**	**1 298**	**210 861**
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Relations Clientèle	10 599	609	-	-	11 208
Frais de développement	4 563	1 217	-	-	5 780
Logiciels	23 797	3 378	(21)	333	27 488
Immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-	-
Amortissements	**39 396**	**5 204**	**(21)**	**333**	**44 913**
Fonds de commerce	6 392		-	303	6 695
Logiciels	2 213	-	(635)	-	1 578
Dépréciations	**8 605**	**-**	**(635)**	**303**	**8 273**
VALEURS NETTES	**152 607**	**3 772**	**635**	**661**	**157 676**

L'augmentation du poste Fonds de commerce se ventile de la manière suivante (en milliers d'euros) :

Société absorbée	Fonds de commerce
AWAK'IT	303
NOVULYS	547
Total brut	851
Provision pour dépréciation	(303)
TOTAL NET	**547**

Les provisions pour dépréciation de logiciels concernent, à hauteur de 935 milliers d'euros le logiciel à usage interne Théseus dont la mise au rebut est anticipée suite au changement prévu d'ERP au sein du Groupe, et d'autres logiciels acquis à hauteur de 643 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

			31 12.2019		
(en milliers d'euros)	Date Acquisition	Valeur Brute	Dotation 2019	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094	609	9 142	4 952
Gfi IES - Relation Clientèle	01.07.06	1 066	-	1 066	-
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01.09	1 000	-	1 000	-
TOTAL		16 160	609	11 208	4 952

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	20 255	2 040	(392)	75	21 978
Matériel et mobilier de bureau	5 968	438	(134)	17	6 289
Matériel informatique	4 459	1 388	(676)	316	5 487
Immobilisations en cours	78	419	(448)		49
Autres immobilisations corporelles	16				16
VALEURS BRUTES	30 917	4 285	(1 650)	408	33 960
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	9 417	2 022	(378)	12	11 073
Matériel et mobilier de bureau	3 061	542	(134)	13	3 482
Matériel informatique	4 217	418	(673)	285	4 247
Amortissements	**16 836**	**2 982**	**(1 184)**	**310**	**18 944**
VALEURS NETTES	14 081	1 303	(466)	98	15 016

NOTE 3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Titres de participations	333 984	1 133	(13)	(6 132)	328 972
Actions propres	486	-	-	-	486
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	97 359	28 262	(25 011)	-	100 610
Prêts	8 824	1 792	(236)	36	10 417
Dépôts	3 766	276	(121)	140	4 061
Compte de garantie	64	-	(64)	-	-
Autres créances immobilisées	1 947		(440)	9	1 516
VALEURS BRUTES	452 253	31 463	(25 885)	(5 947)	451 885
Titres de participations	12 641	-	(1 470)	(5 649)	5 522
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	14 041	1 356	-	-	15 397
Dépréciations	**32 505**	**1 356**	**(1 470)**	**(5 649)**	**26 742**
VALEURS NETTES	419 748	30 107	(24 415)	(298)	425 145

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspondent aux titres acquis suivants :

- titres T&BS pour un montant de 400 milliers d'euros ;
- titres Trianz pour un montant de 250 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

La diminution de la valeur brute des titres de participation correspond aux titres suivants :

- titres SL Process pour un montant de 13 milliers d'euros ;
- titres Awak'it pour un montant de 5 649 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

Les dépréciations de titres de participation, compte tenu des valeurs d'inventaire déterminées au 31 décembre 2019 (sur la base des prévisions sur 5 ans avec des taux d'actualisation de 9 % et 12 %), et de la situation nette comptable des filiales, s'élèvent à 5 522 milliers d'euros. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Gfi Informatique Entreprise Solutions pour 2 788 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 1 637 milliers d'euros ;
- Somafor pour 842 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 253 milliers d'euros ;
- Dacrydium Interactive Paris, pour 2 milliers d'euros.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres s'élèvent à 486 milliers d'euros, correspondant à 70 030 titres représentant 0,1 % du capital social.

VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement déprécié.

CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 15 397 milliers d'euros et concernent les comptes courants de :

- Gfi Informatik Holding GmbH pour 12 797 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 330 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 2 270 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 4 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
Clients hors Groupe	39 407		24 283
Clients Groupe	6 352		4 312
Créances cédées au factor	16 681		129 019
Factures à établir	87 453	87 453	105 881
Créances litigieuses	471		337
Effets à recevoir	9		6
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, BRUT	**150 373**	**87 453**	**263 838**
Dépréciation des créances douteuses	(1 610)		(1 186)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, NET	**148 763**	**87 455**	**262 654**

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

Suite à la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients.

Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 118 205 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 5 AUTRES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
État et autres collectivités publiques			
Créance de CICE	250		705
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	35 985		33 666
Taxe sur la valeur ajoutée	9 267		10 300
Autres impôts	1 672		805
Autres produits à recevoir	84	84	0
Filiales			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	433		320
Comptes courants débiteurs Groupe	89 103		76 972
Créances liées au personnel	8 628	830	782
Débiteurs divers	48		51
Avoirs à recevoir	436	436	1 440
TOTAL	145 906	1 350	125 041
Dépréciation des autres créances	0		(5 868)
TOTAL AUTRES CRÉANCES	145 906	1 350	119 173

CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

1. Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent la part portée par la Société pour le compte de ses filiales intégrées fiscalement, à hauteur de 6 293 milliers d'euros. La contrepartie est présentée au passif en « Dettes fiscales » pour le même montant (cf. note 10 Dettes d'exploitation et autres).

ÉCHÉANCES

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception des créances de CIR afférentes aux exercices 2016 à 2019, pour un montant de 35 985 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 6 COMPTES DE RÉGULARISATION

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de la souscription :

- des emprunts obligataires de juin et août 2014 (Totalement amortis fin 2019)
- de l'emprunt syndiqué en juin 2018
- de l'emprunt obligataire en juillet 2018

Ces frais sont amortis sur la durée de vie respective de ces emprunts.

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31.12.18	Amort. cumulés 31.12.18	Valeur nette 31 12.18	Augmentation	Amort.	Valeur nette 31 12.19
Frais d'émission emprunt obligataire 2014	320	(263)	57	-	(57)	(0)
Frais d'émission emprunt obligataire 2018	495	(30)	465	-	(71)	394
Frais d'émission emprunt 410M 2018	4 400	(518)	3 882	-	(914)	2 968
Frais d'émission emprunt 2019			-	857	-	857
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	5 215	(811)	4 404	857	(1 042)	4 219

NOTE 7 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2018	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2018	Résultat 2019	Avant Affectation au 31.12.2019
Capital	133 141	-	-		-	-	133 141
Primes d'émission	71 004	-	-		-	-	71 004
Primes de fusion	315	-	-		-	-	315
Réserve légale	10 448	-	-		1 286	-	11 734
Report à nouveau	59 911	-	-	(34)	14 456	-	74 333
Résultat de l'exercice	25 717	-	(9 975)		(15 742)	26 585	26 585
Provisions réglementées	13 670	6 587	-			-	20 257
TOTAL	314 206	6 587	(9 975)	(34)	-	26 585	337 369

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève ainsi à 133 141 542 euros, composé de 66 570 771 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Droits à l'attribution d'actions gratuites : plan du 21 janvier 2016

Le Conseil d'administration, en date du 21 janvier 2016, avait décidé d'attribuer à certains salariés des droits à gratuite d'actions Gfi Informatique. Le Conseil d'Administration du 21 février 2018, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, avait autorisé l'attribution définitive de 77 500 actions gratuites. 77 000 actions avaient été attribuées par prélèvement sur les actions existantes issues du programme de rachat.

Plan d'actions gratuites de 2019

Les Conseils d'administration en date des 29 mars 2019 et 07 juin 2019, usant de la faculté qui leur a été donnée par les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires des 8 juin 2018 et 07 juin 2019, ont décidé d'attribuer gratuitement à certains salariés et au mandataire social des actions de la société sous forme de plans dits:

- « Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 » réservé aux salariés et au mandataire social ;
- et « Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 » au bénéfice du Président-Directeur Général de la Société.

« Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'assemblée générale ordinaire du 08 juin 2018, le Conseil d'administration en date du 29 mars 2019 a décidé de consentir à certains salariés et au mandataire social des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 808 816.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance. Compte tenu des conditions de performance trop restrictives du plan, le Comité des Nominations et des Rémunérations a recommandé, lors de sa réunion du 24 février 2020, de ne pas procéder à l'attribution gratuite des actions et ce, par voie de renonciation expresse des bénéficiaires. Ainsi, le Conseil d'administration du 24 février 2020 prenant acte de la renonciation expresse de l'ensemble des bénéficiaires annule le plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 / Tier 2 afin de le remplacer par trois nouveaux plans ayant des objectifs de performance plus adaptés à l'activité du Groupe. Ces nouveaux plans seront arrêtés par l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

« Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'Assemblée générale Extraordinaire du 07 juin 2019, le Conseil d'administration tenu à la même date a décidé de consentir au Président-Directeur Général des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 300 000. Ces actions seront acquises par le bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition sous réserve du respect des conditions de présence et performance.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 26 585 milliers d'euros ;
- constate que le résultat distribuable après affectation de la réserve légale est de 99 588 milliers d'euros ;
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
  - 99 588 milliers d'euros au compte report à nouveau »

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	1 018	327	(235)	(158)		951
Risques fiscaux et sociaux	574	-			-	574
TOTAL PROVISIONS	1 592	327	(235)	(158)	-	1 525

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2019 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.19	échéances - 1 an	échéances 1 à 5 ans	31.12.18
Emprunts obligataires	90 000		90 000	115 000
Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 234	1 234		1 248
Emprunts obligataires	**91 234**	**1 234**	**90 000**	**116 248**
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	196 842	30 928	165 914	193 944
Intérêts courus non échus	38	38	-	79
Tirage factor	-	-	-	14 050
Concours bancaires courants	133	133	-	21 540
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**197 013**	**31 099**	**165 914**	**229 614**
Dettes rattachées à des participations Groupe	92 582	-	92 582	53 294
Caution reçue	1 160	1 160	-	1 160
Intérêts courus à payer	156	156	-	29
Dettes rattachées à des participations	**93 898**	**1 316**	**97 931**	**54 483**
TOTAL	**382 145**	**33 649**	**348 496**	**400 345**

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Caractéristiques des emprunts obligataires		
Date d'émission	**E0 90 m€**	**01.08.2018**
Nombre d'obligations émises		900
Valeur nominale (en euros)		100 000
Prix d'émission (en euros)		100 000
Montant total de l'émission (en euros)		**90 000 000**
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)		3,25 %
Date prévue de remboursement		31.07.2025

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Emprunts auprès du pool bancaire

Un emprunt syndiqué d'un montant total de 410 millions d'euros a été souscrit le 8 juin 2018. Il a fait l'objet d'un tirage de 196,8 millions d'euros au 31/12/2019.

Covenants bancaires

La Convention de crédit du 21 février 2018 auprès du pool d'établissements bancaires ainsi que les emprunts obligataires, comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire, la Société s'est engagée à respecter certains plafonds d'investissements nets.

Sur la base du bilan et des performances 2019, Gfi Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats, les covenants sont respectés à la date de publication.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 10 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont charges à payer	31.12.18
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 099	-	814
Fournisseurs	31 225	-	33 670
Factures non parvenues	24 522	24 522	29 894
Dettes fournisseurs	55 747	24 522	63 564
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	469	-	261
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	39 344	39 344	33 538
Provision pour bonus	2 061	2 061	3 065
Autres dettes envers le personnel	1 215	1 215	1 021
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	30 895	-	31 285
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 231	18 231	15 543
Charges sociales sur provisions bonus	928	928	1 421
Provision Organic	1 252	1 252	1 475
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 017	6 017	9 537
Dettes fiscales			
Taxe sur la valeur ajoutée	57 245	57 245	57 783
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	6 293	-	5 214
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	-	-
CET	2 414	2 414	275
TVTS	179	179	205
Prélèvement à la source	2 751		-
Autres provisions sur charges	225	-	-
Dettes fiscales et sociales	169 517	128 886	160 623
Fournisseurs d'immobilisations	913	-	1 256
Factures non parvenues d'immobilisations	345	345	454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 258	345	1 710
Avoirs à établir	6 951	6 951	6 782
Créditeurs divers	6 578	6 578	953
Autres dettes	13 529	13 529	7 735

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an, à l'exception du crédit d'impôt dû aux filiales intégrées. Ce montant suivra le même échéancier que les créances liées (cf. note 5).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 11 CHIFFRES D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	France	Etranger
Ventes de marchandises	2 697	2 575	122
Ventes de services	785 735	758 341	27 394
CHIFFRE D'AFFAIRES	**788 432**	760 916	27 516
EN %	**100%**	97%	3%

NOTE 12 PRODUCTION IMMOBILISÉE

La production immobilisée s'élève à 6 104 milliers d'euros, dont :

- 2 375 milliers d'euros concernent des frais de développement activés ;
- 3 729 milliers d'euros concernent des immobilisations destinées à un usage interne.

NOTE 13 REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Reprises dépréciations sur actif circulant	1 463	252
Reprises dépréciations pour risques et charges	-	-
Transfert de charges	8 483	10 299
TOTAL	9 946	10 551

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 5 051 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquérir de nouvelles participations pour un montant de 1 724 milliers d'euros ;
- des coûts de déménagement pour un montant de 103 milliers d'euros ;
- de diverses autres charges d'exploitation pour 1 605 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 14 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)		2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	*note 1*	5 204	4 804
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	*note 2*	2 981	2 670
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	*note 6*	1 042	1 237
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 289	1 285
TOTAL		10 516	9 996

NOTE 15 RÉSULTAT FINANCIER

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	2018
Revenus des titres de participation	25 638	8 215
Revenus des comptes courants	2 870	2 798
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	7	17
Autres produits financiers	27	14 310
Reprises de dépréciations des titres de participation	1 470	2 691
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	5 868	4 205
Reprises pour autres provisions financières		
Produits financiers	35 880	32 235
Intérêts sur emprunts	(10 252)	(6 990)
Intérêts sur compte courant	(467)	(399)
Intérêts bancaires	(189)	(493)
Intérêts d'affacturage	(468)	(369)
Pertes de change	(10)	(4)
Dépréciations des titres de participation	-	(1 963)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(1 356)	(7 523)
Autres charges financières	(7 565)	(147)
Charges financières	(20 307)	(17 886)
RÉSULTAT FINANCIER	15 573	14 349

REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION

Gfi Informatique a perçu de ses filiales en 2019 un montant de dividendes de 25 638 milliers d'euros détaillé comme suit :

- 19 000 milliers d'euros de REALDOLMEN ;
- 4 000 milliers d'euros de Gfi Progiciels ;
- 500 milliers d'euros de Gfi Business Transformation ;
- 938 milliers d'euros de Gfi Maroc ;
- 500 milliers d'euros de ADDSTONES ;
- 400 milliers d'euros de GFI PSF ;
- 300 milliers d'euros de CIS.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DEPRÉCIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE

Les reprises de provision sur les titres de participation concernent Gfi Informatique Entreprise Solutions à hauteur de 1 470 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent SOMAFOR RCI pour 1 117 milliers d'euros, Gfi GMBH pour 139 milliers d'euros et IMPAQ UK pour 100 milliers d'euros.

Enfin, les reprises pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations sont relatives à la filiale Awak'it pour 5 868 milliers d'euros.

AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Suite à la TUP de sa filiale Awak'it, GFI Informatique a constaté un mali de TUP de 7 305 Milliers d'euros.

NOTE 16 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	Produits exceptionnels 2019	Charges exceptionnelles 2019
Coûts des licenciements	(5 051)	-	(5 051)
Coût des études et audits d'acquisitions	(1 918)		(1 707)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(3 421)	-	(3 632)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(103)	-	(103)
Coûts des redressements fiscaux	(332)	-	(332)
Autres	23	23	-
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	(10 802)	23	(10 825)
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(15)	2	(17)
Cessions d'immobilisations financières	(13)	24	(37)
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	(28)	26	(54)
Dotation et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	78	78	-
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	(6 586)	1 839	(8 425)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	66	393	(327)
Autres dotations et reprises	-	-	-
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(6 442)	2 310	(8 752)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(17 272)	2 359	(19 631)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 5 051 milliers d'euros sur l'exercice 2019.

COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 1 918 milliers d'euros.

HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts correspondent à des honoraires considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 3 421 milliers d'euros.

COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 103 milliers d'euros.

NOTE 17 PARTICIPATION DES SALARIÉS

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Gfi Informatique et Gfi Progiciels, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2019 aux salariés de l'UES.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 18 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré un produit net d'impôts de 9 516 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2019
Résultat net comptable	34 341	(17 272)	17 069
- Impôt sur les sociétés	9 516		9 516
Résultat comptable avant impôt et participation	43 857	(17 272)	26 585
Reintégrations	1 549	8 880	10 429
Déductions	(44 122)	(710)	(44 832)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale	1 284	(9 102)	(7 818)
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			433
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscal			-
TOTAL IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES			433
Contribution sur les dividendes versés et autres			-
Autres			65
Crédit d'impôt Mécénat			368
Crédit d'impôt famille			106
Crédit d'impôt recherche			8 544
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			9 516

INTÉGRATION FISCALE

En France, le périmètre d'intégration fiscale de Gfi Informatique au 31 décembre 2019 comprend le résultat des 10 sociétés suivantes :

Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi Informatique Entreprise Solutions, Gfi Business Transformation, Addstones, S.C.I. Gifimo, Business Document, Metaware Technologies, Gfi CIS, ROFF France.

DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable :

- de 66 578 milliers d'euros au titre du groupe d'intégration fiscale dont elle est la mère
- de 2 085 milliers d'euros au titre de ses déficits propres
- dans le cadre de l'intégration fiscale, Gfi Informatique a utilisé les pertes fiscales de ses filiales intégrées et n'a pas provisionné la restitution de l'économie d'impôt réalisée.

ACCROISSEMENT ET ALLÉGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 251	417
Participation à l'effort de construction	-	-
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 251	417

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.6. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Garanties de paiement des loyers	158	158
Garanties sur contrats clients	1 128	2 179
Garanties sur contrats fournisseurs	41	41
Cautions bancaires	1 327	2 378
Caution bancaire	2 080	108
Garanties données au profit de filiales	2 080	108
Sur contrats de location immobilière	29 018	34 664
Sur contrats de location mobilière	2 574	5 165
Engagements au titre des contrats de location	31 592	39 829
Sur indemnités de départ à la retraite	49 426	39 467
Autres	49 426	39 467

Garanties données au profit des filiales

Des cautions bancaires ont été données au profit de :

- Metaware pour un montant de 2 000 milliers d'euros ;
- Roff pour un montant de 80 milliers d'euros.

Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- bail du siège social à Saint-Ouen : renouvelé le 26 octobre 2015 pour une période de 6 ans fermes. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 8.4 millions d'euros ;
- bail du site de Toulouse : conclu en 2012 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail de la Rue Mozart à Clichy : conclu en 2014 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.7 millions d'euros ;
- bail du site de Meudon conclu en 2015 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail du site de Lyon conclu en 2016 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.4 millions d'euros ;
- bail du site de Courbevoie conclu en mars 2018 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre, l'engagement correspondant s'élève à 2 millions d'euros.

Engagements sur contrats de location mobilière

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2019 sont les suivants :

- à moins d'un an : 2 066 milliers d'euros ;
- à plus d'un an : 509 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2019 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2020 pour un montant de 1 730 milliers d'euros.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Gfi Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 49 426 milliers d'euros au 31 décembre 2019 contre 39 467 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %.

Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2019 ressortant à 12 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires entre 2,25 % et 3 % ;
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2011-2013.

La duration du régime est estimée à 12,3 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,77 % (versus 1,66 % fin 2018).

En terme de sensibilité, une baisse de ce taux d'actualisation de 0.25 point générerait une augmentation de l'engagement de 3 %.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

LIMITATIONS CONTRACTUELLES À LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire et obligataire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées à 40 % du résultat net consolidé part du Groupe pour un niveau de ratio R2 supérieur à 1,25.

COVENANTS

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe est engagé à respecter notamment des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Couvertures de taux

Au 31 décembre 2019, Gfi Informatique dispose des instruments financiers suivants :

Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	Juste Valeur
				(en milliers d'euros)					
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0 % sur 2 ans	30/06/18	31/03/23	CACIB	11 625	2 250	2 250	1 125	6 000	(178,5)
	30/06/18	21/02/23	CAIDF	19 375	3 750	3 750	1 875	10 000	(219,2)
	29/06/18	31/03/23	SG	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(182,9)
	29/06/18	31/03/23	CIC	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(89,2)
	29/06/18	21/02/23	PALA	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(173,1)
	30/07/18	31/03/23	ING	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(87,7)
	23/03/19	31/03/23	CACB	26 250	7 500	7 500	7 500	3 750	(44,5)
				103 750	22 500	22 500	15 000	43 750	(975)

L'exposition de Gfi Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la Société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap et de Floor sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2019, après prise en compte des instruments de couverture, 68 % de la dette de la Société envers les établissements bancaires est à taux d'intérêt fixe.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Gfi Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versé au cours des exercices 2018 et 2019 aux membres des organes d'administration et de direction se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
2019	896	500	4	433	**1 833**
2018	896	500	4	213	**1 613**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 21 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2019	2018
Cadres	7 372	5 577
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 245	688
TOTAL	8 617	6 265

NOTE 22 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2019
Participations brutes	329 458
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	100 610
Dépréciations des immobilisations financières	(26 742)
Dépôt et cautionnement versés	-
Dépôt et cautionnement reçus	(1 152)
Créances clients et comptes rattachés	12 915
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 862)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	48
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	(6 293)
Autres dettes : avoirs à établir	(765)
Comptes courants débiteurs	89 103
Dépréciations des comptes courants débiteurs	-
Comptes courants créditeurs	(5 349)
Dettes rattachées à des participations	(92 738)
Produits d'exploitation	34 553
Charges d'exploitation	43 283
Produits financiers	35 873
Charges financières	(1 823)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 23 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Les filiales de Gfi Informatique SA sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social		N° SIREN
Participations françaises			
Gfi Progiciels SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578
Addstones SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	432 146 504
Gfi Business-Transformation SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	790 077 937
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	822 269 551
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139
Gfi 7 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 372 924
Gfi 8 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 161
Gfi 9 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 237
Somafor SARL	9, rue Benoit Malon	92150 Suresnes	389 150 137
SL Process	6 B Avenue de l'Europe	78 117 Toussus Le Noble	819 182 387
Dacrydium Interactive Paris	nc	nc	nc
T&BS	59 rue Hector Berlioz	78960 Voisins le Bretonneux	804 178 291
Participations étrangères			
Realdolmen NV	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen	0 429.037.235
Grupo Corporativo Informatica	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Ed. Atlantis, Av. D. João II, lote 1,06,2,2 Parque das Nações	1990-095 Lisboa	PT502726890
Gfi International	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2
Gfi PSF SA	13-15 Parc d'activités	L-8308 Capellen	B 52 391
Holding Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607
Gfi Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083
Impaq UK Limited	9 Bridle Close Surbiton Road Kingston upon Thames	Surrey KT1 2JW	05054175
Impaq Poland	ul.Wołoska 24	02-675 Warszawa	0000008546
Somafor RCI SA	06 II Plateaux des Vallons	06 BP 1293 Abidjan	CI-ABJ-1989-B-33816
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra Bloc Folla-AM	2046 El Aouina-Tunis	B15111052017
Trianz	Building 68, Street 115, Maadi	Cairo	107 010

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

(en milliers d'euros)		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)						
Participations françaises						
Gfi Progiciels SAS	France	7 978	3 864	100%	22 075	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	347	(1 781)	100%	4 803	2 015
Addstones	France	200	1 621	100%	3 011	3 011
Gfi Business Transformation SAS	France	2 037	340	100%	2 037	2 037
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	125	424	100%	905	905
S.C.I. Gifimo	France	1	194	100%	1	1
Gfi 7 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 8 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 9 SARL	France	1	-	100%	1	1
Somafor SARL	France	8	472	100%	1 321	479
SL Process	France	10	44	25%	8	8
Dacrydium Interactive Paris	France	nc	nc	nc	2	-
T&BS	France	14	129	51%	400	400
Participations étrangères						
Realdolmen NV	Belgique	31 154	28 840	100%	195 650	195 650
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Portugal	1 500	8 869	100%	10 923	10 923
Gfi International	Suisse	30 161	(12 469)	100%	74 599	74 599
Gfi PSF SARL	Luxembourg	1 000	953	100%	921	921
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	1 656	212	100%	1 895	1 895
Gfi Maroc Offshore	Maroc	36	1 686	100%	36	36
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	196	(1 047)	100%	1 638	-
Impaq Poland	Pologne	687	6 801	100%	7 641	7 641
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	228	(1 091)	100%	253	-
Gfi Tunisie	Tunisie	336	496	100%		
Trianz	Egypte	nc	nc	nc	250	250
B- AUTRES PARTICIPATIONS		**7 212**	**19 418**	**8%**	**602**	**602**
C- ACTIONS AUTODETENUES					**486**	**486**
TOTAL					329 458	323 937

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)							
Participations françaises							
Gfi Progiciels SAS	France	3 251	-	-	102 739	2 669	4 000
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	-	-	-	10 516	745	-
Addstones	France	-			21 795	(172)	500
Gfi Business Transformation SAS	France	-	-	-	13 819	273	500
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	-	-	-	12 587	498	300
S.C.I. Gifimo	France	-	-	-	81	68	-
Gfi 7 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 8 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 9 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Somafor SARL	France		-	-	83	4	-
SL Process	France		-	-	nc	nc	-
Dacrydium Interactive Paris	France	-	nc	-	-	-	-
T&BS	France	-			706	77	
Participations étrangères							
Realdolmen NV	Belgique				263 368	8 269	19 000
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Portugal	36 085	-	-	31 969	1 544	-
Gfi International	Suisse	-	-	-	2 148	(703)	-
Gfi PSF SARL	Luxembourg	11 500	-	-	31 649	363	400
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	6 950	-	-	-	(445)	-
Gfi Maroc Offshore	Maroc	-	-	-	7 382	459	938
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	1 069	(230)	-	836	3	
Impaq Poland	Pologne	10 524			20 795	4 127	-
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	2 477	(1 153)	-	1 288	(1 089)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	3 563			-	240	
Trianz	Egypte				nc	nc	
B- AUTRES PARTICIPATIONS			-	-	**103 283**	**5 079**	-
C- ACTIONS AUTODETENUES							
TOTAL		**75 419**	**(1 383)**	**0**	**625 044**	**22 009**	**25 638**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Résultats financiers des 5 derniers exercices

	2019	2018	2017	2015	2014
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social *(en milliers d'euros)*	133 141	133 141	133 141	131 960	108 901
Nombre d'actions émises	66 570 771	66 570 771	66 570 771	65 980 266	54 450 342
Nombre d'obligations convertibles		-	-	-	10 074 417
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES *(en milliers d'euros)*					
Chiffre d'affaires hors taxes	788 432	743 395	684 278	576 109	487 628
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	36 458	22 992	14 648	9 639
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(9 516)	(6 048)	(8 236)	(5 849)	(6 288)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	25 717	24 104	16 731	16 061
Montant des bénéfices distribués *		9 875	9 875	9 897	5 445
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION *(en euros)*					
Résultat avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,54	0,64	0,47	0,31	0,29
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,40	0,39	0,36	0,25	0,29
Dividende *		0,15	0,15	0,15	0,10
IV - PERSONNEL					
Nombre de salariés (effectif moyen)	8 617	6 265	5 533	4 943	4 452
Montant de la masse salariale *(en milliers d'euros)*	386 066	280 867	251 788	217 179	192 142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux *(en milliers d'euros)*	170 435	125 672	111 074	98 096	86 285

** Soumis à décision de l'assemblée générale*

(1) La charge d'impôt négative est un produit lié, notamment, aux effets des intégrations fiscales et du carry-back

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2019
Participations françaises		
Gfi Progiciels SAS	10 466 439	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	5 925	2 015
Addstones SAS	15 000	3 011
Gfi Business-Transformation SAS	203 700	2 037
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	8 750	905
S.C.I. Gifimo	651	1
Gfi 7 SARL	100	1
Gfi 8 SARL	100	1
Gfi 9 SARL	100	1
Somafor SARL	500	479
SL Process	240	20
Dacrydium Interactive Paris	2	-
T&BS	7 287	400
Participations étrangères		
Realdolmen NV	5 207 767	195 650
Grupo Corporativo GFI Informatica S.A.	100 000	602
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	12 000	10 923
Gfi International	9 428 334	74 599
Gfi PSF Sarl	3 700	921
Holding Gfi Informatique Maroc	185 000	1 895
Gfi Maroc Offshore	4 000	36
Impaq UK Limited	150 000	-
Impaq Sp Zoo	6 000	7 642
Somafor RCI SA	15 000	-
Gfi Tunisie	100	1
Trianz	500 000	250
Actions auto-détenues		
Gfi Informatique	70 030	486
TOTAL		323 937

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 24 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES

Société Mannai Corporation
Ramada Junction
Salwa Road PO Box 76
Doha, Qatar.

Les états financiers sont disponibles sur le site :
-> https://mannai.com/investor-relations/financial-reports

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont - 92200 Neuilly Sur Seine
SA au capital de € 2297184
632013843 RCS Nanterre
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444 - 92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

5.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

GFI INFORMATIQUE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

À l'Assemblée Générale de la société Gfi Informatique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GFI Informatique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des créances rattachées et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

La note « Provisions pour risques et charges » de la section « 2.3. Règles et principes comptables » et la note 8 « Provisions pour risques et charges » de la section « 2.4. Notes sur le bilan » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 27 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 4 du Code de commerce.

- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 37 4 du Code de commerce.

- **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2020

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON	ERNST & YOUNG et Autres
Membre français de Grant Thornton International	
Samuel Clochard	Pierre Jouanne

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.

6.1.	**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ**	**244**
6.1.1.	Dénomination sociale et siège social	244
6.1.2.	Forme juridique	244
6.1.3.	Date de constitution et durée de la Société	244
6.1.4.	Objet social (article 2 des statuts)	244
6.1.5.	Registre du commerce et des sociétés	244
6.1.6.	Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignement relatifs à la Société	244
6.1.7.	Exercice social	245
6.1.8.	Assemblées générales (article 17 des statuts)	245
6.1.9.	Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)	245
6.1.10.	Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)	245
6.1.11.	Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)	246
6.1.12.	Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)	246
6.2.	**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ**	**247**
6.3.	**RESPONSABLE DU DOCUMENT**	**247**
6.4.	**RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES**	**248**
6.4.1.	Commissaires aux Comptes titulaires	248
6.4.2.	Commissaires aux Comptes suppléants	248
6.5.	**COMMUNICATION FINANCIÈRE**	**249**
6.5.1.	Responsable de l'information	249
6.6.	**TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX**	**250**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

6.1.1. Dénomination sociale et siège social

Gfi Informatique – 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen – France

6.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

6.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

6.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

6.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385 365 713 RCS BOBIGNY Code APE et dénomination du secteur d'activité 6.202 A Conseil en systèmes informatiques.

6.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la Société : 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.1.7. Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

6.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées les propriétaires d'actions nominatives ou au porteur ayant justifié de la propriété de leur titre conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce.

6.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

6.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.1.11. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois à dix-huit membres.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux assemblées générales, par suite de décès ou démission, le conseil d'administration peut procéder à une ou des nominations à titre provisoire.

En application des dispositions prévues par la loi, lorsque le nombre de membres du conseil d'administration nommés par l'assemblée générale ordinaire est inférieur ou égal à huit, un administrateur représentant les salariés est désigné pour une durée de trois ans par le comité social et économique central de la société. En cas de vacance du siège avant l'arrivée du terme normal, la désignation d'un remplaçant a lieu dans les mêmes conditions pour la durée résiduelle du mandat initial.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un nombre de membres supérieur à huit, un second administrateur représentant les salariés est désigné dans les mêmes conditions. Si le nombre de membres du conseil d'administration nommés par l'assemblée générale ordinaire devient égal ou inférieur à huit, le mandat du second administrateur représentant les salariés se poursuit jusqu'à son terme.

6.1.12. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité une somme fixe annuelle, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'assemblée Générale.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Monsieur Vincent Rouaix est Président-directeur général.

6.3. RESPONSABLE DU DOCUMENT

Monsieur Vincent Rouaix

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant aux chapitres 1 à 3 ainsi que leurs renvois aux chapitres 4 et 5, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint-Ouen, le 27 mars 2020

Le Président-directeur général

Vincent Rouaix

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.4. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

6.4.1. Commissaires aux Comptes titulaires

Ernst & Young et Autres

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense 92400 Courbevoie

Représenté par M. Pierre Jouanne

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (durée du mandat : 6 exercices).

Grant Thornton

29, rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par M. Samuel Clochard

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (durée du mandat : 6 exercices).

6.4.2. Commissaires aux Comptes suppléants

Cabinet Auditex

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense 92400 Courbevoie

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (durée du mandat : 6 exercices).

Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC

22 rue Garnier 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (durée du mandat : 6 exercices).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.5. COMMUNICATION FINANCIÈRE

6.5.1. Responsable de l'information

Cyril Malher
Directeur financier Groupe
145 Boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Tél. : + 33 (0)1.44.04.50.64
E-mail : cyril.malher@Gfi.fr

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

6.6. TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques présent dans le Rapport Financier Annuel.

1 Personnes responsables	
1.1 Personnes responsables	6.3
1.2 Déclaration des personnes responsables	6.3
2 Contrôleurs légaux des comptes	
2.1 Information sur les contrôleurs légaux des comptes	6.4
2.2 Changements	n/a
3 Informations financières sélectionnées	
3.1 Informations financières historiques	n/a
3.2 Périodes intermédiaires	n/a
4 Facteurs de risques	1.13
5 Informations concernant la société	
5.1 Histoire et évolution de la Société	1.2.1
5.2 Investissements	1.12
6 Aperçu des activités	
6.1 Principales activités	1.4
6.2 Principaux marchés	1.4
6.3 Dépendance	néant
6.4 Position concurrentielle	1.4
7 Organigramme	
7.1 Groupe	1.5
7.2 Filiales	5.2.6 note 23
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1 Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2 Aspects environnementaux	2.4
9 Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	1.6, 1.7
9.2 Résultat opérationnel	1.6, 1.7
10 Trésorerie et capitaux	
10.1 Capitaux	1.2.2
10.2 Flux de trésorerie	1.6.2
10.3 Structure de financement	1.6.2
10.4 Restriction	n/a
10.5 Sources de financement	1.6.2
11 Recherche et Développement, brevet et licences	**1.10**
12 Informations sur les tendances	
12.1 Tendances	1.4
12.2 Influence	1.4
13 Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1 Hypothèses	n/a
13.2 Rapport	n/a
13.3 Comparaisons	n/a

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

13.4 Actualisation	n/a
14 Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale	
14.2 Conflits d'intérêts	3.4
15 Rémunération et avantages	**3.5**
15.1 Rémunération	3.5
15.2 Pensions de retraite ou autres avantages	3.5
16 Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1 Mandats	3.2
16.2 Contrats de service	n/a
16.3 Comités	3.1, 3.3
16.4 Conformité	1.13, 2.3.1
17 Salariés	
17.1 Informations sur les salariés	1.11, 2.2 et 2.5.1
17.2 Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	1.11 ; 3.7
17.3 Participation des salariés	1.12.1
18 Principaux actionnaires	
18.1 Actionnaires	1.2.2
18.2 Droits de vote	n/a
18.3 Détention et contrôle	n/a
18.4 Accords liés au contrôle	n/a
19 Opérations avec des apparentés	**néant**
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1 Informations financières historiques	n/a
20.2 Informations financières pro forma	n/a
20.3 États financiers	4 et 5
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	4.3 et 5.4
20.5 Date des dernières informations financières	n/a
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7 Politique de distribution des dividendes	1.9.3 ; 1.9.4
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	1.13
20.9 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	1.6.2, 4.2 note 6
21 Informations complémentaires	
21.1 Capital social	1.2.2
21.2 Acte constitutif et statuts	6.1
22 Contrats importants	**n/a**
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1 Déclarations d'intérêts	n/a
23.2 Attestation	n/a
24 Documents accessibles au public	**6.5**
25 Informations sur les participations	**1.9.1, 1.9.6, 5.2.6 note 23**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Gfi Siège social - La Porte du parc - 145, boulevard Victor hugo - 93400 Saint-Ouen - France
Tél. : +33 (0)1 44 04 50 00 - fax : +33 (0)1 44 04 59 00
www.gfi.world

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

LES COMPTES SOCIAUX CERTIFIES CONFORMES PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE LA SOCIETE

Gfi Informatique
La Porte du Parc - 145 bd Victor Hugo - 93400 Saint-Ouen
Tél. +33 (0)1 44 04 50 00 - Fax. +33 (0)1 44 04 59 00

SA au capital de 133 141 542 euros
385 365 713 RCS Bobigny
Code NAF 6202A

gfi.world

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Vincent Rossato
Président et Directeur Général

5.1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.1.1. Bilan

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.19 Valeurs nettes	31.12.18 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	*note 1*	210 861	(53 185)	157 676	152 607
Immobilisations corporelles	*note 2*	33 960	(18 944)	15 016	14 081
Immobilisations financières	*note 3*	451 886	(26 741)	425 145	419 748
ACTIF IMMOBILISÉ		**696 707**	**(98 870)**	**597 837**	**586 436**
Stock de marchandises		191	(66)	125	178
Avances versées sur commandes en cours		292		292	996
Créances clients et comptes rattachés	*note 4*	150 373	(1 610)	148 763	262 654
Autres créances	*note 5*	145 906	-	145 906	119 173
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		89 882	-	89 882	555
Charges constatées d'avance	*note 6*	14 519	-	14 519	11 655
ACTIF CIRCULANT		**401 163**	**(1 676)**	**399 487**	**395 211**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	*note 6*	4 219	-	4 219	4 404
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		**1 102 089**	**(100 546)**	**1 001 543**	**986 051**

(en milliers d'euros)		31.12.19	31.12.18
Capital		133 141	133 141
Primes d'émission, de fusion, d'apport		71 319	71 319
Réserve légale		11 734	10 448
Report à nouveau		74 333	59 911
Résultat de l'exercice		26 585	25 717
Provisions réglementées		20 257	13 670
CAPITAUX PROPRES	*note 7*	**337 369**	**314 206**
Provisions	*note 8*	1 525	1 592
Autres fonds propres		14	14
PROVISIONS ET AUTRES FONDS PROPRES		**1 539**	**1 606**
Emprunt obligataire	*note 9*	91 234	116 248
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*note 9*	197 013	229 614
Dettes financières diverses	*note 9*	93 898	54 483
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 099	814
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*note 10*	55 747	63 564
Dettes fiscales et sociales	*note 10*	169 517	160 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*note 10*	1 258	1 710
Autres dettes	*note 10*	13 529	7 735
Produits constatés d'avance		39 340	35 448
DETTES		**662 635**	**670 239**
Écarts de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		**1 001 543**	**986 051**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.1.2. Compte de résultat

(en milliers d'euros)		2019	2018
Prestations de services		785 735	741 084
Ventes de marchandises		2 697	2 311
CHIFFRE D'AFFAIRES	*note 11*	**788 432**	**743 395**
Production immobilisée	*note 12*	6 104	6 223
Subventions d'exploitation		232	295
Reprises de dépréciations et provisions et transferts de charges	*note 13*	9 946	10 551
Autres produits		324	171
PRODUITS D'EXPLOITATION		**805 037**	**760 635**
Autres achats et charges externes		(198 805)	(313 322)
Impôts et taxes et versements assimilés		(19 871)	(17 264)
Salaires et traitements		(386 066)	(280 867)
Charges sociales		(170 435)	(125 672)
Dotations aux amortissements et dépréciations	*note 14*	(10 516)	(9 996)
Autres charges		(576)	(423)
CHARGES D'EXPLOITATION		**(786 269)**	**(747 544)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**18 768**	**13 091**
Produits financiers des participations		28 508	11 012
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		27	14 311
Reprises sur provisions et dépréciations		7 338	6 896
Différences positives de change		7	16
PRODUITS FINANCIERS		**35 880**	**32 235**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(1 356)	(9 486)
Intérêts et autres charges financières		(18 951)	(8 400)
CHARGES FINANCIÈRES		**(20 307)**	**(17 886)**
RÉSULTAT FINANCIER	*note 15*	**15 173**	**14 349**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**34 341**	**27 440**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23	22
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27	12 402
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges		2 309	3 196
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**2 359**	**15 620**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(10 825)	(10 624)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(54)	(5 116)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(8 752)	(7 651)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**(19 631)**	**(23 391)**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	*note 16*	**(17 272)**	**(7 771)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	*note 17*		-
Prime de partage des profits		-	-
Impôt sur les bénéfices	*note 18*	9 516	6 048
RÉSULTAT NET		**26 585**	**25 717**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

5.2.1 Principaux événements de l'exercice

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS

Gfi Informatique a acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- La société T&BS acquis à hauteur de 51% des parts le 30 avril 2019 pour 400 milliers d'euros ;
- La société TRIANZ acquis le 7 octobre 2019 pour 250 milliers d'euros ;

Gfi Informatique a également acquis des participations dans les sociétés suivantes :

- Gfi Informatique a acquis le 27 février 2019 100 % du capital de la Société d'Informatique et de Systèmes (SIS) via Gfi Progiciels pour un montant de 36 988 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 70 % du capital de Capital Consulting via Gfi Maroc pour un montant de 5 046 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 15 avril 2019 100 % du capital de Archos Technology via Gfi Maroc pour un montant de 1 106 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 21 mars 2019 100 % du capital de Hundred Sac et Hundred Consulting via Efron Mexico pour un montant de 1 391 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 6 septembre 2019 100% du capital de I2S via Gfi au Portugal pour un montant de 12 500 milliers d'euros y compris les compléments de prix pour 2 600 milliers d'euros ;
- Gfi Informatique a acquis le 1er octobre 2019 100% du capital de Bridgeo via Gfi Holding Maroc pour un montant de 3 000 milliers d'euros, y compris les compléments de prix pour 1 000 milliers d'euros.

AFFACTURAGE

Le contrat d'affacturage signé le 23/04/2019 a permis à Gfi Informatique de désormais céder la majeure partie ses créances clients à BNP Paribas Factor sans recours. Une assurance auprès d'Euler a été souscrite pour couvrir partiellement le risque de non-paiement.

TRANSMISSIONS UNIVERSELLES DE PATRIMOINE (TUP)

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, les sociétés Awak'it et Novulys ont été dissoutes sans liquidation par transmission universelle de leur patrimoine à la société Gfi Informatique respectivement en date du 1er juillet et du 1er novembre 2019.

Préalablement à la TUP de Novulys, les titres de la société NOVULYS ont été acquis le 20 septembre 2019 par Gfi Informatique auprès de sa filiale Gfi Informatique Entreprise Solutions.

La société SIS a été dissoute en date du 31 décembre 2019 par transmission universelle de son patrimoine à la société Gfi Progiciels.

Les Transmissions universelles de patrimoine ont été effectuées à la valeur comptable.

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés a été comptabilisé en Fonds de commerce et fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an (cf §2.3).

L'écart négatif constaté entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable de la participation qualifié de vrai mali a été comptabilisé en résultat financier.

Au 31 décembre 2019, le montant comptabilisé en fonds de commerce suite à ces opérations est de 547 milliers d'euros et ne nécessite pas de dépréciation. Le montant inscrit en charges financières s'élève 7 310 milliers d'euros. Symétriquement, une reprise de provision sur compte courant a été reprise pour 5 868 milliers d'euros.

Les conséquences de ces opérations sur les comptes 2019 sont indiquées dans les notes sur le bilan.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.2. Événements postérieurs à la clôture

ACQUISITION IECISA

Le groupe français Gfi acquiert 100% d'Informática El Corte Inglés pour créer un grand leader technologique européen avec une large présence internationale.

Cet accord offrira de nouvelles opportunités de croissance à IECISA qui sera intégrée dans un groupe qui comptera ainsi plus de 23 000 professionnels et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros.

Le Groupe Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire de la société espagnole de conseil en technologie et son positionnement tant sur le marché espagnol qu'en Amérique latine.

La transaction est sujette aux approbations réglementaires habituelles.

El Corte Inglés et le Groupe Gfi sont parvenus à un accord au terme duquel ce dernier acquerra 100% des actions d'Informática El Corte Inglés (IECISA). Cela permettra à l'entreprise espagnole de conseil en technologie IECISA de franchir une nouvelle étape de sa croissance au sein d'un grand groupe de services informatiques et numériques avec une large présence internationale.

Gfi a particulièrement apprécié le savoir-faire d'IECISA, ainsi que ses fortes positions sur les marchés espagnol, portugais et latino-américain. L'opération permettra aux deux entreprises de créer des synergies, d'accéder à de nouveaux marchés et d'enrichir leurs offres respectives de conseil et de services. Gfi a la certitude de pouvoir compter sur les talents combinés des professionnels d'IECISA et de Gfi pour faire de ce projet d'entreprise un succès.

Le groupe technologique issu du rapprochement comptera plus de 23 000 collaborateurs et atteindra un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros. De plus, il continuera à fournir des services au groupe El Corte Inglés dans le cadre de la transformation digitale menée par la société de distribution espagnole.

RENÉGOCIATION DU CONTRAT SYNDIQUÉ

Dans le contexte de l'acquisition de IECISA, le groupe Gfi envisage de renégocier son contrat syndiqué existant (souscrit auprès d'un pool de banques par contrat en date du 21 février 2018).

Le groupe Gfi devrait conclure au plus tard à la date de réalisation de l'acquisition à la conclusion avec les banques parties à la syndication :

- un crédit d'acquisition et de refinancement d'un montant maximum en principal de 500 000 000 €, destiné à (i) financer le paiement du prix d'acquisition et tout ou partie des frais y afférents (et éventuellement le refinancement de dettes existantes contractées par la cible et/ou ses filiales) et (ii) refinancer les sommes restant dues au titre du crédit syndiqué ;
- un crédit relais d'un montant maximum en principal de 155 000 000 €, aux fins (i) de refinancer, si besoin, le solde des sommes restant dues au titre du crédit syndiqué existant visé au point a) ci-dessus, et, (ii) le cas échéant, financer le remboursement de l'émission Euro PP existante (émise le 31 juillet 2018) en cas de non obtention de la part des détenteurs d'obligations du waiver qu'il leur sera demandé de consentir dans le cadre de cette acquisition et de la mise en place des nouveaux crédits ;
- un crédit d'investissements d'un montant maximum en principal de 50 000 000 € destiné à financer partiellement ou totalement (i) les investissements réalisés par le groupe Gfi et/ou par les autres membres du groupe Gfi et/ou (ii) les opérations de croissance externe telles qu'autorisées par le Contrat de Crédits et réalisées par la Société et/ou par les autres membres du groupe Gfi ;
- un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 75 000 000 € destiné à financer les besoins généraux de trésorerie du groupe Gfi ;
- le Crédit Relais doit être refinancé dans un délai de 6 à 18 mois suivant la date de signature du Contrat de Crédits, il est donc envisagé de recourir à de nouveaux financements désintermédiés au titre desquels un mandat pourrait être conclu avec l'une ou plusieurs des banques du pool bancaire du Groupe.

COVID 19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) en lien avec des cas groupés de pneumopathies a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Fin janvier 2020, les premiers cas d'infection au coronavirus ont été détectés en France.

Le 13 février, il a été demandé à chaque Agence régionale de santé d'activer le plan ORSAN REB dans sa région. Objectif : organiser la mobilisation du système de santé pour se préparer à une éventuelle circulation active du coronavirus sur le territoire français.

Au titre de l'article L4121-1 du code du travail, Gfi a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs : des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Gfi veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Les impacts liés à l'épidémie COVID-19, bien qu'identifiés, restent à ce stade encore trop incertains pour que le Groupe communique sur des prévisions chiffrées. Ces dernières seront communiquées dès que l'environnement économique sera plus lisible.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.3. Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n° 2018-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels et frais de développement

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des frais de développement activés est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF), basée sur les budgets d'exploitation pour l'exercice à venir et des prévisions de chiffres d'affaires pour les quatre années suivantes. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur d'utilité.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Gfi Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Gfi Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Gfi Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Gfi Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %.

Les sommes prêtées par Gfi Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales de Gfi Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

ACTIF CIRCULANT

Clients et comptes rattachés

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges. Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Gfi Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement.

En présence d'un contrat d'affacturage sans recours, les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

CHARGES À RÉPARTIR

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à étaler et repris sur la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Gfi Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Gfi Informatique est amené à souscrire des instruments dérivés. Gfi Informatique applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

1. Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2. Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

3. Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restants à venir.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

4. Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

5. Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

1. Intégration fiscale

La société Gfi Informatique est tête de Groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous-filiales françaises détenues à 100 % au 1er janvier de l'exercice.

Gfi Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas restituée par Gfi Informatique.

2. CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.4. Notes sur le bilan

NOTE 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12 19
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	134 095	-	-	851	134 946
Relations clientèle	16 160	-	-	-	16 160
Frais de développement	8 536	262	-	316	9 114
Logiciels	31 816	551	(21)	2 044	34 390
Immobilisations incorporelles en-cours	9 564	8 163		(1 913)	15 814
VALEURS BRUTES	200 608	8 976	(21)	1 298	210 861
Frais d'établissement	437	-	-	-	437
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Relations Clientele	10 599	609	-	-	11 208
Frais de développement	4 563	1 217	-	-	5 780
Logiciels	23 797	3 378	(21)	333	27 488
Immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-	-
Amortissements	**39 396**	**5 204**	**(21)**	**333**	**44 913**
Fonds de commerce	6 392		-	303	6 695
Logiciels	2 213	-	(635)	-	1 578
Dépréciations	**8 605**	**-**	**(635)**	**303**	**8 273**
VALEURS NETTES	152 607	3 772	635	661	157 676

L'augmentation du poste Fonds de commerce se ventile de la manière suivante (en milliers d'euros) :

Société absorbée	Fonds de commerce
AWAK'IT	303
NOVULYS	547
Total brut	851
Provision pour dépréciation	(303)
TOTAL NET	**547**

Les provisions pour dépréciation de logiciels concernent, à hauteur de 935 milliers d'euros le logiciel à usage interne Théseus dont la mise au rebut est anticipée suite au changement prévu d'ERP au sein du Groupe, et d'autres logiciels acquis à hauteur de 643 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement.

Les relations clientèle se décomposent de la manière suivante :

			31.12 2019		
(en milliers d'euros)	Date Acquisition	Valeur Brute	Dotation 2018	Amort Cumulé	Valeur Nette
Gfi BUS - Relation Clientèle	01.10.15	14 094	609	9 142	4 952
Gfi IES - Relation Clientèle	01.07.06	1 066	-	1 066	-
Euvoxa - Relation Clientèle	01.01.09	1 000	-	1 000	-
TOTAL		16 160	609	11 208	4 952

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	20 255	2 040	(392)	75	21 978
Matériel et mobilier de bureau	5 968	438	(134)	17	6 289
Matériel informatique	4 459	1 388	(676)	316	5 487
Immobilisations en cours	78	419	(448)		49
Autres immobilisations corporelles	16				16
VALEURS BRUTES	30 917	4 285	(1 650)	408	33 960
Matériel de transport	141				141
Instal.techniques, matériel et outillage	9 417	2 022	(378)	12	11 073
Matériel et mobilier de bureau	3 061	542	(134)	13	3 482
Matériel informatique	4 217	418	(673)	285	4 247
Amortissements	**16 836**	**2 982**	**(1 184)**	**310**	**18 944**
VALEURS NETTES	14 081	1 303	(466)	98	15 016

NOTE 3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Augmentations	Diminutions	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Titres de participations	333 984	1 133	(13)	(6 132)	328 972
Actions propres	486	-	-	-	486
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	97 359	28 262	(25 011)	-	100 610
Prêts	8 824	1 792	(236)	36	10 417
Dépôts	3 766	276	(121)	140	4 061
Compte de garantie	64	-	(64)	-	-
Autres créances immobilisées	1 947		(440)	9	1 516
VALEURS BRUTES	452 253	31 463	(25 885)	(5 947)	451 885
Titres de participations	12 641	-	(1 470)	(5 649)	5 522
Versement d'apport non capitalisé	5 823	-	-	-	5 823
Créances rattachées à des participations	14 041	1 356	-	-	15 397
Dépréciations	**32 505**	**1 356**	**(1 470)**	**(5 649)**	**26 742**
VALEURS NETTES	419 748	30 107	(24 415)	(298)	425 145

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 23.

L'augmentation de la valeur brute des titres de participation correspondent aux titres acquis suivants :

- titres T&BS pour un montant de 400 milliers d'euros ;
- titres Trianz pour un montant de 250 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

La diminution de la valeur brute des titres de participation correspond aux titres suivants :

- titres SL Process pour un montant de 13 milliers d'euros ;
- titres Awak'it pour un montant de 5 649 milliers d'euros ;
- titres Novulys pour un montant de 483 milliers d'euros.

Les dépréciations de titres de participation, compte tenu des valeurs d'inventaire déterminées au 31 décembre 2019 (sur la base des prévisions sur 5 ans avec des taux d'actualisation de 9 % et 12 %), et de la situation nette comptable des filiales, s'élèvent à 5 522 milliers d'euros. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Gfi Informatique Entreprise Solutions pour 2 788 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 1 637 milliers d'euros ;
- Somafor pour 842 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 253 milliers d'euros ;
- Dacrydium Interactive Paris, pour 2 milliers d'euros.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres s'élèvent à 486 milliers d'euros, correspondant à 70 030 titres représentant 0,1 % du capital social.

VERSEMENT D'APPORT NON CAPITALISÉ

Le versement d'apport non capitalisé correspond à un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement déprécié.

CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 15 397 milliers d'euros et concernent les comptes courants de :

- Gfi Informatik Holding GmbH pour 12 797 milliers d'euros ;
- Gfi Impaq UK pour 330 milliers d'euros ;
- Somafor RCI pour 2 270 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 4 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
Clients hors Groupe	39 407		24 283
Clients Groupe	6 352		4 312
Créances cédées au factor	16 681		129 019
Factures à établir	87 453	87 453	105 881
Créances litigieuses	471		337
Effets à recevoir	9		6
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, BRUT	**150 373**	**87 453**	**263 838**
Dépréciation des créances douteuses	(1 610)		(1 186)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, NET	**148 763**	**87 455**	**262 654**

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés présente des échéances inférieures à un an.

Suite à la mise en place du contrat de cessions de créances clients au factor sans recours, les créances cédées ne figurent plus dans le poste clients.

Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours représentent un montant TTC de 118 205 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 5 AUTRES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont produits à recevoir	31.12.18
État et autres collectivités publiques			
Créance de CICE	250		705
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale	35 985		33 666
Taxe sur la valeur ajoutée	9 267		10 300
Autres impôts	1 672		805
Autres produits à recevoir	84	84	0
Filiales			
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bénéfices	433		320
Comptes courants débiteurs Groupe	89 103		76 972
Créances liées au personnel	8 628	830	782
Débiteurs divers	48		51
Avoirs à recevoir	436	436	1 440
TOTAL	**145 906**	**1 350**	**125 041**
Dépréciation des autres créances	0		(5 868)
TOTAL AUTRES CRÉANCES	**145 906**	**1 350**	**119 173**

CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

1. Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche comprennent la part portée par la Société pour le compte de ses filiales intégrées fiscalement, à hauteur de 6 293 milliers d'euros. La contrepartie est présentée au passif en « Dettes fiscales » pour le même montant (cf. note 10 Dettes d'exploitation et autres).

ÉCHÉANCES

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception des créances de CIR afférentes aux exercices 2016 à 2019, pour un montant de 35 985 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 6 COMPTES DE RÉGULARISATION

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de la souscription :

- des emprunts obligataires de juin et août 2014 (Totalement amortis fin 2019)
- de l'emprunt syndiqué en juin 2018
- de l'emprunt obligataire en juillet 2018

Ces frais sont amortis sur la durée de vie respective de ces emprunts.

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31.12.18	Amort. cumulés 31.12.18	Valeur nette 31 12 18	Augmentation	Amort.	Valeur nette 31 12 19
Frais d'emission emprunt obligataire 2014	320	(263)	57	-	(57)	(0)
Frais d'émission emprunt obligataire 2018	495	(30)	465	-	(71)	394
Frais d'émission emprunt 410M 2018	4 400	(518)	3 882	-	(914)	2 968
Frais d'émission emprunt 2019			-	857	-	857
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	5 215	(811)	4 404	857	(1 042)	4 219

NOTE 7 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2018	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2018	Résultat 2019	Avant Affectation au 31.12 2019
Capital	133 141	-	-		-	-	133 141
Primes d'émission	71 004	-	-		-	-	71 004
Primes de fusion	315	-	-		-	-	315
Réserve légale	10 448	-	-		1 286	-	11 734
Report à nouveau	59 911	-	-	(34)	14 456	-	74 333
Résultat de l'exercice	25 717	-	(9 975)		(15 742)	26 585	26 585
Provisions réglementées	13 670	6 587	-			-	20 257
TOTAL	314 206	6 587	(9 975)	(34)	-	26 585	337 369

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève ainsi à 133 141 542 euros, composé de 66 570 771 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Droits à l'attribution d'actions gratuites : plan du 21 janvier 2016

Le Conseil d'administration, en date du 21 janvier 2016, avait décidé d'attribuer à certains salariés des droits à gratuite d'actions Gfi Informatique. Le Conseil d'Administration du 21 février 2018, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, avait autorisé l'attribution définitive de 77 500 actions gratuites. 77 000 actions avaient été attribuées par prélèvement sur les actions existantes issues du programme de rachat.

Plan d'actions gratuites de 2019

Les Conseils d'administration en date des 29 mars 2019 et 07 juin 2019, usant de la faculté qui leur a été donnée par les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires des 8 juin 2018 et 07 juin 2019, ont décidé d'attribuer gratuitement à certains salariés et au mandataire social des actions de la société sous forme de plans dits:

- « Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 » réservé aux salariés et au mandataire social ;
- et « Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 » au bénéfice du Président-Directeur Général de la Société.

« Plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 et Tier 2 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'assemblée générale ordinaire du 08 juin 2018, le Conseil d'administration en date du 29 mars 2019 a décidé de consentir à certains salariés et au mandataire social des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 808 816.

Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous respect de conditions de présence et de performance. Compte tenu des conditions de performance trop restrictives du plan, le Comité des Nominations et des Rémunérations a recommandé, lors de sa réunion du 24 février 2020, de ne pas procéder à l'attribution gratuite des actions et ce, par voie de renonciation expresse des bénéficiaires. Ainsi, le Conseil d'administration du 24 février 2020 prenant acte de la renonciation expresse de l'ensemble des bénéficiaires annule le plan d'attribution d'actions de performance 2019 Tier 1 / Tier 2 afin de le remplacer par trois nouveaux plans ayant des objectifs de performance plus adaptés à l'activité du Groupe. Ces nouveaux plans seront arrêtés par l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

« Plan d'attribution d'actions gratuites CEO 2019 »

Usant de la faculté qui lui a été donné par l'Assemblée générale Extraordinaire du 07 juin 2019, le Conseil d'administration tenu à la même date a décidé de consentir au Président-Directeur Général des droits à actions gratuites dont le nombre s'élève à 300 000. Ces actions seront acquises par le bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition sous réserve du respect des conditions de présence et performance.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 26 585 milliers d'euros ;
- constate que le résultat distribuable après affectation de la réserve légale est de 99 588 milliers d'euros ;
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
  - 99 588 milliers d'euros au compte report à nouveau »

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet des TUP et Reclas.	31.12.19
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	1 018	327	(235)	(158)		951
Risques fiscaux et sociaux	574	-			-	574
TOTAL PROVISIONS	1 592	327	(235)	(158)	-	1 525

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2019 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.19	échéances		31.12.18
		- 1 an	1 à 5 ans	
Emprunts obligataires	90 000		90 000	115 000
Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 234	1 234		1 248
Emprunts obligataires	91 234	1 234	90 000	116 248
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	196 842	30 928	165 914	193 944
Intérêts courus non échus	38	38	-	79
Tirage factor	-	-	-	14 050
Concours bancaires courants	133	133	-	21 540
Emprunts et dettes auprès des établissements de credit	197 013	31 099	165 914	229 614
Dettes rattachées à des participations Groupe	92 582	-	92 582	53 294
Caution reçue	1 160	1 160	-	1 160
Intérêts courus à payer	156	156	-	29
Dettes rattachées à des participations	93 898	1 316	97 931	54 483
TOTAL	382 145	33 649	348 496	400 345

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Caractéristiques des emprunts obligataires		
Date d'émission	**E0 90 m€**	**01.08.2018**
Nombre d'obligations émises		900
Valeur nominale (en euros)		100 000
Prix d'émission (en euros)		100 000
Montant total de l'émission (en euros)		**90 000 000**
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)		3,25 %
Date prévue de remboursement		31.07.2025

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Emprunts auprès du pool bancaire

Un emprunt syndiqué d'un montant total de 410 millions d'euros a été souscrit le 8 juin 2018. Il a fait l'objet d'un tirage de 196,8 millions d'euros au 31/12/2019.

Covenants bancaires

La Convention de crédit du 21 février 2018 auprès du pool d'établissements bancaires ainsi que les emprunts obligataires, comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire, la Société s'est engagée à respecter certains plafonds d'investissements nets.

Sur la base du bilan et des performances 2019, Gfi Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats, les covenants sont respectés à la date de publication.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 10 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	dont charges à payer	31.12.18
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 099	-	814
Fournisseurs	31 225	-	33 670
Factures non parvenues	24 522	24 522	29 894
Dettes fournisseurs	55 747	24 522	63 564
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	469	-	261
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	39 344	39 344	33 538
Provision pour bonus	2 061	2 061	3 065
Autres dettes envers le personnel	1 215	1 215	1 021
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	30 895	-	31 285
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 231	18 231	15 543
Charges sociales sur provisions bonus	928	928	1 421
Provision Organic	1 252	1 252	1 475
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort construction...)	6 017	6 017	9 537
Dettes fiscales			
Taxe sur la valeur ajoutée	57 245	57 245	57 783
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	6 293	-	5 214
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	-	-
CET	2 414	2 414	275
TVTS	179	179	205
Prélèvement à la source	2 751		-
Autres provisions sur charges	225	-	-
Dettes fiscales et sociales	169 517	128 886	160 623
Fournisseurs d'immobilisations	913	-	1 256
Factures non parvenues d'immobilisations	345	345	454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 258	345	1 710
Avoirs a établir	6 951	6 951	6 782
Créditeurs divers	6 578	6 578	953
Autres dettes	13 529	13 529	7 735

L'ensemble des dettes d'exploitation a une échéance inférieure à un an, à l'exception du crédit d'impôt dû aux filiales intégrées. Ce montant suivra le même échéancier que les créances liées (cf. note 5).

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 11 CHIFFRES D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	31.12.19	France	Etranger
Ventes de marchandises	2 697	2 575	122
Ventes de services	785 735	758 341	27 394
CHIFFRE D'AFFAIRES	788 432	760 916	27 516
EN %	100%	97%	3%

NOTE 12 PRODUCTION IMMOBILISÉE

La production immobilisée s'élève à 6 104 milliers d'euros, dont :

- 2 375 milliers d'euros concernent des frais de développement activés ;
- 3 729 milliers d'euros concernent des immobilisations destinées à un usage interne.

NOTE 13 REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Reprises dépréciations sur actif circulant	1 463	252
Reprises dépréciations pour risques et charges	-	-
Transfert de charges	8 483	10 299
TOTAL	9 946	10 551

Les transferts de charges comprennent principalement les éléments ci-dessous :

- des coûts de licenciements pour 5 051 milliers d'euros ;
- des frais d'étude et d'audit en vue d'acquérir de nouvelles participations pour un montant de 1 724 milliers d'euros ;
- des coûts de déménagement pour un montant de 103 milliers d'euros ;
- de diverses autres charges d'exploitation pour 1 605 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 14 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)		2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	*note 1*	5 204	4 804
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	*note 2*	2 981	2 670
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	*note 6*	1 042	1 237
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 289	1 285
TOTAL		**10 516**	**9 996**

NOTE 15 RÉSULTAT FINANCIER

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	2018
Revenus des titres de participation	25 638	8 215
Revenus des comptes courants	2 870	2 798
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	7	17
Autres produits financiers	27	14 310
Reprises de dépréciations des titres de participation	1 470	2 691
Reprises de provisions pour charges financières	-	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	5 868	4 205
Reprises pour autres provisions financières		
Produits financiers	35 880	32 235
Intérêts sur emprunts	(10 252)	(6 990)
Intérêts sur compte courant	(467)	(399)
Intérêts bancaires	(189)	(493)
Intérêts d'affacturage	(468)	(369)
Pertes de change	(10)	(4)
Dépréciations des titres de participation	-	(1 963)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	(1 356)	(7 523)
Autres charges financières	(7 565)	(147)
Charges financières	(20 307)	(17 886)
RÉSULTAT FINANCIER	**15 573**	**14 349**

REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION

Gfi Informatique a perçu de ses filiales en 2019 un montant de dividendes de 25 638 milliers d'euros détaillé comme suit :

- 19 000 milliers d'euros de REALDOLMEN ;
- 4 000 milliers d'euros de Gfi Progiciels ;
- 500 milliers d'euros de Gfi Business Transformation ;
- 938 milliers d'euros de Gfi Maroc ;
- 500 milliers d'euros de ADDSTONES ;
- 400 milliers d'euros de GFI PSF ;
- 300 milliers d'euros de CIS.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

DEPRÉCIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE

Les reprises de provision sur les titres de participation concernent Gfi Informatique Entreprise Solutions à hauteur de 1 470 milliers d'euros.

Les dotations de provisions pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations concernent SOMAFOR RCI pour 1 117 milliers d'euros, Gfi GMBH pour 139 milliers d'euros et IMPAQ UK pour 100 milliers d'euros.

Enfin, les reprises pour dépréciation des comptes courants groupe et des créances rattachées à des participations sont relatives à la filiale Awak'it pour 5 868 milliers d'euros.

AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Suite à la TUP de sa filiale Awak'it, GFI Informatique a constaté un mali de TUP de 7 305 Milliers d'euros.

NOTE 16 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2019	Produits exceptionnels 2019	Charges exceptionnelles 2019
Coûts des licenciements	(5 051)	-	(5 051)
Coût des études et audits d'acquisitions	(1 918)		(1 707)
Honoraires et charges diverses sur opérations exceptionnelles	(3 421)	-	(3 632)
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(103)	-	(103)
Coûts des redressements fiscaux	(332)	-	(332)
Autres	23	23	-
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	(10 802)	23	(10 825)
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(15)	2	(17)
Cessions d'immobilisations financières	(13)	24	(37)
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	(28)	26	(54)
Dotation et reprises aux provisions pour risques exceptionnels	78	78	-
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	(6 586)	1 839	(8 425)
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	66	393	(327)
Autres dotations et reprises	-	-	-
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	(6 442)	2 310	(8 752)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(17 272)	2 359	(19 631)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COÛTS DES LICENCIEMENTS

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes s'élèvent à 5 051 milliers d'euros sur l'exercice 2019.

COÛTS DES ÉTUDES ET AUDITS D'ACQUISITIONS

Ces coûts sont relatifs aux études et audits de sociétés cibles dans le cadre de notre stratégie de croissance externe. Ils s'élèvent à 1 918 milliers d'euros.

HONORAIRES ET CHARGES DIVERSES SUR OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Ces coûts correspondent à des honoraires considérés comme non inhérents à l'activité opérationnelle de la Société. Ils s'élèvent à 3 421 milliers d'euros.

COÛTS DES LOYERS ET CHARGES VERSÉS SUR BUREAUX VACANTS

Ces coûts sont liés aux divers déménagements et charges afférentes aux locaux restants inoccupés durant l'exercice soit un montant de 103 milliers d'euros.

NOTE 17 PARTICIPATION DES SALARIÉS

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Gfi Informatique et Gfi Progiciels, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société ne distribuera pas de participation au titre de l'année 2019 aux salariés de l'UES.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 18 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré un produit net d'impôts de 9 516 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2019
Résultat net comptable	34 341	(17 272)	17 069
- Impôt sur les sociétés	9 516		9 516
Résultat comptable avant impôt et participation	**43 857**	**(17 272)**	**26 585**
Reintégrations	1 549	8 880	10 429
Déductions	(44 122)	(710)	(44 832)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale	**1 284**	**(9 102)**	**(7 818)**
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			433
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscal			-
TOTAL IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES			**433**
Contribution sur les dividendes versés et autres			-
Autres			65
Crédit d'impôt Mécénat			368
Crédit d'impôt famille			106
Crédit d'impôt recherche			8 544
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTES			**9 516**

INTÉGRATION FISCALE

En France, le périmètre d'intégration fiscale de Gfi Informatique au 31 décembre 2019 comprend le résultat des 10 sociétés suivantes :

Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi Informatique Entreprise Solutions, Gfi Business Transformation, Addstones, S.C.I. Gifimo, Business Document, Metaware Technologies, Gfi CIS, ROFF France.

DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable :

- de 66 578 milliers d'euros au titre du groupe d'intégration fiscale dont elle est la mère
- de 2 085 milliers d'euros au titre de ses déficits propres
- dans le cadre de l'intégration fiscale, Gfi Informatique a utilisé les pertes fiscales de ses filiales intégrées et n'a pas provisionné la restitution de l'économie d'impôt réalisée.

ACCROISSEMENT ET ALLÉGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 251	417
Participation à l'effort de construction	-	-
TOTAL ALLÈGEMENTS	**1 251**	**417**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

5.2.6. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en milliers d'euros)	2019	2018
Garanties de paiement des loyers	158	158
Garanties sur contrats clients	1 128	2 179
Garanties sur contrats fournisseurs	41	41
Cautions bancaires	1 327	2 378
Caution bancaire	2 080	108
Garanties données au profit de filiales	2 080	108
Sur contrats de location immobilière	29 018	34 664
Sur contrats de location mobilière	2 574	5 165
Engagements au titre des contrats de location	31 592	39 829
Sur indemnités de départ à la retraite	49 426	39 467
Autres	49 426	39 467

Garanties données au profit des filiales

Des cautions bancaires ont été données au profit de :

- Metaware pour un montant de 2 000 milliers d'euros ;
- Roff pour un montant de 80 milliers d'euros.

Engagement sur contrats de location immobilière

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- bail du siège social à Saint-Ouen : renouvelé le 26 octobre 2015 pour une période de 6 ans fermes. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 8.4 millions d'euros ;
- bail du site de Toulouse : conclu en 2012 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail de la Rue Mozart à Clichy : conclu en 2014 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.7 millions d'euros ;
- bail du site de Meudon conclu en 2015 pour une durée ferme de 9 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 2.7 millions d'euros ;
- bail du site de Lyon conclu en 2016 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre 2018, l'engagement correspondant s'élève à 1.4 millions d'euros ;
- bail du site de Courbevoie conclu en mars 2018 pour une durée ferme de 6 ans. Au 31 décembre, l'engagement correspondant s'élève à 2 millions d'euros.

Engagements sur contrats de location mobilière

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2019 sont les suivants :

- à moins d'un an : 2 066 milliers d'euros ;
- à plus d'un an : 509 milliers d'euros.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Taxe sur l'effort construction

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2019 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2020 pour un montant de 1 730 milliers d'euros.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Gfi Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 49 426 milliers d'euros au 31 décembre 2019 contre 39 467 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %.

Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2019 ressortant à 12 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires entre 2,25 % et 3 % ;
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2011-2013.

La duration du régime est estimée à 12,3 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,77 % (versus 1,66 % fin 2018).

En terme de sensibilité, une baisse de ce taux d'actualisation de 0.25 point générerait une augmentation de l'engagement de 3 %.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

LIMITATIONS CONTRACTUELLES À LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire et obligataire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées à 40 % du résultat net consolidé part du Groupe pour un niveau de ratio R2 supérieur à 1,25.

COVENANTS

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe est engagé à respecter notamment des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Couvertures de taux

Au 31 décembre 2019, Gfi Informatique dispose des instruments financiers suivants :

				(en milliers d'euros)					
Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	Juste Valeur
SWAP taux fixe 5 ans avec Floor à 0 % sur 2 ans	30/06/18	31/03/23	CACIB	11 625	2 250	2 250	1 125	6 000	(178,5)
	30/06/18	21/02/23	CAIDF	19 375	3 750	3 750	1 875	10 000	(219,2)
	29/06/18	31/03/23	SG	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(182,9)
	29/06/18	31/03/23	CIC	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(89,2)
	29/06/18	21/02/23	PALA	15 500	3 000	3 000	1 500	8 000	(173,1)
	30/07/18	31/03/23	ING	7 750	1 500	1 500	750	4 000	(87,7)
	23/03/19	31/03/23	CACB	26 250	7 500	7 500	7 500	3 750	(44,5)
				103 750	22 500	22 500	15 000	43 750	(975)

L'exposition de Gfi Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la Société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap et de Floor sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2019, après prise en compte des instruments de couverture, 68 % de la dette de la Société envers les établissements bancaires est à taux d'intérêt fixe.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Gfi Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versé au cours des exercices 2018 et 2019 aux membres des organes d'administration et de direction se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
2019	896	500	4	433	**1 833**
2018	896	500	4	213	**1 613**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 21 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2019	2018
Cadres	7 372	5 577
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 245	688
TOTAL	8 617	6 265

NOTE 22 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en milliers d'euros)	2019
Participations brutes	329 458
Versement d'apport non capitalisé	5 823
Créances rattachées à des participations	100 610
Dépréciations des immobilisations financières	(26 742)
Dépôt et cautionnement versés	-
Dépôt et cautionnement reçus	(1 152)
Créances clients et comptes rattachés	12 915
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 862)
Autres créances : débiteurs divers	-
Autres créances : avoirs à recevoir	48
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	-
Autres dettes : CIR filiales	(6 293)
Autres dettes : avoirs à établir	(765)
Comptes courants débiteurs	89 103
Dépréciations des comptes courants débiteurs	-
Comptes courants créditeurs	(5 349)
Dettes rattachées à des participations	(92 738)
Produits d'exploitation	34 553
Charges d'exploitation	43 283
Produits financiers	35 873
Charges financières	(1 823)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 23 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Les filiales de Gfi Informatique SA sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social		N° SIREN
Participations françaises			
Gfi Progiciels SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578
Addstones SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	432 146 504
Gfi Business-Transformation SAS	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	790 077 937
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	822 269 551
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139
Gfi 7 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 372 924
Gfi 8 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 161
Gfi 9 SARL	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	808 373 237
Somafor SARL	9, rue Benoit Malon	92150 Suresnes	389 150 137
SL Process	6 B Avenue de l'Europe	78 117 Toussus Le Noble	819 182 387
Dacrydium Interactive Paris	nc	nc	nc
T&BS	59 rue Hector Berlioz	78960 Voisins le Bretonneux	804 178 291
Participations étrangères			
Realdolmen NV	Avenue Vaucamps 42	1654 Huizingen	0 429.037.235
Grupo Corporativo Informatica	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Ed. Atlantis, Av. D. João II, lote 1.06.2.2 Parque das Nações	1990-095 Lisboa	PT502726890
Gfi International	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2
Gfi PSF SA	13-15 Parc d'activités	L-8308 Capellen	B 52 391
Holding Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607
Gfi Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083
Impaq UK Limited	9 Bridle Close Surbiton Road Kingston upon Thames	Surrey KT1 2JW	05054175
Impaq Poland	ul.Wołoska 24	02-675 Warszawa	0000008546
Somafor RCI SA	06 II Plateaux des Vallons	06 BP 1293 Abidjan	CI-ABJ-1989-B-33816
Gfi Tunisie	Résidence Riadh Soukra Bloc Folla-AM	2046 El Aouina-Tunis	B15111052017
Trianz	Building 68, Street 115, Maadi	Cairo	107 010

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

(en milliers d'euros)		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)						
Participations françaises						
Gfi Progiciels SAS	France	7 978	3 864	100%	22 075	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	347	(1 781)	100%	4 803	2 015
Addstones	France	200	1 621	100%	3 011	3 011
Gfi Business Transformation SAS	France	2 037	340	100%	2 037	2 037
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	125	424	100%	905	905
S.C.I. Gifimo	France	1	194	100%	1	1
Gfi 7 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 8 SARL	France	1	-	100%	1	1
Gfi 9 SARL	France	1	-	100%	1	1
Somafor SARL	France	8	472	100%	1 321	479
SL Process	France	10	44	25%	8	8
Dacrydium Interactive Paris	France	nc	nc	nc	2	-
T&BS	France	14	129	51%	400	400
Participations étrangères						
Realdolmen NV	Belgique	31 154	28 840	100%	195 650	195 650
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Portugal	1 500	8 869	100%	10 923	10 923
Gfi International	Suisse	30 161	(12 469)	100%	74 599	74 599
Gfi PSF SARL	Luxembourg	1 000	953	100%	921	921
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	1 656	212	100%	1 895	1 895
Gfi Maroc Offshore	Maroc	36	1 686	100%	36	36
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	196	(1 047)	100%	1 638	-
Impaq Poland	Pologne	687	6 801	100%	7 641	7 641
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	228	(1 091)	100%	253	-
Gfi Tunisie	Tunisie	336	496	100%		
Trianz	Egypte	nc	nc	nc	250	250
B- AUTRES PARTICIPATIONS		**7 212**	**19 418**	**8%**	**602**	**602**
C- ACTIONS AUTODETENUES					**486**	**486**
TOTAL					329 458	323 937

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

(en milliers d'euros)		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)							
Participations françaises							
Gfi Progiciels SAS	France	3 251	-	-	102 739	2 669	4 000
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	France	-	-	-	10 516	745	-
Addstones	France	-			21 795	(172)	500
Gfi Business Transformation SAS	France	-	-	-	13 819	273	500
Gfi Conseil et Intégration de Solutions SASU	France	-	-	-	12 587	498	300
S.C.I. Gifimo	France	-	-	-	81	68	-
Gfi 7 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 8 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Gfi 9 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Somafor SARL	France		-	-	83	4	-
SL Process	France		-	-	nc	nc	-
Dacrydium Interactive Paris	France	-	nc	-	-	-	-
T&BS	France	-			706	77	
Participations étrangères							
Realdolmen NV	Belgique				263 368	8 269	19 000
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	Portugal	36 085	-	-	31 969	1 544	-
Gfi International	Suisse	-	-	-	2 148	(703)	-
Gfi PSF SARL	Luxembourg	11 500	-	-	31 649	363	400
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	6 950	-	-	-	(445)	-
Gfi Maroc Offshore	Maroc	-	-	-	7 382	459	938
Impaq UK Limited	Royaume-Uni	1 069	(230)	-	836	3	
Impaq Poland	Pologne	10 524			20 795	4 127	-
Somafor RCI SA	Côte d'Ivoire	2 477	(1 153)	-	1 288	(1 089)	-
Gfi Tunisie	Tunisie	3 563			-	240	
Trianz	Egypte				nc	nc	
B- AUTRES PARTICIPATIONS			-	-	**103 283**	**5 079**	-
C- ACTIONS AUTODETENUES							
TOTAL		75 419	(1 383)	0	625 044	22 009	25 638

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Résultats financiers des 5 derniers exercices

	2019	2018	2017	2015	2014
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social *(en milliers d'euros)*	133 141	133 141	133 141	131 960	108 901
Nombre d'actions emises	66 570 771	66 570 771	66 570 771	65 980 266	54 450 342
Nombre d'obligations convertibles		-	-	-	10 074 417
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES *(en milliers d'euros)*					
Chiffre d'affaires hors taxes	788 432	743 395	684 278	576 109	487 628
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	36 458	22 992	14 648	9 639
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(9 516)	(6 048)	(8 236)	(5 849)	(6 288)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	26 585	25 717	24 104	16 731	16 061
Montant des bénéfices distribués *		9 875	9 875	9 897	5 445
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE ACTION *(en euros)*					
Résultat avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,54	0,64	0,47	0,31	0,29
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,40	0,39	0,36	0,25	0,29
Dividende *		0,15	0,15	0,15	0,10
IV - PERSONNEL					
Nombre de salariés (effectif moyen)	8 617	6 265	5 533	4 943	4 452
Montant de la masse salariale *(en milliers d'euros)*	386 066	280 867	251 788	217 179	192 142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux *(en milliers d'euros)*	170 435	125 672	111 074	98 096	86 285

** Soumis à décision de l'assemblée générale*

(1) La charge d'impôt négative est un produit lié, notamment, aux effets des intégrations fiscales et du carry-back

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Inventaire des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2019
Participations françaises		
Gfi Progiciels SAS	10 466 439	22 075
Gfi Informatique Entreprise Solutions SAS	5 925	2 015
Addstones SAS	15 000	3 011
Gfi Business-Transformation SAS	203 700	2 037
Gfi Conseils et Intégrations de Solutions	8 750	905
S.C.I. Gifimo	651	1
Gfi 7 SARL	100	1
Gfi 8 SARL	100	1
Gfi 9 SARL	100	1
Somafor SARL	500	479
SL Process	240	20
Dacrydium Interactive Paris	2	-
T&BS	7 287	400
Participations étrangères		
Realdolmen NV	5 207 767	195 650
Grupo Corporativo GFI Informatica S.A.	100 000	602
Gfi Portugal-Tecnoligias de Informacao, SA	12 000	10 923
Gfi International	9 428 334	74 599
Gfi PSF Sarl	3 700	921
Holding Gfi Informatique Maroc	185 000	1 895
Gfi Maroc Offshore	4 000	36
Impaq UK Limited	150 000	-
Impaq Sp Zoo	6 000	7 642
Somafor RCI SA	15 000	-
Gfi Tunisie	100	1
Trianz	500 000	250
Actions auto-détenues		
Gfi Informatique	70 030	486
TOTAL		323 937

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

NOTE 24 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES

Société Mannai Corporation
Ramada Junction
Salwa Road PO Box 76
Doha, Qatar.

Les états financiers sont disponibles sur le site :
-> https://mannai.com/investor-relations/financial-reports

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

GFI INFORMATIQUE
Société Anonyme au capital de 133 141 542 euros
Siège social : 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint-Ouen
385 365 713 R.C.S Bobigny
(La « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2020

Le vendredi 24 avril 2020, à 11 heures les actionnaires de la Société Gfi Informatique se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, en huis clos par visioconférence via Microsoft Teams (pour les francophones) ou téléconférence pour les anglophones en appelant le: :+33 (0)1 72 10 33 51 code 175 22 953 #, conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020, sur convocation du Président du Conseil d'Administration par courriel avec avis de réception du 9 avril 2020.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Vincent Rouaix, en qualité de Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Alekh Grewal, représentant de la société Mannai Corporation Q.P.S.C, et Monsieur Vincent Rouaix, sont nommés en qualité de scrutateurs.

Monsieur Cyril Malher est désigné en tant que secrétaire.

Le Président relève au vu de la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent (66 500 741 actions (99,89 % du capital social – 100% des droits de vote), soit plus du quart des actions de la Société. En conséquence, les conditions de quorum fixées par la loi pour les assemblées générales ordinaires et extraordinaires étant réunies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau, les laissant à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique ;
- L'état de l'actionnariat et du nombre de voix seize jours avant l'Assemblée Générale du 8 avril 2020 ;
- L'avis de convocation adressée aux actionnaires comprenant : l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le texte des projets de résolutions, un exposé sommaire de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2019 ;
- la feuille de présence, émargée et accompagnée des pouvoirs des actionnaires ;
- le Rapport de Gestion 2019 ;
- le Rapport du Conseil d'administration sur les projets des résolutions ;
- le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration ;

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

- le Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites ;
- les Rapports des Commissaires aux comptes ;
- les comptes annuels et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019;
- Le projet de résolutions soumis à l'Assemblée ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des nouveaux Statuts de la Société.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prescrits par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires, sur un répertoire partagé sous Microsoft Teams intitulé GFI – AG 24 04 2020, dans les délais légaux, et que la Société a satisfait, dans les délais légaux, aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

Il indique en outre que ces mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux représentants du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique.

Le Président fait également observer que la liste des actionnaires a été tenue à la disposition des actionnaires, sur un répertoire partagé sous Microsoft Teams intitulé GFI – AG 24 04 2020, 15 jours avant cette réunion, conformément aux article L. 225-116 et R. 225-90 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes, le cabinet Ernst & Young et Autres, représenté par Monsieur Pierre Jouanne et le cabinet Grant Thornton représenté par Monsieur Samuel Clochard, ont été régulièrement convoqués par courriel avec avis de réception en date du 9 avril 2020, conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020.

Les Commissaires aux comptes sont présents.

Les représentants du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique ont été régulièrement convoqués par courriel avec avis de réception, en date du 9 avril 2020, pour Messieurs Bertrand de Beaulieu et Ludovic Boullin, conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020.

Les représentants du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique sont présents.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire:</u>

1. Approbation des rapports et comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
3. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
4. Fixation du montant annuel alloué aux membres du Conseil d'administration en rémunération de leur activité ;
5. Approbation d'une convention réglementée conclue avec M. Bourigeaud par le biais de la société BJB Consulting s.p.r.l relative à la mission exceptionnelle confiée par le Conseil d'administration le 7 juin 2019 ; Réalisée par M. Bourigeaud ;
6. Approbation des conventions réglementées conclues avec la société Auteuil Conseil relatives (i) au non versement d'un complément d'honoraire Exceptionnel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, (ii) à la réévaluation du montant de l'honoraire fixe à compter du 1er janvier 2020, et enfin (iii) au versement d'un Complément d'Honoraire Exceptionnel ;
7. Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
8. Renouvellement de Monsieur Gérard Longuet en qualité de Censeur ;

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

9. Renouvellement de Monsieur Jean-Paul Lepeytre en qualité de Censeur;
10. Renouvellement du mandat du cabinet ERNST & YOUNG et Autres en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ; non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Auditex.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

11. Autorisation à conférer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit des salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées, sous conditions de performance et dans la limite de 1,36 % du capital (environ 900 000 titres);
12. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou assimilés ;
13. Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues par la Société ;
14. Modification de l'article 11 « Composition – Administrateur » des statuts de la Société, à l'effet d'y modifier le seuil d'effectif du Conseil d'administration déclenchant l'obligation de désigner des administrateurs représentants des salariés, et d'adapter les modalités de désignation qu'il prévoit , suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi « Pacte »;
15. Modification de l'article 15 « Rémunération des Administrateurs » des statuts de la Société, à l'effet d'y modifier la référence aux « jetons de présence » pour la remplacer par celle de « rémunération » ;
16. Modification de l'article 17 « Assemblées Générales » des statuts de la société, a l'effet d'y modifier la référence au « comité d'entreprise » pour la remplacer par celle de « comite social et économique central », en conséquence de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 2018-2017 du 29 mars 2018 ;

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire :

17. Pouvoirs en vue des formalités.

Puis Monsieur Vincent Rouaix, en qualité de Président et Directeur Général, expose les différentes activités de la Société au cours de l'année 2019, ses performances et réalisations ainsi que les perspectives de l'année 2020. Le Président donne ensuite la parole à Monsieur Cyril Malher, Directeur administratif et financier du Groupe, pour la présentation des résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Président donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes pour avoir lecture de leurs rapports.

[...]

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION - *APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se traduisant par un résultat bénéficiaire de 26 584 544,76 EUR, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 du Code général des impôts pour l'exercice écoulé.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - *APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font ressortir un bénéfice net consolidé part du Groupe de 43,5 millions d'euros.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - *AFFECTATION DU RESULTAT AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font ressortir un bénéfice de 26 584 544,76 EUR et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	**26 584 544,76€**
Dotation à la réserve légale	1 329 227,24€
Solde intermédiaire:	25 255 317,52€
Report à nouveau antérieur	74 332 835,38€
Résultat distribuable	**99 588 152,90€**

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Solde du report à nouveau après affectation 99 588 152,90€

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

HUITIEME RESOLUTION - *RENOUVELLEMENT DE MONSIEUR GERARD LONGUET EN QUALITE DE CENSEUR*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ayant constaté que le mandat de censeur de Monsieur Gérard Longuet prend fin à l'issue de la présente Assemblée et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler Monsieur Gérard Longuet en qualité de censeur pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2023 à se prononcer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION - *RENOUVELLEMENT DE MONSIEUR JEAN-PAUL LEPEYTRE EN QUALITE DE CENSEUR*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ayant constaté que le mandat de censeur de Monsieur Jean-Paul Lepeytre prend fin à l'issue de la présente Assemblée et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler Monsieur Jean-Paul Lepeytre en qualité de censeur pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2023 à se prononcer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION - *RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CABINET ERNST & YOUNG ET AUTRES EN QUALITE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ; NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CABINET AUDITEX EN QUALITE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANT*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ayant constaté que le mandat du Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES en qualité de Commissaires aux comptes titulaire et le mandat du Cabinet Auditex en qualité de Commissaires aux comptes suppléant prenaient fin à l'issue de la présente Assemblée et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres, 1-2 Place des Saisons Paris La Défense 1, 92400 Courbevoie.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant le Cabinet Auditex.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

[...]

QUATORZIEME RESOLUTION – *MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 « COMPOSITION – ADMINISTRATEUR » DES STATUTS DE LA SOCIETE, A L'EFFET D'Y MODIFIER LE SEUIL D'EFFECTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECLENCHANT L'OBLIGATION DE DESIGNER DES ADMINISTRATEURS REPRESENTANTS DES SALARIES ET D'ADAPTER LES MODALITES DE DESIGNATION QU'IL PREVOIT, SUITE A L'ENTREE EN VIGUEUR DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2019-486 DU 22 MAI 2019 RELATIVE A LA CROISSANCE ET LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES, DITE LOI « PACTE »*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'article 11 (Composition - Administrateur) des statuts de la Société de façon à intégrer auxdits statuts le nouveau plafond d'effectif du Conseil d'administration (huit au lieu de douze auparavant) au-delà duquel un second administrateur représentant les salariés doit être désigné, suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi « Pacte ». Les modalités de désignation du second administrateur représentant les salariés sont également modifiées, elles seront les mêmes que celles applicables à la désignation du premier, en raison de l'absence, à la date à laquelle l'Assemblée Générale statue, d'un comité d'entreprise européen susceptible de procéder à cette désignation.

En conséquence, les deux derniers paragraphes de l'article 11 (Composition - Administrateur) des statuts de la Société sont désormais rédigés ainsi qu'il suit :

« *En application des dispositions prévues par la loi, lorsque le nombre de membres du conseil d'administration nommés par l'assemblée générale ordinaire est inférieur ou égal à huit, un administrateur représentant les salariés est désigné pour une durée de trois ans par le comité social et économique central de la société. En cas de vacance du siège avant l'arrivée du terme normal, la désignation d'un remplaçant a lieu dans les mêmes conditions pour la durée résiduelle du mandat initial.*
Lorsque le conseil d'administration est composé d'un nombre de membres supérieur à huit, un second administrateur représentant les salariés est désigné dans les mêmes conditions. Si le nombre de membres du conseil d'administration nommés par l'assemblée générale ordinaire devient égal ou inférieur à huit, le mandat du second administrateur représentant les salariés se poursuit jusqu'à son terme. ».

Le reste de l'article 11 (Composition - Administrateur) des statuts de la Société est inchangé.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

QUINZIEME RESOLUTION – *MODIFICATION DE L'ARTICLE 15 « REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS » DES STATUTS DE LA SOCIETE, A L'EFFET D'Y MODIFIER LA REFERENCE AUX « JETONS DE PRESENCE » POUR LA REMPLACER PAR CELLE DE « REMUNERATION »*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'article 15 « Rémunérations des Administrateurs » des statuts de la Société, à l'effet d'y remplacer les références aux « Jetons de présence» pour la remplacer par celle de « Rémunération » suite à la suppression de cette terminologie par la Loi du 22 mai 2019 L. n° 2019-486 du 22 mai 2019 dite loi Pacte.

En conséquence, l'article 15 « Rémunérations des Administrateurs » des statuts de la Société est désormais rédigé comme il suit :

« L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité une somme fixe annuelle, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'assemblée Générale.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.».

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION - *MODIFICATION DE L'ARTICLE 17 « ASSEMBLEES GENERALES » DES STATUTS DE LA SOCIETE, A L'EFFET D'Y MODIFIER LA REFERENCE AU « COMITE D'ENTREPRISE » POUR LA REMPLACER PAR CELLE DE « COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL », EN CONSEQUENCE DE L'ENTREE EN VIGUEUR DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2018-2017 DU 29 MARS 2018*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier l'article 17 « Assemblées Générales » des statuts de la Société, à l'effet d'y remplacer les références au « comité centrale d'entreprise » pour la remplacer par celle de « Comité social et économique central »,en conséquence de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 2018-2017 du 29 mars 2018.

En conséquence, le sixième paragraphe de l'article 17 « Assemblées Générales » des statuts de la Société est désormais rédigé comme il suit :

« Deux membres du comité social et économique central, désignés par ce dernier doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes délibérations requérant l'unanimité des actionnaires. Le directeur général ou toute autre personne ayant reçu délégation informera le comité social et économique central par tous moyens des dates et lieu de réunion des assemblées générales convoquées. ».

Le reste de l'article 17 (Assemblées Générales) des statuts de la Société est inchangé.

Voix Pour : 66 500 741 (100 %) Voix Contre : 0 (0 %)
Voix Abstention : 0 (0 %)
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713

*****

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme

Vincent ROUAIX
Président et Directeur Général

Copie certifiée conforme
CM / 21/07/2020 10:15:34
N° de dépôt - 2020/10377 / 385365713